

TRENTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 9255 — 36 PAGES — JEUDI 17 OCTOBRE 1974

M. Brejnev met en garde les États-Unis contre la discrimination commerciale

LIRE PAGE 2

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 9 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,50 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 9 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 0,75 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 75 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 25

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DU JOUR

L'île de Mayotte en question

La controverse ouverte entre les deux îles la Grande-Comore et Mayotte à propos du référendum sur l'indépendance de l'archipel des Comores est loin d'être close. Elle vient de rebondir simultanément à Paris et à Moroni, chef-lieu de ce petit territoire d'outre-mer situé au large de la côte occidentale de Madagascar.

L'Assemblée nationale française doit examiner, jeudi 17 octobre, le projet de loi qui lui sera soumis, en dépit de l'avis défavorable récemment émis par la commission des lois. Celle-ci avait demandé un sursis pour cet examen et l'envoi rapide d'une mission parlementaire dans l'archipel. La commission devait cependant entendre, mercredi, M. Olivier Stirn, *ministre des départements* et territoires d'outre-mer, avant que les députés se prononcent sur le texte qui leur est proposé.

Le fond de la querelle opposant le gouvernement de *Moroni* aux militants du Mouvement mahorais qu'anime M. Marcel Henry est simple : le désaccord est total entre les deux parties à propos du comptage des voix, et donc du sens du prochain scrutin. Aux termes du projet de loi, ce décompte, comme le nouveau statut qui en résultera, sera global, conformément au désir exprimé par *M.* Ahmed Abdallah, chef du gouvernement comorien, et en accord avec les promesses qu'il a reçues de M. *Giscard d'Estaing* — comme de ses deux principaux rivaux — lors de la campagne présidentielle.

Or, les partisans du Mouvement mahorais, parti majoritaire à Mayotte, sont décidés à maintenir leur île au sein de l'ensemble français et à obtenir pour elle le statut de département d'outre-mer : ils exigent donc que le décompte des voix soit effectué île par île. Cette exigence est conforme à un engagement solennel pris, en janvier 1972, par M. Pierre Messmer, alors que, *ministre d'Etat chargé des départements* et territoires d'outre-mer, il se trouvait en visite officielle à Mayotte.

Soucieux de ne pas mécontenter M. Ahmed Abdallah et, surtout, de ne pas susciter, à l'occasion du prochain référendum, l'ire des Etats africains, farouchement opposés à toute forme de séparatisme, le gouvernement français a décidé de faire table rase de l'opinion exprimée par le Mouvement mahorais. Apparemment, les efforts déployés à Paris depuis plusieurs semaines par le Comité de soutien du peuple mahorais pour sensibiliser l'opinion métropolitaine n'ont *guère porté de fruits*.

Les milieux gouvernementaux français soulignent cependant leur volonté de compromis. C'est ainsi qu'un amendement pourrait être *adopté, stipulant que*, avant la ratification des résultats du prochain scrutin, le gouvernement de *Moroni devrait avoir appliqué* pendant un délai d'au moins six mois une véritable politique de régionalisation. *D'autre part*, une mission parlementaire sera envoyée dans l'archipel après le référendum. *Enfin*, la *base* militaire que le gouvernement français conservera aux Comores sera installée à Mayotte.

Ce faisant, indique-t-on à Paris, on tient compte des craintes exprimées par les Mahorais et l'*on préserve* l'amitié et la coopération franco-comoriennes. Si l'on peut donner acte au gouvernement français sur le deuxième point, on reste en revanche très sceptique sur le premier. La protection des minorités est de moins en moins efficacement assurée à travers le monde, et il est vraisemblable que le gouvernement de Moroni fera rapidement payer cher aux leaders du Mouvement mahorais l'attachement qu'ils s'obstinent à témoigner à la France. La métropole pourra-t-elle alors rester aussi indifférente qu'elle l'est aujourd'hui à cette fidélité ?

A TROIS SEMAINES DES ÉLECTIONS

L'autorité du président Ford se dégrade auprès de l'opinion américaine et du Congrès

La Chambre des représentants a maintenu de justesse le veto que le président Ford opposait au projet de loi qui aurait coupé l'aide militaire à la Turquie. Cependant, il faudra trouver un compromis entre l'exécutif et le législatif pressé de se mettre en vacances à trois semaines des élections du 5 novembre. En attendant, le problème de l'assistance à la Turquie reste en suspens. On peut penser que le compromis n'autorisera le président à poursuivre les livraisons de matériel militaire que si la Turquie donne, avant la fin de l'année, la preuve de son désir de régler pacifiquement le conflit de Chypre.

Cette affaire, de même que la polémique qui se développe à propos de M. Rockefeller confirme, comme l'indique ci-dessous notre *correspondant*, la *dégradation de l'autorité de M. Ford* au *Congrès* et dans l'opinion américaine, au moment même où M. Brejnev invite fermement le gouvernement de Washington à tenir ses promesses *de mettre fin à la discrimination commerciale à l'égard de l'U.R.S.S.*

De notre correspondant

Washington. — La Chambre des représentants n'a pu annuler le veto opposé par M. Ford à sa décision de loi supprimant l'aide à la Turquie. Faute, en effet, de seize voix la majorité requise des deux tiers n'a pas été atteinte. Ce succès très relatif n'a pas renforcé la position du président vis-à-vis d'un Congrès de plus en plus tiède. La proximité des élections envenime le climat des relations entre la Maison Blanche et le Capitole. Après la courte période de beau fixe qui, en août, a suivi l'accession de M. Ford au pouvoir, la politique reprend ses droits. Tandis que le président fait campagne pour les candidats républicains, le Congrès, à majorité démocrate, *conteste et combat les décisions du* gouvernement, même celles qu'il avait approuvées antérieurement.

D'autre part, tous les sondages accusent une chute brutale de la popularité du président Ford, provoquée par son pardon en faveur de M. Nixon. Le président s'expliquera à ce sujet jeudi prochain dans une déposition radiotélévisée au Congrès, à la fois pour se concilier le législatif et pour tenter de regagner le terrain perdu dans l'opinion publique.

La *lune de miel du président Ford* paraît bien terminée avec le Congrès, mais aussi avec le puissant et par*fois tyrannique quatrième pouvoir* (presse, radio, télévision). Le chef de l'Etat est l'objet en effet de critiques grandissantes touchant son style et ses méthodes. Certes personne ne conteste l'honnêteté et la bonne volonté, l'assiduité du « boy-scout » de la Maison Blanche, comme l'appelle M. terHorst, son ancien conseiller de presse. Mais on lui reproche de consacrer trop de temps aux obligations de représentation, de se perdre dans de petits problèmes au lieu de se concentrer *sérieusement* sur les *graves* questions intérieures et extérieures exigeant des décisions énergiques et *non pas des exhortations. Le manque* d'expérience se fait sentir dans les conférences de presse. Les réponses, souvent trop brèves, ne vont pas au cœur du sujet, et parfois sont confuses au point d'obliger le lendemain la Maison Blanche à « clarifier » ses propos.

Les flottements d'un exécutif incertain n'ont pu qu'encourager le Congrès à lui tenir tête. Qu'il s'agisse de l'aide militaire à la Turquie, de la nomination d'un ambassadeur et, bien sûr, de la politique économique, le président Ford trouve en face de lui une majorité démocrate très combative.

HENRI PIERRE.

(Lire la suite page 3.)

RELANCE POLITIQUE OU PROBLÈMES ÉCONOMIQUES

Les Neuf n'ont pu s'entendre sur l'objet de leur prochain « sommet »

Vers l'élection au suffrage universel du Parlement de Strasbourg ?

Une conférence des chefs d'Etat et de gouvernement des Neuf devrait bien avoir lieu prochainement, selon toute probabilité, avant la fin de l'année. Les ministres des affaires étrangères des pays de la C.E.E. se sont mis d'accord sur le principe d'une telle réunion à l'occasion d'un dîner, mardi soir, à Luxembourg. Mais des divergences subsistent sur le contenu des questions à discuter. La suggestion de M. Sauvagnargues tendant à provoquer une relance politique grâce à la création d'un « Conseil européen » (voir page 3) *assisté d'un secrétariat se heurte au désir de ses partenaires de donner la priorité aux problèmes concrets du moment : inflation et politique de l'énergie. La France propose d'autre part d'étudier une date pour l'élection au suffrage universel du Parlement européen. En attendant, un groupe de travail a été chargé de préparer l'ordre du jour du « sommet ».*

Réunis en conseil pendant la même journée, les ministres des affaires étrangères ont eu un échange de vues sur les problèmes de l'énergie et sur le traité que s'apprête à signer le groupe des Douze *(voir p. 33) créé en février* à Washington et rassemblant les Etats-Unis, le Canada, le Japon, *la Norvège et les pays du Marché* commun à l'exclusion de la France. M. Sauvagnargues a critiqué ce projet de traité en faisant remarquer qu'il visait essentiellement à prévoir une répartition des ressources pétrolières en cas de nouvel embargo. Tel n'est pas, selon le ministre français, le problème aujourd'hui posé. La menace qui pèse sur les pays consommateurs est de nature non politique mais économique. Elle est liée au problème du prix et *c'est dans ce domaine que devrait* s'exercer l'indispensable solidarité des pays importateurs. Pour l'instant donc, la France ne rejoindra pas l'agence que les Douze ont décidé de créer au sein de l'O.C.D.E. pour mettre en œuvre leur poli*cole commune*.

M. James Callaghan a exprimé son désir de renégocier les conditions de l'admission britannique à la C.E.E. dès le mois de novembre.

Du côté des pays producteurs, les grandes manœuvres continuent. Selon le journal *Kayhan*, de Téhéran, l'Iran proposerait à ses partenaires de l'OPEP d'établir un prix unique du pétrole (correspondant à la moyenne des cours actuellement pratiqués). Il s'agirait de maintenir les revenus des pays de l'OPEP tout en permettant une certaine baisse des prix à la consommation grâce à une réduction des profits des *compagnies*.

LA CIRCULATION DES AUTOMOBILES SERAIT PLUS SÉVÈREMENT LIMITÉE DANS LES VILLES

(Lire page 36.)

SUR LA SÉCURITÉ SOCIALE COMME SUR LE BUDGET

Une partie de l'U.D.R. critique vivement les orientations du gouvernement

Malgré les concessions qu'il a faites, le gouvernement rencontre de sérieuses difficultés à l'Assemblée nationale et auprès de la majorité pour faire accepter son projet de compensation entre les régimes de sécurité sociale. « Un projet ambigu, sans cohérence, sans vue globale », selon M. Robert Boulin, député U.D.R., ancien ministre de la santé et de la sécurité sociale. Plusieurs autres élus gaullistes se sont joints aux représentants de la gauche pour critiquer la réforme.

Si cette offensive ne vise que le contenu du projet de loi et non le gouvernement et le président de la République, ainsi que l'a précisé M. Claude Labbé, président du groupe U.D.R., les observations du rapporteur général de la commission des finances, M. Maurice Papon (U.D.R.) sur le projet de budget pour 1975 mettent directement en cause la traduction budgétaire des orientations politiques du pouvoir et, notamment, du chef de l'Etat. Pour M. Papon, le projet *de loi de finances* n'est pas l'instrument privilégié dans la lutte contre l'inflation ; il pénalise les crédits d'équipement *et pèche* par optimisme. « On ne peut dire, conclut-il, qu'il soit celui du changement. »

(Lire nos informations pages 6 et 7.)

Violences judiciaires

Par PHILIPPE BOUCHER

Parce qu'on parle de temps à autre de violences policières, et trop souvent à juste titre, il est une autre forme de sévices que l'on perd de vue : les violences judiciaires. Si les premières sont difficiles à établir, quelle que soit parfois la gravité des présomptions, que dire des secondes ! Elles accablent aussi, et plus durablement.

Que faire ? Ces « traumatisés de la justice », ces « sinistrés du droit », selon les étranges appellations dont certains les désignent, ont surtout en *commun de ne pas plus faire connaî*tre leur droit qu'ils ne peuvent obte*nir justice*. Les *délais* s'accumulent, les recours se combinent comme des objets-gigognes, de plus en plus précaires, de plus en plus *dérisoires*.

Celui-ci est employé à la R.A.T.P., où il est entré, après guerre, sur un poste, modeste, d'emploi réservé. Il estime que sa carrière n'a pas suivi le *cours* qu'elle méritait et évalue à plusieurs dizaines de milliers de francs le préjudice subi depuis que *son procès a été engagé* à Paris devant cette pétaudière qu'est le conseil des prud'hommes.

(Lire la suite page 11.)

UNE NOUVELLE SAINTE-VEHME

L'Alliance anticommuniste argentine multiplie les meurtres de personnalités de gauche

L'escalade de la violence se poursuit en Argentine, où le gouvernement, dirigé par Mme Maria-Estela Peron, semble incapable de mettre un terme aux attentats terroristes et aux assassinats politiques. Depuis trois mois, les règlements de comptes sanglants entre factions rivales du péronisme se sont multipliés. Répondant aux actions des commandos révolutionnaires de gauche ou d'extrême gauche, une nouvelle organisation d'extrême droite, l'Alliance anticommuniste argentine, *pratique des méthodes analogues à celles de l'Es*cadron de la mort brésilien et de la Sainte-Vehme de la république de Weimar. Elle bénéficie de complicités manifestes dans la police et même au sein du gouvernement. Fuyant cette « terreur blanche », de nombreuses personnes, argentines ou étrangères, ont quitté le pays. Des journalistes figurent sur les listes des tueurs d'extrême droite. C'est le cas de notre correspondant à Buenos-Aires, Philippe Labreveux, qui a été directement menacé à plusieurs reprises ces dernières semaines.

Par PHILIPPE LABREVEUX

Pour la première fois depuis le *triomphal retour de Peron en* Argentine, le haut fonctionnaire qui nous reçoit chez lui, entouré d'objets familiers et rassurants, s'enhardit pour nous parler librement. Il a servi le général et il en a reçu, plus que quiconque peut-être, des marques d'estime et de reconnaissance, il continue de servir son épouse, la vice-présidente devenue présidente de la *République le 1er juillet, mais avec* plus de réticence chaque jour. L'entourage de Mme Maria Estela Martinez de Peron n'inspire, en effet, que de la crainte à notre interlocuteur. « *Ce sont des gangsters*, dit-il avec un tremblement dans la voix, *de petites fripouilles avides de pouvoir et d'argent. Ils sont prêts à tout, même à tuer.* »

Ou plutôt à *faire* tuer. *Le* massacre a commencé le 20 juin 1973, quelques instants avant que Peron foule le sol argentin, fort de sa victoire à l'élection présidentielle par personne (M. Hector Campora) interposée. Tandis que le « lider » manœuvrait pour imposer « *dans la mesure et l'harmonie* » une ligne politique modérée à ses partisans divisés, la droite du mouvement justicialiste, encouragée en coulisse par M. Jose Lopez Rega, ministre du bien-être social, continua de harceler l'aile gauche des jeunes. Les « montoneros » sur la défensive tombaient victimes des assassins en vouant « *Lopez le sorcier* » aux gémonies et en glorifiant *Peron. Mais s'il n'était pas dupe*, celui-ci voulait empêcher les ultras, quels qu'ils fussent, de s'organiser pour le meurtre systématique. Il dit non, au début de l'année 1974, à l'« escadron de la mort » qu'on lui avait proposé de former et le déclara publiquement.

(Lire la suite page 3.)

UN AN APRÈS

L'Opéra-Studio

L'Opéra-Studio, qui présente pendant trois mois salle Favart « la Flûte enchantée » de Mozart, a connu une enfance difficile. Créé à la place de l'Opéra-Comique en février 1972 par M. Jacques Duhamel, alors ministre des affaires culturelles, pour donner à l'art lyrique un organisme de formation des jeunes artistes, un laboratoire de recherche à la jonction du théâtre, de la musique et du chant, et un atelier de création, membre de la Réunion des théâtres lyriques nationaux où il dispose d'un statut parallèle à celui de l'Opéra, avec pleine autonomie, il lui a fallu attendre octobre 1973 pour commencer réellement ses travaux avec ses premiers stagiaires, de jeunes chanteurs débutants.

« Théâtre sans but lucratif », *il a dû cependant, pour justifier* les crédits qui lui étaient alloués, monter rapidement un spectacle, cette « Flûte enchantée » donnée l'été dernier au Festival d'Avignon avec un grand succès.

Et avant même qu'il ait commencé ses représentations pari*siennes, on parle de l'envoyer à* Lyon, selon les déclarations faites par M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, au conseil des ministres (« le Monde » du 27 septembre). On peut discuter des avantages et des inconvénients d'un tel projet, qui témoigne à tout le moins de l'instabilité de la politique artistique en France. Mieux vaut d'abord juger sur pièces le travail accompli en un an à peine par cette institution originale.

(Voir page 17 l'article de Jacques Lonchampt.)

AU JOUR LE JOUR

LES PRÉCURSEURS

La postérité sera-t-elle aussi ingrate pour M. Chambrin qu'elle le fut pour Thimonnier, inventeur de la machine à coudre, ou pour Esnault-Pelterie, inventeur du manche à balai ? Il y a longtemps qu'on attend le moteur à eau, mais celui qui le trouvera risque fort d'être oublié. Tout au plus se souviendra-t-on que Francis Blanche en avait fait une de ses blagues favorites.

Si M. Chambrin, qui présente un modèle à Rouen, trouve vraiment la formule, il aura droit de figurer parmi ces précurseurs oubliés qui transforment le monde parce qu'ils ont le bon sens d'être assez fous pour croire, contre toute raison et toute science, à l'impossible.

ROBERT ESCARPIT.

EUROPE

Union soviétique

A l'occasion du séjour du secrétaire américain au Trésor

M. Brejnev lance une mise en garde sévère aux États-Unis contre la discrimination commerciale

Moscou. — M. Brejnev a lancé, le mardi 15 octobre, une mise en garde particulièrement sévère aux Etats-Unis. Qualifiant de « *déplacées et inadmissibles* » les tentatives faites par certains membres du Congrès américain pour lier le développement des relations économiques et commerciales entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. à une modification de la politique soviétique de l'émigration, le secrétaire général du parti communiste a clairement laissé entendre que Moscou pourrait « *parfaitement se passer* » d'intensifier ses échanges avec les Etats-Unis si un terme n'était pas mis à ces marchandages. M. Brejnev, qui s'est exprimé sur un ton exceptionnellement dur, a lancé sa mise en garde au cours d'un discours prononcé au Kremlin devant les membres de la Commission économique et commerciale soviéto-américaine qu'il avait invités à déjeuner. Dans l'après-midi de mardi, il a reçu M. William Simon, secrétaire américain au Trésor, auquel il a confirmé la teneur de son intervention.

Le discours de M. Brejnev, auquel la presse et la télévision soviétiques ont donné une grande importance, a surpris même ceux qui avaient conscience d'une détérioration des rapports soviéto-américains. Sans remettre formellement en cause « *le grand édifice de la coexistence pacifique et du bon voisinage soviéto-américain* », M. Brejnev a en effet affirmé que le renforcement de la détente entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. était menacé. Il a en même temps lancé un appel discret aux autres puissances industrielles occidentales, déclarant qu'il était actuellement plus avantageux pour l'U.R.S.S. de réaliser certaines opérations commerciales avec des pays occidentaux autres que les Etats-Unis.

De notre correspondant

« Nous accordons non seulement une importance écnomique, mais aussi une importance politique à l'établissement de rapports économiques stables et productifs avec les Etats-Unis, a notamment déclaré M. Brejnev. *Mais il faut pour cela que l'autre partie fasse preuve de réciprocité. Il faut une base solide, la seule possible, une égalité complète des droits des parties et l'absence de toute discrimination. Pourtant, vous savez tous que c'est justement dans ce domaine qu'il y a encore un ensemble d'éléments négatifs dans le développement des rapports soviéto-américains*, a poursuivi le secrétaire général. *C'est un fait, par exemple, que la réalisation de plusieurs opérations avec des firmes américaines est pour nos organismes de planification et de comerce extérieur moins avantageuse qu'elle ne le serait avec les firmes d'autres pays occidentaux. »*

Faisant allusion au refus du Sénat d'accorder à l'U.R.S.S. le bénéfice de la clause de la nation la plus favorisée tant que Moscou n'aura pas modifié sa politique d'émigration à l'égard des juifs, M. Brejnev a ajouté : *« Aux Etats-Unis, certaines lois discriminatoires à l'égard de l'U.R.S.S., élaborées au temps de la guerre froide, sont encore en vigueur. Ces lois discriminatoires empêchent les exportations de nos marchandises et limitent dans une certaine mesure les possibilités de financement des exportations de marchandises américaines vers l'Union soviétique. Tantôt on accorde des crédits pour financer les livraisons américaines à l'U.R.S.S., tantôt ces crédits sont gelés pour une période indéfinie. Cet état de chose ne favorise pas la stabilité des rapports économiques. Tout cela réduit en fin de compte la compétitivité des firmes américaines par rapport aux autres partenaires commerciaux de nos organisations. A qui cela profite-t-il ? Je n'en sais rien, mais en tout cas pas aux peuples de nos deux pays. Les tentatives de diminuer le développement des liens économiques et commerciaux en présentant à l'Union soviétique des exigences concernant des problèmes qui n'ont rien à voir avec les questions économiques et commerciales et qui sont entièrement de la compétence intérieure des Etats sont absolument inadmissibles et déplacées. Il est temps de se rendre clairement compte de ce que ce genre de propension à l'ingérence dans les affaires intérieures ne peut rien donner, sinon faire du tort, notamment aux relations commerciales et économiques entre nos deux pays. Si on ne se préoccupe pas d'éliminer à temps ces éléments négatifs, le développement de la coopération peut en être sérieusement freiné. Aussi bien l'U.R.S.S. que les Etats-Unis sont de grands Etats, riches en ressources naturelles, disposant d'importants marchés intérieurs et de multiples liens commerciaux avec d'autres pays. Aussi bien nous que vous, pourrions parfaitement nous passer de développer nos relations économiques et commerciales. »*

Exploiter la rivalité avec l'Europe

M. Brejnev a évité dans son discours de s'en prendre directement à l'administration Ford. Il a distingué essentiellement *« les calculs égoïstes de certains groupements politiques restreints, dont la psychologie ne s'est pas encore libérée complètement de l'héritage anachronique de la guerre froide »*. Il n'en demeure pas moins que son avertissement est aussi destiné au nouveau président des Etats-Unis, qui a bloqué il y a deux semaines certaines ventes de céréales américaines à l'U.R.S.S. On peut également se demander si l'intervention du secrétaire général n'est pas destinée dans une certaine mesure à la consommation intérieure. Après tout, voici plus de deux ans que M. Nixon avait solennellement promis à M. Brejnev d'accorder à l'U.R.S.S. un traitement commercial non discriminatoire, et la Maison Blanche ne peut pas tenir ses promesses. M. Brejnev ayant mis son prestige dans le développement de la coopération avec les Etats-Unis, il est parfaitement plausible que certains éléments tentent d'utiliser les obstacles qu'il rencontre pour promouvoir leurs conceptions politiques.

On peut également voir dans les allusions multiples de M. Brejnev aux firmes occidentales non américaines une tentative pour exploiter la rivalité qui existe entre les industries européennes et américaines. Ce passage du discours de M. Brejnev est à rapprocher non seulement de la présence à *Moscou du ministre* ouest-allemand du commerce extérieur, mais aussi des ouvertures faites ces derniers temps dans la presse soviétique en faveur d'une coopération entre le Marché commun et le COMECON.

Le discours de mardi constitue en tout cas une douche froide pour M. Ford, dont la marge de manœuvre est très limitée en raison des problèmes de politique intérieure. Et ceci d'autant plus que M. Simon, qui est à Moscou depuis dimanche, était chargé théoriquement de rassurer les Soviétiques sur les intentions américaines.

JACQUES AMALRIC.

LE GÉNÉRAL COLOMA GALLEGOS AFFIRME QUE LES FORCES ARMÉES SONT EN FAVEUR D'UNE LIBÉRALISATION POLITIQUE.

Madrid (*A.P., Reuter*). — Le général Francisco Coloma Gallegos, ministre de l'armée de terre, a prononcé, le mardi 15 octobre, un discours très politique et dans lequel il a affirmé que l'armée « *appuierait une libéralisation politique* » en Espagne lorsque le prince Juan Carlos succéderait au général Franco. Le général Coloma Gallegos a prononcé cette allocution à Saragosse en présence du prince.

« *Les forces armées sont plus que jamais unies et prêtes à faire observer la loi*, a dit le ministre. *L'Espagne sait que les forces armées qui soutiennent aujourd'hui le chef de l'Etat et demain le prince ont fondé leur position sur la défense de ce qui est permanent et constitutionnel. Les forces armées sont prêtes à élargir ce que les lois ont restreint, et c'est leur raison d'être.* »

C'est le second discours public du général Coloma Gallegos en une semaine, ce qui est noté avec intérêt par les observateurs. M. Licinio de La Fuente, ministre du travail, a déclaré, de son côté, que le gouvernement espagnol estime « *que l'évolution politique est absolument nécessaire* ». S'adressant mardi aux Cortes, le ministre a affirmé que le moment est venu « *d'activer le rythme du développement politique* ».

Espagne

Le théologien Gonzales Ruiz est frappé d'une lourde amende

De notre correspondant

Madrid. — Une certaine fièvre politique est sensible en Espagne en ce début d'automne. La situation économique est préoccupante et deux ministres, MM. Barrera de Irimo et Fernandez Cuesta, ont demandé aux Espagnols de « *se serrer la ceinture* ». Le mouvement de grèves se poursuit alors que des prêtres contestataires sont punis de lourdes amendes. Enfin, M. Blas Pinar, chef de file des ultras, a dû comparaître en justice pour un article paru dans *Fuerza Nueva* qui critiquait durement le chef du gouvernement, M. Arias Navarro. C'est dans ce climat que se déroule le débat sur les associations politiques, que le gouvernement souhaite conclure avant la fin de l'année.

Au cours des dernières semaines, la police a interrompu plusieurs réunions dans des églises de Madrid et de Barcelone, procédant à l'arrestation de quelque deux cents personnes, dont trois prêtres, détenus sans la permission de leur évêque (qui est nécessaire dans ces cas en vertu du Concordat). Le 8 octobre, le R.P. Mariano Gamo, curé d'une paroisse de Madrid, a été arrêté sans que les motifs en soient connus.

Une amende de 100 000 pesetas (plus de 8 000 F français) a été imposée au chanoine José-Maria Gonzalez Ruiz, théologien, pour avoir prononcé à Malaga un sermon dan[s] lequel il condamnait l'attentat d[e] la Puerta del Sol du 13 septembre ainsi que la violence exercée par l[a] force publique, la police ayant ouver[t] le feu contre des paysans près d[e] Séville.

Ces arrestations et amende[s] concernant des ecclésiastiques son[t] des violations répétées du concorda[t] de 1953. Elles ne peuvent guèr[e] faciliter les négociations pour s[a] rénovation. Bien que le ministèr[e] des affaires étrangères assure qu[e] les négociations sont sur la bonn[e] voie, le cardinal Vicente Enriqu[e] y Tarancon, archevêque de Madri[d] et président de la conférence épis[-]copale espagnole, a déclaré à Rome le 3 octobre, que « *celles-ci son[t] entrées dans une dernière étap[e] qui pourrait durer fort longtemps* ».

Quant aux personnes inculpées de complicité dans l'attentat du 13 sep[-]tembre, elles ont été placées à l[a] disposition de l'autorité militaire. Parmi elles, se trouve le dramaturg[e] Alfonso Sastre, époux de la doctoresse Genoveva Forest qui, selon la police, est la principale inculpée. Selon l'agence Logos, les douze inculpés n'ont jusqu'à maintenant pas trouvé d'avocat. Il semble qu'aucun d'entre eux ne soit membre du parti communiste. Mais tous appartenaient à un comité de solidarité de lutte antifranquiste. — J. A. N.

Grande-Bretagne

M. HEATH LAISSE PLANER L'INCERTITUDE SUR SON AVENIR

(De notre correspondant.)

Londres. — Vingt-quatre heures après le premier discours télévisé de M. Wilson depuis sa réélection, le leader de l'opposition, M. Heath, a pris la parole, le mardi 15 octobre, pour se féliciter que le premier ministre fasse enfin écho aux thèses sur l' « *unité nationale* » mises en avant par la campagne électorale des tories.

M. Heath a demandé à ses adversaires de faire la preuve de leur bonne foi en abandonnant un programme de nationalisations qui diviserait profondément la nation. Il a annoncé aussi que M. Wilson rencontrerait de graves difficultés s'il n'entendait gouverner que pour le bénéfice de 40 % d'électeurs.

Dans les milieux politiques, toutefois, on attendait surtout de M. Heath qu'il jette un peu de lumière sur ses intentions personnelles, mais son discours donne lieu à des interprétations divergentes ou même contradictoires. Quatre fois, en cinq minutes, il a parlé de lui-même comme du « *chef de l'opposition* ». Il a même paru dire qu'il serait encore à son poste lorsque — « *d'ici à quelques mois sans doute* » — le problème du Marché commun serait discuté au Parlement. M. Heath promet de faire tout son possible, « *en tant que leader de l'opposition* », pour préserver les liens entre la Grande-Bretagne et l'Europe.

En même temps, l'ancien premier ministre a glissé dans son allocution une « *petite phrase* » qui autorise toutes les exégèses : sa seule préoccupation, a-t-il assuré, est l'« *unité de la nation et du parti* ». Autrement dit, il pourrait quand même se résoudre à quitter volontairement son poste *s'il était convaincu que sa présence* à la tête des conservateurs compromettait l'unité du parti.

JEAN WETZ.

Grèce

POUR MENER SA CAMPAGNE ÉLECTORALE

M. Mavros démissionne du gouvernement

M. Georges Mavros, vice-président du conseil et ministre des affaires étrangères, a démissionné du gouvernement de M. Constantin Caramanlis pour préparer sa campagne électorale. Cette décision a été annoncée mardi soir 15 octobre après l'entretien qu'il a eu avec le président du conseil. M. Caramanlis pourrait assumer les fonctions de ministre des affaires étrangères, assisté de M. Dimitrios Bitsios, actuellement secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. M. Vlachos, ancien secrétaire général du ministère des affaires étrangères, a été nommé ministre délégué à la présidence du conseil.

D'autre part, la chambre des mises en accusation de la cour d'appel d'Athènes a été saisie du dossier de quatorze membres de l'ancienne junte.

De notre correspondant

Athènes. — La décision de M. Mavros ne surprendra personne. Cependant, il avait été indiqué, lorsque les membres du gouvernement avaient démissionné pour préparer les élections, que les titulaires des principaux ministères resteraient en fonctions.

D'autre part, M. Kissinger devant se rendre à Ankara, on estimait que M. Mavros ne pouvait quitter son poste de ministre des affaires étrangères au moment où l'affaire chypriote entrait dans une phase peut-être décisive. Mais, au sein de son parti, certains lui reprochaient de prendre trop de responsabilités. Il lui était aussi vivement reproché de trop identifier l'Union du centre-force nouvelle avec les actes et les décisions d'un gouvernement Caramanlis considéré comme orienté vers la droite.

Dans une déclaration, M. Mavros précise qu'il n'a participé à ce gouvernement qu'à titre purement personnel, et nullement en qualité de représentant de l'Union du centre. Il souligne que le gouvernement Caramanlis a pris des mesures qui ne constituent que le prélude du retour à la vie démocratique, mais qui ont permis de neutraliser la plus grande partie de l'appareil mis en place par la dictature. Il a ajouté que des mesures plus radicales ne pourront être prises que par un gouvernement mandaté par le peuple. Enfin, M. Mavros a déclaré que si les conditions qui présideront à la consultation populaire du 17 novembre ne sont pas idéales, elles permettront, malgré tout, au peuple d'exprimer librement et clairement sa volonté.

Pour ce qui est de Chypre, M. Mavros se félicite d'avoir réussi dans des moments aussi critiques à sortir la Grèce de l'isolement moral dû à sept années de régime militaire, et d'avoir créé un courant d'opinion mondiale qui facilitera un équitable règlement de cette question.

La liste des candidats est établie dans les cinquante-six circonscriptions du pays, les chefs des partis politiques commenceront, dimanche prochain 20 octobre, leur tournée.

M. Caramanlis, préférant demeurer fidèle à une tradition bien établie, commencera son tour électoral par Salonique, où il parlera le 27 octobre. Pour sa part, M. André Papandréou parlera à Patras, dans la région d'où sa famille est originaire, et l'extrême gauche a déjà commencé sa campagne par des chansons : celles de Mikis Théodorakis, qui vient de donner ses premiers récitals.

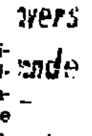
De son côté, l'Union démocratique nationale vient de prendre position avec une interview de son leader, M. Petros Garoufalias, dans le quotidien *Eleftheros Kosmos*. Enfin, M. Panayotis Canellopoulos, qui fut le président de l'Union radicale nationale et ancien premier ministre déposé par les militaires dans la nuit du coup d'Etat du 21 avril 1967, ne participera pas aux élections. Il avait à choisir entre ses amis politiques qui le poussaient à rallier M. Caramanlis, et ses compagnons de la résistance qui l'incitaient à s'allier à M. Georges Mavros.

Actuellement, la masse des électeurs se trouve partagée entre son désir de voir la Grèce suivre un authentique processus de normalisation politique et la crainte d'une démocratisation poussée à l'excès qui pourrait tout remettre en question. Elle souhaite la réussite de l'expérience Caramanlis, mais éprouve également la crainte de voir celui-ci dépassé par la dynamique du mouvement qu'il a mis en marche. Et surtout, traumatisés par le souvenir des troubles politiques et sociaux, ces mêmes électeurs demeurent viscéralement attachés aux principes de l'ordre. Il va de soi que le parti de M. Garoufalias s'emploie à relever divers indices, dans les forces armées et une partie de la population, pouvant plus ou moins alimenter l'inquiétude. Par exemple, ce parti met en relief la plus petite manifestation de la jeunesse de gauche dont la ferveur dépasse parfois ses objectifs politiques immédiats.

Dans son interview, M. Garoufalias a réenfourché le vieux cheval de bataille de la droite classique : défense de l'armée, péril rouge, menace de troubles sociaux. Plus réaliste en politique étrangère, M. Garoufalias tend la main aux voisins balkaniques tout en dénonçant les conséquences, fâcheuses d'après lui, du retrait de la Grèce de l'OTAN. Plus particulièrement, il considère la coopération avec la France comme tout à fait insuffisante pour la sécurité de son pays et par trop coûteuse pour la balance des paiements.

Enfin, beaucoup d'électeurs risquent d'être déroutés par la campagne menée par la gauche et l'extrême gauche contre le système électoral et la date de la consultation populaire. Ils se demandent parfois si les résultats ne seront pas contestés, au risque de replonger le pays dans le climat d'avant avril 1967.

MARC MARCEAU.



ASIE

Tribune internationale

Quelle aide pour le Vietnam du Sud ?

par LE THANH KHOI (*)

SOUS l'égide de la Banque mondiale, un consortium international se réunit le 17 octobre à Paris en vue d'apporter une aide au Vietnam du Sud. Il se réunit au moment où l'opposition au régime de Saigon grandit dans les villes et n'hésite pas à demander la démission de M. Nguyen Van Thieu (le Monde des 4 et 5 octobre).

Le régime entretient plus d'un million d'hommes sous les armes pour essayer de réduire militairement l'autre partie. Mais cette masse improductive pèse lourdement sur les finances et l'économie, alors que la diminution de l'assistance américaine, la hausse des prix des produits importés (notamment du pétrole) et la corruption généralisée ont entraîné un marasme croissant : le prix du riz a triplé en deux ans, entraînant la flambée de tous les produits de première nécessité, et même la faim dans certaines zones ; l'industrie a vu réduire ses activités de 60 % dans de nombreuses branches ; le chômage atteint un million et demi de travailleurs, les dévaluations de la piastre se succèdent. A toutes ces difficultés s'ajoutent les échecs militaires et le renforcement continu des révolutionnaires.

Il n'est donc pas étonnant que l'opposition urbaine lance des mots d'ordre à la fois politiques, économiques et sociaux. L'ensemble se tient, car les difficultés économiques sont liées à l'absence de paix. Les firmes étrangères s'en sont parfaitement rendu compte, car, malgré tous les avantages fiscaux prévus par Saigon, aucun investissement de quelque importance n'a eu lieu. Sans la paix, aucun développement économique n'est possible et toute perspective de profit est exclue. La situation est telle qu'elle a amené une prise de conscience de la part d'éléments considérés jusqu'alors comme soutenant le régime de façon décisive. C'est en effet la droite catholique qui a lancé le « Mouvement populaire contre la corruption pour le salut national et l'établissement de la paix » et a rédigé l' « acte d'accusation n° 1 » contre M. Thieu (le Monde du 22-23 septembre).

AUTRE fait intéressant : l'opposition actuelle groupe les divers éléments de cette « troisième composante » que le régime assimilait purement et simplement aux « communistes ». Dans les divers mouvements se retrouvent côte à côte bouddhistes, catholiques, syndicalistes, membres de la bourgeoisie libérale. On voit se révéler les forces qui prendront place, le jour venu, dans le Conseil de concorde et de réconciliation nationale prévu par l'accord de Paris.

Hétérogène par sa composition sociale et ses tendances politiques et religieuses, cette « troisième composante » n'en est pas moins unie dans ce que le Père Chan Tin, président du Comité pour l'amélioration du régime pénitentiaire au Sud, a défini, au cours d'une cérémonie de prières avec les bouddhistes à la pagode An-Quang le 15 septembre, comme l' « objectif unique de la paix, de la liberté et de l'indépendance ». Il ajoutait cette phrase significative venant de la part d'un prêtre : « Les Vietnamiens ont aujourd'hui le devoir de se lever, la main dans la main, pour libérer leur pays de la domination des étrangers et de leurs valets actuels, corrompus et pourris. »

C'est une réalité dont doivent tenir compte les Etats qui veulent « aider » le Vietnam du Sud — le Vietnam, et non un gouvernement rejeté par la population.

LE G.R.P., qui comprend dans son sein des bouddhistes, des catholiques et des représentants de la bourgeoisie libérale, a formulé un programme politique et économique extrêmement modéré. Nulle part n'est préconisé l'établissement d'un régime socialiste. Si le programme parle d' « abolir les monopoles économiques des impérialistes américains et leurs agents » et de faire la réforme agraire, il entend aussi « protéger le droit de propriété des citoyens sur les moyens de production » et même « encourager la bourgeoisie industrielle et commerciale », « réaliser la liberté d'entreprise profitable à la nation et au peuple », « accepter l'aide économique et technique non assortie de conditions politiques, de tous les pays quels qu'ils soient... »

C'est seulement une fois établies la paix et la réconciliation nationale — projet irréalisable avec les dirigeants actuels de Saigon, mais possible à la fois avec l'opposition urbaine et le G.R.P., — que l'économie pourra se développer, que l'investissement pourra devenir rentable et que l'aide internationale donnera ses fruits à tous les partenaires.

(*) Vice-président de l'Union des Vietnamiens en France.

هكذا من الاصل

DIPLOMATIE

LA POLITIQUE DE L'EUROPE DES NEUF

Les propositions de M. Sauvagnargues ont été accueillies avec réserve à Luxembourg

Luxembourg (Communautés européennes). — M. Giscard d'Estaing estime souhaitable qu'une réunion des chefs de gouvernement ait lieu dans des délais rapprochés, c'est-à-dire dans toute la mesure du possible avant que ne s'achève — le 31 décembre — le tour de présidence française. Les autres pays membres, même si c'est parfois sans enthousiasme — tel est le cas des Pays-Bas — en ont accepté l'idée. Il restait à définir l'ordre du jour le plus approprié pour que cette rencontre serve, comme chacun le souhaite, à relancer de manière efficace une coopération européenne aujourd'hui dangereusement anémiée.

Pour ce faire, M. Sauvagnargues a soumis à ses collègues un document de travail traitant de l'organisation politique de l'Europe. Le gouvernement français, considérant sans doute que, dans les circonstances actuelles et en l'absence d'une préparation minutieuse, un débat des chefs de gouvernement sur l'énergie ou sur la conjoncture économique avait peu de chances d'être fructueux, manifestait ainsi le souhait que la réunion des chefs de gouvernement soit consacrée aux affaires politiques et institutionnelles.

Sans remettre en cause les institutions

Le ministre français a présenté quelques suggestions. Partant de l'idée qu'il est souhaitable que les chefs d'État et de gouvernement puissent échanger leurs vues à intervalles réguliers, il est proposé qu'ils se constituent en « conseil européen ». Ce conseil européen, auquel les ministres des affaires étrangères seraient associés et qui disposerait pour l'aider dans sa tâche d'un « secrétariat léger », deviendrait l'instance suprême de l'Europe des Neuf, contrôlant, animant et coordonnant les travaux entrepris d'une part par les institutions de la Communauté, d'autre part, au titre de ce qu'on appelle improprement la coopération politique

De notre envoyé spécial

(improprement, car il s'agit en fait d'une tentative, jusqu'à présent peu fructueuse, de concertation diplomatique). Ces deux types d'activité — l'activité communautaire proprement dite et la concertation diplomatique — continueraient à être développés par les Neuf de façon distincte, mais en veillant cependant — ce serait là l'une des tâches du conseil européen — à ce que les progrès dans le domaine communautaire et en matière de concertation diplomatique soient réalisés de manière harmonieuse.

La note française soulignait que l'objectif des aménagements proposés n'était en aucune manière de remettre en cause les institutions actuelles de la Communauté, ou encore de chercher à réduire leur compétence. Il était suggéré au contraire d'associer de manière active la Commission de Bruxelles à la « coopération politique ». Dans le même esprit, il est, semble-t-il, indiqué que la France ne serait pas opposée à ce que les Neuf fixent une date à partir de laquelle le Parlement européen serait élu au suffrage universel direct et verrait ses pouvoirs accrus. Selon les milieux proches des délégations du Benelux, la date envisagée pour cette élection directe se situerait avant 1980. M. Sauvagnargues aurait en tout cas accepté que cette question soit discutée au prochain « sommet ».

« Les affaires qui touchent nos peuples »

Ces propositions ont été semble-t-il plutôt mal accueillies par les autres délégations, sauf celle qui concerne l'élection directe du Parlement européen, et que les gouvernements du Benelux, notamment, approuvent. Les ministres d'Angleterre, d'Allemagne et ceux du Benelux, ont fait valoir que la rencontre des chefs de gouvernement ne pourrait être couronnée de succès que si elle abordait sérieusement des problèmes concrets. « Il faut parler des affaires qui touchent directement nos peuples », aurait déclaré M. Callaghan, secrétaire au Foreign Office, qui a écarté l'idée d'un « sommet » consacré aux institutions et à l'organisation politique de l'Europe, et a suggéré que l'on inscrive à l'ordre du jour la lutte contre l'inflation et le chômage. M. Callaghan aurait cependant déclaré, en marge de la réunion, que son gouvernement entendait que l'on renonce dorénavant aux objectifs et méthodes décrits dans le programme d'union économique et monétaire, adopté en 1971, confirmé au « sommet » de Paris et qui, depuis, ont, il est vrai, été sérieusement malmenés.

M. Genscher, le ministre allemand, ne semble guère favorable, lui non plus, à un sommet consacré principalement aux institutions. Il a estimé que les chefs de gouvernement pourraient utilement donner la priorité aux problèmes énergétiques.

MM. Thorn, Van Elsland et Vander Stoel, les ministres luxembourgeois, belge et néerlandais, paraissent, eux aussi, avoir peu apprécié les innovations institutionnelles proposées par les Français. Ils ont estimé que le succès de cette rencontre serait compromis si l'ordre du jour, ignorant les dossiers les plus concrets, demeurait limité à ce genre de questions.

M. Sauvagnargues a pris acte des observations ainsi présentées par ses collègues, sans en tirer semble-t-il de conclusions. Celles-ci seront probablement fournies par le président de la République lui-même lors de sa réunion de presse du 24 octobre prochain.

PHILIPPE LEMAITRE.

LES VIEILLES ORNIÈRES

La préparation d'un « sommet » à Paris, avant la fin de l'année, pour « relancer » une fois de plus l'Europe, s'est engagée dans une mauvaise voie. Où sont les espoirs qu'avait fait naître le dîner « au sommet » de l'Elysée le 14 septembre ? Mardi soir 15 octobre, à Luxembourg, le dîner des ministres des affaires étrangères ne se ressentait pas seulement de la récente crise agricole — les ministres en avaient vu d'autres ! — ce qui changeait tout, c'est qu'il ne s'agissait plus, comme le mois précédent, de créer une bonne atmosphère, de susciter un « esprit européen », de faire du charme, mais de parler de choses précises et concrètes. Dès lors, rien ne va plus.

Et d'abord, lorsque la France veut relancer — non sans raison — le débat sur les institutions politiques de l'Europe, le cœur n'y est pas. Ses partenaires sont tentés de dire de l'action de M. Giscard d'Estaing ce qu'en a dit M. Jobert : « De bons passages, mais en dehors du sujet », le sujet étant la crise économique, et plus précisément énergétique, européenne.

Mais il y a plus, la discussion qui s'est engagée sur les institutions européennes s'est immédiatement enfoncée dans de très vieilles ornières. L'acrimonie en moins — pour le moment, — elles conduisent directement à l'impasse où s'est engagée il y a treize ans le « plan Fouchet ». Déjà la France voulait instituer un conseil des chefs d'Etat et de gouvernement qui superviserait toutes les activités européennes. Déjà ses partenaires, notamment ceux du Benelux, rétorquaient en refusant de « coiffer » les institutions de la Communauté par une « instance d'appel » dans laquelle ils voyaient une menace d'hégémonie des plus « grands ».

L'Europe n'est jamais sortie de cette impasse. M. Giscard d'Estaing peut répondre — et il semble que M. Sauvagnargues l'ait fait dès mardi soir — qu'il ne s'agit pas de créer une instance nouvelle, que les « sommets » des Neuf traitent déjà de la coopération intergouvernementale, et que le conseil des chefs d'Etat et de gouvernement sera tenu de respecter les règles du traité de Rome quand il discutera des affaires communautaires proprement dites.

Mais il faudra beaucoup de talent et de conviction au président de la République pour convaincre ses partenaires. Le général de Gaulle n'y était, pour sa part, jamais parvenu, et il n'avait pas comme aujourd'hui la Grande-Bretagne à l'intérieur de la Communauté pour mettre des bâtons dans les roues du char européen.

MAURICE DELARUE.

A travers le monde

Corée du Nord

● M. ETIENNE MANAC'H, ambassadeur de France en Chine, est arrivé, mardi 15 octobre, pour une visite privée d'une semaine en Corée populaire. Paris et Pyongyang n'entretiennent toujours pas de relations diplomatiques ; toutefois, une délégation commerciale nord-coréenne est établie en France et un groupe commercial privé français a des représentants à Pyongyang. — (A.F.P.)

Corée du Sud

● LA COUR CRIMINELLE DE SEOUL a condamné à mort, ce mercredi 16 octobre, une « espionne nord-coréenne », Mme Chae Soo Jung. D'autre part, de nouveaux heurts se sont produits mardi à Séoul entre étudiants et policiers. — (A.P., Reuter.)

Éthiopie

● L'AVIATION ÉTHIOPIENNE a effectué dans la journée du mardi 15 octobre plusieurs raids contre des maquisards du Front de libération de l'Erythrée (FLE). C'est la première initiative de ce genre prise depuis longtemps. Trois bataillons de l'armée éthiopienne auraient été, d'autre part, envoyés dans le Nord de l'Erythrée. — (A.F.P.)

Irlande du Nord

● UNE VIOLENTE MUTINERIE a éclaté, mardi soir 15 octobre, à la prison de Maze, près de Belfast. Selon les premières informations, au moins quatre gardiens auraient été blessés. L'un d'eux serait dans un état grave. Un porte-parole de la police a indiqué que de nombreux foyers d'incendie ont été allumés par les émeutiers. Le directeur de la prison a fait appel à l'armée britannique. Les troubles ont éclaté dans le secteur où sont détenus les prisonniers républicains. — (A.F.P.)

● Le prix Adolphe Bentinck 1974 vient d'être décerné au livre de M. Giovanni Magnifico European Monetary Union. Ce prix d'une valeur de 15 000 francs est attribué tous les ans, à Paris, par un jury international, en mémoire de l'ancien ambassadeur des Pays-Bas en France.

AMÉRIQUES

Argentine

L'alliance anticommuniste multiplie les meurtres

(Suite de la première page.)

C'est seulement après sa mort que l'AAA (Alliance anticommuniste argentine), responsable d'un attentat qui, en novembre 1973, faillit coûter la vie au jeune sénateur radical Hipolito Solari Yrigoyen, fit son apparition. Du moins sous ce nom.

En quelques semaines, les « trois A » ont commis au moins une vingtaine de crimes. Ils jouissent d'une totale impunité et d'évidentes complicités dans la police et les autres forces de répression. Les menaces qu'ils profèrent sont donc prises au sérieux : ceux qui figurent sur les listes d'hommes à abattre se cachent ou quittent le pays. Le sénateur Solari Yrigoyen voyage, le député Hector Sandler s'est installé au Congres avec sa famille. Son collègue démocrate-chrétien Horacio Sueldo a demandé un « congé », des professeurs d'université, des avocats, des écrivains, des journalistes ont déjà choisi l'exil au Pérou, au Mexique, en Europe plutôt que de vivre dans la terreur.

Ceux qui inspirent l'organisation se félicitent presque ouvertement. « Nous ne savons pas qui sont les « trois A », peut-on lire dans Semana Politica, hebdomadaire financé par M. Lopez Rega, mais il est évident que leurs activités ont désarmé en quelques jours les cadres dirigeants des groupes d'extrême gauche. » Il se trouve même des hommes politiques pour souligner les vertus « humaines » des terroristes qui criblent leurs victimes de dizaines de balles et défigurent leurs cadavres. « Les « trois A », nous a dit un député conservateur, ont publiquement fait part de leurs regrets d'avoir causé la mort d'un enfant de quatre mois déchiqueté par une bombe destinée à son père, M. Raul Laguzzi, ancien recteur par intérim de l'université de Buenos-Aires. » Le successeur de celui-ci à la tête de la plus grande université du pays, M. Alberto Ottalagano, un catholique ultramontain, ne cache pas ses préférences : « C'est l'heure du choix, explique-t-il, entre ceux qui meurent et tuent pour la patrie et ceux qui meurent et tuent contre la patrie. La position argentine est d'être avec les premiers. »

Les objectifs de M. Lopez Rega

L'isolement de l'extrême gauche, la polarisation des forces politiques du pays, voilà précisément ce que cherchent M. Lopez Rega et la majorité du cabinet ministériel remanié en août. Ils poussent la présidente à la répression dans tous les domaines : politique, syndical, culturel. Le ministre du bien-être social, un « Batista (1) en moins intelligent », comme le définit un de ses anciens collègues au sein du cabinet, a dans son jeu un atout de valeur : les forces armées, qui ne résistent que faiblement à la tentation de « chasser le communiste ». Certains chefs militaires se rendent compte des dangers d'une telle politique pour l'avenir des institutions qu'ils prétendent défendre. Mais l'extrême gauche, qui a mis à profit l'intermède démocratique pour développer ses réseaux militaires, les empêche d'exercer une pression modératrice sur leurs collègues et sur le gouvernement. La colère emporte les officiers de l'armée de terre chaque fois que l'E.R.P. (Armée révolutionnaire du peuple) exécute l'un des leurs, et le général Leandro Anaya, commandant en chef, a bien de la peine à contenir une réaction irrationnelle de ses subordonnés. Les forces armées, affirment le général Anaya et les chefs de l'armée de l'air et de la marine, feront ce que leur dira la présidente de la République, c'est-à-dire ce que souhaitent, pour le moment, M. Lopez Rega et ses amis.

La question qui se pose encore trois mois et demi après la mort du général Peron est de savoir si sa veuve est capable d'échapper à l'influence du « sorcier ». A la faveur du dernier remaniement ministériel, le ministre du bien-être social a fait entrer dans le cabinet trois personnalités qui lui sont acquises : MM. Alberto Rocamora (intérieur), Adolfo Savino (défense) et Oscar Ivanissevich (éducation). Il est ainsi parvenu à contrôler la majorité des collaborateurs directs de Mme Peron. Mais malgré les intrigues et les coups bas des feuilles à scandale, il n'a pu encore se débarrasser de M. José Gelbard, artisan du pacte social, le seul modéré à demeurer au gouvernement. D'évidence, la présidente appuie le ministre de l'économie, qui a plusieurs fois déjà menacé de démissionner. C'est lui qui a incité Mme Peron à convoquer les dirigeants des partis d'opposition, soucieux de faire connaître leur avis sur la situation politique et sur la violence.

Cependant, les autortiés ont lancé un mandat d'arrêt contre MM. Agustin Tosco et René Salamanca, chefs de file de l'opposition ouvrière de gauche. Leurs syndicats ont été placés sous le contrôle direct du ministère du travail, ainsi que la fédération des typographes, que dirige M. Raimundo Ongaro. Le gouvernement n'envisage pas, d'autre part, d'organiser des élections dans les provinces (Cordoba, Mendoza et Santa-Cruz) dont les gouverneurs, désignés au suffrage universel, ont été destitués par le pouvoir central. C'est une déception pour les radicaux, qui souhaitaient se mesurer aux péronistes et espéraient « renforcer la démocratie pour mettre la subversion en déroute ». Enfin, l'université de Buenos-Aires, qui était en voie de réorganisation sur des bases autonomes et libérales, a été confiée à l'extrême droite nationaliste et catholique, aussi hostile aux radicaux qu'elle l'est aux « communistes ».

Les nouveaux dirigeants de l'université n'ont qu'une idée en tête : l'ordre. Deux mille policiers en civil, des « surveillants péronistes », ont été désignés pour mettre au pas les quelque deux cent mille étudiants de la capitale. Sombre tableau ! M. Balbin pourtant veut encore croire que les pressions de ses amis radicaux et de certains ministres modérés peuvent inciter la présidente à redresser la barre et à ne pas laisser le champ complètement libre aux « gangsters ».

PHILIPPE LABREVEUX.

(1) L'ancien dictateur de Cuba renversé par Fidel Castro.

Etats-Unis

L'autorité du président se dégrade

(Suite de la première page.)

Ainsi l'opposition des programmes et aussi des styles ne pouvait apparaître plus nettement que dans les discours prononcés mardi à quelques heures d'intervalle par le sénateur Mansfield, leader de la majorité démocrate, et le président Ford. Parlant à la radio, M. Mansfield a réclamé une rigoureuse politique des revenus, le contrôle des salaires, des prix, des bénéfices, des loyers, le rationnement de l'essence, une redistribution autoritaire du crédit, l'établissement d'un système d'échelle mobile... Pour sa part, à Kansas-City, où il était allé soutenir les candidats républicains de la région, le président a lancé un nouvel appel à la mobilisation contre l'inflation, invitant ses concitoyens à économiser, à ne pas emprunter, à marchander dans les magasins, à réduire la circulation automobile, à aller à pied, à réduire le gaspillage (« étudiez bien ce qu'il y a dans vos poubelles... »), à cultiver un jardin potager, à acheter des « bons d'inflation », etc. Il y aura des récompenses sous forme de petits drapeaux pour les entreprises méritantes qui n'auront pas augmenté leurs prix.

De manière significative, les grands réseaux de télévision avaient d'abord refusé de diffuser en direct le discours présidentiel, considérant poliment qu'il n'apportait rien de nouveau. Ils revinrent sur leur décision à la demande instante du président, qui jugeait important que le public puisse entendre ses recommandations l'invitant à accomplir une sorte de B.A. nationale. En fait, la majorité des économistes et des experts, même au sein du gouvernement, n'arrivent pas à prendre au sérieux la mobilisation des « combattants de l'inflation » et pense que tôt ou tard le gouvernement devra abandonner la prédication volontariste et passer aux mesures autoritaires d'austérité.

L'affaire Rockefeller

Apparemment, le président est décidé à consacrer beaucoup de temps à la campagne électorale afin de réduire la dimension de la défaite attendue du parti républicain. Mais beaucoup lui reprochent ses déplacements, en estimant qu'il travaillerait plus efficacement pour son parti en restant à Washington pour tenter de résoudre les grands problèmes du moment.

Le New York Times parle d'un « manque de leadership », mais ne condamne pas sans appel le président. Le même journal dénonce également l'insuffisance des démocrates, la faiblesse des solutions de rachange qu'ils proposent et leur tendance à chercher querelle à leurs adversaires en sacrifiant à l'esprit de chicane partisane. Ainsi, dans la controverse qui se développe autour de la nomination de M. Nelson Rockefeller, ce sont les démocrates de la Chambre qui se montrent particulièrement vindicatifs, laissant prévoir que cette nomination sera en tout cas ajournée jusqu'à la première session du prochain Congrès.

Il est vrai qu'après les révélations sur les largesses de M. Rockefeller, distribuant près de 2 millions de dollars de prêts et de dons, l'affaire du livre diffamatoire et offensant pour M. Goldberg (ancien juge de la Cour suprême et représentant des Etats-Unis à l'ONU entre juillet 1965 et juin 1968), son concurrent malheureux à l'élection au poste de gouverneur de New-York en 1970, a accru le malaise. M. Rockefeller a dit d'abord qu'il n'était pour rien dans la publication de ce livre, financé à son insu par son frère. Puis il a plaidé coupable en s'excusant auprès de M. Goldberg, et en reconnaissant qu'il aurait dû s'opposer au financement du livre, dont la publication avait été encouragée par un de ses agents électoraux. Le climat s'est encore détérioré davantage avec les nouvelles révélations du New York Times concernant une contribution financière de 200 000 dollars à la campagne électorale républicaine de 1972, qui serait en rapport avec une décision de M. Nixon favorable aux intérêts de la famille Rockefeller.

Fort de l'appui du président Ford exprimant sa « confiance totale » dans son intégrité, M. Rockefeller a demandé les comptes rendus d'audience par les commissions intéressées du Congrès. « Je suis jugé par la presse, sans avoir la possibilité de présenter tous les faits », a-t-il dit. Il n'est pas sûr cependant que les présidents démocrates des commissions acceptent de se réunir avant la fin de l'enquête spéciale menée par le F.B.I. M. Rockefeller est victime d'une réaction salutaire contre les miasmes du Watergate. Mais ce néo-puritanisme exige non seulement l'honnêteté, mais la pureté des hommes politiques.

HENRI PIERRE.

● Un Comité d'aide aux sinistrés du Honduras a été formé à Paris. Son siège est 9, avenue Franklin-Roosevelt et les dons peuvent être versés au nom du Comité au compte n° 59 40 00 B.N.P. Paris ou envoyés directement à l'adresse indiquée.

Cuba

M. FRANÇOIS MITTERRAND EN VISITE OFFICIELLE DE QUATRE JOURS A LA HAVANE

La Havane (Reuter.) — M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste français, était attendu, ce mercredi 16 octobre, à La Havane, pour une visite officielle de quatre jours à Cuba.

M. Mitterrand sera l'hôte du premier ministre, M. Fidel Castro, avec lequel il aura plusieurs entretiens. Cette visite, la première d'une délégation du parti socialiste, était prévue de longue date, mais avait dû être repoussée à la suite de la mort du président Georges Pompidou et des élections présidentielles de mai.

« Granma », l'organe officiel du parti communiste cubain, annonce la visite du premier secrétaire du P. S. en première page, mais ne l'accompagne d'aucun commentaire. Toutefois, l'hebdomadaire « Bohemia » consacre au député-maire de Château-Chinon un long et élogieux article dans son dernier numéro. Il affirme que M. Mitterrand « joue un rôle important dans l'unité des forces de gauche en France ».

Après avoir rappelé que le candidat unique de la gauche a frôlé la victoire à l'élection présidentielle de mai dernier, « Bohemia » souligne que le programme de la gauche constitue « une arme de lutte contre l'oppression, l'exploitation, le colonialisme et l'impérialisme ».

La visite de M. Mitterrand fait suite à celle effectuée en juin dernier par M. Roland Leroy, membre du bureau politique du parti communiste. M. Georges Marchais est, quant à lui, attendu à La Havane au début de l'année prochaine, dit-on de source bien informée.

Au cours de son séjour à Cuba, la délégation du parti socialiste aura des entretiens avec M. Fidel Castro, le vice-premier ministre chargé des relations extérieures, M. Carlos Rafael Rodriguez, le ministre des affaires étrangères, M. Raul Roa, ainsi qu'avec le président Osvaldo Dorticos.

AFRIQUE

Tunisie

M. BOURGUIBA ANNONCE UNE RÉFORME GÉNÉRALE DE L'ADMINISTRATION

(De notre correspondant.)

Tunis. — Le président Bourguiba a annoncé, le samedi 12 octobre, devant les gouverneurs de région (préfets) qu'une vaste réforme de l'administration tunisienne, qui compte environ cent vingt mille fonctionnaires, allait être entreprise.

Cette réforme devrait permettre de *« se passer des éléments non productifs et de les remplacer par des éléments imbus des valeurs du parti socialiste destourien, enthousiastes, dévoués et fiers de servir la communauté »*. Selon le président, elle est nécessaire parce que l'administration a trop de personnel, et une productivité *« au-dessous de la moyenne »*.

Dans ce même discours, M. Bourguiba a déclaré que la prochaine assemblée nationale, qui sera élue le 3 novembre, comprendra beaucoup de jeunes *« compétents, expérimentés et aptes à être des partenaires valables pour le gouvernement »*. Quant aux députés qui ne retrouveront pas leur siège et qui semblent devoir être assez nombreux, une loi leur donnera droit à une retraite.

Les propos du président viennent confirmer la *« montée des jeunes »* qui s'était dessinée le mois dernier au congrès du parti unique. Celui-ci sera certainement seul, comme par le passé, à présenter des candidats aux élections législatives du 3 novembre.

(Intérim.)

Kenya

QUATRE MINISTRES ONT ÉTÉ BATTUS AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Nairobi *(A.F.P., Reuter)*. — Quatre ministres ont été battus aux élections législatives, qui se sont déroulées lundi 14 octobre au Kenya. Parmi eux figure M. Mungai, ministre des affaires étrangères.

Les résultats du scrutin ne devraient cependant pas apporter de changement à la situation politique du pays. Les quelque sept cents candidats en lice avaient en effet reçu l'investiture du parti unique, la Kenya African National Union (KANU) du président Jomo Kenyatta, qui a été lui-même nommé à la présidence de la République sans opposition, pour un nouveau mandat de cinq ans.

Le scrutin portait sur 153 des 158 sièges électifs de la Chambre unique, la KANU n'ayant autorisé qu'une seule candidature dans cinq circonscriptions, dont celle du chef de l'État et du vice-président, déclarés élus d'office.

Le Parlement comprend en outre douze *« membres nationaux »* nommés par le président de la République. La nouvelle Assemblée comprendra quatre femmes élues et une femme nommée.

Les trois députés les plus « remuants » du Parlement, qui ont créé une sorte d'opposition au sein du parti unique, ont tous trois été réélus à une écrasante majorité : MM. Josiah Mwangi, ministre adjoint du tourisme, Jean-Marie Seroney et Joseph-Martin Shikuru.

En revanche, M. Philip Leakey, fils du célèbre anthropologue Louis Leakey, seul candidat blanc, a été battu.

PROCHE-ORIENT

A Rabat

M. Kissinger a évoqué avec le roi Hassan II le prochain « sommet » arabe

M. Henry Kissinger, qui était arrivé à Rabat mardi matin 15 octobre, venant d'Alger, a quitté la capitale marocaine dans l'après-midi pour Washington, après une visite de quatre heures, dont deux ont été consacrées à un tête-à-tête avec le roi Hassan II.

A son départ, le chef de la diplomatie américaine a déclaré que le roi avait accepté une invitation du président Ford à se rendre aux États-Unis au printemps de 1975.

Au sujet de ses entretiens avec le roi, M. Kissinger a notamment déclaré : « Nous avons passé en revue la situation au Proche-Orient à la lumière de mon récent voyage et des contacts que Sa Majesté a eus en vue de préparer le « sommet » arabe du 26 octobre à Rabat. J'ai exposé à Sa Majesté certaines des tendances positives que j'ai observées et les principes et méthodes qui peuvent mener, étape par étape, à une solution juste et durable au Proche-Orient. Nous espérons, a conclu M. Kissinger, que le « sommet » arabe apportera sa contribution à une solution de tous ces problèmes. »

De notre correspondant

Rabat. — Exceptée l'annonce d'un voyage officiel du roi Hassan II aux Etats-Unis au printemps prochain, à l'invitation du président Ford, la déclaration de M. Henri Kissinger, à son départ de Rabat, mardi 15 octobre, n'a apporté que peu de lumière sur son entretien avec le souverain. Le tête-à-tête fut suivi d'une séance de travail à laquelle participèrent plusieurs personnalités marocaines, dont le premier ministre, le ministre des affaires étrangères et le ministre de l'information, qui, soit en qualité d'ambassadeurs pour les deux premiers, soit de représentant permanent du Maroc à l'ONU pour le troisième, furent en poste aux Etats-Unis.

Lorsque M. Henri Kissinger, au mois de novembre de l'année dernière, entreprit sa première tournée au Proche-Orient, il avait tenu à s'arrêter d'abord dans la capitale marocaine, étant donnée l'attention que le roi du Maroc a constamment portée au conflit israélo-arabe, et l'audience que lui a valu dans le monde arabe son initiative d'envoyer un corps expéditionnaire en Syrie avant même le déclenchement des hostilités, en octobre.

Outre ces raisons, et si brève qu'elle ait été — quatre heures à peine, — la nouvelle escale du secrétaire d'Etat américain trouvait sa justification dans le fait que Rabat sera, le 26 octobre prochain, le siège d'une conférence arabe au « sommet », dont Hassan II, chef d'Etat du pays d'accueil, assurera, comme le veut l'usage, la présidence. L'importance du rôle qu'il sera appelé à jouer à ces assises ne pouvait échapper à M. Kissinger. Aussi ce dernier a-t-il cherché, apparemment, à s'enquérir des vues à cet égard du souverain, avant d'essayer, au lendemain du « sommet » de Rabat, de donner, ainsi qu'il l'a déclaré, *« une forme concrète à nos espoirs de paix »*.

L. G.

Egypte

MM. BREJNEV ET SADATE se rencontreront au Caire en janvier

M. Brejnev se rendra au Caire au début du mois de janvier pour une rencontre avec le président Sadate, a-t-on annoncé officiellement à Moscou mardi 15 octobre. M. Ismaïl Fahmi, ministre égyptien des affaires étrangères, *qui séjourne actuellement à Moscou, où il est arrivé lundi à la tête d'une importante délégation*, a été reçu pendant trois heures par le secrétaire général du P.C. soviétique.

C'est à l'issue de cette conversation, dans la soirée de mardi, qu'un communiqué a été diffusé annonçant *« que les deux parties sont d'accord pour qu'une rencontre entre MM. Leonid Brejnev et Anouar el Sadate ait lieu au Caire en janvier 1975 »*. Le communiqué lu à la télévision soviétique précise qu'au cours de leur entretien M. Brejnev et le ministre des affaires étrangères égyptien ont *« examiné les questions qui pourraient être à la base de futurs accords durant ce prochain « sommet » soviéto-égyptien »*. Le communiqué ajoute que *« les deux parties se déclarent convaincues que la prochaine rencontre « au sommet » entre les dirigeants de l'U.R.S.S. et de l'Egypte sera un pas important dans le développement et l'approfondissement des relations soviéto-égyptiennes »*.

M. Ismaïl Fahmi aura ainsi réussi dans sa mission, car l'organisation d'un « sommet » égypto-soviétique au Caire était l'un de ses objectifs les plus importants. Sa mission porte aussi sur la reprise des livraisons soviétiques d'armement. On annonce à ce sujet, à Moscou, que le général Abdel Ghani Gamassi, chef d'état-major de l'armée égyptienne, qui fait partie de la délégation, a commencé ses entretiens avec les responsables du ministère soviétique de la défense.

On se montre d'autant plus satisfait du côté égyptien de la tournure favorable prise par les événements que l'atmosphère, à l'arrivée de la mission de M. Fahmi à Moscou, était plutôt froide.

Outre M. Brejnev, M. Ismaïl Fahmi a rencontré mardi son collègue soviétique, M. Gromyko, avec lequel il a conféré pendant quatre heures. — (A.F.P., Reuter, U.P.I., A.P.)

Après le scrutin aux Nations unies

M. Ben-Natan déplore vivement le vote de la France en faveur de l'O.L.P.

La presse israélienne estime illégale et sans valeur la résolution invitant l'O.L.P. (Organisation de libération de la Palestine) à assister au débat de l'Assemblée générale de l'ONU sur la question palestinienne. Un communiqué du ministre israélien des affaires étrangères publié mardi 15 octobre juge également cette résolution illégale et de nature à ruiner *« les perspectives de solution pacifique dans cette région »*. Les ambassadeurs en Israël des pays qui ont voté en faveur de l'O.L.P. à l'ONU ont été convoqués mardi au ministère des affaires étrangères à Jérusalem, afin d'y *« être informés du mécontentement du gouvernement israélien à la suite d'une telle prise de position »*.

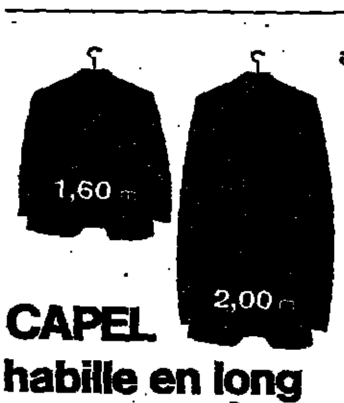
Ce mécontentement s'est manifesté de façon particulièrement vive à l'égard de la France par la bouche de M. Ben-Natan, ambassadeur d'Israël à Paris, à son arrivée à Orly mardi après-midi. *« Le vote de la France, favorable à cette invitation, ne facilitera certainement pas — et je m'exprime avec modération — les rapports entre nos deux pays*, a-t-il déclaré. *Admettre à l'ONU une organisation qui souhaite la disparition de l'Etat d'Israël ne peut être interprété par ce pays que comme une acte inamical. Il est difficile pour nous de comprendre la position française au moment où précisément ce pays préside la commission européenne, dont la plupart des membres se sont abstenus. L'opinion publique israélienne est profondément choquée de l'attitude française, à laquelle elle ne s'attendait absolument pas. Il n'en demeure pas moins évident que M. Jean Sauvagnargues sera reçu le 31 octobre avec courtoisie. »*

La presse des pays arabes se félicite pour sa part du vote intervenu le 14 octobre à l'Assemblée des Nations unies en faveur de l'admission de l'O.L.P. au prochain débat sur la question palestinienne. Elle y voit, comme l'affirmait mardi soir la Voix de la Palestine, émettant au Caire, une *« grande victoire politique pour la cause palestinienne »*.

Ce sont les mêmes termes qu'a employés M. Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'O.L.P., à Alger, où il est arrivé mardi en fin de matinée, deux heures après le départ de M. Kissinger, et dont il est reparti dans la nuit après avoir rencontré M. Boumediène, avec lequel il a préparé le prochain « sommet » arabe du 26 octobre.

De même M. Kalak, représentant de l'O.L.P. à Paris, a déclaré sur les ondes de France-Inter, que la France avait *« une position d'avant-garde »* sur la question palestinienne. Il a d'autre part envisagé l'éventualité de la formation d'un gouvernement provisoire palestinien. Cette éventualité paraît même probable dans certains milieux diplomatiques de Beyrouth, qui s'attendent aussi qu'après le vote de l'ONU une décision dans ce sens sera prise avant le « sommet » arabe du 26 octobre.

Le quotidien égyptien *Al Ahram* affirme ce mercredi que M. Arafat présidera la délégation palestinienne qui se rendra à l'Assemblée générale des Nations unies. Selon les *déclarations qu'aurait faites le porte-parole de l'O.L.P. au journal An Nahar*, M. Arafat serait accompagné d'une délégation de chefs d'Etat arabes, qui comprendrait : le roi Hassan II du Maroc (ce pays assumant la présidence du « sommet » arabe de Rabat) et les présidents Frangié (le Liban présidant l'actuelle session de la Ligue arabe), Boumediène (l'Algérie présidant la conférence des non-alignés) et Mohamed Siad Barre (la Somalie présidant l'Organisation de l'unité africaine).





Les archipels du Sud **OCÉANIE**

Le royaume de Tonga, une monarchie essoufflée

II. — La féodalité coûte cher

De notre envoyé spécial JACQUES DECORNOY

Fier de sa culture aussi *ancienne que brillante*, le royaume de Tonga traverse une grave crise, et la masse des sans-terre s'accroît très rapidement, cependant que les petites îles se vident au profit de Tongatapu (« le Monde » du 16 octobre).

Nuku'alofa. — Ce qui frappe dans cette capitale qui, comme d'autres cités polynésiennes, est moins une ville qu'une addition de villages, c'est le voisinage des pauvres et des riches, la présence, à 20 mètres du palais royal, de *fale Tonga*, ces maisons traditionnelles au toit ovale fait de feuilles de cocotiers. Le beau front de mer lui-même n'a pas été livré à la spéculation foncière. Comme la quasi-totalité du pays, les zones urbaines font partie de fiefs nobiliaires. Les gens peuvent s'y installer, moyennant une modique redevance.

Un très modeste fabricant d'objets artisanaux raconte : « *Ma femme est morte il y a cinq ans. Mes huit enfants sont en train de dîner chez la grand-mère, à côté. Oui, ce cochon est à moi. Je voudrais bien construire une belle maison, mais comment ? Je n'ai même pas d'argent pour acheter un billet pour la Nouvelle-Zélande.* »

Nul ne peut vendre un terrain, à qui que ce soit, nationaux ou étrangers. Le système foncier, d'une effroyable complexité, date de la fin du dix-neuvième siècle. Il y a les terres de la couronne (18 % du total ?), les terres royales (nous en ignorons l'étendue) *et les fiefs accordés à trente-trois* nobles et à des *talking chiefs* — des féodaux eux aussi — (moins d'une dizaine apparemment). Ces nobles peuvent louer 5 % de la superficie de leurs domaines ; le reste est en principe réparti, moyennant une rétribution assez symbolique, entre tous les Tongiens : chaque homme âgé de seize ans peut prétendre à 8 acres 1/4, dont il ne pourra être « dépossédé » et dont ses enfants « hériteront ».

Ce système, que nous avons schématisé à l'extrême, pourrait évoquer une sorte de « démocratie féodale ». La réalité est bien différente. Certes, bien des Tongiens « possèdent » des terres (qu'ils ne leur fassent pas rendre le maximum est une autre histoire). Mais, très souvent, cette attribution a été faite sans enregistrement administratif : au lieu de payer la petite somme légale, ils sont contraints de remettre sans préavis au « maître », au hasard de grandes fêtes données par la famille nobiliaire, une partie des récoltes, ou du bétail. C'est le règne de l'arbitraire. On estime aussi que 27 % des terres nobiliaires n'ont tout simplement jamais été attribuées... La législation étant bien sûr établie par les puissants, aucun impôt ne sanctionne ce scandale. En conséquence, sur cet archipel à la très jeune population, aucun adolescent ne peut aujourd'hui espérer obtenir un champ à cultiver. Et qui oserait insister auprès du roi ou d'un noble pour que justice soit faite ? Et qui dira à voix haute que l'Eglise des Mormons, qui paraît disposer de ressources inépuisables, n'a, elle, aucune difficulté lorsqu'elle a besoin de terre pour installer un lieu de culte ou une école ?

Dans les usines d'Auckland

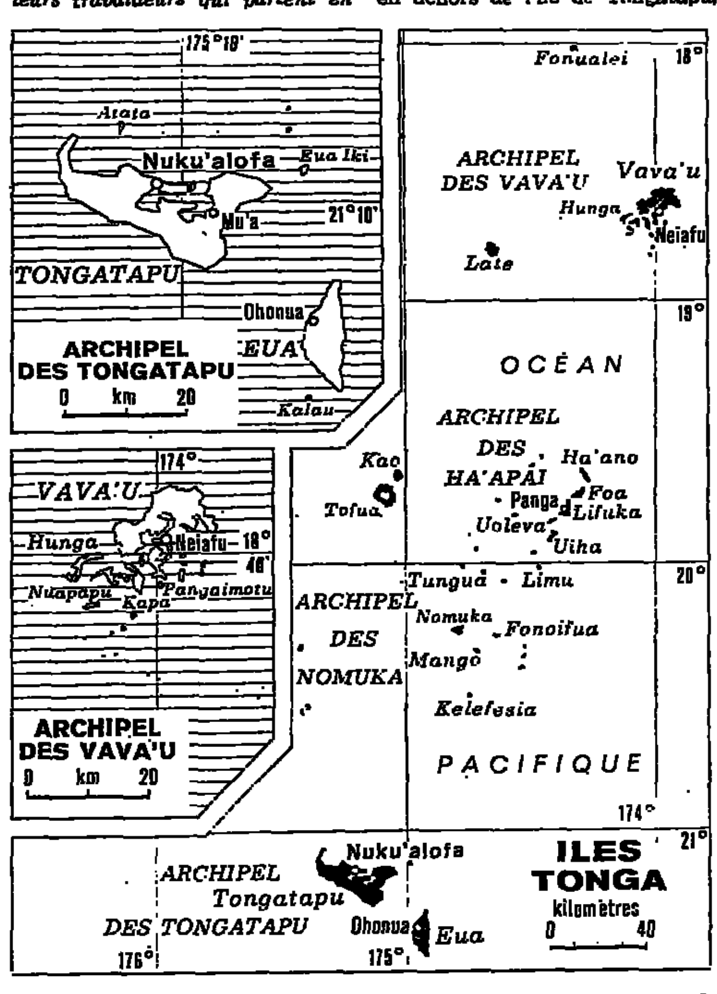
Déjà, un tiers des Tongiens ayant droit à un lopin de terre n'ont en fait strictement rien. La poussée *démographique* aidant, ce nombre croît rapidement. D'autre part, bien des fermiers ont quitté leur terre pour une raison ou une autre, et la laissent en friche. Ajoutons que, dans cet archipel à 90 % cultivable, des îles se vident de leurs habitants (ainsi l'île d'Eua). Autrement dit, parler de surpopulation, ou de manque de terres, est parfaitement ridicule : c'est simplement une façon d'éviter de dénoncer l'anachronisme de la structure sociale, et le caractère parasitaire du groupe dominant. Dans ce pays potentiellement aisé, l'immense majorité est *très pauvre. De plus, elle dépend* de l'étranger pour ses maigres revenus : les cours du coprah varient sans cesse ; les exportations de bananes, dont la production a beaucoup décru ces dernières années, sont tributaires des mouvements de navires.

Aléas extérieurs, oppression locale... Il faut que les Tongiens soient de bonne composition pour conserver cette gentillesse et accueillir le visiteur avec tant de courtoisie. L'aide étrangère (Nouvelle-Zélande, Australie, Grande-Bretagne) fournit quelques ballons d'oxygène. Mais ce pays plein de ressources importe trois fois et demie plus qu'il n'exporte. Comment survivre dans ces conditions ? La solution est « simple » : des milliers et des milliers de Tongiens vont travailler dans les usines d'Auckland. Pour peu que des permis de travail soient accordés, des milliers d'autres sont prêts à partir immédiatement. C'est tout bénéfice pour la Nouvelle-Zélande : elle reçoit une main-d'œuvre qui a été scolarisée et qui ne rechigne pas à la besogne. Ainsi, progressivement, la dépendance de Tonga à l'égard de ce « grand frère » riche s'accroît, un peu comme celle des Fidji à l'égard de l'économie australienne, mais dans des conditions différentes.

On retrouve ici certaines aberrations communes à tous les petits pays de la région, *par exemple*, la vente de tomates en conserves importées, alors que ce légume pousse fort bien sur place ; mais il y a pire : le journal hebdomadaire *(officiel) consacre un* éditorial dithyrambique à l'organisation d'un séminaire par l'inévitable trust commercial australien Burns Philip et la filiale australienne d'un fabricant de tracteurs... L'achat de ces engins — fort coûteux — est-il une priorité pour le paysannat pauvre du pays ? Un peu surpris d'apprendre que le séminaire avait été ouvert par le prince héritier et le ministre du commerce, nous avons interrogé un haut fonctionnaire : « *La mécanisation de l'agriculture ? Le problème est discuté*, dit-il, *mais ici, tous les gens sont bien nourris et peuvent vivre sans argent* (sic) : *dans ces conditions, il est difficile de compter réellement sur les employés ou ouvriers. Tout est prétexte à l'absentéisme : une fête, une réunion organisée par l'Eglise... Au moins, s'il est mécanisé, le travail sera fait. De plus, ce sont souvent les meilleurs travailleurs qui partent en Nouvelle-Zélande : quand ils reviennent, après avoir connu un autre style de vie, ils refusent les travaux les plus durs* » (comme si ceux qui sont effectués à Auckland ne l'étaient pas !). Dans ces conditions, Massey Ferguson a toutes les chances de recevoir maints encouragements de la part des pouvoirs publics. Comme le souligne en gros caractères *The Tonga Chronicle*, son programme de formation de mécaniciens n'a-t-il pas pour devise : « *Dans l'intérêt du peuple* » ?

Il serait cependant faux de croire que rien de positif n'est tenté. Des Eglises entendent développer l'enseignement secondaire en dehors de l'île de Tongatapu, afin de favoriser la fixation de la population. Les Wesleyens ont créé un collège agricole. Mais, dans ce pays où tout le monde, ou presque, est paysan, le travail manuel ne fait pas partie des programmes. Comme nous en faisions la remarque à un enseignant du secteur privé, il nous fut répondu : « *Le problème n'est certes pas mineur. Mais il faut bien vous mettre dans la tête que, avec le système foncier tongien, il est de toute façon très difficile pour une école de trouver un champ ou un jardin. A moins, bien sûr, que vous soyez riche comme les Mormons...* »

L'Etat a mis sur pied un *board*, organisme chargé de collecter, stocker, exporter les principales productions, essentiellement le coprah et les bananes. Ses responsables estiment que, même dans le secteur vital du cocotier, de gros efforts doivent être entrepris : en deux décennies, les exportations du coprah ne sont-elles pas tombées de plus de 20 000 tonnes par an à 12 000 ou 15 000 tonnes ? De nombreux arbres sont trop vieux et ne sont pas toujours remplacés. Un espoir : des techniciens néo-zélandais examinent la possibilité d'utiliser le bois de cocotier (Tonga importe presque tout son bois). S'ils aboutissent, ce sera une petite révolution économique pour l'archipel, et même pour toute la région. De même étudie-t-on les moyens de relancer le secteur des pêcheries car, si incroyable que cela puisse paraître à qui regarde simplement la carte et se rappelle les traditions maritimes des Tongiens à travers leur histoire, ce peuple manque de poissons... Il importe aussi beaucoup de viande, à prix d'or. Là encore, nous dit-on, des efforts sont faits pour élever plus, et mieux, du petit et gros bétail. Peut-être l'artisanat pourrait-il lui aussi être mieux exploité : les nattes, les paniers, les « bijoux » faits avec des coquillages sont sans doute les plus beaux du Pacifique du Sud.



La nièce du roi aimait un roturier...

Tous ces projets ne sauraient suffire. Il nous a été dit que bien des gens sont mécontents, et *qu'une étincelle suffirait à provoquer une crise sociale.* « *On assiste*, nous dit-on, *à un curieux renforcement de la police. Le pouvoir craindrait-il quelque chose ?* »

Il ne semble pas en tout cas qu'il existe une force organisée *prête à défier le roi et les nobles*, même si certaines marques de « respect » sont tombées en désuétude : nul ne s'accroupit plus à terre lorsque passe la voiture du monarque. Les Tongiens qui travaillent en Nouvelle-Zélande découvrent sans doute des idées plus avancées que celles en cours dans leur pays. Ils se frottent au milieu syndical, mais les conséquences de cette rencontre avec un autre monde n'apparaissent pas encore dans l'archipel.

La population croît au rythme annuel de 3,2 %. Si, comme une visite dans les villages le montre, l'hygiène est souvent une notion inconnue, la mortalité infantile a beaucoup régressé. L'émigration vers la Nouvelle-Zélande, voire Hawaii et la Samoa américaine, ne sera plus, à terme, la soupape de sécurité qu'elle est actuellement *pour le régime. Le système pourra-t-il*, dans ces conditions, demeurer figé ? Analysant les sociétés mélanésiennes et polynésiennes, le professeur Crocombe écrit : « *On naît chef ou roturier, et on ne peut pratiquement rien faire pour changer de statut. Dans un tel système, l'échelon supérieur impose un contrôle strict des règles concernant le mariage, comme on l'a vu récemment lorsque le roi Taufa'ahau de Tonga a annulé le mariage de sa nièce avec un roturier.* » (1)

Aucune force sociale n'a encore émergé qui puisse trouver sa traduction politique sous forme de parti. La ville de Nuku'alofa a beau se gonfler de plus en plus, on n'y constate pas, chez les nouveaux citadins, un esprit revendicatif. La capitale est encore, sans qu'il y ait rupture avec la campagne, l'addition des trois villages de Kolomotu'a, *Kolofo'ou* et Ma'ufanga.

Cette population possède ce que le professeur Crocombe a appelé « *l'une des plus grandes et plus riches cultures du Pacifique* » — mais une culture qui risque de sombrer. *Les Tongiens en sont réduits* à chercher, d'Hawaii à Auckland, des emplois de prolétaires. Ce faisant, ils perdent aussi leur tradition et sont humiliés.

Si le mouvement se poursuit, le royaume de Tonga sera de plus en plus soumis à une clochardisation dont s'accommodent les féodaux locaux et les sociétés capitalistes étrangères. Et déjà, pour le plus grand bonheur de petits groupes de touristes, les Tongiens apprennent à monnayer leur sourire.

(1) R. G. Crocombe, *The New South Pacific* (1973).

Prochain article :

LES SAMOA, ILES BLESSÉES



POLITIQUE

LE DÉBAT SUR LA SÉCURITÉ SOCIALE

M. Durafour : nous n'entendons en aucune manière revenir sur les avantages acquis

Mardi 15 octobre, les députés ont entrepris la discussion du projet de loi de compensation financière entre les régimes de sécurité sociale (« le Monde » du 16 octobre).

Ils ont repoussé l'exception d'irrecevabilité opposée par le groupe des socialistes et des radicaux de gauche, ainsi que la question préalable déposée par le groupe communiste.

Mercredi, après l'heure de questions au gouvernement, M. Durafour, ministre du travail, répondra aux orateurs qui sont intervenus dans la discussion générale, puis le débat sera mené à son terme.

M. MICHEL DURAFOUR, ministre du travail, annonce que, « *désireux de tenir compte au maximum des observations ou suggestions des parlementaires* », et « *dans un souci de parfaite concertation avec l'Assemblée* », le gouvernement a proposé des amendements « *sur des questions essentielles* » : d'une part, la généralisation de la sécurité sociale, dont la loi retiendra le principe et la date d'effet ; d'autre part, les garanties de ressources apportées par l'État au régime général pour les années futures.

« *Certes*, reconnaît-il, *le gouvernement honore l'obligation qui lui fut faite par le Parlement il y a moins d'un an, mais il s'est également fixé un objectif plus ambitieux : assurer une couverture sociale généralisée en instaurant un système fondé sur la solidarité nationale.* »

Le ministre ajoute : « *A cet effet, le gouvernement a arrêté, le 11 septembre dernier, à Lyon, un certain nombre de mesures dont deux projets : l'un relatif à la protection commune de base de tous les Français et instituant une compensation, l'autre visant à la généralisation de la Sécurité sociale, projet qui sera soumis à l'Assemblée avant la fin de l'année.* »

Puis il souligne que le texte présenté à l'Assemblée institue une compensation généralisée, « *expression même de la solidarité* ». « *Une solidarité vraie exige qu'on en tire les conséquences financières* », déclare-t-il notamment. Après avoir présenté le mécanisme de cette compensation (« *il s'agit pour 1975 d'un système neutre et sans aucune incidence sur les cotisations des salariés* ») ; M. Durafour revient sur les amendements proposés par le gouvernement.

Il précise : « *La question essentielle était de savoir si la garantie des ressources de l'État évoluerait au même rythme que la charge du régime général résultant de la compensation. Jusqu'au 1er janvier 1978, le gouvernement proposera chaque année, dans le cadre de la loi de finances, les moyens de garantir au régime général des ressources pour compenser les dépenses mises à sa charge. Le Parlement aura donc la faculté de décider ou non, chaque année, si un complément par rapport au montant de 1975 est nécessaire.* » « *D'autre part*, ajoute le ministre, *il doit être entendu que l'application de la compensation n'aboutit pas à bloquer l'évolution du régime général : une disposition précise que le rythme d'évolution des prestations du régime général sera préservé.* » « *Ces amendements*, souligne M. Durafour, *constituent des éléments nouveaux dans ce débat ; ils témoignent du souci gouvernemental d'améliorer son projet en liaison avec le Parlement.* »

En ce qui concerne l'information du Parlement, M. Durafour annonce que trois documents seront présentés chaque année, à l'appui du projet de loi de finances, « *afin de donner une large information sur les différents aspects de l'effort social* ».

En réponse aux préoccupations exprimées par les députés, M. Durafour précise ensuite un certain nombre de points :

1) « *Le mécanisme retenu est conforme aux notions de logique et de solidarité.* » Le gouvernement a choisi la voie de la compensation, parce qu'il estime que le temps est venu de franchir une nouvelle étape en matière de solidarité. (Le ministre des finances s'emploie actuellement à parvenir à une meilleure connaissance des revenus de certaines catégories de non-salariés) ;

2) « *Les prestations de référence évolueront au rythme de la mise en œuvre de la protection de base commune. En choisissant le régime général comme pivot du mécanisme, le gouvernement a clairement indiqué son souci d'utiliser ce régime comme modèle. Il ne peut donc être prétendu, de bonne foi, qu'il s'agit d'un retour en arrière, et, en aucune manière, le gouvernement n'entend revenir sur les avantages acquis* » ;

3) « *Le régime général évolue et continuera d'évoluer selon sa dynamique propre. La compensation doit rester sans incidence sur le rythme d'évolution des prestations du régime général.* » De plus, la situation financière actuelle de la Sécurité sociale « *ne justifie aucunement une augmentation des cotisations ni un déplafonnement du fait de la compensation* ».

« *Quel est le grand dessein du gouvernement ?* » demande, pour terminer, M. Durafour : « *Changer la condition de l'homme par une évolution volontaire et faire en sorte que ce changement s'opère dans une société de liberté. La généralisation de la Sécurité sociale s'inscrit dans le droit-fil de cette recherche d'une meilleure société où les plus modestes bénéficient de la solidarité nationale. Solidarité nationale, voilà un maître mot. Ainsi se met en place une protection sociale de base commune de tous les Français.* »

La séance reprend, après une suspension d'une heure destinée à permettre à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales d'examiner les amendements déposés par le gouvernement.

Pour M. MICHEL ALLONCLE (U.D.R.), rapporteur de cette commission, critiques et interrogations peuvent se résumer en deux questions : « *Peut-on établir une compensation équitable sans harmonisation préalable des régimes sociaux ? Peut-on imposer au régime général de nouvelles charges financières sans, au préalable, une réforme du financement ?* »

« *La commission*, poursuit M. Alloncle, *est très réservée sur le financement du projet par les droits sur l'alcool ; elle souhaite une réforme d'ensemble du financement des régimes sociaux.* » L'orateur rappelle que la commission, partageant également ses voix, n'a pas adopté l'ensemble du projet. Il annonce que, après examen des amendements du gouvernement, elle a modifié profondément le premier et rejeté le second, après l'avoir sous-amendé (voir l'article de Jean-Pierre Dumont).

M. GAU (P.S.) : une spoliation

Au nom du groupe des socialistes et des radicaux de gauche, M. JACQUES-ANTOINE GAU (P.S., Isère) soulève une exception d'irrecevabilité, dont l'objet est de faire reconnaître que le texte proposé est contraire à une ou plusieurs dispositions constitutionnelles.

« *Jamais*, constate d'abord M. Gau, *projet de loi ne sera venu devant le Parlement précédé d'une aussi mauvaise réputation. Son objectif véritable*, estime-t-il, *est de délier l'État d'engagements antérieurs et de faire peser sur le régime général des salariés la charge des déficits que présentent certains régimes de non-salariés.* » M. Gau affirme encore : « *Le gouvernement demande à l'Assemblée un blanc-seing, une délégation de pouvoirs pour opérer par voie réglementaire des réformes qui constitueraient une modification fondamentale de notre système de sécurité sociale. Il ne saurait être question d'accepter que la responsabilité du législateur soit transférée au pouvoir exécutif.* (...)

» *L'affectation du produit des droits sur la consommation d'alcool n'offre aucune garantie sérieuse, à moins que le gouvernement n'envisage de lancer une campagne publicitaire sur le thème : « Pour aider la Sécurité sociale, buvez de l'alcool ! »*

L'orateur ajoute : « *Sous prétexte que le régime général est excédentaire (d'ailleurs de façon artificielle), on ferait supporter aux salariés, et surtout aux plus défavorisés d'entre eux, tout le poids d'une solidarité dont l'État, et lui seul, doit être le garant. Où est l'égalité des citoyens devant la loi, où est l'égalité devant les charges publiques sans laquelle il n'est point de justice possible ?*

» *Avec les mesures qui nous sont proposées seraient franchis les derniers degrés d'une escalade dont l'objectif est le démantèlement du système mis en place à la libération.* » M. Gau s'étonne que des gaullistes de la première heure puissent porter un coup fatal à une institution « *qui faisait la fierté du général de Gaulle* ». Il conclut à l'intention de ses collègues : « *En repoussant l'exception d'irrecevabilité, vous vous ferez complices de la spoliation des travailleurs salariés qui vous est proposée. Il manque à ce projet l'équité, la justice sociale et la solidarité nationale sans lesquels il ne saurait y avoir vraiment de sécurité sociale.* »

Prenant la parole contre l'exception d'irrecevabilité, M. MARC LAURIOL (U.D.R., Yvelines) se déclare surpris que l'on évoque l'égalité des citoyens « *alors que, précisément*, dit-il, *nous voulons la faire régner dans un système caractérisé actuellement par l'inégalité* ». Puis, il s'attache à démontrer que les principes de la Déclaration des droits de l'homme ne sont pas violés. « *La compensation*, explique-t-il, *fera jouer la solidarité nationale puisque la charge correspondante sera supportée par les contribuables. Enfin, le projet marque une étape importante vers la généralisation de la Sécurité sociale, objectif conforme à l'égalité entre tous les citoyens.* » « *Est-il normal que nous tolérions des exclus de la Sécurité sociale ?* » demande M. Lauriol. « *Rien dans tout cela n'est contraire aux Droits de l'homme ni à la Constitution*, conclut-il, *bien au contraire.* »

Par deux cent quatre-vingt-dix voix contre cent quatre-vingt-six sur quatre cent soixante-seize suffrages exprimés, l'Assemblée décide de ne pas opposer l'exception d'irrecevabilité. La séance est levée à 19 h. 15.

M. ANDRIEUX (P.C.) : le portrait-robot du Français minimum

Au nom du groupe communiste, M. MAURICE ANDRIEUX (P.C., Pas-de-Calais) propose à l'Assemblée, en séance de nuit, d'opposer la question préalable au projet gouvernemental. L'adoption de cette question, dont l'objet est de faire décider qu'il n'y a pas lieu de délibérer, entraînerait le rejet du texte proposé.

M. Andrieux constate : « *Vingt-trois organisations représentant des millions de Français ont dénoncé la nocivité d'un projet qui recueille la seule approbation des patrons et s'insère parfaitement dans la stratégie du grand capital. C'est un élément important de l'opération d'envergure qui consiste à faire supporter à la masse des Français, et en premier lieu aux travailleurs, le poids de la crise que connaît notre système.* »

M. Andrieux poursuit : « *Le premier objectif poursuivi par le gouvernement consiste à se dégager, sur le compte des salariés, des subventions qu'il versait directement aux régimes en déséquilibre. Le deuxième objectif est tout aussi clair : une dégradation du niveau des prestations et des conditions de règlement. En fin de compte, ne serait plus assurée à tous les Français qu'une protection minimum de base. Ainsi serait complété le portrait-robot du Français minimum : consommation minimum, chauffage minimum, culture minimum, couverture sociale minimum.* »

« *Le projet que vous présentez*, conclut M. Andrieux, *est semblable à ce personnage qui marchait à reculons pour faire croire qu'il avançait.* »

Prenant la parole contre la question préalable, M. MAX LEJEUNE (Réf., Somme) demande à M. Durafour de compléter le texte du projet qu'il juge « *encore perfectible* ». « *C'est pour permettre ce débat avec le gouvernement*, conclut-il, *que notre groupe s'oppose à la question préalable.* »

Par 290 voix contre 184, sur 474 suffrages exprimés, les députés décident de ne pas opposer la question préalable au projet du gouvernement.

M. BOULIN (U.D.R.) : manque de cohérence et de clarté

« *La réforme de la sécurité sociale est nécessaire* », déclare Mme ANNE-MARIE FRITSCH (réf., Moselle), premier orateur inscrit dans la discussion générale. « *Une réforme qui*, précise-t-elle, *doit faire jouer pleinement la solidarité nationale ; mais cette compensation ne doit pas être à la charge du seul régime général.* »

« *Le prélèvement de la taxe sur l'alcool*, précise par ailleurs Mme Fritsch, *est pleinement justifié. L'alcool coûte à la sécurité sociale près de 10 milliards de francs par an. Le gouvernement pourrait aussi ajouter une part des taxes sur le tabac aux crédits nécessaires à l'application de la solidarité.* »

« *La vraie réforme de la sécurité sociale*, affirme-t-elle, *appelle naturellement la vérité fiscale pour les cadres, les professions libérales, les non-salariés.* » « *Le groupe des réformateurs soutiendra le gouvernement*, conclut-elle, *et il attend de lui la garantie que la réforme ne s'arrêtera pas là.* »

M. BOULIN (U.D.R., Gironde) affirme : « *Ce texte est fondamental par son objet, il exige donc le courage dans les options, et une information complète du Parlement. S'agit-il d'étendre un système de protection sociale à tous les Français ? Dans ce cas, l'entreprise est largement engagée et l'objectif serait donc modeste. S'agit-il d'instituer un système de sécurité sociale unique pour tous les Français ? Alors on peut se demander si l'on est dans le domaine du rêve, car il y a là un problème particulièrement difficile.* »

M. Boulin demande qu'un budget social de la nation (où la compensation aura sa juste place) soit soumis au Parlement à la session de printemps. « *Votre démarche*, déclare-t-il à M. Durafour, *manque de cohérence et de clarté car, si le gouvernement n'a pas l'intention de présenter un budget social, pourquoi avoir soulevé une tempête dans un verre d'eau, pourquoi avoir grillé quelques cartouches pour rien ?* »

L'ancien ministre estime ensuite « *inconvenant* » que l'on ait affecté les ressources de la taxe sur l'alcool au régime général de la sécurité sociale. « *Notre vote ira dans le sens de la cohérence et de la clarté* », conclut M. Boulin après avoir rappelé les trois amendements qu'il a déposés en commission.

M. JOSEPH LEGRAND (P.C., Pas-de-Calais) reproche au gouvernement de n'avoir tenu aucun compte des objections soulevées par son projet. Quant à M. JACQUES BLANC (R.I., Lozère), il approuve les objectifs du gouvernement dont « *le système a l'avantage d'épargner aux régimes déficitaires d'apparaître comme de perpétuels mendiants* ».

A la solidarité interprofessionnelle choisie par le gouvernement, M. FRANCIS LEENHARDT (P.S., Vaucluse) oppose la solidarité nationale. « *Le gouvernement prépare un freinage des prestations des salariés, une uniformisation par le bas et finalement le glissement d'un régime d'assurance à un régime d'assistance. Les cotisations sont la propriété des salariés*, conclut-il, *alors, n'y touchez pas !* »

M. YVES LE FOLL (non-inscrit, Côtes-du-Nord) exprime son opposition au projet, ce dernier n'offrant par exemple aucune garantie pour les années à venir.

M. HENRI GINOUX (réf., Hauts-de-Seine) annonce que son vote final dépendra de l'introduction des précisions apportées par le ministre dans le texte du projet.

M. CLAUDE PEYRET (U.D.R., Vienne) s'étonne que « *le gouvernement ait annoncé solennellement à Lyon des innovations fondamentales alors que le texte n'en comporte aucune* ». « *Ce projet*, ajoute-t-il, *n'est d'ailleurs valable que dans sa version amendée par la commission.* » Et il conclut : « *Le texte initial ne nous paraît pas acceptable. Il reste un texte de circonstance, car il n'engage pas l'avenir. Certes, le gouvernement a changé depuis l'année dernière, mais les engagements demeurent. Il vous appartient de les tenir.* »

M. JEAN BRIANE (réf., Aveyron) estime que « *l'on doit maintenir les droits acquis, mais sans perpétuer les privilèges* ». Il souhaite obtenir du gouvernement des garanties sur la réforme à venir.

M. JEAN BONHOMME (app. U.D.R., Tarn-et-Garonne) s'interroge sur « *le sentiment d'insuffisance, d'irréalisme, d'inadéquation que suscite ce projet* ». Pour lui « *le vrai problème est celui de la maîtrise des dépenses de l'assurance-maladie* ».

Enfin M. PIERRE-ALEXANDRE BOURSON (R.I., Yvelines), évoque le manque d'information de l'opinion.

La discussion générale est close. Mme HELENE CONSTANS, qui préside la séance, annonce que M. Gau et le groupe des socialistes et des radicaux de gauche ont décidé de retirer leur motion de renvoi en commission... M. DURAFOUR annonce qu'il répondra mercredi après-midi, après les questions au gouvernement et avant la discussion des articles, aux orateurs qui se sont succédé à la tribune. La séance est levée à minuit trente.

PATRICK FRANCÈS.

LA JOURNÉE D'ACTION DES « 23 »

Selon les vingt-trois organisations de gauche — C.G.T., C.F.D.T., FEN, partis, mouvements familiaux — qui ont pris l'initiative d'une journée de protestation, le 15 octobre, contre la réforme du financement de la Sécurité sociale, « des centaines de milliers de signatures » ont été remises aux parlementaires. Dès 14 heures mardi, des délégations brandissant parfois des banderoles ont fait la queue dans la petite rue de Courty, près de l'Assemblée nationale. Mais ce ne fut jamais la grande foule.

En fait, la journée d'action du 15 octobre n'a pas perturbé l'activité économique, à l'exception de quelques débrayages dans un nombre très réduit d'entreprises.

Au cours d'une conférence de presse, les représentants des vingt-trois organisations ont déclaré que l'action devait se poursuivre tout au long du débat à l'Assemblée, les « concessions de dernière heure ne modifiant pas les aspects fondamentaux du projet de loi ».

A L'ASSEMBLÉE

Un échec provisoire ?

Les éventuelles rancœurs de ceux qui ont soutenu M. Chaban-Delmas, et le souci de certains députés de défendre les producteurs d'alcool, ne suffisent pas à expliquer l'échec, sans doute provisoire, que le gouvernement a essuyé mardi lors de la première journée du débat sur la compensation financière entre les divers régimes d'assurances. Les mêmes députés avaient d'ailleurs, il y a un an, obligé le précédent gouvernement à modifier un premier essai de compensation.

En déposant un premier amendement, qui intègre dans le projet *de loi sur la compensation* la généralisation d'ici à 1978 de la Sécurité sociale à *tous* les Français, le ministre du travail comptait rallier à sa cause les députés hésitants. Mais la commission des affaires sociales a modifié ce *texte* en supprimant la date de 1978, jugée d'autant plus lointaine *que le conseil des ministres* de Lyon pouvait laisser croire que cette extension serait rapidement appliquée.

Une opposition plus fondamentale dresse en fait les parlementaires contre le *projet de loi*. Et pourtant le ministre du travail n'a-t-il pas dans un deuxième amendement amélioré le texte initial ? A l'origine, l'assurance donnée par l'État de financer totalement, mais par une voie sinueuse, le coût de la compensation, par affectation au régime *général des taxes sur l'alcool*, ne portait que sur l'année 1975. Et en *1976*, rétorquait-on *de tous* côtés, lesdites taxes ne seront-elles pas insuffisantes ? Le régime général n'aura-t-il pas à supporter à l'avenir des charges nouvelles ? M. Durafour a reconnu le bien-fondé de ces questions. Il a annoncé qu'en 1975, mais aussi en 1976 et en 1977, l'aide de l'État serait accrue. En plus de l'affectation de la taxe sur les alcools, *« le gouvernement proposera chaque année dans le cadre de la loi de finances les moyens de garantir au régime général les ressources pour compenser les dépenses soumises à sa charge »*.

A plusieurs reprises, le ministre du travail, dans son intervention à l'Assemblée, a *indiqué* que le système de compensation ne coûterait rien au régime général, *que* les salariés ne souffriraient pas de cette formule et que celle-ci ne devrait pas avoir d'incidence *« sur le rythme d'évolution des prestations du régime général »*, cette dernière précision figurant aussi dans l'amendement. Mais *comme l'a déclaré M. Gau, député* socialiste, le texte de cet amendement est *loin* d'être *clair*. Certes, il est affirmé que le régime général bénéficiera d'ici à 1978 *« des ressources d'un montant au moins égal au montant des soldes de compensation mis à sa charge »*. Mais cet engagement est assorti d'une nuance importante puisqu'il est annoncé qu'il en sera ainsi *« si l'insuffisance du relèvement des cotisations des autres régimes et le développement des prestations qu'ils servent avaient pour effet de porter ces soldes à un montant susceptible de compromettre l'équilibre financier du régime général »*.

Qu'entend-on par là ? Demander aux commerçants, artisans et agriculteurs de faire un effort financier ? Certes mais cette formule ne laisse-t-elle pas la possibilité au gouvernement de faire supporter par le régime général une partie de la compensation ? *Une telle* hypothèse ne peut du moins être écartée. C'est une certitude pour l'*opposition*, *qui parle* de *« manœuvre »*. C'est au minimum le doute qui règne à l'U.D.R. et c'est, en tout cas, une crise de confiance. Les députés ne veulent plus se contenter de déclarations ministérielles ; plus grave, ils se méfient désormais des promesses, même si elles sont insérées *dans une loi*.

Il est vrai que que les engagements *donnés par le ministre du* travail peuvent difficilement recevoir un écho favorable dans une Assemblée qui est invitée à revenir sur ceux qu'elle a pris l'an dernier lors de l'examen de la loi de finances pour 1974. Lors de la compensation partielle alors adoptée, il avait été décidé que l'aide au régime général ne serait qu'une *« avance »*, c'est-à-dire qu'il y aurait remboursement. Aujourd'hui, le projet affirme le contraire : *l'opération* blanche annoncée en 1973 se transforme en *lourde addition en* 1974. Dès lors, les députés s'interrogent à bon droit *sur* les nouveaux engagements donnés pour 1976 et 1977 et *sur* les raisons d'un mécanisme de compensation très compliqué qui se réduit finalement à une aide indirecte de l'État aux agriculteurs.

JEAN-PIERRE DUMONT.

AU CONSEIL DES MINISTRES

Modifications au sein de la direction générale des télécommunications

Le conseil des ministres du 16 octobre devait être saisi par le secrétaire d'État aux Postes et Télécommunications d'un projet de réforme de la direction générale des télécommunications.

Le Centre national d'études des télécommunications (CNET), dont « les activités seront redistribuées », se *consacrera désormais* uniquement aux activités de recherche. *Son service* du contrôle des prix sera rattaché à une nouvelle direction des affaires industrielles. Une direction de la production deviendra responsable de la part ingénierie du CNET, ainsi que des différentes directions régionales des télécommunications.

En outre, le conseil des ministres devait entériner la nomination des personnalités suivantes : à la tête de la direction générale, *M. Gérard Théry, délégué général* de la région parisienne, remplacerait M. Louis Libois, appelé à d'autres fonctions. A la tête de la direction de la production serait désigné M. Jacques Dondoux, directeur du CNET. A la tête de la direction des affaires industrielles serait nommé M. Jean-Pierre Souviron, conseiller du directeur général des télécommunications. *Enfin*, la *direction* du CNET serait confiée à M. Emile Julier, actuel directeur adjoint.

[M. Gérard Théry est né le 25 février 1933 à Lens (Pas-de-Calais). Ancien élève de l'École polytechnique, diplômé de l'École nationale des télécommunications, M. Théry a fait partie, en 1966, du cabinet de M. Jacques Marette, ministre des P. T. T. De 1968 à 1972, il a été chargé du service des programmes et des études. En 1973, il a été nommé directeur des télécommunications de Paris.]

● *Mme Brigitte Gros* (non inscrit), sénateur des Yvelines, maire de Meulan, vient de déposer sur le bureau du Sénat une proposition de loi tendant à substituer à l'actuelle prime de transport de la région parisienne une « allocation spéciale » qui serait calculée par les employeurs selon des critères comparables à ceux en vigueur pour l'attribution de l'allocation-logement et du « chèque restaurant ».

LES RESTRICTIONS D'ÉNERGIE

Les sénateurs écartent les produits industriels du champ d'application de la loi

Le Sénat a consacré sa séance de l'après-midi du 15 octobre à l'examen des problèmes de l'industrie aérospatiale (lire également page 13). Il a ensuite adopté à main levée le projet de loi concernant les restrictions d'énergie (lire également page 33). Ce texte, voté peu après minuit, devra revenir en discussion devant l'Assemblée nationale. Les sénateurs ont en effet apporté plusieurs modifications. Ils ont notamment écarté les produits industriels du champ d'application de la loi.

M. MERIC (P.S.) auteur de la *première question sur la crise des* industries aéronautiques, a souligné, dans son intervention, l'ampleur des conséquences sociales qui résultent de l'abandon de certains programmes et de la réduction du projet Concorde. Si la SNIAS est en difficulté, cela est dû, estime-t-il, aux conditions *draconiennes des prêts qui lui sont* consentis. Dans le même temps, le développement des constructions aéronautiques rentables, c'est-à-dire des commandes militaires, a été le fait de l'entreprise Marcel Dassault, dont, en six ans le capital social a été multiplié par huit.

*M. Meric accuse le gouverne*ment, à propos des supersoniques commerciaux, de laisser la voie ouverte à la concurrence américaine.

M. BOUCHENY (P.C.) dénonce les campagnes « scandaleuses » menées contre Concorde. « *Allez-vous*, demande-t-il, *protester contre la taxe de 5 % qui frappe les avions français aux U.S.A. ou taxer à votre tour les avions américains achetés par les compagnies françaises ? Gageons que, si Concorde était américain, il volerait déjà ; ou encore, s'il avait été mis au point comme bombardier !* »

M. FRANCOU (Union centr.), sénateur des *Bouches-du-Rhône*, exprime son inquiétude de voir transférer à Toulouse une partie des fabrications de Marignane. « *Pourquoi, au contraire*, dit-il, *ne pas déplacer des emplois de Toulouse vers Marignane ?* »

Pour M. AUBRY (P.C.), il existe un énorme marché potentiel au bénéfice de notre avion supersonique. La rentabilité de Concorde serait assurée, moyennant un tarif égal ou légèrement *supérieur à celui* des premières classes actuelles sur l'Atlantique. A ce tarif, 91 % des usagers de la première classe, et 43 % des clients de la classe économique sont prêts à emprunter Concorde — et la traversée serait rentable dès 48 % de coefficient de remplissage.

« *Qu'attend-on*, demande-t-il, *pour lui accorder le certificat de navigabilité ? pour lancer Air France dans la promotion commerciale de Concorde ?* »

Mlle RAPUZZI (P.S.) affirme que le chômage dans les Bouches-du-Rhône est le double de la *moyenne nationale*. « *Nous attendons*, déclare-t-elle, *des réponses précises sur vos intentions à l'égard des travailleurs de la SNIAS de Marignane.* »

M. SOUFFLET, ministre de la défense, dresse d'abord une sorte de bilan de l'industrie aéronautique.

« *Dans les dernières années*, indique-t-il, *un effort soutenu a permis à notre industrie aérospatiale de se hisser au tout premier rang, même si tel programme, comme Caravelle, n'a pas été exploité autant qu'il aurait pu l'être. Ensuite, ont été lancés les programmes Concorde et Airbus, qui ne pouvaient être taxés de timidité. Ils ne pouvaient, évidemment, être supportés par nous seuls. D'autre part, les débouchés commerciaux ont été lents à se concrétiser. En particulier, les espoirs de 1973 pour Concorde ont été déçus : neuf appareils seulement sont commandés, et ceci par les seules compagnies nationales des deux pays constructeurs ; Airbus n'a fait l'objet que de treize commandes, chiffre inchangé depuis un an et demi. Au monopole américain — 93 % et non 90 %, du matériel utilisé par les compagnies aériennes européennes — s'est ajouté un autre obstacle, la hausse des carburants.*

» *Fallait-il donc renoncer ? Contrairement à ce que semble penser M. Boucheny, le gouvernement a catégoriquement repoussé cette hypothèse, injurieuse pour la valeur technique des cent mille travailleurs de l'Aérospatiale.*

» *Mais il n'est pas possible non plus de construire sans souci des débouchés commerciaux ! Produire sans vendre ne peut pas être notre politique. Chaque Concorde supplémentaire, en plus de seize actuellement retenus, coûterait 500 millions de francs, 50 milliards d'anciens francs ! Il faut le savoir.* »

LE MINISTRE précise que le maintien d'un bureau d'études aviation est une évidente nécessité. Mais, estime-t-il, il faut rationaliser les recherches pour les ramener à des dimensions acceptables. Puis il conclut : « *Si les productions civiles de la SNIAS ne trouvent pas preneur sur le marché, ce n'est ni notre faute ni celle du personnel. C'est peut-être celle des Américains qui jouent leur jeu (...). Les créneaux disponibles sont très rares et il n'est pas sûr qu'ils soient rentables. Voilà le nœud du problème.*

» *M. Aubry a prôné la mise en route de Concorde B. Il se trouve que les Anglais y sont opposés et que nous ne saurions agir seuls. Comme lui, je suis favorable au développement du transport aérien, mais je ne suis pas partisan de la nationalisation de ce qui n'est pas nationalisé. Ma confiance en l'industrie aéronautique est totale.* »

M. D'ORNANO : la France s'organise pour répondre aux exigences des temps nouveaux

Les *sénateurs* abordent ensuite le projet de loi relatif aux économies d'énergie, dont le rapporteur est M. PINTAT (ind.), qui insiste sur la nécessité de rechercher des sources énergétiques de remplacement, tout en soulignant les difficultés d'un équilibre entre des besoins économiques et des impératifs financiers contradictoires. « *On peut regretter*, déclare le rapporteur, *que le chauffage des locaux d'habitation, considéré par beaucoup comme un élément essentiel, fasse l'objet des premières mesures d'économie, mais il est difficile de contester la valeur des motifs avancés. D'autre part, dans l'hypothèse d'un nouveau relèvement sensible des prix des hydrocarbures ou de l'interruption de leur livraison, les mesures restrictives s'étendraient à l'ensemble des activités consommatrices d'énergie.* »

M. D'ORNANO, ministre de l'industrie reprend les explications qu'il avait données au début du mois devant l'Assemblée nationale et apporte quelques précisions :

● Dans le domaine de l'hydraulique, une commission fera le recensement des sites aménageables. Des décisions ont été prises concernant les barrages de Péage-de-Roussillon et du Vaucluse. *Mais* les coûts d'investissement sont triples, à puissance égale, de ceux des centrales nucléaires.

● Les forages en mer d'Iroise seront commencés en 1975. Ils donnent des espoirs raisonnables.

● La production d'uranium et d'uranium enrichi sera accélérée. L'usine nouvelle de séparation isotopique couvrira les besoins de cent centrales de 1 000 mégawatts chacune, équivalents de 150 millions de tonnes de pétrole par an.

● Un bilan exhaustif des techniques nouvelles utilisables a été demandé à un groupe de spécialistes. D'ores et déjà, 7 millions de francs sont prévus pour l'industrie géothermique dans le budget de 1975.

● Sur les maisons solaires, l'énergie éolienne, l'utilisation de l'alcool comme carburant, les expériences *se* poursuivent.

« *Néanmoins*, souligne M. d'Ornano, *une centrale nucléaire de 1 000 mégawatts permet d'économiser 1 500 000 tonnes de pétrole par an. Ces chiffres expliquent le choix du gouvernement.*

» *La priorité au secteur nucléaire n'implique pas l'abandon des autres sources, mais elle est essentielle à une politique cohérente de l'énergie.*

» *Cette politique doit être connue et acceptée de l'opinion.* »

Quant au projet lui-même, il a pour *seul objet* de donner au gouvernement le moyen d'éliminer les gaspillages du passé, notamment en matière de chauffage. Il fournit aux mesures de contrôle un fondement juridique nécessaire.

« *Dans l'immédiat*, conclut le ministre, *la seule riposte à la hausse des prix est la diminution de la consommation (...). Avant tous les autres pays, la France s'organise pour répondre aux exigences des temps nouveaux. C'est à chacun de comprendre que la discipline des économies est un devoir national en même temps qu'un devoir moral.* »

M. LAUCOURNET (P.S.) indique que son groupe considère ce projet comme injuste, car la crise qui menace le monde n'est pas d'abord énergétique mais financière. D'autre part, il répartit les sacrifices d'une manière inéquitable.

M. JUNG (Un. centr.) souligne les ressources de la géothermie. M. JEAN COLIN (non-inscrit) regrette que les locataires d'H.L.M. et les personnes âgées soient les plus touchés par les restrictions annoncées.

M. LETOQUART (P.C.) dénonce les responsabilités du système capitaliste, qui a sacrifié les ressources nationales « *sur l'autel du Dieu pétrole* ».

M. D'ORNANO répond notamment à ces orateurs : « *Jusqu'à présent*, dit-il, *malgré la basse température, l'E.D.F. n'a pas constaté de surcharge excessive en raison de l'utilisation des chauffages d'appoint. Elle donnera les conseils de prudence nécessaires. Pour les H.L.M., les crédits nécessaires sont prévus. (...)*

» *La France assurait 17 % des recherches mondiales de pétrole, ce qui est un chiffre appréciable.*

» *Le rapport Gruson a été dressé à la demande du ministre de la qualité de la vie. Il sera attentivement examiné. Le gouvernement se penchera, d'autre part, sur la récupération des déchets.*

» *Pour la géothermie, trois projets ont été déposés pour la région parisienne, et un pour Strasbourg. Une somme de 7 millions est prévue à mon budget pour les incitations en ce domaine.* »

Touchant la répression, le ministre indique qu'elle ne visera pas l'excès de chauffage, mais les profits excessifs. Le droit pénal français ne permet de frapper que l'auteur réel de l'acte.

L'article premier du projet du gouvernement prévoyait qu' « *en cas de pénurie ou de menace sur l'équilibre des échanges extérieurs, le gouvernement peut, dans des conditions qui seront fixées par décret, procéder au contrôle et à la répartition des ressources en énergie* ».

L'Assemblée nationale avait étendu cette possibilité à l'ensemble des produits industriels. Sur la proposition de M. DAILLY (gauche dém.), le Sénat a décidé de revenir au texte du gouvernement, plus *restrictif*.

D'autres amendements de moindre importance ont été adoptés avec l'accord du gouvernement. *La* plupart ont un caractère purement rédactionnel, ou précisent les modalités *de contrôle* du Conseil d'État sur les mesures réglementaires que le gouvernement est autorisé à prendre. L'ensemble du projet de loi a été voté à main levée, les groupes communiste et socialiste annonçant qu'ils voteraient contre.

Au cours de la séance de la matinée, M. ANDRE ROSSI, porte-parole du gouvernement, avait répondu à une question de M. FERRANT (Union centriste) concernant l'âge de la retraite des anciens combattants et anciens prisonniers de guerre. M. Ferrant demandait que soit *appliquée la loi qui accorde une* retraite à plein taux à ces catégories dès l'âge *de soixante* ans. « *Le gouvernement*, a indiqué M. Rossi, *a décidé de reconsidérer sa position en ce qui concerne l'échelonnement. Le 11 octobre, il a retenu le principe d'une réduction des étalements. Le problème sera réglé avant la fin de l'année.* »

A Mme LAGATU (P.C.), qui réclamait une revalorisation de l'ordre de 30 % des prestations familiales, le secrétaire d'État a notamment répondu : « *Ces prestations ne constituent pas un supplément de revenus professionnels ; elles connaissent leur évolution propre. L'indexation sur le S.M.I.C. ne se justifie pas et entraînerait des dépenses trop lourdes pour le régime concerné. De même, une augmentation des prestations familiales serait un handicap insupportable pour notre économie. Le gouvernement s'est orienté vers une technique nouvelle inspirée par l'idée de contrat de progrès. La revalorisation ainsi intervenue a atteint 12,9 %. Au niveau de 30 %, la surcharge eût été de 1 milliard 250 millions pour les trois derniers mois de 1974.* »

M. VIRON (P.C.) *soulignait* la gravité des licenciements massifs envisagés par le groupe de la Néogravure dans les usines de Lille, Mulhouse, Corbeil et Saint-Ouen. M. ROSSI a donné les précisions suivantes au Sénat : « *Le groupe Néogravure rassemble six mille salariés, dont trois mille cinq cents dans la région parisienne. Son chiffre d'affaires atteint 420 millions de francs. La direction envisage de supprimer sept cents emplois d'ici à 1975, et demande une aide aux pouvoirs publics, faute de quoi neuf cents autres emplois seraient supprimés ultérieurement. Les ministères de l'industrie et du travail recherchent des solutions, en concertation avec les organisations syndicales du Livre. L'ensemble des problèmes de l'imprimerie est examiné par un groupe de travail interministériel. Le ministre du travail interviendra pour assurer le reclassement des personnels licenciés.* »

M. JEAN FILIPPI (gauche démocratique) a interrogé le gouvernement sur sa politique à l'égard de la Corse. Il lui a demandé notamment « *de définir la notion de continuité territoriale, qui a fait l'objet de promesses gouvernementales, et d'accélérer le développement de la formation professionnelle pour permettre aux habitants de l'île de trouver un emploi sur place* ».

« *M. Messmer a pris certains engagements alors qu'il était premier ministre*, a répondu le secrétaire d'État. *La mort du président Pompidou en a juste retardé l'application, mais les promesses n'ont pas été oubliées pour autant, et le nouveau gouvernement s'est engagé à les tenir.* »

Quant à la protection sociale des détenus et de leur famille, Mme HELENE DORLHAC, secrétaire d'État à la condition pénitentiaire, a indiqué, en réponse à une question de M. MEZARD (paysan) : « *Elle n'est pas inexistante. Ils bénéficient de la gratuité des soins médicaux et pharmaceutiques, de la protection de la loi sur les accidents du travail. Les allocations familiales sont versées à la famille et les prestations sociales maintenues. Un projet soumis au gouvernement leur ouvre l'accès de la pension vieillesse. En outre, nous préparons un texte sur leur reclassement.* »

ALAIN GUICHARD.

POLITIQUE

M. Jacques Chirac désigne dix-huit parlementaires en mission chargés d'« humaniser les rapports entre le citoyen et l'administration »

Comme il l'avait prononcé le 5 juin 1974 dans sa déclaration de politique générale devant l'Assemblée nationale, M. Jacques Chirac a nommé mardi 15 octobre les parlementaires en mission qui présideront, dans dix-sept ministères ou secrétariats d'Etat, des comités d'usagers. M. Hector Rolland, député U.D.R. de l'Allier, sera chargé, auprès du premier ministre, de coordonner l'action de ces comités, dont le rôle sera « de faire entendre l'avis des intéressés et de proposer toutes les formules permettant d'humaniser les rapports entre le citoyen et l'administration ».

Quinze députés et trois sénateurs ont été désignés : neuf U.D.R. (dont huit sont membres du « groupe de réflexion et de proposition » que préside M. Rolland), quatre républicains indépendants, trois réformateurs, un sénateur de la Gauche démocratique et un élu du C.D.P. Aucun représentant de l'union de la gauche ne figure parmi ces parlementaires en mission.

● *Auprès du premier ministre :* M. Hector Rolland, député U.D.R. de l'Allier, est chargé de coordonner l'action des différents comités d'usagers.

[Né en 1911 à Neuilly-sur-Seine, M. Rolland, *concessionnaire* Berliet, est député de l'Allier depuis 1968 et maire de Moulins depuis 1971. Au lendemain des élections législatives de 1973, il a créé un « groupe de réflexion et de proposition » rassemblant une soixantaine de députés U.D.R. de province. M. Rolland et la plupart de ses amis ont soutenu la tentative de M. Pierre Messmer pour devenir le candidat unique de la majorité à l'élection présidentielle et se sont ensuite refusés à faire une campagne active pour M. Chaban-Delmas.]

● *Auprès du ministre de l'intérieur :* M. Philippe de Bourgoing, sénateur républicain indépendant du Calvados.

[Né en 1921 à Paris, agriculteur, M. de Bourgoing est maire de Tracy-sur-Mer *depuis 1959, conseiller général* depuis 1963 et sénateur depuis 1970. Il a été élu président du groupe *des* républicains indépendants après le dernier renouvellement de la Haute Assemblée.]

● *Auprès du ministre de la justice :* M. Jacques Piot, député U.D.R. de l'Yonne.

[Né en 1925 à Saint-Fargeau, M. Piot, notaire, est conseiller général depuis 1964 et maire de Chéroy depuis 1965. *Elu sénateur* de l'Yonne en 1968, il est devenu député en 1973. Il a été notamment rapporteur du projet de réforme constitutionnelle réduisant la durée du septennat présidentiel.]

● *Auprès du ministre de l'économie et des finances :* M. Marcel Hoffer, député U.D.R. des Vosges.

[Né en 1916 à Thaon-les-Vosges, technicien en bâtiment, M. Hoffer est député depuis 1962 et conseiller général du canton d'Epinal depuis 1970.]

● *Auprès du ministre de l'éducation :* M. Pierre Bernard-Reymond, député réformateur-centriste des Hautes-Alpes.

[Né en 1944 à Gap, M. Bernard-Reymond, diplômé de l'Institut d'études politiques de Grenoble, diplômé d'études supérieures de *sciences* politiques, a appartenu au cabinet de M. Joseph Fontanet, ministre du travail, de l'emploi et de la population dans le gouvernement Chaban-Delmas, avant d'être élu député en 1971. Il est adjoint au maire de Gap depuis la même année. M. Bernard-Raymond est membre du comité directeur du *Centre Démocratie et Progrès.*]

● *Auprès du ministre de l'équipement :* M. Gustave Héon, sénateur (Gauche dém.) de l'Eure.

[Né en 1910 à Asnières, *professeur* de mathématiques, M. Héon est maire de Bernay depuis 1944, président *du conseil général depuis 1958*, sénateur depuis 1962.]

● *Auprès du ministre de l'agriculture :* M. Maurice Cornette, député U.D.R. du Nord :

[Né en 1918 à Ghyvelde (Nord), vétérinaire, M. Cornette est depuis 1967 député de la deuxième circonscription du Nord (Bourbourg).]

● *Auprès du ministre de la qualité de la vie :* M. Henri de Gastines, député U.D.R. de la Mayenne.

[Né en 1929 à Olivet (Loiret), agriculteur, M. de Gastines est député de la deuxième circonscription de la Mayenne (Château-Gontier) depuis 1968. *Il est membre du bureau du* groupe U.D.R.]

● *Auprès du ministre du travail :* M. Michel Alloncle, député U.D.R. de la Charente.

[Né en 1928 à Champagne-Mouton (Charente), médecin de l'hôpital de Ruffec, M. Alloncle est conseiller municipal de cette commune depuis 1959 et conseiller général depuis 1967. Député de la troisième circonscription de la Charente (Confolens) depuis 1968, il est notamment *le rapporteur* du projet de loi instituant une compensation entre régimes de sécurité *sociale obligatoires, dont* débat actuellement l'Assemblée nationale.]

● *Auprès du ministre de la santé :* M. Maurice Tissandier, député républicain indépendant de l'Indre.

[Né en 1917 à Charlieu (Loire), M. Maurice Tissandier est chirurgien et diplômé de médecine légale. Conseiller municipal de La Châtre en 1959, adjoint au maire en 1965, il a été élu député de la deuxième circonscription de l'Indre pour la première fois le 30 juin 1968.]

● *Auprès du ministre de l'industrie :* M. Charles Magaud, député U.D.R. de Paris.

[Né en 1923 aux Sables-d'Olonne (Vendée), M. Magaud, docteur en droit et diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques de Paris, est ancien chargé de cours d'économie politique à la faculté de droit de Caen. Directeur puis gérant (depuis 1950) des Etablissements Duchiron (bois de placage), il est devenu député de Paris comme suppléant de M. Roger Frey lorsque celui-ci a été nommé ministre d'Etat en 1968. De nouveau suppléant de l'ancien ministre en 1973, il est revenu à l'Assemblée nationale quand *M. Frey a succédé à M. Palewski* à la présidence du Conseil constitutionnel. Il est conseiller de Paris depuis 1971.]

● *Auprès du ministre du commerce et de l'artisanat :* M. *Edouard Frédéric-Dupont*, député républicain indépendant de Paris.

[Né en 1902 à Paris, avocat à la cour d'appel, M. Frédéric-Dupont a *été député* de Paris de 1936 à 1940, membre des deux Assemblées constituantes en *1945-1946*, de nouveau député de 1946 à 1956, puis de 1958 à 1962 et de mars 1967 à mai 1968 ; *il a adhéré en décembre* 1972 à la Fédération nationale des républicains indépendants et a été à nouveau élu député de Paris en mars 1973, dans la cinquième circonscription. Ministre des relations avec les Etats associés dans le gouvernement Laniel de juin 1954, il a siégé au Conseil municipal de Paris depuis 1933 (avec une interruption entre 1943 et 1945 à la suite de sa démission) et a présidé cette assemblée de mai 1953 à juin 1954.]

● *Auprès du secrétaire d'Etat aux anciens combattants :* M. Gilbert Mathieu, *député* républicain indépendant de la Côte-d'Or.

[Né en 1920 à Bouhy (Nièvre), notaire, M. Gilbert Mathieu est entré en 1959 au conseil municipal de Vitteaux (Côte-d'Or), dont il est devenu maire en 1965. Elu conseiller général de la Côte-d'Or en 1961, il est devenu député de la quatrième circonscription de ce département le 23 juin 1968.]

● *Auprès du secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications :* M. Pierre Mauger, député U.D.R. de la Vendée.

[Né en 1923 aux Sables-d'Olonne, administrateur de sociétés, M. Mauger est maire de cette ville depuis 1965. Il a siégé au Conseil économique et social en 1966 et 1967, jusqu'à son élection comme député de la troisième circonscription de la Vendée. Il a été élu la même année conseiller général de ce département et réélu *député le 30 juin 1968.*]

● *Auprès du secrétaire d'Etat aux transports :* Mlle Anne-Marie Fritsch, député réformateur de la Moselle.

[*Née en* 1921 à Wimmenau (Bas-Rhin), Mlle Anne-Marie Fritsch, médecin, a été élue conseillère municipale de Forbach en 1971, puis député de la Moselle le 11 mars 1973. Le tribunal administratif de Strasbourg devait annuler en novembre 1973 son élection au conseil général, *confirmée ensuite* par le scrutin partiel de mars 1974. Mlle Fritsch est un des signataires de l'appel lancé le *30 septembre* dernier par M. Jean-Jacques Servan-Schreiber et différentes *personnalités* réformatrices en faveur du nouveau parti radical socialiste et réformateur.]

● *Auprès du secrétaire d'Etat à la culture :* M. Claude Mont, sénateur Union centriste de la Loire.

[Né en 1913 à Pouilly-sous-Charlieu (Loire), *professeur* de lettres, M. Claude Mont a *été député* M.R.P. de la Loire de 1945 à 1951, puis chargé de mission dans différents cabinets ministériels de la IVe *République*. Sénateur de ce département depuis 1955, il en est également conseiller général depuis 1952, Maire *de Noirétable depuis* 1965, il est également vice-président de l'assemblée départementale.]

● *Auprès du secrétaire d'Etat au commerce extérieur :* M. Jean-Marie Caro, député réformateur du Bas-Rhin.

[Né en 1929, M. Jean-Marie Caro est fonctionnaire du *Conseil* de l'Europe dès 1951. Secrétaire fédéral de l'U.N.R. du Bas-Rhin en 1958, il *quitte ce mouvement* en 1962, à l'occasion du départ des ministres M.R.P. du gouvernement. Il adhère au *Centre démocrate* avant de devenir un des collaborateurs de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber quand celui-ci se présente à l'élection législative partielle de Nancy en juin 1970. M. Caro a été élu député de la 5e circonscription du Bas-Rhin le 11 mars 1973. Il est vice-président du Centre démocrate.]

● *Auprès du secrétaire d'Etat à la formation professionnelle :* M. Jacques Delong, député U.D.R. de la Haute-Marne.

[Né en 1921 à Bourbonne-les-Bains (*Haute-Marne*), pharmacien, M. Delong a été maire de Doulaincourt de 1959 à 1971. Il est député de la *deuxième* circonscription de Haute-Marne (Saint-Dizier) depuis 1962.]

DÉMOCRATIE ET UNIVERSITÉ

Mouvement associé au Parti Socialiste

● *Vous invite à participer au* DÉBAT PUBLIC

« Giscard face à la crise : faillite de l'économie libérale »

avec : Dominique TADDEI, Secrétaire national du P.S., Christian GOUX, Expert économique.

JEUDI 17 OCTOBRE 1974, à 21 heures - 44, rue de Rennes - Paris (6e)

● *Vous informe qu'il vient de publier aux Editions TEMA :*

« LES CHEMINS DE L'UNITÉ »

« Déclin et renouveau du socialisme français depuis la Libération », par Pascal ORY, Gérard DELPAU et Michel BERSON.

NOM, ADRESSE ....

DESIRE recevoir une documentation sur l'élaboration des textes problématiques de D.U. : « Pour un nouvel internationalisme » ; « Pour un projet éducatif » ; « Pour comprendre la crise du capitalisme ».
A retourner à Démocratie et Université : 25, rue du Louvre, 75001 PARIS.

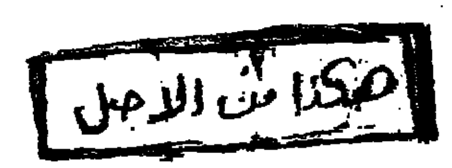
Une élection municipale partielle

UNE CONSEILLÈRE COMMUNIST[E] EST ÉLUE A MÉRIGNAC (Gironde)

A la suite du décès de Rober[t] Brettes, maire de Mérignac, an[-] cien député socialiste, une électio[n] *municipale partielle* s'est déroulé[e] le dimanche 13 octobre. Outre l[e] siège de Robert Brettes, les élec[-] teurs de Mérignac ont pourv[u] dès le *premier tour*, les sièges d[e] deux autres conseillers munici[-] paux, MM. Deloche et Vinson[-] neau, décédés.

Les résultats ont été les sui[-] vants : inscrits, 25 990 ; votants 9 403 ; suffrages exprimés, 9 178 liste d'union et d'administratio[n] pour la défense des intérêts com[-] munaux et la poursuite de l'oeuvr[e] de Robert Brettes, présentée pa[r] l'union de la gauche, 7 379 voix 3 élus (MM. Jacques Barthélemy P.S. ; Bernard Garandeau, P.S., e[t] Mlle Françoise Lorenzo, P.C.) ; liste Mérignac-Demain, 1 799 voix.

● *La victoire des écologistes de Marckolsheim.* — Aux élections municipales *complémentaires* organisées le dimanche 13 octobre, à Marckolsheim, onze sièges étaient à pourvoir. Dix conseillers avaient *donné* leur *démission* pour protester contre le projet d'installation de l'entreprise chimique allemande. D'autre part, un *conseiller* était décédé, ce que nous avons omis de signaler dans *le Monde* du 15 octobre.





A LA COMMISSION DES FINANCES DE L'ASSEMBLÉE

M. Papon (U.D.R.) : le rôle du budget de 1975 sera plus neutre qu'actif

La commission des finances de l'Assemblée nationale a entendu, mardi 15 octobre, l'exposé introductif de son rapporteur général, M. Maurice Papon, U.D.R., sur le projet de loi de finances pour 1975, et commencé l'examen des dispositions du budget relatives aux recettes. M. Papon a conclu son exposé en ces termes :

« Ce budget, certes, ne contribue pas à l'inflation par la voie du déficit, encore que le développement grandissant des dépenses de fonctionnement justifie l'inquiétude, car il s'agit bien de dépenses de consommation. Il pénalise les crédits d'équipement et ne prépare pas en cela l'avenir. Il rétrécit le champ des libres choix du gouvernement, et on ne peut dire qu'il soit celui du changement.

» S'il ne contribue pas à l'inflation, il faut bien reconnaître qu'il la suit et en bénéficie partiellement : en cela, il n'est pas l'instrument privilégié que lui assigne le gouvernement dans la lutte contre l'inflation, car d'aucuns auraient pu préconiser dans cette perspective des mesures de restriction de la demande des particuliers, alors que l'effort porte en principal sur les entreprises, instrument de la croissance et support de l'emploi.

» Bien que le budget représente la mise en mouvement d'une masse équivalente au quart du produit national, son rôle est plus neutre qu'actif.

» Sans doute la valeur des prévisions est-elle subordonnée aux incertitudes de la situation, qu'il s'agisse des aléas de l'extérieur ou des résultats de nos propres efforts mal préparés par les atermoiements des pouvoirs publics depuis la crise d'octobre 1973 et la lenteur de leurs réactions.

» Dès lors, on comprend la prudence qui caractérise ce budget, encore que les hypothèses retenues paraissent quelque peu optimistes.

» Si l'Etat doit donner l'exemple dans la rigueur de la gestion des finances publiques, il doit se donner aussi les moyens de répartir équitablement les sacrifices entre les Français, de fixer les objectifs prioritaires de l'effort national et de concerter la mise en œuvre des actions nécessaires entre partenaires sociaux et Etat, ce qui suppose la rénovation du Plan. »

Au cours de son exposé, M. Papon a noté que l'équilibre du budget était assuré sans recours à de nouvelles recettes fiscales, mais il a critiqué la méthode du gouvernement fondée sur la recherche d'équilibres partiels, l'augmentation de tel poste de recette comprenant telle dépense nouvelle. A la suite de cet exposé, M. André Boulloche, député P.S. du Doubs, a estimé que ce rapport sous-estimait l'inflation et il a insisté sur le faible niveau de la consommation des ménages escompté en 1975. M. René Lamps, député P.C. de la Somme, a déploré, *quant à lui*, les *réductions* des crédits d'équipements et leurs conséquences sur les investissements des collectivités locales.

Des articles réservés

La commission a ensuite abordé l'examen des articles de la loi de finances. Si les deux premiers articles, relatifs à l'autorisation de *percevoir l'impôt et à la fixation* du barème de l'impôt sur le revenu, ont été adoptés sans modification, les commissaires ont réservé leur vote sur l'article 3, suivant ainsi la proposition de M. Louis Sallé, député U.D.R. du Loiret, jusqu'à l'audition du ministre de l'économie et des finances, sur les possibilités techniques de mise au point d'un mécanisme de plafonnement au sein du système du quotient familial. L'article 4, concernant le relèvement des droits sur les alcools, a également été réservé jusqu'à l'audition de M. Fourcade, demandée par M. Jacques Weinman, député U.D.R. du Doubs. M. Jacques Marette, député U.D.R. de Paris, après avoir *constaté que depuis quelques années*, ces droits avaient été fortement augmentés, a observé qu'une plus grande diversité dans le financement des mesures de compensation entre les régimes de sécurité sociale aurait pu être proposée.

Le relèvement du droit de timbre sur les passeports et de la taxe sur les véhicules de tourisme des sociétés, prévu par l'article 5, a été adopté avec un amendement de M. Papon limitant à 1 400 F au lieu de 1 600 F) et à 1 800 F (au lieu de 2 300 F) les taux majorés de la taxe sur *les voitures de société*, dont le nombre dépasse trois cent soixante mille.

Les articles 6 et 7, concernant, d'une part, l'allégement de l'impôt sur le revenu des personnes âgées ou invalides et, d'autre part, le dégrèvement de la taxe d'habitation en faveur des personnes âgées, ont été adoptés sans modification, à l'unanimité des commissaires présents.

La commission a adopté également l'article 8 concernant les déductions sur le revenu global, mais en y adjoignant deux amendements, présentés par M. Papon : le premier précise que les dépenses ayant pour but d'améliorer l'isolation thermique et la régulation du chauffage seront déductibles, même si les travaux n'ont pas pour effet direct une économie de combustible ; le second prévoit l'extension du droit à déduction pour les logements anciens.

L'article 9 a été repoussé par 11 voix contre 10 et 3 abstentions. Cet article prévoyait la prorogation en 1975 de l'article 39 bis du code général des impôts permettant aux entreprises de presse de déduire de leurs revenus imposables des provisions pour investissements. Les commissaires se proposent de limiter cet avantage qui, jusqu'à présent, était accordé à l'ensemble de la presse écrite, seulement à la presse d'information et d'opinion.

Enfin, les articles 10 (titre-restaurant) et 11 (réduction à 7 % du taux de la T.V.A., applicable aux terrains de camping) ont été adoptés sans modification.

HISTOIRE

« Libération-Nord » et la Résistance

UNE LETTRE DE M. CHRISTIAN PINEAU

M. Christian Pineau, ancien ministre, compagnon de la Libération et président du mouvement de résistance Libération-Nord, fait état, dans une lettre qu'il nous a adressée, de la conspiration du silence qui se fait autour de ce mouvement à chaque fois qu'un problème concernant la Résistance est évoqué.

M. Christian Pineau cite deux exemples :

Le premier concerne l'émission « Les dossiers de l'écran » consacrée à la presse clandestine. Au cours de la discussion pas un journal de la zone occupée n'a été évoqué. Seuls ont eu droit de cité ceux de la zone libre, où les risques de parution étaient pourtant moindres. Les invités, pas tous résistants authentiques, se sont même mis d'accord pour affirmer qu'aucun journal de la Résistance n'avait paru en 1940. Or, le premier numéro de *Libération* (celui de la zone occupée) est paru le 1er novembre 1940. Depuis cette date, chaque semaine, sans une seule interruption, le journal a été composé, ronéotypé ou imprimé, et distribué.

Que penser d'une telle erreur historique dans une émission de l'O.R.T.F. ?

Plus grave encore est le deuxième exemple. A l'initiative d'Henri Michel, qui s'occupe officiellement de l'« Histoire de la deuxième guerre mondiale », et, à *ce titre, est tenu à l'objectivité*, doit avoir lieu fin octobre, au C.N.R.S., un colloque international de la Résistance. Or, Libération-Nord n'a été ni convoqué ni avisé de cette réunion, alors qu'y sont déjà invitées des personnalités dont l'action dans la Résistance a été plutôt discrète.

Le problème que je soulève est plus grave qu'il ne paraît à première vue. Car il s'agit en réalité de savoir si l'histoire de notre pays doit être écrite, comme cela se fait malheureusement ailleurs, selon la conjoncture politique du moment.

APRÈS LES ASSISES DU SOCIALISME

M. Edmond Maire : nous nous réjouissons fort de ce qui s'est passé

Tirant un premier bilan des assises du socialisme qui se sont tenus à Paris les 12 et 13 ocotbre, M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., a déclaré le 14 octobre au micro d'Europe 1 :

« Nous nous réjouissons fort de ce qui s'est passé aux assises du socialisme (...) Seule une politique de gauche, une politique d'union de la gauche, associant les socialistes et les communistes, peut, au plan politique, avancer dans la bonne direction, avec l'appui du peuple et d'un peuple mobilisé. (...) Nous pensons à la C.F.D.T. que, quelle que soit la valeur d'un grand parti socialiste, il restera, et c'est normal, un parti politique, qu'il ne pourra avoir qu'un certain point de vue sur la société, le point de vue des gouvernants, le poin de vue des gestionnaires. Et nous savons bien combien la gestion peut pervertir... Les partis politiques ont un rôle essentiel, mais le rôle des syndicats ne lui est en aucun cas inférieur. C'est la confrontation des deux points de vue, du point de vue du parti et du point de vue syndicat, et une confrontation à égalité, qui peut seule permettre de trouver les voies du progrès. »

De leur côté, les animateurs de la « troisième composante » des assises (qui comprend notamment des militants de la C.F.D.T.) ont précisé dans une conférence de presse qu'ils étaient décidés à participer à la réalisation du parti des socialistes, mais que leur venue ne pouvait que prendre la forme d'adhésions individuelles au P.S. Pour autant, ont-ils ajouté, *« nous négocierons notre entrée car nous entendons ouvrir un débat en vue de modifier certaines pratiques actuelles du P.S. »*.

Les relations P.C.F.-P.S.

M. ROCARD : cela ne durera qu'un temps.

M. Michel Rocard, ancien secrétaire *national du P.S.U., note* mercredi 16 octobre dans une interview au journal *Sud-Ouest* :

« Le P.C. m'attaque parce que cela lui est plus commode que d'attaquer François Mitterrand. Cela ne durera qu'un temps. Je crois nos camarades du P.C. très attachés à l'unité et trouve légitime leur colère de ne pas capitaliser une part plus grande des fruits de cette unité. C'est bien normal. Cela se tassera après le congrès extraordinaire du P.C.F. Je suis pour ma part un militant socialiste et non communiste. Nous sommes dans une situation d'émulation. Que le meilleur gagne ! »

● *Mme Françoise Giroud*, secrétaire d'Etat à la condition féminine, a renoncé à rencontrer M. Michel Debré, ancien premier ministre, au cours d'un débat en direct sur Europe 1, prévu ce mercredi 16 octobre dans le cadre du journal d'Etienne Mougeotte. Le débat devait porter sur la démographie.

● *Un comité de soutien à M. Michel Jobert*, composé de juristes, a été constitué à Paris par Me Jean-Luc Schmerber, 181, rue de Courcelles, Paris (17e).

A Asnières (Hauts-de-Seine), un comité de soutien a été créé à l'initiative de Mlle Marguerite Foulou, boîte postale 48, Asnières 92600.

● *Au cabinet de Mme Dorlhac*, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la justice chargée de la condition pénitentiaire, M. Jean Bernardy est nommé chef de cabinet en remplacement de M. Philippe Chemithe, appelé à d'autres fonctions.

Le P.C.F. et la situation sociale

M. PAUL LAURENT : il y aura un automne et un hiver assez animés.

La Nouvelle Critique, mensuel du P.C.F. destiné aux intellectuels, publie dans son numéro d'octobre un entretien de M. Paul Laurent membre du secrétariat du P.C.F., avec des journalistes étrangers. M. Paul Laurent déclare notamment : *« L'élection présidentielle, et c'est la donnée politique caractéristique actuellement, n'a rien arrêté. Il arrive souvent dans la vie politique d'un pays qu'un événement comme une élection présidentielle conduise à une période de stabilité relative, pendant des mois ou même des années. En France, il ne s'est rien produit de tel. (...)*

» L'élection de Giscard n'a pas infléchi le mouvement populaire. Il n'a même pas connu un palier. (...)

» On peut donc, sans trop s'avancer, penser qu'il y aura un automne et un hiver assez animés. (...) »



JUSTICE

Pour des « insuffisances techniques et des dépassements financiers »

M. de Balkany et ses associés devront verser 1 million et demi de francs aux copropriétaires du parc de Fontenay-le-Fleury

Le procès intenté par les huit cent quatre-vingt-dix copropriétaires du parc Saint-Cyr de Fontenay-le-Fleury (Yvelines) avait une valeur exemplaire, car il posait une question de principe. En s'adressant au tribunal civil de Versailles, présidé par M. Bernard Cossec, les résidents de cet ensemble immobilier entendaient demander à la justice de fixer les droits et les devoirs du promoteur, notamment en matière de bénéfices et de services rendus, lorsqu'il construit des immeubles.

Au cours de l'audience du 29 janvier dernier, les acquéreurs des appartements du parc Saint-Cyr, par la voie de leur avocat, Mᵉ Jean-Pierre Croué, reprochaient au promoteur, M. Aladar de Balkany, et à ses « associés d'origine » d'avoir réalisé un fabuleux bénéfice atteignant 100 % du prix de la réalisation, mais aussi de leur avoir imputé à tort des dépenses qui incombaient au constructeur. De plus, les copropriétaires remettaient en cause la qualité et les finitions des bâtiments qui, selon eux, ne correspondaient pas au moment de la livraison à ce que promettait le dépliant publicitaire.

Faute d'avoir à sa disposition assez de dactylos pour taper les longs attendus de sa décision, le tribunal de Versailles n'a pu rendre son jugement avant le mardi 15 octobre.

Sur le chapitre des bénéfices du promoteur, les juges ont débouté les mandants et les ont même condamnés aux dépens. Pourtant, le tribunal reconnaît comme incontestables les éléments chiffrés qui figurent dans l'épais dossier de sept cents pages rédigé par M. Gustave Fontaine, expert financier. « *Des 80 millions perçus par les promoteurs en paiement des huit cent quatre-vingt-dix appartements, 37 800 000 F constituent la marge bénéficiaire. Pour un appartement, 96 % de son coût représentent les bénéfices* », précisent les attendus. Mais la réalisation du parc Saint-Cyr étant antérieure à la loi du 16 juillet 1971, portant statut de la promotion immobilière, le tribunal estime qu'il « *ne peut exercer son contrôle puisqu'il ne s'agit pas de la rémunération d'un service rendu par le mandataire et que, à la date des faits, aucune disposition légale ou réglementaire ne limitait les bénéfices de la promotion* » (1).

Le tribunal a cru bon de préciser dans ses attendus que la marge bénéficiaire prélevée par M. de Balkany et ses associés se situait « *dans les limites du marché du logement dans les grands ensembles de la région parisienne* ».

Au cours de sa plaidoirie, l'avocat des copropriétaires avait affirmé : « *Le promoteur est un mandataire tenu à obligation de résultat. Dans la mesure où il n'y a pas conformité avec l'engagement pris, la rémunération exorbitante doit subir une réfaction. Pourquoi les bénéfices d'un promoteur peuvent-ils atteindre 100 % ? La société libérale dans laquelle nous vivons doit trouver en elle-même le moyen de sanctionner les abus de la spéculation. Cette spéculation immobilière joue un rôle déterminant dans la création de l'inflation dont la France souffre aujourd'hui. Il n'est plus admissible que l'habitat, élément essentiel de la vie, fasse l'objet d'une spéculation éhontée.* »

S'il a débouté les copropriétaires du parc Saint-Cyr de leur demande de restitution d'une partie du bénéfice, le tribunal a cependant estimé que des « *insuffisances techniques et des dépassements financiers* » étaient à reprocher aux promoteurs. Pour ces raisons, il a condamné M. de Balkany et les associés d'origine à payer *in solidum* la somme de 1 551 883 francs aux souscripteurs du parc Saint-Cyr. Cette somme correspond, entre autres, à des remboursements d'agios bancaires dus à l'absence d'appel de fonds, au prix des appartements témoins et de la piscine, à des indemnités pour retard dans la livraison des logements, au nettoyage des appartements (310 000 francs) et, pour 224 000 francs, à des sommes abusivement versées à la société AGIP, filiale du groupe promoteur, chargée de la gestion administrative de l'affaire.

« *L'AGIP n'a pas rempli sa mission en ne procédant pas à la ventilation par tranches de construction de la comptabilité sociale* », précise le tribunal, qui souligne les « *défauts caractérisés des techniques comptables* ».

Outre cette somme de 1 551 883 francs, le tribunal a ordonné un *complément* d'expertise pour 2 600 000 francs — travaux non prévus au plan de financement — de même que pour évaluer le bien-fondé des reproches adressés par les copropriétaires du parc Saint-Cyr et qui portent, d'une part, sur le défaut de conformité qualitative des appartements (estimé par eux à 2 430 000 francs) et, d'autre part, sur l'absence de fournitures prévues par contrat (1 280 000 francs).

Cette seconde partie du jugement élargit le champ des recours offert aux acquéreurs d'appartements. Elle ouvre *du même coup* une brèche dans la tour d'ivoire, jusque-là inviolable, de la promotion immobilière.

DAMIEN REGIS.

(1) *Une décision* de même nature — relative également aux bénéfices de promoteur — avait été rendue à Versailles, sous la présidence de M. Cossec, à la fin du mois de septembre (« le Monde » du 27 septembre).

A Lyon

UN PRÉVENU LIBRE EST TUÉ D'UN COUP DE PISTOLET AVANT L'OUVERTURE DE L'AUDIENCE

Lyon. — Un prévenu libre, M. Attilio Caminiti, âgé de vingt-huit ans, qui devait comparaître, mardi 15 octobre, devant la 6ᵉ chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Lyon, a été tué d'une balle de pistolet devant le palais de justice, rue Saint-Jean, peu avant l'ouverture de l'audience.

Inculpé de coups et blessures volontaires et d'infraction à la législation sur les armes, après une bagarre survenue dans un bar de Lyon en décembre 1973, M. Caminiti se trouvait, au moment de sa mort, en compagnie de cinq autres personnes inculpées comme lui, pour avoir été mêlées à la même affaire, trois, MM. André Pinon, Georges Nevata et Jean Goutenoir ayant été du bord de Caminiti, les deux autres, MM. Christian Dargaud et Marcel Bourselier, leurs antagonistes.

Ils discutaient tous ensemble, lorsque l'un d'eux sortit une arme et fit feu sur Caminiti. Tous ont aussitôt pris la fuite. Le seul élément que possèdent pour l'instant les enquêteurs et que M. Bourselier, qui fut en détention provisoire avec M. Caminiti pendant quarante-cinq jours, s'était battu avec lui à la prison Saint-Joseph, ce qui lui avait valu quinze jours de cachot.

● *Mise au point.* — Après la parution dans *le Monde* du 5 octobre d'un article indiquant que le président d'une société d'affichage publicitaire avait été écroué pour abus de biens sociaux, la Chambre syndicale *française* de l'affichage nous prie d'indiquer que la personne incarcérée, M. Claude Lalande, était président-directeur général d'une société spécialisée *dans l'impression d'affiches publicitaires* et que cette société n'avait jamais eu la moindre activité dans le domaine de l'affichage publicitaire.

LE PÉCULE LIBRE DES DÉTENUS EST AUGMENTÉ

Le montant des sommes versées au pécule dont les détenus ont la libre disposition, sans retenue préalable, vient d'être augmenté par un arrêté du ministre de la justice, publié au « Journal officiel » du 11 octobre.

Selon ce texte, renvoyant à l'article D 329 du code de procédure pénale, « les détenus astreints au travail et effectivement en mesure de travailler » pourront librement disposer de 220 francs (et non plus de 120), les autres de 350 francs (et non plus de 200).

L'ŒIL INDISCRET

Qu'une trentaine d'hommes et de femmes aient besoin les uns des autres pour s'épanouir, cela s'est déjà vu. « Chacun est libre de son corps, libre d'être immoral, cela ne tombe pas encore sous le coup de la loi », *dit sans rire M. le substitut du procureur de la République. Mais, loin de s'isoler des entreprises punitives du monde, comme les libertins de Sade dans le château de Silling, ceux-là s'ébattaient sur une péniche parisienne dont un rideau avait été malencontreusement laissé ouvert le 8 mai 1973.*

Un voyeur eût peut-être accru leur plaisir, mais ce furent des inspecteurs de la brigade mondaine — pas moins de quinze — qui jetèrent par le hublot un coup d'œil indiscret. Le délit d'outrage public à la pudeur était constitué.

Que les policiers aient voulu prendre « le répugnant pourvoyeur de chairs plus ou moins fraîches du Tout-Paris » — *dixit toujours M. le substitut, — un certain Dimitri Petropoulos, qui faisait payer les hommes seuls 100 ou 200 francs lorsqu'ils n'apportaient pas champagne ou whisky, cela est peut-être leur rôle. Mais trouver nus ou dans* « une position compliquée » — *là, c'est M. le président de la quatorzième chambre correctionnelle de Paris qui parle — quelques personnes du meilleur monde, comme ce descendant d'une des grandes dames de notre littérature ou ce directeur d'une grande école et son épouse, cela ne se fait pas.*

Cinq cents francs d'amende pour seize des participants et treize mois d'emprisonnement dont huit avec sursis et 10 000 francs d'amende pour l'organisateur de ces soirées bien peu intimes (il a déjà passé cinq mois en prison) : débats et condamnations d'un autre âge ?

BRUNO DETHOMAS.

A LA COUR DE CASSATION

Pas de licenciement pour une période militaire

Selon les articles 25 et 27 du libre premier du code du travail, « *si un salarié est rappelé sous les drapeaux à un titre quelconque, le contrat de travail ne peut être rompu de ce fait et en cas de violation de ces dispositions, la partie lésée a droit à des dommages et intérêts* ».

La chambre sociale de la Cour de cassation présidée par M. Laroque a fait application de ces textes pour casser un arrêt rendu le 26 juin 1973 par la cour de Grenoble.

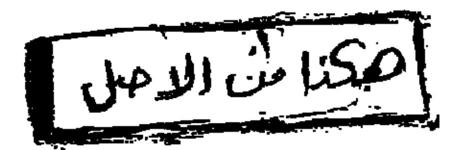
La cour d'appel avait débouté de son action en dommages et intérêts M. Dompnier, engagé en qualité de chef d'atelier à compter du 6 janvier 1971 à l'essai pour une durée de six mois par la société Bourgeat. Cette société avait mis fin à ce contrat de travail par lettre du 7 juin 1971 en faisant état du fait que ce salarié, officier de réserve, avait été *convoqué pour accomplir* une période militaire de vingt jours à partir du 12 juillet 1971, ce qui perturbait ses services.

A l'appui de leur décision, les *magistrats* de Grenoble avaient indiqué que, le contrat liant les parties étant à durée déterminée, l'employeur n'avait pas à justifier de son non-renouvellement.

Mais la Cour de cassation statuant sur rapport du conseiller Oneto, observations de Mᵉ Galand et conclusions de M. Orvain, avocat général, a estimé que la cour de Grenoble avait violé l'article 25 du livre Iᵉʳ du code du travail, qui « *par la généralité de ses termes s'applique à tous les contrats, même à l'essai, qu'ils soient à durée indéterminée ou déterminée, que le salarié au moment de l'embauche ait ou non indiqué qu'il était officier de réserve...* » et « *... la violation de cette disposition d'ordre public donne droit aux termes de l'article 27 du livre Iᵉʳ du même code à des dommages et intérêts au profit de la partie lésée.* »

L'affaire est renvoyée devant la cour d'appel de Chambéry pour être rejugée.

● RECTIFICATIF. — L'un des communiqués publiés après la grève de la faim des musulmans français à Paris émanait du Front national, présidé par M. Jean-Marie Le Pen, et non du Front national des rapatriés comme il a été écrit par erreur dans *le Monde* du 14 octobre.



JUSTICE

Violences judiciaires

(Suite de la première page.)

Depuis dix ans, quinze ans, les photocopies, les rapports, les audiences de conciliation se sont très lentement accumulés, sans parvenir pourtant à pétrifier cet obstiné. Obstiné, mais sans passion maladive, sans fièvre. Il *sait* qu'il a raison.

Depuis trois hivers, cet autre n'a plus de chauffage central dans sa villa — ou peut-être n'est-ce qu'un « *pavillon* » — *des environs de Paris* — à moins que ce ne soit plutôt la « banlieue ». Un colmatage qu'il prétend mal fait dans une cheminée l'empêche de se chauffer normalement. En même temps qu'il a retrouvé le vieux poêle à charbon, il a découvert cette merveille d'équité prétendue : les expertises. Un, puis deux, puis trois, puis quatre experts, on ne sait plus, ont été *désignés*. L'un a mis neuf mois à communiquer un rapport fait de l'échange de correspondance des adversaires ; *un* deuxième s'est récusé ; un troisième a organisé une réunion sans prévenir le plaignant et a adressé un constat *de carence ; le quatrième... Oui, le* quatrième, qu'aura-t-il inventé ?

Le premier a, en tout cas, réclamé 2 000 francs pour ses frais. Davantage sûrement que le colmatage jugé défectueux. Le banlieusard pavillonnaire a écrit au ministre de la justice, le 31 juillet, pour observer ceci : « *Il semble que cette résistance à énoncer clairement les fautes professionnelles de l'entreprise X... tienne à ce que les experts sont, en même temps, des chefs d'entreprise dans la branche d'activité (chauffage et fumisterie) qui est celle de mon adversaire. Il est donc presque inévitable qu'ils soient amenés à minimiser ou même à excuser les fautes d'un collègue. Or lorsqu'un expert n'est pas neutre, ce n'est plus un expert.* » La Chancellerie a répondu — il y a trois semaines — pour dire qu'on allait faire... une enquête. C'est aussi un calme que celui-ci, un « doux » à la manière de Francis Jammes, qui croit encore qu'un préjudice est toujours réparé.

Les deux suivantes ont autant de pondération mais moins de liberté. Elles se plaignent d'avoir été spoliées dans une affaire immobilière, une de plus, quelque part sur les collines qui entourent Paris. Elles soutiennent aussi être victimes de « persécutions administratives ». Celles-là sont à présent tout entières mangées par leur dossier, avant de « *manger tout leur avoir* » dans leur procès.

Elles sont tante et nièce. Elles envoient toutes leurs lettres, d'épais *dosiers en fait*, soigneusement dactylographiées, méticuleusement documentées avec l'en-tête « *Mme et Mlle...* ». Elles en distribuent des doubles, patiemment, à toute personne dont elles pensent qu'elle peut, *fût-ce vaguement*, leur être utile. A force de compulser manuels, codes et recueils, elles manient le vocabulaire de la procédure aussi bien qu'un vieux juge de paix. Elles ne commettent pas plus d'erreurs.

Ces quatre-là ne vont pas crier comme l'a fait Serge Livrozet : « *Pourriture de justice française !* » Ils n'y pensent pas. Ils luttent pour eux-mêmes, croyant que c'est assez. Ils *n'ont pas non plus, il est vrai*, le peu de célébrité qui permet de telles outrances. Et s'ils venaient, criant à leur tour, à être condamnés définitivement comme on peut le craindre pour l'auteur de *De la prison à la révolte*, on ne s'en préoccuperait pas autant.

L'obstination serait-elle alors la preuve suffisante du bon droit ? D'une certaine manière oui, encore que le fond de tout n'est certainement pas là. La justice, c'est vrai, n'est pas l'équité. Elle n'a pas mission de donner raison à tout le monde. Mais ce qu'elle devrait être, c'est la sûreté, une plage de certitude : *quant aux délais à subir*, aux sommes d'argent à engager, quant aux recours réellement possibles et efficaces. La justice devrait être un mécanisme rapide, de protection, purgé des faux espoirs qu'elle contient : les « dits et contredits », les « dires », les tierces oppositions, les arrêts sur requêtes, les requêtes sur minutes. Peut-on appeler « recours » le coûteux formalisme qui empêche toute *certitude*, *fût-ce* celle d'avoir tort ? Si la justice est cela, n'est-ce pas qu'elle est, pour certains, comme les gestes de policiers égarés, mais plus insidieusement, violence ?

PHILIPPE BOUCHER.

● *Deux industriels distillateurs*, MM. Claude Peureux, de Fougerolles (Haute-Marne), et Gilbert Genneterre, ont été relaxés, mardi 15 octobre, par le tribunal de grande instance de Chaumont, des poursuites pour contravention aux lois des contributions indirectes dans le domaine des transports d'alcool. Le tribunal a estimé « *la prévention insuffisante* ». En revanche, le troisième prévenu, M. Jacques Huvig, grossiste en fruits, a été condamné à une amende de 2 457 F pour « *défaut de déclaration de commerce en gros de boissons et alcools* ».

INCULPÉ D'ESCROQUERIE

Le président de la société Astre a été arrêté

De notre correspondant

Montpellier. — L'enquête ouverte par la brigade financière du service régional de police judiciaire de Montpellier, après la liquidation judiciaire de l'entreprise Astre de Béziers, a abouti à l'arrestation du P.-D.G. de la société, M. Georges Mas, soixante-deux ans, puissante personnalité locale, président de l'Association sportive biterroise, championne de France de rugby. Inculpé d'infraction aux lois sur les sociétés commerciales, escroqueries et banqueroute, il a *été écroué*. Il lui est notamment reproché la présentation de bilans falsifiés depuis au moins l'exercice 1968. Le total de la faillite est probablement supérieur à 50 millions de francs.

Cette affaire entraînera le licenciement des employés et ouvriers de l'entreprise, qui en recevront officiellement notification dès jeudi. Ils pourront aussitôt percevoir leur salaire de septembre, celui d'octobre leur sera réglé en fin de mois. Existe-t-il sur place des possibilités de reclassement (1) ? Dès l'annonce de la fermeture de l'entreprise, l'unanimité s'était faite pour manifester en faveur des 1 433 employés *et ouvriers appartenant* directement à l'entreprise (288 à Montpellier, 193 à Toulouse, 195 à Perpignan, 757 à Béziers), et des 2 400 salariés et sous-traitants menacés eux aussi par la faillite. On a vu à Béziers les petits patrons d'une bonne part des cinquante sociétés sous-traitantes, à qui l'on doit quelque 1,2 million de francs, se joindre aux élus lors du défilé organisé par les syndicats.

Contrairement à certaines entreprises textiles de la région victimes d'un marasme général, les syndicats constatent que l'entreprise Astre ne ferme pas faute *de commandes*. Elle laisse *même*, disent-ils, un carnet de commandes convenablement garni : 180 millions de francs et deux grands chantiers en cours, l'un à Sète et l'autre à Béziers même, où se construit une usine de matériel de télécommunications qiu emploierait quinze cents personnes.

Les syndicats demandent une réunion paritaire (syndicats, pouvoirs publics et Chambre syndicale de la construction), au cours de laquelle seront étudiés les moyens de solution en vue de la mise en route d'une entreprise de remplacement.

(1) L'arrondissement de Béziers comptait fin août deux mille cent quarante-deux chômeurs recensés sur les sept mille cent quatre-vingt-un inscrits dans tout le département de l'Hérault.

« UN FAMEUX PRÉSIDENT »

« *Il réalise l'exploit d'être en même temps un fameux président, notre meilleur supporter et surtout un ami.* » C'est en ces termes que Pierre Danos, l'un des joueurs français les plus connus, parlait du « président » Georges Mas. Président de l'Association sportive biterroise (A.S.B.), Georges Mas l'était, ou plutôt l'est depuis une dizaine d'années. *Cet homme à la fois affable* et passionné, qui n'avait jamais touché un ballon ovale, s'était, comme cela arrive, découvert une vocation tardive de rugbyman par procuration. La manière dont il vivait les défaites ou les victoires de son club, les excès de langage qu'au nom de la sacro-sainte « A.S.B. » il pouvait commettre, restent à cet égard significatifs.

Dans son « métier » de président, Georges Mas n'avait guère la réputation d'être un amateur. C'est dire qu'il y appliquait des méthodes de travail assez particulières pour un club, placé sous le régime des associations à but non lucratif de type loi de 1901. Mais sur ce point, Georges Mas, responsable de la plus grosse « écurie » rugbystique de France, ne se différenciait sans doute pas de beaucoup d'autres présidents des clubs français. D'ailleurs ce serait, dans les circonstances présentes, s'aventurer quelque peu que d'affirmer que le président Mas gérait le club comme le P.-D.G. Mas conduisait ses affaires. La situation financière du club, sauf informations nouvelles, était saine. *Simplement, Georges Mas passait* pour quelqu'un qui savait utiliser envers les joueurs de rugby les arguments qui conviennent en 1974. Pour les faire venir et surtout les retenir au club, Georges Mas usait, dit-on, à la perfection de ce fameux système d'aide à « *la promotion sociale* » qui en matière de rugby maintient un équilibre précaire entre l'amateurisme « *éclairé* » et le professionnalisme avoué.

Reste enfin une dernière caractéristique : si Georges Mas a beaucoup fait pour le rugby biterrois, il est certain que celui-ci n'a pas mal fait pour Georges Mas. La fonction, le fait de présider aux destinées *du plus* grand club de rugby français, donne à celui qui l'assure une position « sociale », une assise dans sa propre ville, que bien des hommes politiques pouvaient lui envier. En ce sens, Georges Mas, président de l'A.S.B., passait pour l'homme le plus connu et certainement l'un des plus écoutés et des plus influents de la cité héraultaise. — P. G.

PROTECTION CIVILE

UNE CONTRIBUTION A L'URGENCE MÉDICALE EN RÉGION PARISIENNE

Les sapeurs-pompiers en blouse blanche

Crise cardiaque. Ce n'est pas la première. Mais il est 11 heures du soir et le médecin de famille est parti pour une *intervention. Quelque part dans* Paris, une épouse s'affole. L'état de son mari ne s'améliore pas. Soudain, une idée : elle appelle le 18, les sapeurs-pompiers. « *Nous arrivons* ». Sept minutes plus tard, débarque un groupe de pompiers duquel se détachent deux hommes en blouse *blanche* : des médecins de la brigade. Tandis que l'un consulte les dernières ordonnances de la victime, les autres déballent le matériel. Electrocardiogramme, perfusion. Il y a douze minutes que l'appel téléphonique a été lancé. Electrocardioscope. L'homme peut maintenant supporter le voyage. Un brancard le conduit jusqu'à l'ambulance de réanimation, tandis que le médecin régulateur de la brigade, alerté, avertit le Service d'aide *médicale urgente (SAMU) afin de* trouver pour le malade une place dans le service de réanimation le plus proche.

L'an dernier, les équipes médicales de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris ont secouru cinq mille deux cent vingt-deux personnes (150 % de plus en dix ans). Dans une grande ville, le sapeur-pompier *n'est plus seulement un arroseur de feu*. L'évolution qualitative et quantitative de la notion de risque le contraint à diversifier sans cesse davantage ses activités. Créé en 1924 pour secourir les asphyxiés au gaz de ville, le service d'urgence médicale de la brigade — dont les activités ont été présentées le 9 octobre à la presse — témoigne de cet effort.

Avec ses vingt-six médecins (plus dix médecins civils conventionnés), ses sept ambulances lourdes, ses cinq véhicules de secours aux asphyxiés et blessés, onze ambulances de réanimation, un caisson mobile hyperbare et, à l'occasion, une Alouette-III, il n'a ni les moyens ni la prétention de se substituer aux services d'urgence traditionnels, mais intervient plus particulièrement dans les cas d'accidents collectifs liés aux catastrophes, de traumatologie sur la voie publique et d'urgences à domicile de nature cardio-neuro-respiratoire (le service de santé redoute, actuellement, un développement rapide *de ce dernier type d'intervention* du fait de l'utilisation intensive de chauffage d'appoint).

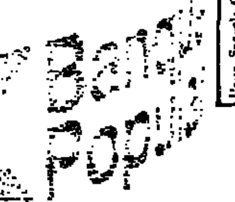
Son importance s'est toutefois accrue au fur et à mesure qu'on prenait conscience que, dans certaines circonstances, le transport d'un blessé sans un minimum de soins préalables pouvait avoir de graves conséquences. Aujourd'hui, entre les premiers soins à domicile et les transports en ambulance de réanimation, il existe une véritable chaîne de soins ininterrompue qui donne au malade ou à l'accidenté une meilleure chance de survie : *qu'il s'agisse d'asphyxiés, de* noyés, de pendus, d'électrocutés, d'intoxiqués par barbituriques, de blessés traumatisés ou de détresses cardio-respiratoires, la brigade sauve actuellement, grâce à son dispositif, 95 % des victimes encore vivantes lors de l'arrivée des sapeurs-pompiers.

J. Sn.

FAITS DIVERS

● *Meurtre d'un employé de banque.* — Un convoyeur de la Banque internationale d'Afrique occidentale, M. Villagrasa, a été tué d'une balle dans la nuque *alors qu'il effectuait une tournée* dans la zone industrielle de Vitrolles (Bouches-du-Rhône). L'employé de banque a été mortellement blessé par trois hommes armés qui lui ont dérobé une sacoche contenant la somme de 20 100 francs.

● *Altercation entre automobilistes : un chauffeur de taxi grièvement blessé.* — Un chauffeur de taxi a été grièvement blessé d'un coup de couteau par un automobiliste après un incident qui s'est produit, le lundi 14 octobre, boulevard de la Chapelle, à *Paris (18e). Le chauffeur* de taxi, M. Mouloud Kebbiche, âgé de quarante-deux ans, s'était pris de querelle avec un autre conducteur qui ne voulait pas lui laisser le passage. Ce dernier s'est précipité sur le chauffeur de taxi et l'a frappé d'un coup de couteau au ventre. Le chauffeur de taxi, grièvement blessé, a été transporté à l'hôpital Bichat. L'autre conducteur s'est enfui.



SPORTS

Le sport français est atteint dans toutes ses composantes

estime le parti communiste

Pour avoir de tout temps consacré une partie de ses efforts à l'élaboration d'une politique sportive, le parti communiste français ne peut manquer d'intervenir quand l'occasion s'en présente. Le prétexte de la dernière conférence de presse présidée par M. Jean Colpin, membre du bureau politique, mardi 15 octobre, était le projet de budget du secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports, « seule démonstration de nature à nous convaincre » des intentions gouvernementales. De là, il était loisible de passer à l'examen de la crise du sport français et aux propositions que formule le parti communiste pour y remédier.

En rappelant les propos de M. Giscard d'Estaing, pour qui « *une politique sportive efficace doit commencer à l'école* ». M. Colpin souligna que l'actuel président de la République estimait « *nécessaire d'intensifier le recrutement des professeurs d'éducation physique et sportive* ». Or, au budget de 1975, il n'y aura que cinq cents postes d'enseignants de créés, effectif le plus faible depuis dix ans, précisa le représentant du bureau politique, ce qui couvrira à peine les besoins actuels (deux heures par semaine), euxmêmes loin de répondre aux prévisions ministérielles (cinq heures par semaine).

Tous les secteurs sont ainsi touchés, constate M. Colpin, en laissant entendre que des manifestations seront organisées pour protester contre cet état de fait, comme cela le fut l'an dernier.

Le parti communiste ne croit pas à l'efficacité des mesures annoncées, mesures qui d'ailleurs, à ses yeux, ont le défaut de s'élaborer dans le secret des cabinets. « *La politique sportive est décidée par l'Etat, sans réelle consultation* », proteste M. Colpin.

Le sport français est atteint dans toutes ses composantes, estime-t-il : à l'école primaire, où le tiers temps pédagogique est à peine appliqué ; dans le secondaire, où il manque quelque vingt mille enseignants ; dans le sport de masse, le fonctionnement des clubs se trouvant compromis par les multiples augmentations du coût de la vie ; dans le sport de haut niveau enfin, où « *même les rares disciplines qui nous apportaient traditionnellement quelque satisfaction, comme le ski ou le rugby, ne permettent plus à nos athlètes de remporter de grands succès* ».

Le parti communiste ne croit pas seulement à des remèdes intéressant le seul domaine sportif, même s'il en propose pour alléger la situation actuelle. Il cherche comme solution une politique d'ensemble, convaincu qu'il ne sert à rien de prôner le sport pour tous si ne sont pas révisées d'abord les conditions de vie et de travail.

Aussi évoque-t-il à cette occasion la nécessité de juguler l'inflation, de bloquer les tarifs publics et les prix à la production des grandes industries et même de résorber le déficit de la balance des paiements en s'attaquant à la domination des grandes compagnies pétrolières. M. Colpin propose donc « *la nationalisation de la Compagnie française des pétroles et de la Société des pétroles d'Aquitaine, ce qui fournirait une base solide pour conclure avec les Etats producteurs des accords directs et mutuellement avantageux* ».

A ceux qui s'occupent, à partir de ces données, des problèmes du sport, il rappelle que les activités de l'Association du sport scolaire et universitaire (ASSU) sont directement menacées par les problèmes de l'énergie, dès le moment où l'on envisage de réaliser des économies, de grouper les heures de cours sur cinq jours, supprimant ainsi le temps libre du mercredi.

Ce que veut démontrer le parti communiste en dehors de cette circonstance anecdotique, c'est que la solution à la crise du sport passe aussi bien par la sauvegarde du niveau de vie que par l'aménagement des conditions de travail. Ainsi « *l'Etat, premier employeur du pays, se devrait de montrer rapidement l'exemple* » pour le développement du sport à l'entreprise.

En attendant, le parti communiste suggère différentes mesures parmi lesquelles le doublement du budget du secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports, qui ne représente guère que 0,75 % du budget national. Là encore, a fait remarquer M. Colpin, « *si comme la logique le voudrait, l'éducation physique et sportive scolaire et universitaire était rattachée à l'éducation nationale, il ne resterait plus pour couvrir les besoins en équipements et en cadres, les frais de fonctionnement des associations sportives de jeunesse et d'éducation populaire que 0,2 % du budget national* ». — F. S.

● *Une des questions soulevées au cours de la conférence de presse* avait trait à la venue de l'équipe de rugby d'Afrique du Sud. La tournée des Springboks, prévue pour le mois de novembre en France, suscite de nombreuses protestations, en raison de la politique de discrimination raciale pratiquée en Afrique du Sud.

Le parti communiste s'associe à ces protestations et ses représentants ont clairement précisé qu'ils ne resteraient pas à l'écart des actions qui seront entreprises pour empêcher les rugbymen sud-africains de se produire.

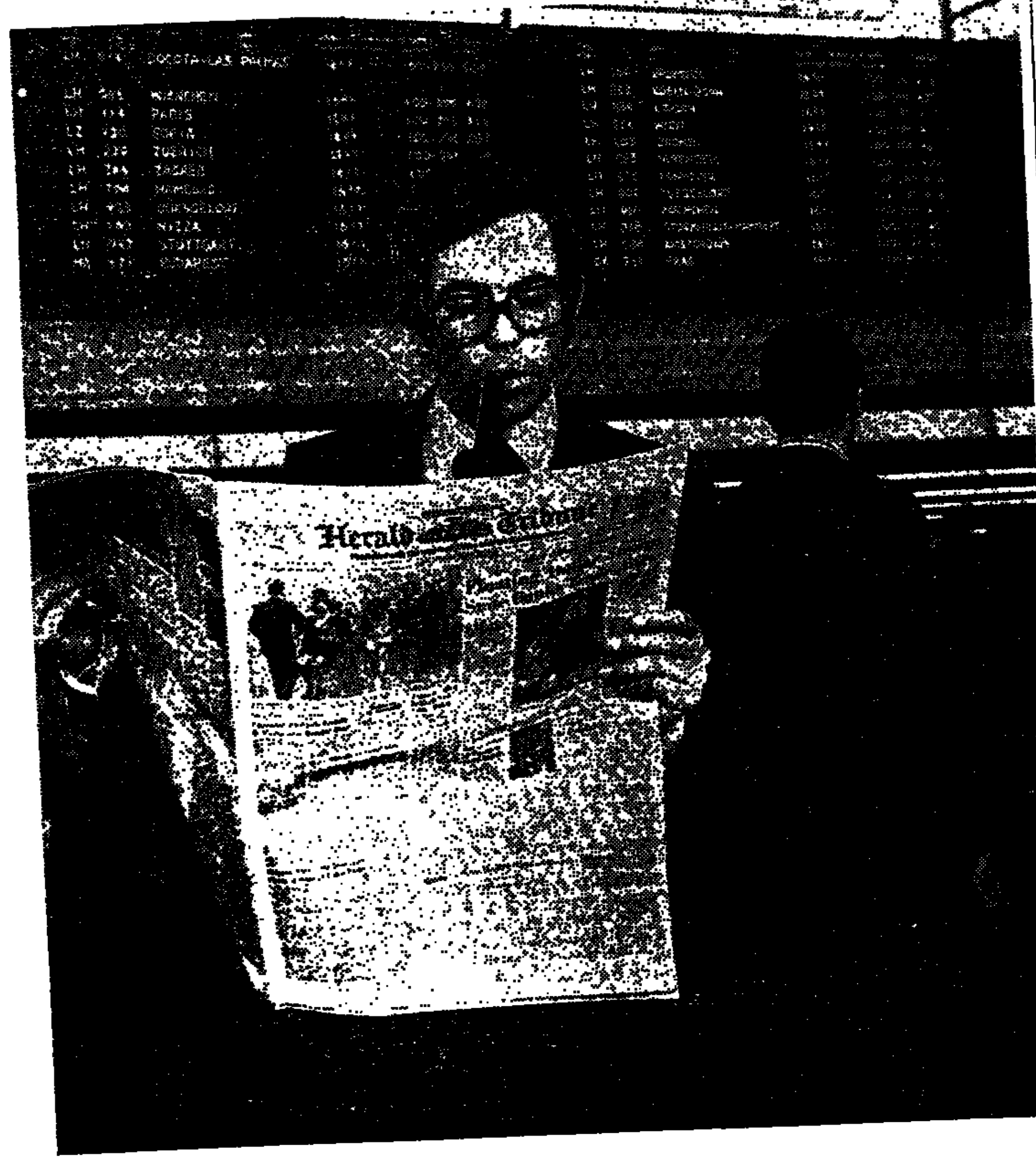
AUTOMOBILISME

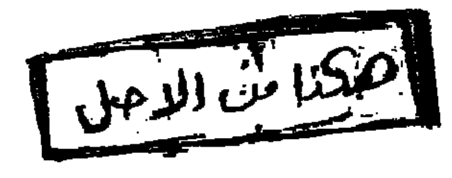
M. BALESTRE VA PROPOSER AU PREMIER MINISTRE SON PROGRAMME DE COMPÉTITIONS POUR 1975

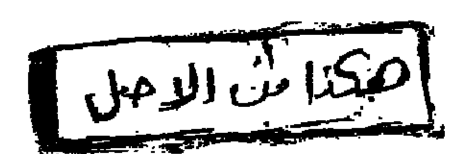
M. Jean-Marie Balestre, président de la Fédération française du sport automobile (F.F.S.A.), a exposé le 15 octobre, au cours d'une conférence de presse, les grandes lignes de ce que devrait être, selon lui, l'avenir du sport automobile dans le contexte de la crise économique actuelle. Le président de la F.F.S.A., qui a été élu récemment vice-président de la commission sportive internationale (C.S.I.), a notamment précisé qu'il avait reçu du gouvernement l'assurance que le sport automobile ne serait pas choisi comme le bouc émissaire d'une situation énergétique préoccupante. (1)

M. Balestre, qui a été reçu par M. Jacques Chirac, premier ministre, doit, au cours d'une deuxième audience, le 15 novembre, lui présenter le calendrier 1975 de la F.F.S.A. M. Balestre proposera « *par esprit de civisme* » une réduction de 35 % du programme sportif — pourcentage établi par rapport aux activités de 1973. M. Balestre s'est aussi élevé contre l'incurie que l'on constate à l'origine des décisions prises par les autorités sportives internationales, et il semble bien que ses propos correspondent à la réalité. — F. J.

(1) A la fin de l'année 1973, une des premières décisions prises par le gouvernement de M. Pierre Messmer, après la crise du pétrole, avait été d'interrompre la pratique du sport automobile. Hâtivement prise, la mesure avait été rapidement rapportée.







SCIENCES

LES PRIX NOBEL

Physique : MM. Martin Ryle et Antony Hewish (Grande-Bretagne)
Chimie : M. Paul-John Flory (États-Unis)

Le prix Nobel de physique pour 1974 a été décerné, le mardi 15 octobre, à deux radio-astronomes britanniques, MM. Martin Ryle et Antony Hewish, qui travaillent tous deux à l'observatoire Mullard de radio-astronomie de Cambridge et qui, en 1967, ont découvert de très curieuses radio-sources, les pulsars (« le Monde » du 16 octobre).

Le prix Nobel de chimie revient à un Américain, M. Paul John Flory, qui a établi les bases théoriques de l'étude des macromolécules qui entrent dans la fabrication des plastiques. En 1953, M. Flory a notamment publié un ouvrage intitulé « Principes de la chimie des polymères », qui est aujourd'hui la bible des chercheurs dans ce domaine.

MM. Ryle et Hewish sont plutôt des expérimentateurs que des théoriciens. Ils ont contribué largement à la réalisation du puissant radiotélescope dont dispose aujourd'hui l'observatoire Mullard et aux observations qui ont permis d'élaborer le catalogue des radio-sources de Cambridge qui fait autorité dans le monde.

Cambridge est, depuis la mise au point du radar pendant la seconde guerre mondiale et l'apparition de la radio-astronomie en 1945, un des meilleurs centres d'étude des radio-sources dans le monde. Aux groupes d'observateurs viennent s'adjoindre des groupes de théoriciens dont les plus connus sont G. Burbidge et M.J. Rees. C'est en réalité ces trente premières années de la radio-astronomie qui se trouvent aujourd'hui couronnées.

MACROMOLÉCULES ET POLYMÈRES

Sur le point de prendre sa retraite, Paul-John Flory reçoit le prix Nobel pour des travaux qui datent au moins d'une vingtaine d'années. Comme Guilio Natta, ce chercheur italien qui eut le prix Nobel de chimie en 1963, P.-J. Flory a passé une grande partie de sa vie à étudier les polymères. Les polymères sont des molécules géantes formées par la juxtaposition de molécules plus petites appelées monomères. Les matières plastiques, le nylon, le tergal, sont des polymères artificiels ; le caoutchouc, la soie, la cellulose sont des polymères naturels.

Bien qu'il ait commencé sa carrière dans des laboratoires industriels, Flory est davantage un théoricien qu'un expérimentateur, mais c'est un théoricien proche de l'expérience. Chez Dupont de Nemours, où il débuta, il participa à la découverte du nylon, avant la guerre. Après avoir quitté les laboratoires de Good Year, Flory contribua à la compréhension des propriétés plastiques du caoutchouc.

Mais il est surtout connu pour avoir réussi à expliquer, peu après la guerre, le comportement des macromolécules en solution. Dans un polymère, les macromolécules peuvent être agencées soit en chaînes linéaires, comme dans le nylon, ou pelotonnées comme dans les matières plastiques rigides. Dans les solvants, elles sont plus ou moins pelotonnées. Flory a donné son nom aux théories de Flory et Huggins et à celles de Flory et Krigbaum, qui rendent compte des propriétés des polymères en solution.

Il est aussi connu pour avoir largement participé à l'étude de la polycondensation des polymères. L'accrochage des molécules d'un polymère peut se faire de deux façons : soit les liaisons s'ouvrent et deux molécules s'accrochent purement et simplement (c'est la polyaddition) ; soit la liaison s'établit avec l'élimination de petites molécules, généralement de l'eau ou de l'acide chlorhydrique (c'est la polycondensation). Dans le second cas, les molécules du polymère n'auront plus exactement la même formule chimique avant et après liaison entre elles. Flory a établi des équations mathématiques simples qui rendent compte du phénomène de polycondensation.

Ces dernières années, Flory s'est intéressé aux polymères biologiques, tels les albumines et les acides nucléiques.

[Paul John Flory est né en juin 1910 à Sterling dans l'Illinois. Il commença à travailler chez Dupont de Nemours en 1934 et, jusqu'en 1948, poursuivit ses travaux dans divers laboratoires industriels, chez Esso, puis chez Goodyear Tire and Rubber Co. où, de 1943 à 1948, il dirigea les laboratoires de recherche. Il passa ensuite à l'Université Cornell, puis à Stanford. Il est membre de l'Académie nationale des sciences des Etats-Unis.]

Nouveaux radiotélescopes et pulsars

Martin Ryle, qui préside à la destinée de l'observatoire Mullard depuis 1958, est, pour les radio-astronomes, l'homme de la technique de la synthèse d'ouverture, tandis que Antony Hewish, qui travaille avec lui depuis 1948, est l'homme qui a découvert les pulsars en 1967, d'étonnants objets célestes qui émettent de courts signaux radio avec une régularité d'horloge.

Antony Hewish n'aurait peut-être pas découvert aussi vite les pulsars s'il n'avait disposé d'un instrument conçu et étudié pendant une vingtaine d'années par Martin Ryle. Au début de sa carrière, M. Ryle s'intéressa tout d'abord à l'expansion de l'univers, mais à partir de 1958, il travailla surtout, avec Hewish, à la réalisation d'un nouveau type de radiotélescope, dit à synthèse d'ouverture. Sous ce nom ésotérique se cache une technique qui permet de réaliser, à l'aide de plusieurs antennes paraboliques d'un diamètre moyen, l'équivalent d'un très grand radiotélescope.

La résolution de tout télescope dépend, en effet, de l'étendue de la surface qui capte les ondes lumineuses ou radio, et des longueurs d'ondes sur lesquelles l'instrument travaille. Mais le pouvoir de résolution d'un radiotélescope est bien inférieur à celui d'un télescope optique, parce que les ondes captées sont beaucoup plus longues. Réaliser des radiotélescopes de plusieurs centaines de mètres de diamètre permettrait de pallier partiellement cette déficience et d'obtenir un meilleur pouvoir de résolution, mais la surface se déforme et, en pratique, un tel instrument perd sa précision ; il est, en outre, difficilement réalisable d'un point de vue technique.

Combiner des signaux

D'où l'idée de Martin Ryle de construire plutôt plusieurs antennes paraboloïdes, de les installer à une certaine distance les unes des autres sur une ligne est-ouest et d'observer avec elles une radio-source tandis que les antennes sont entraînées par la rotation de la terre sur elle-même. En vingt-quatre heures, on recueille ainsi presque autant d'informations sur la radio-source que si l'on disposait d'une grande antenne de diamètre égal à la distance qui sépare les deux antennes paraboloïdes. Bien sûr, les signaux des deux antennes sont envoyés vers un calculateur qui les combine et qui les traite. On peut ensuite faire varier la position des deux antennes l'une par rapport à l'autre, comme si l'on disposait d'un radiotélescope dont le diamètre croîtrait ou diminuerait à volonté.

M. Ryle conçut d'abord trois antennes qui pouvaient s'éloigner l'une de l'autre d'environ 1,6 km et qui entrèrent en service à Cambridge en 1964. Avec ce premier instrument, les radio-astronomes de Cambridge poursuivirent leurs observations des radio-sources célestes, en particulier de celles dont les signaux radio étaient faibles. Les quasars, ces radio-sources qui émettent de très puissants signaux radio, mais qui paraissent se situer aux confins de l'univers, à plusieurs milliards d'années-lumière de la Terre, furent notamment

En 1969, le Science Research Council de Londres, un peu l'équivalent du Centre national de la recherche scientifique en France, accepta de financer, pour 2,1 millions de livres sterling (environ 25 millions de francs), la réalisation d'un second groupe de huit antennes paraboloïdes de 12,8 m de diamètre. Ces antennes sont alignées selon la direction est-ouest : quatre d'entre elles sont fixes, les quatre autres sont mobiles et peuvent s'éloigner jusqu'à 4,8 km les unes des autres. On recueille les signaux des huit antennes et on en fait la synthèse pendant plusieurs jours. L'appareil permet d'obtenir une résolution équivalente à celle des télescopes optiques, environ une à trois secondes d'arc.

A peine certaines des antennes avaient-elles été mises en service que M. A. Hewish et un groupe de radio-astronomes travaillant avec lui captaient des signaux radio émis par une source avec une régularité surprenante toutes les 1,337 secondes. Bientôt d'autres radio-sources aussi régulières furent découvertes, une vingtaine en un an, et prirent le nom de pulsars.

L'observatoire de Nancy mesura rapidement leur distance. Ces pulsars, à quelques milliers d'années lumière de la Terre, étaient très proches de nous, et faisaient indubitablement partie de notre galaxie (*le Monde* du 12 février 1970). Restait à imaginer le type d'étoiles susceptibles d'émettre des signaux avec une fréquence voisine de la seconde. Le seul modèle imaginé fut des étoiles tournant très rapidement sur elles-mêmes et dont une zone émettrait ainsi des signaux radio captés sur terre à chaque révolution de l'étoile sur elle-même. Ces radio-sources apparaissent très petites, comme si elles étaient très massives et très denses. D'où l'hypothèse que les pulsars seraient de très vieilles étoiles tassées sur elles-mêmes au point de n'être plus constituées que de neutrons, des étoiles à neutrons. Elles seraient si petites qu'on ne saurait les voir, d'autant qu'aucun rayonnement lumineux ne doit parvenir à s'en échapper. Le pulsar le plus étudié et le plus célèbre est la nébuleuse du Crabe, dont on a constaté l'irrégularité relative des signaux radio, et dont la croûte solide connaîtrait, dit-on, des tremblements d'étoiles un peu analogues aux tremblements de terre.

DOMINIQUE VERGUESE.

[Sir Martin Ryle est né le 27 septembre 1918. Après des études à Oxford, il travailla dans les télécommunications pendant la guerre mondiale. Il rejoignit alors l'université de Cambridge, où se développe le reste de sa carrière. Il y est professeur de radio-astronomie depuis 1959. Sir Martin Ryle est directeur de l'observatoire Mullard de radio-astronomie depuis 1958. Sir Martin Ryle fut annobli en 1966.]

[Antony Hewish est né le 11 mai 1924, à Fowey (Cornouailles). Il fit ses études à Cambridge, puis y enseigna. Il a gravi tous les échelons de la hiérarchie de cette célèbre université. Il y a été nommé professeur en 1971.]

● *L'association les Amis de la terre* (15, rue du Commerce, 75015 Paris) rassemble des signatures sur une pétition qui réclame *« la liberté d'information sur l'énergie nucléaire »*. Elle rappelle que l'émission de M. Claude Otzenberger, « Les atomes nous veulent-ils du bien ? », qui traitait de ces problèmes et était programmée le 18 mai dernier, n'a pas encore été diffusée, sur l'initiative de M. Marceau Long, président-directeur général de l'O.R.T.F. (*le Monde* du 23 septembre).

Lancé par la NASA

UN SATELLITE BRITANNIQUE OBSERVERA LES SOURCES DE RAYONS X DU CIEL

La NASA a lancé, mardi 15 octobre, le cinquième satellite scientifique britannique UK-5, destiné à observer les sources de rayons X du ciel. Pesant 313 kilogrammes, le satellite a été lancé par une fusée Scout de la base italienne San-Marco ancrée au large des côtes du Kenya, et il a été placé sur une orbite équatoriale circulaire à 500 kilomètres d'altitude.

AÉRONAUTIQUE

Si la construction de la fusée Ariane est abandonnée

La SNIAS n'exclut pas l'éventualité de licenciements collectifs

Le déficit de la société pour 1973 s'élève à 484 millions

Aucun projet de licenciement collectif n'est inscrit à l'ordre du jour du comité central d'entreprise de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) qui aura lieu le vendredi 25 octobre à Paris, avant l'assemblée générale ordinaire des actionnaires prévue pour le mercredi 30 octobre. C'est du moins M. Charles Cristofini, président du directoire de la SNIAS, qui l'affirme dans le dernier bulletin d'informations de la société. Le comité central examinera les comptes de la SNIAS pour 1973, qui, rappelons-le, font apparaître un déficit de 484 millions de francs (*le Monde* du 9 octobre 1974).

« La mauvaise situation financière des principales compagnies aériennes conjuguée avec la crise de l'énergie et l'évolution des prix de revient en France et en Angleterre, a réduit les possibilités de commercialisation immédiate de nos matériels », est-il noté dans les considérations qui accompagnent la présentation de l'exercice financier de 1973. *« Tout ceci conduit à penser que la société nationale va connaître encore des années difficiles, tant que le marché dévolu à ses produits ne sera pas élargi. C'est d'ailleurs pour se préparer à cette lutte que son bilan pour l'exercice 1973 se révèle aussi lourd, car une part importante des pertes et provisions affichées cette année vise en définitive à rendre ses produits plus compétitifs »*, est-il encore précisé.

Analysant, pour la première fois dans le détail, l'exercice financier de l'an dernier, les dirigeants de la SNIAS observent que le chiffre d'affaires pour 1973, en y incluant les dépenses de développement des nouveaux matériels, atteint 4 347 millions de francs, au lieu de 4 015 millions en 1972, soit une *augmentation de 6 % en francs* courants. Les exportations globales se sont élevées à 1 175 millions, les ventes d'hélicoptères (241 appareils) étant en net progrès.

Le poids de l'Airbus

M. André Gintrand, membre du directoire de la SNIAS, indique alors comment se répartit le déficit de la société nationale, dû en particulier aux activités de sa division de mise au point et de construction des avions civils : *180 millions de francs qui proviennent* des dépassements et des aléas survenus dans le programme du biréacteur de transport européen Airbus, dont « l'enveloppe » forfaitaire avait été arrêtée — en cinq monnaies différentes — en 1967, par les gouvernements intéressés, à 2 300 millions de francs de l'époque ; 35 millions de francs de « provisions » sur la construction en série de l'Airbus ; 100 millions de francs au titre du développement du biréacteur d'affaires Corvette qui est construit aux risques et périls de la société, sans aide de l'Etat ; 120 millions de francs, en raison de la fermeture de certains établissements, de la concentration de certains autres moyens de *recherches et laboratoires et* des pertes sur les variations de change ; enfin, 49 millions de pertes sur des programmes anciens.

« Il est impossible à long terme de prétendre concilier une extrême rigidité du maintien de notre potentiel avec l'extrême incertitude du marché pour lequel nous produisons. En termes de pure efficacité, les constructeurs américains, qui ont la possibilité de réduire ou d'augmenter à volonté leur potentiel, suivant qu'ils sont en période de vaches maigres ou grasses, ont une extrême facilité pour régler leurs problèmes de gestion. En Europe, et singulièrement en France où la philosophie économique est différente, on essaye au maximum d'empêcher les fluctuations du marché d'avoir des répercussions sur le potentiel technique et humain de l'entreprise. »

S'étonnant, de son côté, qu'on lui demande de financer des opérations à long terme avec des crédits à court terme dont le taux d'intérêt est actuellement de 14 % environ, M. Cristofini redoute de ne plus pouvoir éviter des licenciements collectifs si le projet d'un lancer européen Ariane est abandonné, notamment dans les usines des Mureaux où sont fabriquées les structures métalliques et montés les engins civils. Depuis le début de l'année, de sept cents à huit cents emplois ont été supprimés à la SNIAS — dont l'effectif atteint trente-sept mille cinq cents personnes, non compris le personnel des filiales, — avec des mises en préretraite, l'arrêt de l'embauche et le non-renouvellement des contrats de jeunes militaires.

Le comité de soutien à Concorde réclame une mise en service accélérée du supersonique

« Un danger menace, c'est la mise en veilleuse du programme Concorde après la décision, le 19 juillet, de la France et de la Grande-Bretagne de s'en tenir à la construction de seize exemplaires du supersonique civil », ont estimé, mardi 15 octobre à Paris, les responsables du comité de soutien à Concorde, un organisme créé en mai dernier qui revendique seize mille adhérents. *« Nous demandons que le gouvernement français ait une position claire à ce sujet »*, ont ajouté MM. Jean-Louis Pache et Gérard Blanc, respectivement président et vice-président de ce comité, en expliquant qu'ils venaient de remettre un document aux parlementaires, qui devront voter le budget de l'aviation civile.

Dans ce document de vingt-cinq pages environ, le comité de soutien à Concorde propose de mettre le supersonique en exploitation commerciale plus rapidement que prévu, à la fin de 1975, et il demande qu'à cette fin les services officiels allègent les démarches *administratives* en vue de la délivrance du certificat de navigabilité de l'appareil franco-britannique. Il s'interroge également sur l'utilité des quatre cents heures d'essais d'endurance qui sont prévues pour chacun des avions de série 3 et 4. *« Avec cette mise en service aussi rapprochée que possible*, a expliqué notamment M. Blanc, *les compagnies étrangères qui n'ont pas encore passé commande, devront se décider, et les deux gouvernements se prononceront sur la suite du programme. »*

Le comité de soutien à Concorde suggère un programme minimum de fabrication des avions — une avance, dite spéculative, de dix appareils sur le nombre des commandes — qui conserve intacte la liberté de choix industriel, et il propose de lancer, dès le début de 1975, un programme de développement de la version B de Concorde, dont le coût serait de 130 millions de francs l'an prochain et de l'ordre de 480 millions de francs, au total, pendant quatre ans. Par rapport à la version actuelle, la version B de Concorde, selon les responsables du comité, aurait un rayon d'action accru et un niveau sonore de ses réacteurs diminué. M. Blanc a indiqué que la version actuelle ne pouvait transporter que quatre-vingts passagers sur la distance New-York-Francfort et quarante-cinq entre Milan et New-York.

★ Comité de soutien à Concorde, 5, rue du Poids-de-l'Huile, 31000 Toulouse, tél. 21-42-77.

ÉDUCATION

Tandis que les « grèves tournantes » continuent dans les académies

Les professeurs de l'enseignement agricole organisent une journée d'action

Le mouvement de grèves « tournantes » des enseignants, organisé par cinq syndicats de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), avec l'appui du Syndicat général de l'éducation nationale (S.G.E.N.-C.F.D.T.), a touché, mardi 15 octobre, les académies de Caen, Lyon, Montpellier et Reims. Ce mercredi 16 octobre, c'est le Syndicat national de l'enseignement technique agricole public (SNETAP), lui aussi affilié à la FEN, qui appelle ses adhérents à une journée de grève nationale et à un rassemblement à la nouvelle Bourse du travail de Paris.

Comme les jours précédents, la grève a été largement suivie le 15 octobre, surtout dans l'enseignement primaire. Les rectorats et syndicats indiquent respectivement les taux de participation suivants dans les écoles : Caen, 78 % et 85 % ; Lyon, 82 % et 90 % ; Montpellier : 80 à 90 % environ, selon les deux sources ; Reims : 84 % selon le rectorat, qui précise en outre que le mouvement a été suivi à 100 % dans le département des Ardennes, et à 99 % en Haute-Marne.

Dans l'enseignement secondaire, on indique les proportions suivantes : Caen, 56 % et 75 % ; Lyon, 84 % et 80 % ; Montpellier, 61 % et, selon les syndicats, 70 % à 75 % dans les collèges et 60 à 65 % dans les lycées ; Reims, 66 % et 70 à 75 %.

Des manifestations, des meetings et des défilés ont été organisés dans les principales villes de chaque région, rassemblant généralement, dans les plus grandes d'entre elles, mille à deux mille personnes. A Caen, les manifestants ont vendu dans les rues des macarons portant l'inscription : « *FEN du Calvados, pas plus de vingt-cinq élèves par classe.* » A Montpellier, où, comme dans la plupart des académies, ils étaient allés déposer des motions au rectorat et à la préfecture, les manifestants ont protesté contre le *déploiement trop massif* des forces de police, mais il n'y a eu aucun incident.

Le mouvement doit se continuer le jeudi 17 octobre dans les académies de Besançon, Orléans, Rouen et Toulouse.

LE SECRÉTARIAT D'ÉTAT CONFIRME L'ATTRIBUTION DE CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES A L'UNIVERSITÉ DE PICARDIE

A la suite du report de la rentrée décidé la semaine dernière par le conseil de l'université de Picardie, en raison du « *manque de moyens* » (*le Monde* du 15 octobre), le secrétariat d'Etat aux universités précise, dans un communiqué, qu'un crédit exceptionnel de deux mille heures complémentaires va être attribué à l'établissement : une *confirmation* écrite a été adressée au président de l'université le 10 octobre. D'autre part, des travaux vont être entrepris pour aménager des salles supplémentaires de travaux pratiques, pour la pharmacie, dans des locaux *insuffisamment* occupés. L'université doit en effet accueillir six cents étudiants de cette discipline alors qu'elle n'en attendait que quatre cent cinquante. Le secrétariat d'Etat confirme aussi que des bâtiments vont être construits pour l'unité d'enseignement de recherche de médecine et de pharmacie.

Le mois dernier, exposant la situation de son université, M. Roland Pérez, président de l'université de Picardie, avait fait remarquer que la construction des nouveaux bâtiments de médecine et de pharmacie ne pourrait commencer avant 1976, et que ceux-ci ne seraient donc pas utilisables avant 1978.

SA GESTION ÉTANT DÉFICITAIRE

L'Office du tourisme universitaire et scolaire va disparaître

L'Office du tourisme universitaire et scolaire (OTUS) va *disparaître*. Les cinquante personnes qu'il emploie (dont une dizaine en province) viennent d'être licenciées, et une équipe restreinte liquide les affaires en cours. En perte de vitesse depuis plusieurs années, l'OTUS a enregistré une baisse importante de ses clients en 1974, bien que 23 000 titres de transports aériens — à des tarifs « concurrentiels » — aient été encore vendus pendant la dernière saison.

Créé en 1929 à l'initiative de l'Union nationale des étudiants de France, puis devenu, en 1933, association indépendante, l'OTUS est, depuis 1955, une fondation, reconnue d'utilité publique, administrée par un conseil où les représentants étudiants — les deux UNEF et l'Union des grandes écoles — ont cinq sièges sur quinze. Sept autres sièges sont occupés par des représentants des administrations (éducation, universités, affaires étrangères, jeunesse et sports, tourisme, Centre national des œuvres universitaires et scolaires), trois par des personnes cooptées.

Réuni jeudi 10 octobre, le conseil d'administration a, selon l'expression d'un de ses membres, « *constaté la cessation d'activité* » de l'office. Les représentants des étudiants s'y étant opposés, la dissolution de l'organisme n'a pu être acquise, faute d'une majorité des trois quarts. En revanche, le conseil a donné, à la majorité simple, son agrément pour le licenciement collectif du personnel.

L'OTUS, qui réalise un chiffre d'affaires annuel voisin de 20 millions de francs — dont la moitié environ pour le secteur des transports aériens (charters), — accusait en septembre un déficit de 6 300 000 francs, alors qu'il n'était, en juin, que de 2 300 000 francs. Cette perte est due essentiellement aux secteurs non rentables de l'OTUS : voyages et séjours organisés, centres de séjours dans le Var, en Corse et en Tunisie, « services » gratuits aux étudiants, telle la délivrance de la carte internationale. Il s'agit d'un déficit de trésorerie et non d'une faillite, les immobilisations importantes de la fondation permettant d'équilibrer le passif.

L'Union nationale des étudiants de France (UNEF-ex-Renouveau) proteste, dans un communiqué, contre « *la liquidation de l'OTUS* », estimant qu'une gestion différente aurait permis d'éviter la disparition de l'office. Elle rend le gouvernement responsable de cette situation, et se déclare solidaire de l'action du personnel, qui, de son côté, réclame le maintien de la fondation et refuse les licenciements.

L'UNEF ex-Renouveau veut faire des élections universitaires « la principale bataille du trimestre »

« *Pour nous, le temps des sourires et des belles paroles de M. Soisson est fini. Il n'a que trop duré* », a déclaré M. René Maurice, président de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF ex-Renouveau), au cours d'une conférence de presse réunie mardi 15 octobre à Paris. L'UNEF, qui revendique trente-cinq mille adhérents — « *nous sommes la première organisation étudiante de France, et de très loin* » — a sévèrement critiqué les conditions « *désastreuses* » de la rentrée universitaire : déficit budgétaire des universités, difficultés matérielles accrues des étudiants, ce *qui oblige nombre d'entre eux* à travailler pour continuer leurs études, suppression de l'expérience des non-bacheliers à l'université de Vincennes (*le Monde* du 1er octobre) ou refus de l'Etat d'accorder les crédits jugés nécessaires par l'université de Paris-Nord *pour mettre en place une formule originale de filières de formation* (*le Monde* du 24 septembre).

L'UNEF a décidé, au cours de son « collectif national » réuni les 12 et 13 octobre, de lancer dès maintenant diverses actions. D'une part, elle va développer les « *services* » qu'elle propose aux *étudiants de Paris et de province* : logement, emploi, cours polycopiés, animation culturelle d'autre part, elle veut faire des prochaines élections aux conseils des unités d'enseignement et de recherche « *la principale bataille du trimestre* ». L'UNEF estime en effet que ces élections sont un « *moment privilégié* » de la vie universitaire, qu'elles doivent permettre notamment aux étudiants d'exprimer leurs problèmes et leurs revendications et de « *choisir démocratiquement* » leurs représentants.

L'UNEF proposera la constitution de listes de candidats « *pour l'aide et la défense des étudiants* ». Ces listes pourront accueillir des étudians qui ne sont pas adhérents de cette organisation. D'autre part, les « plate-formes » des candidats seront élaborées, sur proposition des *militants de l'UNEF*, dans les *amphithéâtres* et les salles de travaux dirigés, par les étudiants intéressés. L'UNEF espère ainsi provoquer « *un grand débat national* ». Elle estime, en outre, que les élections aux conseils d'universités et au conseil *national de l'enseignement supérieur et de la recherche devraient* se faire au suffrage direct proportionnel.

DÉFENSE

ENTRETIENS FRANCO-ESPAGNOLS SUR LA COOPÉRATION EN MATIÈRE D'ARMEMENTS NAVALS

Sur l'invitation de l'amiral Pita de Veiga, ministre espagnol *de la marine*, M. Jacques Soufflet, *ministre* de la défense, se rendra en Espagne de ce mercredi 16 au vendredi 18 octobre. C'est le premier voyage à l'étranger du ministre français de la défense depuis sa nomination. Il n'existe pas, à Madrid, de ministre espagnol de la défense, mais chacune *des trois armées a son propre ministère.*

Les deux ministres doivent s'entretenir de la coopération entre les deux pays en matière de constructions et armes navales.

Outre l'organisation de manœuvres communes régulières entre les deux *marines de guerre*, la France *et* l'Espagne ont conclu un accord-cadre d'assistance technique, par lequel les arsenaux et sociétés privées françaises apportent leur aide à des chantiers navals espagnols, notamment pour la fabrication de *six sous-marins à propulsion classique* — deux sous-marins de 1 200 tonnes et quatre unités de 1 600 tonnes — et de pièces d'artillerie.

RELIGION

Malgré son organisation et des objectifs imprécis

Le synode de Rome retrouve un certain souffl

De notre envoyé spécial

Rome. — Le synode n'est ni mono ni bicéphale, il a cinq têtes. Autant dire qu'il n'en n'a pas : *un président, trois autres présidents délégués* et un secrétaire-général. Les quatre derniers n'interviennent en public que rarement pour de simples communications d'ordre pratique. Le premier n'est autre que le pape, qui demeure rigoureusement muet. Il se contente généralement à la fin de chaque exposé de lever amicalement les bras, plus ou moins haut ou plus ou moins vite, selon son degré d'approbation. « *Si j'intervenais pendant les séances*, aurait expliqué le pape, *on dirait que je limite la liberté d'expression des Pères.* » Dans l'état actuel de la psychologie moyenne des évêques, cette réflexion n'est pas dénuée de fondement. En effet, tous les évêques ne sont pas affranchis totalement de leurs réflexes de sujets par rapport au monarque romain, encore que de *sensibles progrès en ce sens aient* été accomplis.

Sans pain ni vin ?

Des messes sans vin ni pain ? Dans une conférence de presse donnée le 15 octobre, Mgr Jean Zoa, archevêque de Yaoundé (Cameroun), a souhaité que Rome étudie la possibilité d'accorder aux pays de mission — où le pain et le vin sont inconnus ou bien difficiles à importer — l'autorisation de célébrer l'eucharistie avec des produits locaux (« le Monde » du 25 septembre).

Grignoter la monarchie

Cette absence de tête véritable *contribue à ce que les interventions, en série, semblent tomber*, sauf exception, dans une trappe d'où elles ne ressortiront que lors des carrefours ou de la synthèse finale.

Malgré tout, cette session semble parfois traversée par un souffle qui rappelle celui de Vatican II. En ce sens, ce quatrième synode est le premier qui soi digne de ce nom. Cela se recon naît au ton des interventions, la bonne humeur diffuse qui ac compagnie la liberté d'expres sion, à la limitation des moment ennuyeux, à l'espoir que l'assem blée ne sera pas vaine et qu'ell obtiendra du pape et surtout d la curie un champ d'action moin limité pour les Eglises locales Car tel est, en définitive, un de principaux *enjeux de ce synode* grignoter la monarchie non dan ses pouvoirs théoriques, qui res tent intacts, mais dans ses moda lités d'exercice; aller au-delà de premiers résultats de Vatican II permettre *aux conférences* épis copales de prendre en matière d discipline ecclésiastique des déci sions adaptées aux situations par ticulières.

Les évêques africains sont parti culièrement incisifs. Il ne suffi pas, en effet, pour faciliter l pénétration du christianisme dan ce *continent*, de *simple* replâtrage Une véritable imprégnation cul turelle est nécessaire, une sort de naturalisation de l'Eglise. Cel suppose un gigantesque travai des théologiens, appelé de se vœux, par exemple, par Mgr Jea Zoa, archevêque *de Yaoundé* (Ca meroun). Le renouveau de l'Eglis universelle est subordonné à celu des jeunes Eglises, dont l'impa tience pourrait ainsi rendre le plus grands services aux vieille Eglises d'Occident, dont l'imagi nation est moindre, *la volont* *quelque peu affaissée et* les diffi cultés encore plus grandes peut être.

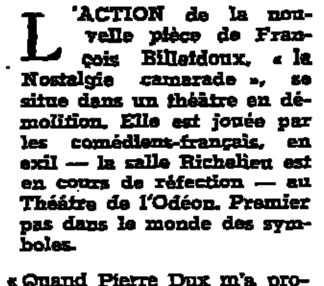
Le sort du synode se décide ce jours-ci, au cours de la deuxièm série des carrefours qui se son ouverts lundi 14 octobre. Le dérou lement du synode, depuis son début, a été scindé en deux : pre mièrement, des échanges sur le expériences pastorales ; deuxième ment, des exposés prétendument théologiques. Cette division qui correspond à un dualisme cher aux hommes d'Eglise (pratique - théo rie), est en fait artificielle et, à la limite, nuisible. Car toute pra tique pastorale inclut une théo logie, et on ne devrait pas étudier l'une *sans* l'autre. *De cela, les* évêques se *sont* rendu compte *et* l'on peut espérer que les conclu sions du synode en tireront les conséquences.

HENRI FESQUET.

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

PATRICE CHEREAU MONTE « LES CONTES D'HOFFMANN »

« Mettre en scène un opéra est illogique »



Offenbach.

LES mises en scène de Patrice Chereau, grandioses et passionnées, évoquent les fastes de l'opéra, la démesure des ors et des voix. Il répète aujourd'hui au palais Garnier. Cela n'a rien d'étonnant.

Le seul opéra qu'il ait jusqu'ici réalisé, c'est, à Spolète, *l'Italienne à Alger*, et ce fut un scandale. Il avait ajouté un prologue parlé de trente-cinq minutes, imposé des virtuosités de mise en scène. *« C'était maladroit »*, dit-il. Aujourd'hui, il se soumet à la musique d'Offenbach pour monter *les Contes d'Hoffmann*, mais pas à la tradition : *« Offenbach, pour une fois, a voulu écrire un opéra sérieux. Mais, comme il est mort avant de l'avoir achevé, on le joue toujours en opérette, avec des airs qui se reprennent plusieurs fois, et la moitié des récitatifs ne sont pas de lui. »*

Patrice Chereau rétablit les dialogues originaux et supprime la musique qui ne l'est pas. Il veut restituer le climat du fantastique allemand, remplace le livret de Barbier et Carré par une adaptation — à laquelle a participé François Regnault — des trois contes dont il s'inspire.

L'opéra d'Offenbach est un hommage à Hoffmann ; celui de Chereau le sera également. Derrière le rideau, les fables se dérouleront dans un seul décor, une ville mythique, très allemande, traversée d'un grand fleuve, autour de trois femmes distinctes, et non plus de trois aspects d'une même figure symbolique : la Femme idéale, selon les normes du Second Empire. Dans l'ordre bouleversé, Chereau retrouve les fils de l'histoire, celle des noires chimères d'Hoffmann.

« Plus on va, dit-il, *plus l'exigence du récit se perd. Au cinéma on ne peut pas y échapper, ou alors il s'agit d'un cinéma différent. Au théâtre, déjà, on peut biaiser. A l'Opéra, si l'on n'a rien à raconter, si un passage n'a pas été mis en scène, rien n'est perdu, rien ne s'arrête, puisque reste la musique. »*

Pour la première fois depuis longtemps, Patrice Chereau ne se trouve pas seul maître à bord. Il doit compter avec la gigantesque et pesante organisation d'un théâtre lyrique national, et avec l'autorité du chef d'orchestre. Et il arrive, accompagné de son équipe habituelle : son assistante, le décorateur Richard Peduzzi et le costumier Jacques Schmidt...

Après *la Dispute*, où il avait exploré au maximum les libertés d'interprétation, l'invention, l'imagination des comédiens, il est ici en présence de chanteurs et de choristes qui n'ont pas l'habitude de faire plusieurs choses en même temps, qui n'ont jamais appris à « motiver » leurs mouvements, et donc ont du mal à s'en souvenir. Qui suivent avec docilité, avec discipline les indications, mais ne savent pas inventer, proposer, ou proposent ce qu'ils ont déjà fait ailleurs. Ce n'est pas manque d'imagination, mais d'enseignement.

« Mettre en scène un opéra, constate Patrice Chereau, *est illogique. C'est un exercice d'habileté, de haute école. Les opéras sont écrits d'abord pour mettre en valeur les voix. Quoi qu'il fasse, le chanteur doit garder son souffle, suivre le chef d'orchestre. Après tout, s'il rate son air, c'est lui qui se fait siffler, pas le metteur en scène. »*

Quel plaisir Chereau prend-il à s'imposer ces contraintes ? Il aime l'opéra, le monde hyperthéâtral de l'opéra. S'il disposait de plus de temps, il s'amuserait davantage à parfaire les éclairages — pour la première fois depuis longtemps, il ne les règle pas pendant les répétitions, — à raffiner les fantasmagories hoffmanniennes (eau, miroirs sans reflet, ombres perdues, automates chantant, chevaux dansant la valse...). *« Habituellement*, dit-il, *ces éléments sont traduits par une fausse féerie dont ne voudrait pas un enfant. »* Les contraintes sont plus dures encore pour les chanteurs que pour lui. Ils ont appris quelques gestes stéréotypés, emphatiques, que personne ne pourrait accomplir avec aisance. Ils possèdent quelques signes codés : la rage s'exprime de telle façon, le tempérament de telle autre, les duos d'amour se chantent joue à joue pour que chacun reste face au chef et au public. Patrice Chereau leur fait dire les textes des chants sans la musique pour lui, pour se repérer. Par la même occasion, les chanteurs découvrent le sens des paroles qu'ils chantent depuis des années en s'attachant *seulement au sens de la musique*. Ils découvrent, s'intéressent, avancent pas à pas : *« L'opéra*, dit Chereau, *est un travail sans surprise. On sait où l'on veut aller, il n'y a rien d'autre à faire que de chercher à y arriver. Pour tenter des expériences, il faudrait deux fois plus de temps qu'au théâtre, puisque les problèmes sont doubles. »* Mais il reconnaît : *« Je n'ai pas le droit de me plaindre, je suis arrivé en retard. »*

Il est arrivé en retard après avoir terminé son film *la Chair de l'orchidée* — onze semaines de tournage, — commencé immédiatement après la dernière représentation de *Toller* à l'Odéon — où il jouait Toller. Les vacances de Chereau, c'est le plaisir du travail.

« Nier les contraintes, dit-il, *faire une mise en scène tout en mouvement, serait plus simple mais aberrant ; cela irait contre la musique. Quand on a un quatuor, un septuor, il n'y a qu'une seule solution : mettre les chanteurs en rang d'oignons et composer un beau rang d'oignons. On ne peut pas leur demander de bouger pendant qu'ils chantent au risque de les gêner. Mieux vaut jouer sur l'intensité dramatique de l'immobilité, travailler le passage du cri au chant. On peut repérer les silences et faire bouger ceux qui ne chantent pas en suivant le rythme de la musique. Là, tout dépend du chef, c'est lui qui dirige. »*

Sur le plateau, il y a des machinistes, un automate dont les mécanismes sont encore à nu, une cinquantaine de choristes et de chanteurs : *« Ne faites pas les odalisques »*, demande Chereau. Discipliné, il tourne entre ses doigts une cigarette éteinte. Il réclame le silence et l'obtient. Les yeux plissés, il dirige un mouvement, le fait recommencer, remercie. Souriant, obéissant, il observe la pause. Chereau à l'Opéra mène une opération charme.

COLETTE GODARD.

« *LA NOSTALGIE CAMARADE* » *A L'ODÉON*

Le théâtre fraternel de François Billetdoux

L'ACTION de la nouvelle pièce de François Billetdoux, « la Nostalgie camarade », se situe dans un théâtre en démolition. Elle est jouée par les comédiens-français, en exil — la salle Richelieu est en cours de réfection — au Théâtre de l'Odéon. Premier pas dans le monde des symboles.

« Quand Pierre Dux m'a proposé d'écrire une pièce pour la Comédie-Française, *dit François Billetdoux*, j'étais gêné par l'idée de la salle Richelieu ; celle-ci ne me proposait pas d'inspiration, ne m'imposait pas d'écriture, de style. J'avais simplement envie d'écrire pour certains comédiens-français, et j'étais sensible, d'autre part, au fait *que c'était le seul théâtre en* France où on trouvait encore des artisans — des perruquiers, des costumiers, des constructeurs, — et j'avais le désir de les faire sortir, de faire pénétrer sur la scène cette partie du théâtre que l'on cache d'habitude.

» Et puis j'ai appris qu'on allait démolir Richelieu, et cette *idée de la démolition correspondait*, pour moi, à quelque chose d'évident : la mort d'un certain XIXe siècle, la fin de tout un passé. Oui, j'ai pris le symbole dans toute son évidence.

» Ce n'est donc pas une pièce sur le jeu du théâtre dans le théâtre, c'est un moyen de développer une suite d'approches des réalités, du réel, sous différents aspects. Ainsi, les personnages apparaissent comme des entités. Un peu à la manière des protagonistes d'un « mistère » du Moyen Age. Et, selon le principe de ces œuvres, les personnages ne sont pas liés par les obligations psychologiques qui ont marqué tout le théâtre, de Shakespeare jusqu'à moi.

— Et ces « entités » ont un langage qui n'est pas celui de la convention psychologique...

— Je trouve qu'il faut, au maximum, essayer de partir du langage du quotidien — sans oublier de lui donner une valeur scénique. A lire la pièce, on peut avoir le sentiment que la parole des personnages est littéraire, mais, à la voir jouer, on a le sentiment du naturel, du naturel au théâtre.

» Comme dit Jean-Louis Barrault : le langage étrange des gens de théâtre est la langue de ce pays-là. Si on regarde l'écriture des scénarios de films, on a l'impression que les mots sortent du mouvement de l'image, alors qu'au théâtre on a besoin que les personnages s'enracinent dans un langage, dans une attitude.

» La véritable difficulté est de trouver des personnages ayant une expression d'aujourd'hui. On ne peut plus utiliser des « caractères » comme autrefois : l'esprit psychanalytique nous en empêche.

— Cependant, dans votre pièce, la parole semble autonome. Elle ne joue pas les situations.

— Dans le texte, qui est divisé en deux colonnes, la colonne de gauche a une *énorme* importance. C'est là que je décris l'action. Evidemment, il n'existe pas de lexique total pour le théâtre. Mais j'ai voulu arriver au plus près, écrire une partition indiquant la valeur symbolique du discours afin qu'il ne s'adresse pas seulement à l'intellect mais qu'il devienne un élément d'émotion servant la situation. C'est une *musique* scénique.

— Vous disiez : des symboles ?...

— Oui, un langage symbolique, au sens pur : qui n'a pas à être traduit. Qui se trouve au *fond de l'homme*. Qui ne se trouve pas dans l'explication qu'on en donne. Ainsi, les enfants ont le sens inné du symbole. Si on demande à des petits de trois ans de représenter le monde, les signes qui reviennent le plus souvent sont le rond pour la mère, le triangle pour le père. On peut les interpréter. Mais on peut aussi constater l'importance de ces symboles non appris, le rond, le triangle : si un symbole est juste, il répond à quelque chose que l'on a en soi.

— Et ce quelque chose peut être la nostalgie ?

— La nostalgie est une habitude qui s'inscrit dans l'air du temps, et la tendance actuelle est régressive. Sans faire d'interprétation abusive, il me semble que presque toutes les sciences humaines — l'archéologie, la psychanalyse, mais aussi la sociologie — s'inscrivent dans cette tendance. Et j'ai l'impression que cette tendance est générale : on la retrouve dans la recherche des autonomistes, comme dans celle des écologistes ; elle répond à une signification globale : la peur *du futur*, le *retour au passé*.

» C'est là qu'intervient pour moi le personnage de Bougre de Jacques, qui représente le modèle très occidental du hippie — un hippie dont l'idée ne serait pas le refus mais l'approfondissement des choses. Ce qui le distingue des autres, c'est qu'il est un nomade, et qu'ils sont des sédentaires : le monde des sédentaires, c'est la technologie ; c'est un nouveau ventre ; c'est la propriété, la matérialisation — tout le contraire du vrai matérialisme. Bougre de Jacques, avec sa façon étrangère d'être partout là, sans besoin, avec une préoccupation constante des autres, a une présence subversive — et c'est pourquoi on le soupçonne de tout. La pièce raconte ce qui pour lui, le nomade, est une occasion de retour : une question toute simple qu'il se pose, *« Est-ce qu'on peut faire quelque chose pour le monde, si on n'est pas capable d'aider une personne ? »*

— Le camarade ?

— Si on veut. C'est un autre aspect, caractéristique du monde sédentaire. Tout le monde croit avoir besoin de patrons, alors que la destruction de la hiérarchie devrait aller *de soi, sans provocation*. Le seul besoin vrai est la fraternité, et ce n'est pas seulement une valeur sentimentale.

» Mon discours ne s'applique pas à une nostalgie du futur, mais au présent qui est à vivre. La fraternité est une nécessité planétaire. Et quand on voit que rien n'a été imaginé pour résoudre le problème de la faim dans le monde, on se rend compte que c'est bien une nécessité économique. »

MARTIN EVEN.

★ Odéon, 20 h. 30.

« *LA PROPRIÉTÉ C'EST PLUS LE VOL* »

Le marxisme-mandrakisme d'Elio Petri

AUTEUR - REALISATEUR d'« Enquête sur un citoyen au-dessus de tout soupçon » qui traitait du thème de la police et du pouvoir policier, de *« La classe ouvrière va au paradis »* qui abordait la condition ouvrière et la productivité, Elio Petri présente son dernier film, « la Propriété, c'est plus le vol ».

« C'est, *dit Petri*, une fable sur la propriété et le vol, sur l'avoir et le non-avoir, sur le choléra représenté par la propriété et qui est ali*menté par l'angoisse, par des tabous* et des refus, par notre héritage d'assassin comme disait Freud, sur l'instinct inconscient qui pousse chacun de nous à se rassurer en possédant toujours plus. Et il y a un tel investissement de notre économie sexuelle dans la propriété que celle-ci est un *emblème de toutes nos frustrations*.

» *La propriété, c'est plus le vol* est un film pessimiste parce que presque personne ne comprend qu'il faut changer les superstructures avant même de remplacer un système social dans lequel nous vivons en *Occident et où il n'y a pas d'espoir* — les régimes socialistes ne sont pas guéris de cette forme de choléra.

— Un personnage du film s'affirme « marxiste-mandrakiste »...

— Il dit : « Je suis un marxiste-*mandrakiste, je ne vole que ce dont* j'ai besoin. » Le marxisme-mandrakisme, c'est le marxisme vu par la génération des bandes dessinées. Evidemment, cette nouvelle lecture a des limites, est négative au point de vue politique, confond magie et pensée scientifique. Mais enfin, en face d'interprétations académiques, schématiques, on est quelquefois porté à être, malgré tout, marxiste-mandrakiste. *Cela dit, le film, bien entendu*, est aussi contre le vol puisque celui-ci fait partie du même corps que la propriété, qu'il est en quelque sorte sa maladie. Quand il exerce, le voleur parvient quasiment à l'orgasme. Tout le film est d'ailleurs systématiquement érotisé. Ce qui est peut-être très provocant pour la sexophobie inconsciente. Mais n'a rien à voir avec la mode actuelle, avec *une concession commerciale. Dans le* film, l'amour n'existe pas, chacun vit les expériences sexuelles pour son propre compte, ne pense qu'à son propre plaisir.

— Les personnages sont fatalistes.

— Ils savent ce qu'ils sont, des malades et des voyous. Ils parlent de leur condition avec lucidité, avec une connaissance de leur milieu, d'un destin qu'ils acceptent parce *qu'ils ne voient pas une possibilité* de changement.

» Chaque personnage a son monologue, le petit employé de banque devenu voleur, et le boucher parfaitement symbolique parce qu'il représente l'avidité, parce qu'il est quelqu'un qui tue, qui se salit les mains. Et tous sont enfermés finalement dans le même labyrinthe, dans le même enfer.

» *Avec La classe ouvrière va au paradis*, le phénomène d'identification n'était pas négatif. Ici, il n'y avait nullement besoin d'utiliser un procédé de ce genre. D'où les monologues et le langage un peu distanciés. Ce qui n'empêche pas le spectacle, même si la volonté de faire du spectacle est considérée aujourd'hui comme un péché. *La propriété, c'est plus le vol* est *une satire populaire, l'histoire du* propriétaire persécuté par lui-même.

— Des projets ?

— Je n'ai pas envie de travailler en ce moment. Faire un film, c'est entrer dans les rites qu'imposent les conditions industrielles. Aucune alternative n'a encore été trouvée. Sauf l'absence. »

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Le Marais, Saint-Germain Studio, Elysées-Lincoln (v.o.).

Une sélection

Cinéma

HUIT FILMS NOUVEAUX

L'incohérence du système de distribution jette simultanément sur le marché, avec les risques commerciaux correspondants, six films de qualité venus de tous les horizons la même semaine que Gatsby *et* Histoires d'A. :

— ERICA MINOR, de Bertrand Van Effenterre : *Un ancien assistant d'Alain Tanner entrelace avec subtilité et acuité trois destins de jeunes femmes (admirablement interprétées par Juliet Berto, Brigitte Fossey et Edith Scob) dans la société contestataire d'après 1968.*

— A BIGGER SPLASH, de Jack Hazan : *Un cinéaste-photographe recrée dans une fiction raffinée les très riches heures du peintre anglais David Hockney et du « swinging London ». Une expérience provocante et passionnante. Un défi à l'industrie britannique du cinéma sclérosée et colonisée par les Américains.*

— KID BLUE, de John Frawley : *Un vrai film hollywoodien (avec Denis Hopper dans le rôle principal), qui raconte les aventures cocasses et échevelées d'un bandit venu chercher fortune et une respectabilité dans une petite ville du Texas au début du siècle. John Frawley, admirateur de Jean Renoir, crée son propre style et renouvelle totalement un genre qu'on croyait épuisé. Fox a longtemps hésité à montrer le film en public.*

— RUBY, de Dick Bartlett : *Un film familial à mini-budget entièrement réalisé dans une petite ville du Massachusetts, qui trouve parfois des accents à la Stroheim pour dire l'ennui, la frustration sexuelle de vies sans horizon. Ce qu'Hollywood n'a jamais montré.*

— MEMOIRES DU SOUS-DEVELOPPEMENT, de Thomas Gutierrez Alea : *Le destin morose et pathétique d'un ci-devant bourgeois égaré dans le tourbillon de la révolution cubaine. Ouvrage sincère, passionné.*

— L'ILLUMINATION, de K. Zanussi : *A travers la science et ses incertitudes, la nécessité d'un nouvel humanisme dans la Pologne socialiste.*

LE MARCHAND DES QUATRE-SAISONS
de R. W. Fassbinder

Un mélodrame populiste qui dénonce le caractère oppressif des rites, des préjugés et des tabous sociaux. Un brave homme, pas très malin, est victime des femmes qui l'entourent. Condamné à l'échec et au désespoir, il finit par se tuer. Ce film intelligent permet de mieux connaître un des cinéastes les plus doués du jeune cinéma allemand.

COUP D'ÉTAT
de Yoshishige Yoshida

Au mois de février 1936 éclatait le seul coup d'Etat de l'histoire du Japon. Son instigateur, qui devait en être également la victime, était l'écrivain Ikki Kita, condamné à mort et exécuté l'année suivante. Yoshida retrace les contradictions idéologiques, les atermoiements et les doutes de cet intellectuel, plus théoricien qu'homme d'action. Une mise en scène très élaborée ajoute à l'intérêt de la réflexion politique.

ANNA ET LES LOUPS
de Carlos Saura

Une jeune étrangère, engagée comme gouvernante dans une famille de grands bourgeois espagnols, polarise les fantasmes des trois fils quadragénaires. Anna sera victime d'un jeu qu'elle a d'abord observé en curieuse avant de s'y prêter. De cette fable sociale — qui précède la Cousine Angélique, *— Carlos Saura a fait le chant funèbre d'un ordre et d'une morale dont les conventions et les tabous s'effritent, se liquéfient, se démasquent dans la folie, la violence et la mort. Geraldine Chaplin, plus étonnante que jamais dans l'univers de Saura, est l'agneau du sacrifice organisé par trois loups goyesques.*

ANNA CHRISTIE
de Clarence Brown

C'était en 1930. Pour la première fois, Garbo, la superstar mystérieuse et lointaine, allait parler. *Le réalisateur fit de son entrée dans un bouge un véritable suspense. Enfin, elle apparut, coiffée d'une cloche de feutre et traînant une valise. Elle s'assit à une table et demanda un whisky. Et ce fut, de nouveau — pour dix ans — l'envoûtement. La voix grave de la « Divine » ajoutait à son pouvoir de fascination photogénique.*

A part cela, le film de Clarence Brown — tiré d'une pièce d'Eugène O'Neill — n'a rien d'un chef-d'œuvre. Mais n'est ce pas l'essentiel ?

VINCENT, FRANÇOIS, PAUL ET LES AUTRES

Claude Sautet creuse son sillon dans la grande tradition du cinéma français classique, lucide, fidèlement attaché au domaine des « choses de la vie ». Faconde et détresse d'Yves Montand, persiflage de Michel Piccoli, gentillesse de Serge Reggiani, gaieté de Gérard Depardieu, Marie Dubois et Stéphane Audran remarquables

LANCELOT DU LAC
de Robert Bresson

Des images qui transcendent le réel pour mieux saisir dans leur vérité la rudesse et les élans mystiques du Moyen Age. L'aboutissement des recherches esthétiques, thématiques et stylistiques de Robert Bresson. Malgré certains partis pris parfois irritants, mieux qu'un grand film, une œuvre au plein sens du terme.

CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU
de Jacques Rivette

La fiction au pouvoir dans un Paris de comédie musicale... sur les traces d'une bibliothécaire et d'une magicienne, aux dons très cinématographiques, dans le pays des merveilles de l'imagination.

Théâtre

HERNANI
par les comédiens-français

Le plus célèbre drame d'Hugo joué pour la première fois dans son intégralité. Robert Hossein a conçu une mise en scène dure et dynamique qui dégage clairement l'aspect « guérilla politique » de l'œuvre.

TROTSKI A COYOACAN
au Théâtre mécanique

Plutôt du cinéma que du théâtre, un cinéma d'ambiance où le vol des vampires et les cris des cacatoès rythment une discussion sauvage sur Staline. Gérard Desarthe en trouble-fête mène la danse.

UN ÉTRANGE APRÈS-MIDI
au Plaisance

Brève et sanglante rencontre entre la femme d'un dictateur et un jeune révolutionnaire. L'écrivain grec Doriadis domine parfaitement son sujet. Remarquable interprétation de Nadine Alari et Patrick Chesnais.

PETER BROOK
au Festival d'automne

Titus Andronicus, le Roi Lear *au Théâtre des Nations,* le Songe d'une nuit d'été, *trois créations de Peter Brook qui ont changé quelque chose dans la manière de voir Shakespeare... «* Comme le fragment d'un dessin de Leonard de Vinci, *dit-il,* une seule phrase de Shakespeare contient l'univers et le théâtre tout entier. *» Pour la première fois il le monte avec des acteurs français, et présente* Timon d'Athènes *aux Bouffes du Nord.*

— UBU A L'OPERA, d'après Jarry, musique d'Antoine Duhamel (TEP à 20 h. 30) : *Georges Wilson retrouve Paris, une scène subventionnée et le personnage « henaurme » qui lui convient si bien.* *(Lire notre article page 17.)*

— DOUZE, ROUGE, PAIR, MANQUE, CARRE, CHEVAL ET PLEIN, au Biothéâtre, 20 h. 30 : *Une féerie presque silencieuse. Par une fenêtre, le public voit les manigances de quelques hommes qui s'oublient, jouent au casino, fouillent un grenier, et se retrouvent dans un banquet tragi-comique, après les obsèques d'un ami.*

— LE PERIL BLEU, de Victor Lanoux, aux Mathurins, 21 h. : *Entre poésie et guignol, une fantaisie légère sur un argument grave : la naissance, l'entrée dans la vie, l'audition des mots inconnus, les voies sans issue que les grandes personnes vous présentent.*

Musique

AUX S.M.I.P. : LA POLOGNE...

La journée polonaise du Festival d'automne offrira de l'insolite, avec une composition collective du Warsaw Music Workshop (18 h. 30) et un concert de l'Orchestre national de Varsovie : trois « premières » françaises (de Penderecki, Baird, Boguslawski) et le classique Livre pour orchestre *de Lutoslawski (20 h. 30).* Le 17 au Théâtre de la Ville.

...ET L'ESPAGNE

Les décentralisés viennent au secours de la musique contemporaine ; l'Ensemble 2e2m de Champigny effectue à l'occasion sa rentrée parisienne au cours d'une journée espagnole riche en nouveautés : des partitions d'Halffter, de Rojo, d'Enciner, la Libertad Sonerie *de Luis de Pablo (18 h. 30) puis des créations de Marco et de Cano par l'O.P.P.L. et sous la direction de Jean-Claude Casadesus (20 h. 30).* Le 18 au Théâtre de la Ville.

— SESSIONS I.R.C.A.M. DES S.M.I.P. AU THEATRE D'ORSAY, Rencontre et débats avec toute l'équipe du petit Beaubourg, autour des œuvres de Berio (le 19), de Globokar (le 20), des réalisations sur computeur de Risset et de Bennet (le 21) et *d'Explosante-fixe* de Boulez (le 23 à 18 h., 20 h. et 22 h.). *(Lire notre article page 17.)*

— LA FLUTE ENCHANTEE de Mozart, par l'Opéra Studio, à la salle Favart. *(Lire notre article page 17.)*

— ERIC HEIDSIECK INTERPRETE EN DEUX SEANCES L'INTEGRALE DES « SUITES POUR CLAVIER » de Haendel (le 17 et le 21, Salle Gaveau, à 21 h.). *Un spécialiste de Fauré et de Beethoven, sur les traces de Glenn Gould.*

— PAUL PARAY DIRIGE LA NEUVIEME SYMPHONIE DE BEETHOVEN au pupitre de l'Orchestre Lamoureux et de l'Ensemble Contrepoint (le 20, salle Pleyel, à 17 h. 45) : *les Travaux d'Hercule d'un octogénaire.*

— « JENUFA » DE JANACEK par la troupe de l'Opéra de Lyon, sous la direction de Théodor Guschlbauer, dans une mise en scène d'Ernst Poettgen et des décors de Jacques Rapp (les 18, 19, 22 à 20 h. 30, le 23 à 19 h. 30) : *Par l'auteur des* Aventures du rusé renard, *une intrigue paysanne à retentissement social.*

— « CARMEN » DE BIZET par l'Opéra du Rhin, avec Viorica Cortez, Jeannette Pilou, Gilbert Py, Peter Van Dam, dans une mise en scène de Nathaniel Merill et des décors de Robert O'Hearn (le 19 à Strasbourg, 20 heures) : *Les amours et la mort d'une belle aventurière.*

Arts

DAVID HOCKNEY
aux Arts décoratifs

La première exposition à Paris sur l'œuvre de ce peintre de la jeune école anglaise des années 60. Elle se confond avec la naissance du pop'art. *Mais à mesure que s'affirmait sa personnalité, David Hockney s'en détachait pour rechercher une autre manière de peindre*

Trente tableaux d'une facture réaliste, conventionnels d'allure, mais baignés de pâles couleurs de bonbons acidulés et d'un climat souterrainement pervers, font de David Hockney un Balthus de l'ère des affiches et du cinéma. Ils reconstituent un itinéraire autobiographique qui va des bords du Nil à la Californie et à Paris. Un film qui est projeté aux Ursulines, après avoir finalement reçu son visa reprend à sa manière l'itinéraire secret des mécènes californiens du peintre. Son titre : Bigger Splash.

DEUX PROUSTIENS
au C.N.A.C.

Les œuvres récentes de deux artistes qui peignent ce qui habite confusément leur mémoire. L'enfance, les objets et les gens chez Christian Boltanski, dont la mentalité primitive exalte les valeurs sorcières d'objets chargés de souvenirs. Il a fait l'inventaire des choses ayant appartenu a une femme de Bois-Colombes...

Monory, lui, est peintre et peint les événements passés avec une insistance obsessionnelle : images de catastrophes, de prisons, de musées où domine son habituel parti pris pour les atmosphères bleues et sa technique d'images-séquences du roman-photo.

Boltanski et Monory sont également à l'Arc 2 à l'exposition « Pour mémoires ».

L'ESTAMPE IMPRESSIONNISTE
à la Bibliothèque nationale

On croyait avoir tout vu de l'impressionnisme dont on fête le centenaire. Manquaient les estampes ou les précurseurs tel Manet, les « apparentés » tels Degas, Pissarro, Renoir, Berthe Morisot, Mary Cassatt donnent libre cours à leur audace créatrice. Cet ensemble de trois cent cinquante pièces originales dont un grand nombre en différents « états » offre des gravures dont certaines sont parmi les plus belles du monde.

— KOKOSCHKA au Musée d'art moderne de la Ville de Paris : *Aquarelles, dessins et projets d'affiches d'un Viennois de quatre-vingt-huit ans, vivant aujourd'hui en Suisse, c'est la première manifestation dans un Musée français de cette figure majeure de l'expressionnisme germanique. Il a conduit la peinture frénétique du portrait aux profondeurs de la plus pénétrante analyse psychologique.*

— ART PRESENT à Galliera : *La galerie d'avant-garde Daniel Templon a reçu carte blanche du Festival d'automne et présente une sélection de vingt-trois artistes principalement français et américains — peintres et anti-peintres, fabricants d'objets, — qui nous montrent les nouveaux matériaux de l'art du présent.*

Le compositeur Jean-Claude Risset et les ordinateurs de l'IRCAM

L'IRCAM, actuellement, c'est une énigme en cinq lettres. Et un trou béant dans le quartier des Halles. Et la promesse, pour 1975 ou 1976, d'un « Institut de recherche et de coordination acoustique-musique ». Un organisme-fantôme, lié à l'avenir toujours hypothétique du plateau Beaubourg. Un grand projet national, favorisant le rapatriement du plus célèbre et du plus ombrageux des compositeurs français, Pierre Boulez. Et l'occasion d'attirer vers Paris (capitale culturellement pauvre) un maximum de personnalités brillantes.

A commencer par Luciano Berio (pressenti pour la direction du département d'électro-acoustique), par Gérald Bennett (le directeur du conservatoire de Bâle, chargé à l'IRCAM des liaisons interdisciplinaires), et par Jean-Claude Risset, pianiste par vocation, physicien de formation, initié aux Etats-Unis à l'informatique musicale, responsable actuel d'un département de recherche à l'université de Lumigny et bientôt détaché à la synthèse des sons sur ordinateur au « Petit Beaubourg ».

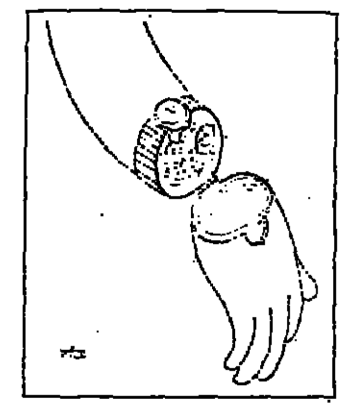
La journée que les Semaines de musique internationales de Paris *consacreront (le 21) à ce spécialiste de la fiche perforée (comme aux autres membres de l'état-major de l'IRCAM) sera sans doute l'une des plus animées du Festival d'automne. Des débats (dirigés par Bennett, Boulez et Risset lui-même) encadreront d'heure en heure l'audition de bandes et la projection de films réalisés à l'aide d'ordinateurs. Emprunté aux cinémas permanents à programmes alternés, la formule est commune aux quatre « sessions ». Elle permettra cette fois d'étudier, preuves à l'appui,* « le caractère esthétiquement neutre de l'outil informatique ».

« Tout se passe en effet, dit Jean-Claude Risset, *comme si l'ordinateur commandait directement la marche du sillon sur la cire intacte d'un disque. Il devrait être capable de synthétiser et d'émettre des sons de toute nature : connus ou inouïs, simples ou complexes, instrumentaux ou symphoniques. Il se présente, en principe, comme un instrument universel.*

» Les obstacles sont ailleurs : ils proviennent des limites de notre perception, de notre savoir-faire, de notre imagination. Car ceux qui croient à la créativité et à l'intelligence artificielles, semblent faire fausse route : les machines n'en sont pour l'instant qu'à simuler les manifestations les plus primaires de l'invention humaine.

» Utilisé au contraire comme médium, l'ordinateur fait déjà ses preuves. On n'en est plus à ces sonorités d'orgue électronique, à ces timbres morts qui horrifiaient Varèse dans les années 60, à l'époque de nos rencontres aux Bell Laboratories de Max Mathews. L'auteur de Déserts *est resté sur sa déception. Mais il suivait nos travaux avec intérêt, dans l'espoir que les sons artificiels obéiraient un jour à la pensée et se plieraient à toutes les combinaisons que nous voudrions leur imposer.*

» Il avait raison : à l'heure actuelle, tous les espoirs sont permis. Nous savons désormais que l'ordinateur peut imiter les sons instrumentaux (il fallait bien s'en assurer avant d'aller plus loin). Nous avons appris par ce biais que la richesse du son obtenu sur ordinateur ne dépend pas de la valeur numérique des informations fournies mais du choix d'une information adéquate. Nous en avons conclu à la nécessité d'associer constamment au travail de la machine celui de l'oreille. Inaugurant une nouvelle acoustique musicale, nous avons localisé certaines propriétés du timbre (découvrant, par exemple, que l'émission des cuivres devient plus riche en fréquences aiguës



à mesure qu'il se renforce). Et nous avons confronté nos expériences avec celles d'autres unités de recherche.

» Car le travail sur ordinateur a un avantage sur les autres techniques de composition : il est reproductible (alors que deux instrumentistes ne jouent jamais de la même façon et deux studios électro-acoustiques ne disposent jamais du même équipement). Il peut être mis en commun, à distance et dans le temps. Comme toute connaissance scientifique, il constitue un bagage collectif : il devrait permettre aux compositeurs de sortir de leur isolement, avec des conséquences idéologiques considérables.

» Reste à inventer des formes — micro ou macroscopiques — qui soient adaptées à cet instrument. Reste à construire avec ce matériau vierge des architectures nouvelles. En attendant que les ordinateurs, en se miniaturisant, cessent d'être le monopole de certaines institutions. Déjà, ils ne coûtent pas plus cher qu'un bon studio électro-acoustique. Et ils promettent d'être beaucoup plus rentables qu'un orchestre symphonique. »

Propos recueillis par
ANNE REY.

★ Journée Berio : le 19 ; journée Globokar : le 20 ; journée Boulez : le 23 à 18 h., 20 h., 21 h., 22 h. et 23 h. au Théâtre d'Orsay.

DEUX CRÉATIONS D'AVIGNON A PARIS

« La Flûte enchantée » *par l'Opéra-Studio*

AVEC *la Flûte enchantée*, qu'il donne salle Favart, l'Opéra-Studio tient ses promesses d'Avignon (*le Monde* du 20 juillet). Il y aura certes, comme là-bas, des « happy few » pour faire la fine bouche en évoquant Salzbourg (même s'ils n'y sont point allés récemment) et pour déplorer qu'on ait confié à des débutants un tel chef-d'œuvre. Mais justement ce chef-d'œuvre ne peut être réservé à ceux qui peuvent s'offrir des places au Festspielhaus, et les quelque vingt mille Parisiens qui verront cette *Flûte enchantée* y découvriront bien autre chose que la charmante féerie de Salzbourg : l'esprit même, la grande leçon de Mozart.

Les metteurs en scène, Louis Erlo et Guy Coutance, ont en effet *« gommé les conventions du grand opéra à machines, de style hiératique, pompeux et merveilleux »*, en *« revenant à l'aspect direct, simple, dépouillé de tout artifice, dans l'esprit « théâtre de faubourg » de la création »*. Toute la réalisation est conçue comme une montée vers la sagesse qui illumine progressivement les héros à travers les épreuves de l'initiation.

L'indulgence de la musique

Le seul reproche qu'on pourrait leur faire serait peut-être d'avoir représenté au début le royaume de la Reine de la Nuit sous un aspect trop sinistre, s'amusant à transposer le combat de la lumière et des ténèbres en un combat entre « le vieil opéra » et « l'opéra nouveau ». Le public saisira-t-il l'ironie de ces friperies poussiéreuses, de ces machineries apparentes, de ces costumes de la Reine et de ses Dames d'une laideur provocante ?

Et n'est-ce pas sacrifier à la thèse qui affirme l'homogénéité absolue du livret ? Car la merveilleuse musique de Mozart, dès ce premier acte, n'indique nullement que la Reine de la Nuit soit le Mal absolu. N'est-ce pas elle d'ailleurs qui fait cadeau à Tamino de ces bienfaisants intercesseurs qui le mèneront vers la lumière : la flûte, le portrait de Pamina, les trois enfants-guides, sans compter Papageno, le joyeux compagnon ? Il ne faut pas écouter les exégètes trop systématiques, mais la seule musique, qui considère avec plus d'indulgence et d'émerveillement ce monde intermédiaire, inférieur certes, *comme l'ignorance dont il est le* symbole, mais appelé lui aussi à la transfiguration par la connaissance.

Tous les accessoires de la féerie

A cette exception près, la mise en scène suit avec la plus attentive fidélité le déploiement du grand projet mozartien selon ses deux lignes parallèles : le monde de la comédie populaire, de Papageno, se déroule sur ce chariot de Thespis qui voltige d'un côté à l'autre à la manière de Ronconi, cachant et dévoilant tour à tour la scène dépouillée — monde du conte philosophique et initiatique — où brille l'immense rose des vents, ce symbole géométrique du *soleil*, *« chef-d'œuvre »* que les compagnons du Moyen Age (alias les francs-maçons) construisent tout au long de la soirée. Tous les accessoires de la féerie, aux *mille détails savoureux*, pour Papageno — rien que de la lumière pour Tamino et Pamina, et la présence rude et affectueuse de leurs « frères » qui les guident vers la connaissance.

Ce dépouillement scénique, sans abstraction ni raideur, souligne la profonde humanité des personnages ; malgré l'inexpérience des acteurs, je ne crois pas qu'il soit possible d'exprimer mieux, avec la fraîcheur de la jeunesse, dans les gestes comme dans les voix, le sérieux et la vérité de cette musique. Cela seul justifierait l'entreprise de l'Opéra-Studio, car, *ainsi que le disait Louis Erlo, on* sent que ces jeunes gens vivent sur scène l'aventure de leur âge, cette conquête de la maturité et de la sagesse qui est le sujet même du testament spirituel de Mozart.

Le « son » mozartien

De ce fait, on n'a guère le cœur de dissocier les mérites indivi*duels, et surtout de choisir entre* les interprètes d'un même rôle dans les deux distributions que présente alternativement l'Opéra-Studio. Citons, cependant, Jean-Philippe Lafont, qui fait un Papageno savoureux, étincelant, et un Sprecher un peu solennel, tandis que Pierre-Yves Le Maigat, à l'opposé, est un Sprecher boule*versant d'humanité et un Papa*geno rêveur et lunaire, trop timide cependant. Le Tamino de Léonard Pezzino est fin, avec une voix flexible mais frêle ; celui de Georges Gautier, chaleureux mais un peu raide. Le Sarastro de F. Voutsinos l'emporte en prestance Voutsinos, l'emporte en prestance et en éclat sur celui, plus émouvant, de Marcel Vanaud. Les Reines de la nuit (Martine Rouvières et Michèle Pena) sont victimes de la transcendante virtuosité de leur rôle, malgré la puissance de la première, le charme plus secret de la seconde, tandis que Monique Pouradier-Duteil est une Papagena plus rayonnante et exquise encore que Béatrice Cramoix.

Titulaire unique, Colette Alliot-Lugaz survole toute la représentation par sa personnalité d'idéale Pamina, non moins que par sa voix ravissante, tandis que James Clarence Jones donne un relief particulier au noir Monostatos. N'oublions pas les Dames de la Nuit, certaines fort mélodieuses, les trois enfants aux voix délicieuses, malgré quelques accrocs rythmiques, et les chœurs aux belles voix graves et ferventes.

La supériorité des représentations parisiennes sur celles d'Avignon tient surtout à la direction musicale : Claire Gibault (assistante de Guschlbauer à Lyon), qui fait, elle aussi, ses grands débuts à Paris, en, en effet, d'emblée trouvé le « son » mozartien, ce talisman, cet impondérable si rare, à travers un orchestre constitué pour la circonstance, sans grande homogénéité, qu'elle tient à bout de bras, malgré quelque inexpérience, de même que cette représentation longue et complexe. Regrettons que l'Opéra-Studio n'ait pas bénéficié d'un des orchestres de l'Opéra.

Il faut tenir compte de tous ces éléments pour juger du spectacle de l'Opéra-Studio, un véritable tour de force de Louis Erlo, auquel on associera tous ses collaborateurs, et notamment André Acquart et Christine Marest pour leurs beaux décors et costumes.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 17, 19, 23, 25, 29 et 31 octobre ; puis, en novembre et décembre, seize représentations.

UBU (A L'OPÉRA) AU TEP

D'ABORD entrent les musiciens, noirs, sinistres, frigorifiés dans leur cache-nez, déguisés en pions de collège pauvre. Le royaume d'Ubu est un collège, une cour entourée d'une palissade mal lavée. Jarry, on le sait, a écrit ses « Ubs » comme une revue de fin d'année, un canular bête et méchant, par lequel il se vengeait d'un professeur personnifiant la toute-puissance bornée. Et c'est pourquoi, hélas ! Ubu est toujours vivant.

Sur la scène du TEP, Ubu s'éveille en dépliant la longue, la gigantesque silhouette de Georges Wilson, poupée de chiffons au visage de clown lassé. A côté de lui se tient la frêle Mère Ubu, tout de noir vêtue, nerveuse, cocasse, pleine de vie et de malice : Anna Prucnal. Cette comédienne peut passer de Copi — « les Quatre Jumelles » — à Makavejev — « Sweet movie », — à Jarry-Duhamel-Wilson, s'adapter à tout et rester elle-même, une flamme théâtrale virulente.

« Ubu à l'Opéra » est le fruit d'une collaboration entre le musicien Antoine Duhamel et l'homme de théâtre Georges Wilson. Il n'est pas certain qu'ils aient parfaitement organisé leur travail. On a l'impression que Georges Wilson se repose sur les gags musicaux, et Antoine Duhamel sur ceux de la mise en scène. De sorte que le spectacle comporte de grands passages à vide.

Tous deux misent sur le pastiche. Les tableaux les plus réussis sont ceux de la cour du Roi de Pologne, présentés comme des intermèdes, très « pacotille et dérision », très jeune cinéma allemand, très Rosa von Praunheim. Ils sont réussis, grâce à Armand, Altaï (la Reine) et à Dave (son fils Bougrelas), qui forment un couple physiquement et vocalement assorti dans l'humour pincé, dans le bizarre. Tous les deux sont tout à fait drôles et remarquables.

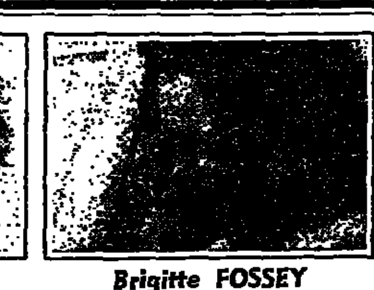
★ TEP, 20 h. 30.

C. G.



Édith SCOB

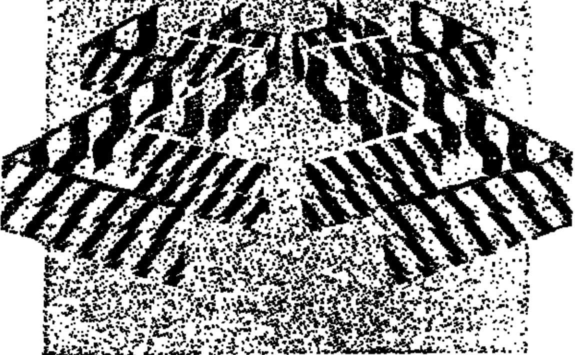
Juliet BERTO



Brigitte FOSSEY

LES ANGLAIS A BORDEAUX

La peinture des années soixante sur la Tamise



DAVID HOCKNEY *au Musée des arts décoratifs à Paris*, « Les années 60 » à la galerie des beaux-arts du musée de Bordeaux, la peinture anglaise contemporaine multiplie ses manifestations en France (1). Justice lui est rendue, puisqu'elle *avait tenu le haut du pavé durant la dernière décennie, au moment* où explosaient les sonorités nouvelles des Beatles et de Mick Jagger.

Il faut dire que l'école anglaise venait de traverser une période de demi-sommeil, datant des préraphaélites, de la fin du dix-neuvième siècle. *Mais, à l'époque, pendant que Burne-Jones proposait ses déliquescences symbolistes, on trouvait* à Paris des peintres comme Manet et des « démocrates mal lavés » nommés impressionnistes, dont la stature reléguait au troisième plan ces littérateurs décadents de la peinture.

Depuis, l'époque anglaise ne s'en était pas relevée. On avait noté *l'apparition de quelques individualités d'envergure. Francis Bacon, par exemple, qui*, au lendemain de la dernière guerre, renvoyait à l'Angleterre victorieuse, mais anéantie, une image possible de son visage. Une œuvre de ce peintre singulier se trouve à la galerie des beaux-arts de Bordeaux : *c'est une étude pour un autoportrait, montrant le peintre assis au milieu d'un espace* chaviré. C'est fort, étrange, inédit et pourtant peint avec une dilection pour la couleur décorative. Le « bon goût » et son contraire, Bacon est un monstre sacré. Et, à vrai dire, c'est en tant que tel *qu'il figure dans cette exposition dédiée à la peinture anglaise des années 60. C'est un aîné auréolé.* De même, son voisin de cimaise, Sutherland, qui fut son maître, mais n'est plus son « supérieur ». Pas plus que le délicieux Ben Nicholson, cubiste tardif et délicat, rare et subtil, dans la lignée de Juan Gris.

La nouvelle école anglaise proposait un renouveau qui n'était pas le fait de peintres établis, mais de jeunes inconnus, *des étudiants du Royal College of Art, qui cherchaient à peindre autrement* que leurs maîtres (lesquels peignaient « moderne », puisqu'ils peignaient abstrait). Le tachisme new-yorkais qui régnait aux années 50, avec Pollock et Kline, engageant le *moi* dans une peinture directe et grave, sauvage même, *comme pour retourner à une expression primordiale, n'avait pas exercé une bien grande* emprise sur cette génération qui restait anglaise en manifestant son goût pour une expression littéraire et anecdotique.

Pop'art et pop'culture

La *pop'* culture, qui était dans l'air avec les nouveaux groupes de guitare électrique, trouvait chez les jeunes loups du Royal College son équivalent en peinture. Pour la première fois, le reflet des mass-media contemporains semblait devenir un matériau artistique. *Les affiches publicitaires et leurs produits de consommation*, les stars des billboards de cinéma, les bandes dessinées et la télévision : une nouvelle mythologie populaire prenait place sur les tableaux de nouveaux peintres, les images de la rue entraient dans le circuit de l'art, menées par deux agitateurs, Richard *Hamilton et Peter Blake*.

Seul, le deuxième est *représenté dans cette exposition avec deux toiles qui montrent avec Elvis Presley et King Kong* le pop' art à l'état primitif, son intuition première, avant les grands tableaux sophistiqués des Américains. Mais, le pop' art anglais ne chante pas la société de consommation. Il prend une attitude ironique, *corrosive chez R. B. Kitaj, Peter Phillips, Henry Mundy,* Allen Jones, Hockney, Derek Boshier, Caulfield...

A vrai dire, l'idée d'un art « populaire » (pop') contemporain n'est pas vraiment inédite. Léger n'avait-il pas inventé, à sa manière, une peinture qui semblait nous donner les nouvelles icônes de la *rue, avec ses personnages en pantalon rond et en casquette, et* cette couleur qui a la violence des pompes à essence ? Mais Léger peignait la joie du peuple, il peignait « pour », tandis que les jeunes Anglais narguaient la « civilisation » de masse et faisaient de leurs tableaux des dessins subversifs *sur la société de consommation.*

C'était un anti-art : il n'a pas tardé à être consacré et, à son *tour, à aller au musée pour y opérer* l'étrange retournement qui fait de l'anti-art un art.

Le pop' art (et ses suites) constitue la partie la plus originale et cohérente de cette collection qui montre également d'autres pistes de l'expérience anglaise. On y trouve des figures intéressantes, comme *Alan Davie, proche des primitivistes du groupe Cobra avec une splendide toile* qui explose de signes et de couleurs sauvages ; des « abstracteurs », froids géométristes à la manière américaine, comme Jess Jaray, Robyan Denny, Bernard Cohen (ce dernier avec d'énigmatiques surfaces *blanches d'où surgit en apparitions souterraines un petit cercle qui semble un soleil noir*) ; l'école anglaise compte également un fraction pop' art qui s'oppose à l'aspect mécanique de Vasarely, avec Bridget Riley, Jeremy Moon, Michel Kidner...

Le musée d'une usine

Mais cette collection de plus de cinquante tableaux n'est pas une sélection de musées qui prétendraient établir un bilan. Elle serait insuffisante pour rendre compte de l'art anglais des années 60 et *les œuvres ne sont pas toujours convaincantes. Le plus intéressant* est qu'elle appartient à la fondation Rothman, créée par un groupe multinational fabricant des cigarettes, dont le siège est à Amsterdam. Avant de venir parader sur les cimaises d'un musée, elle a d'abord longtemps séjourné en usine, au-dessus de *machines qui débitent des cigarettes par millions : à défaut de pouvoir « enrichir »* un travail nécessairement mécanique, un responsable de l'entreprise, amateur d'art, M. Orlof, a eu l'idée d'améliorer son « environnement » ; les tableaux, accrochés comme des mobiles dans l'usine, devenant le nouvel horizon des travailleurs, huit heures par jour.

Le groupe *compte une collection de 600* œuvres d'art *qui circulent continuellement entre les usines et ses bureaux*. Le but n'est certes pas d'amener ce qu'on appelle des « chefs-d'œuvre » de musée, et encore moins des chefs-d'œuvre du passé. Il est de témoigner de la sensibilité du monde moderne et de sa mythologie. Si les musées *d'art moderne s'interrogent sur la fonction de l'art dans la société, lorsque l'usine devient musée, c'est du rôle* de l'art dans la société industrielle qu'il est question.

JACQUES MICHEL.

★ La peinture anglaise des années 60. Dans la collection Rothman. Galerie des beaux-arts de Bordeaux.

(1) Voir également les peintures de Paul Robets, Galerie de la passerelle Saint-Louis.

POLÉMIQUE

FLEURIR LA STATUE DE CARTIER-BRESSON OU LA DYNAMITER ?

« NUL NE PEUT ENTRER ICI S'IL N'EST QUE GÉOMÈTRE »

Guy Le Querrec, photographe de l'agence Viva, et Gilles Peress, photographe de l'agence Magnum, nous écrivent :

Cartier-Bresson a une *façon* très personnelle de parler de la photographie. Néanmoins, quand on est reconnu comme le plus grand photographe *contemporain*, il est difficile de se satisfaire de paradoxes et de considérations esthétiques. N'y a-t-il pas danger dans ce jeu intellectuel à ne dicter que des formes très restrictives des conditions d'apprentissage et d'exercice du métier *de photographe* ? Notamment, qui sont ces élus pourvus d'« *instinct* », qui donne le « *droit de travailler* » ? N'y a-t-il que l'éducation picturale qui apprend à regarder ? l'implication dans la réalité peut y suffire. C'est en photographiant que l'on devient photographe et qu'on découvre la nécessité de l'alliance du fond et de la forme pour traduire l'émotion. Nul ne peut entrer *ici* s'il n'est *que* géomètre.

Au-delà de ces divergences, plus gênant est le silence sur les *conditions offertes* en France à la photographie de reportage. Car, à moins d'être un amateur fortuné ou bien né, il n'y a pas *d'autre choix que d'entrer dans la compétition incertaine et dangereuse de la course au cliché-qui-se-vend. Si l'on refuse la demande du marché parce que* génératrice d'une vision stéréotypée, on aboutit à l'impasse.

Certains pays, parallèlement à la *presse, ont prévu* des budgets de bourse pour permettre à des photographes de s'exprimer librement par des enquêtes *personnelles d'intérêt général*. Les U.S.A. ont été les premiers à s'engager dans cette voie. Exemple repris par le Canada, et plus près de nous par *la* Grande-Bretagne, où non seulement le British Art Council, mais aussi chaque ville importante distribue des bourses annuelles variant de 3 000 F à 30 000 F. Dans ce climat, une société comme Kodak s'est vue obligée de le faire à son tour. Ce système a *donné à des photographes sans ressources financières* le moyen de réaliser ces enquêtes visuelles, qui restent les plus marquantes de l'his*toire de la photographie* : Curtiss, la disparition des Indiens ; Farm Administration, la grande crise américaine de *1929 ; Danny Lyon, les prisons du Texas* ; Bruce Davidson, une rue de Harlem ; Robert Franck, une vue existentielle de *l'Amérique* des années 50. *Ceux* qui pratiquent cette photographie n'ont pas pour ambition de « *changer le monde* », mais d'essayer de le montrer, non pas pour prouver, *mais pour* inciter à réfléchir sur ce qui les concerne. Surtout pas pour atteindre le petit frisson, *orgasme d'une certaine* classe.

En France, pays où est née la photographie, *on* attend encore la première bourse. Jusqu'à quand ? Pour l'instant la véritable conscience du métier doit passer par une lutte immédiate en collaboration avec les directeurs artistiques des magazines pour créer un espace visuel suffisant et pour que la fidélité à l'instant et au *sujet ne soit pas trahie* au profit de l'illustration d'idées programmées plus ou moins justes. Sinon l'imagerie rassurante et confortable s'imposera définitivement.

Henri Cartier-Bresson se devait, en raison de la place qu'il occupe, de dénoncer cet ensemble de faits. Alors pourquoi et pour qui cet article ? *Complaisance* complice du journaliste-interviewer à la recherche du temps perdu qui laisse la photographie se mouvoir dans les salons, *pour émotion en circuit fermé* où n'y pénètrent solennellement que les initiés qui s'amusent à la regarder ? La grâce *du talent offerte à ceux qui sont* dignes de le recevoir dans le silence d'un recueillement que le besoin populaire ne vient pas déranger ?

A ÉPOQUE MALADE ART MALADE

Jean-Michel Folon, dessinateur, nous écrit :

« *La différence entre une vache et un artiste qui ont donné leur lait, c'est que l'artiste peut toujours donner un coup de pied dans le seau.* » Il y a dix ans, Saül Steinberg nous a fait cadeau de cette phrase, à Robert Delpire et à moi-même, dans un restaurant. Henri Cartier-Bresson vient de montrer que Steinberg a toujours dix ans d'avance. Il vient en effet de donner un coup de pied dans le seau de la photographie.

Et ce n'est pas un coup de pied nonchalant. Il est très *dur* avec les photographes. Bien entendu, la discussion portera sur les noms cités. Chacun pourrait en parler à l'infini. Au point d'oublier la personne à qui il s'en prend le plus durement. Henri Cartier-Bresson lui-même. Le photographe qui a le *mieux* témoigné de son temps déclare publiquement qu'il éprouve le besoin de dessiner. « *Je ne cherche pas à faire une carrière, mais à réexaminer ma vision* », dit-il. On lui répondra : « *A chacun sa vérité, chapeau pour l'intransigeance avec vous-même, mais accordez aux autres une vérité différente de la vôtre.* »

On en vient à l'essentiel. « *A chacun sa vérité* », c'est devenu : « *A chacun ses fantasmes* ». Parce qu'une époque malade engendre un art malade. Le classique qu'il est devenu ne peut l'accepter. C'est tout ce qu'il nous dit. Un phare *dans* le brouillard.

Une rétrospective au Havre

LES GAMMES GRAVES DE MONTANIER

LES toiles d'il y a trente ans s'appellent *Théière rose, Zinnias tomate verte, Verre et abricots, Pichet oignon* vert... On peut déjà déceler dans ces natures mortes bien en pâte, hautes en couleur, et encore fidèles au motif, la recherche *d'un espace pictural autonome.* Le plan de la table où sont disposés les objets bascule progressivement pour se lier au rideau ou au mur et, dans ce bouleversement, ramener *toutes les formes en surface*. Sans Cézanne et le cubisme, sans Braque, qui fut son ami et voisin d'atelier, rue du Douanier, Francis Montanier n'aurait sans doute *pas évolué aussi* radicalement vers l'abandon de toute perspective illusoire et vers la création d'équivalents plastiques.

Les toiles d'aujourd'hui s'appellent *Forme violette, Rencontre, Envol dans la brume, Vers la haute mer* ou *l'Oiseau et l'ombre*... Si Montanier depuis longtemps ne peint plus jamais sur nature, sa source d'inspiration reste le *spectacle du monde.* Des œuvres des années 40 à celles-ci, le chemin parcouru est sans failles, sans repentirs, droit et sage, qui mène à l'élaboration d'un monde de formes, de lignes, de couleurs dont la *concision et la simplicité* sont les premières qualités.

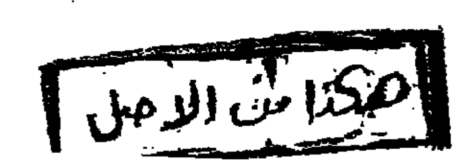
Le besoin de construction solide s'accompagne chez Montanier d'un goût de la belle matière charnue, mate et chaleureuse, de la couleur *qui s'accorde sur des sentiments et* des émotions. Le découpage des formes n'est jamais systématique, pas plus que les rapports de teintes. Les lignes souples, mais fermes, se coupent, *s'interpénètrent pour définir les* surfaces colorées, et répondre à des rythmes musicaux.

La rétrospective du musée du Havre, la première qui soit consacrée à l'artiste, âgé de soixante-dix-neuf *ans, le montre,* à travers quelque deux cents peintures, cantonné plus volontiers dans les gammes sourdes et graves, dans le bleu sombre, le vert, le noir, *le* gris et *le* brun, que dans les fantaisies dissonantes de rouge, d'orangé et de rose aux effets pourtant harmonieux. — G. B.

★ Musée du Havre, jusqu'au 28 octobre.







SUR LA PHOTOGRAPHIE

L'ENTRETIEN avec Henri Cartier-Bresson (que nous avons publié dans « le Monde » du 5 septembre) a suscité de nombreuses réactions et controverses. Certains photographes, un éditeur, un dessinateur, parmi ceux qui se sont sentis impliqués par l'interview, ont pris position. De son côté, Henri Cartier-Bresson nous a déclaré :

« J'ai toujours refusé d'être un porte-drapeau ou un « père », et je ne suis pas non plus un « fonctionnaire ». Je n'ai pas à dire ce que les photographes souhaiteraient que je dise. J'ai tenu à rectifier dès le lendemain de la parution de cet entretien ce qu'on pouvait prendre pour une avalanche d'anathèmes (« le Monde » du 7 septembre) afin que, notamment, cet amalgame de noms cités hors contexte ne prête pas à confusion.

Une conversation n'est pas un texte, pas plus qu'un cocktail n'est un repas. Néanmoins, je crains de n'avoir pas été assez explicite dans mes critiques d'une certaine photographie « faite », mise en scène, fabriquée, opposée à l'image saisie intuitivement. Ce sont deux attitudes et finalement, dans l'une et l'autre, on se décrit soi-même. Tout cela est une question de choix, et seul le mélange des styles est pernicieux. L'appareil n'est qu'un outil, comme le crayon. Je ne peux que reprendre ce que j'ai écrit en 1952, dans la préface d' « Images à la sauvette » : « Une photographie est pour moi la reconnaissance simultanée, dans une fraction de seconde, d'une part de la signification d'un fait, et de l'autre d'une organisation rigoureuse des formes perçues visuellement qui expriment ce fait. » Cela traduit une façon de vivre.

Je photographierai toujours, et cela reste un « dur plaisir », mais ma façon de regarder, je la réexamine maintenant en me remettant avec acharnement au dessin. Je me lance un défi tout en restant moi-même. Je tiens à me remettre en question tout le temps. Je viens de découvrir une belle formule de Victor Hugo : « La forme, c'est le fond amené à la surface. »

DES PROPOS DANGEREUX

Marc Riboud, photographe de l'agence Magnum, nous écrit :

La photographie compte aujourd'hui ses *bons* et ses *méchants*. C'est Henri Cartier-Bresson, l'un de ses maîtres incontestés qui le décrète. Il met dans son jugement une passion et une violence longtemps réservées aux arts nobles. Cette passion toute juvénile serait-elle le signe que la photographie a enfin gagné ses lettres de noblesse ?

Et pourtant, des propos d'H.C.-B. recueillis par Yves Bourde, semble plutôt jaillir le mépris de la photographie, du métier de photographe et de presque tous les genres d'expression photographique. *Nous pensons que ceci est un* malentendu qu'il faut dissiper. Cela ne ternit en rien le portrait admirable qui se dégage de ces mêmes propos sur la rigueur de son art et le cheminement de son inspiration poétique.

La liste des « bons » est étroite, comme celle des membres d'une chapelle, d'un groupe exclusif d'amis. Ils ne doivent leur citation qu'à *« l'envie de photographier »* qu'ils font naître chez H.C.-B. Les autres, tous les autres, cités ici, ou nommés ailleurs, sont traînés *dans* la boue ! *Jamais, en effet,* jugement de valeur n'aura été plus fanatique que celui qui partage les photographes entre ceux qui *« sont ce qu'ils mangent »* et ceux qui *« préfèrent être ce qu'ils évacuent »* !

Il n'y a que l'amour et la poésie, dit H. C.-B. D'accord ! mais nous n'en avons guère décelé dans ces lignes. Pourtant, amour et curiosité passionnés des êtres *et des choses de la vie éclatent* dans toute son œuvre. Ceci est le vrai visage de H. C.-B. Sa discipline et sa rigueur picturales en sont le support indispensable. Cependant, ses propos sont dangereux, car ils pourraient faire croire que son art n'est que le résultat d'une jouissance de la forme enfermée dans *le monde froid de la géométrie.*

Nous sommes nombreux à penser que *l'œuvre* de H. C.-B. *fournit* un démenti à ses affirmations : *« Je n'aime pas la photographie, je m'amuse à en faire ». « l'épate du reportage, ce n'est pas cela la photo », « le métier de photographe ne m'intéresse plus », « la photo ne veut rien dire, ne dit rien », « je sens que j'ai des choses à dire en dessin et en peinture ». Ce sont* d'incessants reniements et dénigrements.

Pourtant, nous l'avons si souvent entendu dire : *« C'est beau, bien composé, mais cela ne dit rien »*, d'une photo comme d'une peinture. Et les photos de H. C.-B. « disent » beaucoup : elles « disent » au cœur aussi bien qu'à l'intelligence. Le reportage photographique lui doit ses plus belles pages et lui-même doit ses plus belles photos au reportage. Non seulement pour leur forme, mais pour ce qu'elles portent de *vérité dans* le quotidien comme *dans* l'extraordinaire.

Vive, en effet, *« les petits détails et le millimètre qui font la différence »* ! L'entrée des troupes de Mao à Changaï est un de ces petits millimètres qui ont fait une différence pour les hommes d'une bonne partie de la planète. Les photos pertinentes qu'en a rapporté H. C.-B., toujours diffusées par Magnum-Photos dans le monde entier, n'étaient pas celles d'un *« aquafortiste »* ou d'un « aquarelliste » dilettante. Ce furent — et bien d'autres mémorables, depuis *la libération* de Paris jusqu'à l'occupation de Lip, — des reportages qui ont « épaté » un grand nombre.

Soulever, sans le vouloir, l'émotion qui fera peut-être bouger si peu que ce soit l'opinion de millions de gens est un réflexe révolutionnaire. Et H. C.-B. continue précisément, sans se soucier du résultat, à photographier comme il respire, avec une seule discipline : « la note juste » picturalement. C'est pour cela qu'il est plus convaincant, qu'il va plus *loin. D'autres essayent de* « prouver », d'où, souvent, d'ennuyeuses médiocrités. La note fausse le fait grincer des dents jusqu'au paroxysme, le pousse au crime passionnel ! Et la photographie foisonne de fausses notes (et la peinture, non ?). Quelle cacophonie !

Mais nous pensons aussi que les reporters-photographes que l'on voit aujourd'hui sur le terrain au Vietnam, au *Chili*, à *Chypre*, à Paris, *dans* les grèves, etc., ne jouent pas du tout à l'« épate ». Il y a peut-être dans ce métier plus de sérieux que jamais. Ce métier, il faut l'apprendre à force de se tromper, d'essayer, mais certainement pas à la lecture de quelques dépliants... Il y a aussi les tâcherons de l'actualité, *qui n'ont certes pas* le *temps* de « s'amuser à photographier », et sont soumis à des contraintes économiques et professionnelles autrement sévères ; ils ne fréquentent pas de grands — ou de petits — peintres et pourtant ont souvent un œil vif, aigu, un art de mettre en place.

Il y a également des « notes justes » dans les autres genres de la photographie et même dans *« cet héritage de la mode et de la publicité »* dénoncé parce que lié à cette *« société de braderie »* et de consommation. Mais ne sommes-nous pas tous, plus ou moins, amenés à pactiser avec ce monde ? Si Henri Cartier-Bresson l'avait totalement refusé, certaines de ses œuvres les plus significatives n'auraient *malheureusement* pas vu le jour. Nous lui résistons, nous le dénonçons ce monde, chacun à sa manière, chacun à sa mesure.

Certes, cette société a fait aussi de terribles ravages dans la photographie, mais au lieu de tirer à boulets rouges contre les photographes ou certains d'entre eux, ne serait-il pas plus opportun et plus juste de chercher et de viser les vrais responsables : *sont-ils* certains directeurs artistiques, certains éditeurs, certains directeurs de journaux... ou plus haut encore ? Les paparazzi n'ont-ils pas été enfantés par une certaine presse ?

Le métier est aujourd'hui fragile et vulnérable. Ce n'est pas le moment de lui porter des coups. Et pourquoi toujours parler de la photo par rapport à la peinture ? La *photo n'est pas la* peinture. Le surréalisme peut s'exprimer par la photo comme par la littérature ou *la peinture, mais est-il conciliable* avec l'utilisation et la publication (dans la presse) de la photo sous forme de reportage ?

Faut-il se battre pour qu'un petit nombre d'élus passent le seuil de la respectabilité ou bien pour que la photographie et les photographes soient plus respectés ? Jusqu'à ce jour Henri Cartier-Bresson se battait pour ceux-ci et pour cela. Henri Cartier-Bresson est un grand artiste. L'importance de son apport est fondamentale et demeurera *déterminante, cela lui donne plus qu'*à d'autres le droit de parler de la photo mais ne lui confère ni l'infaillibilité, ni l'immunité ! Sa personnalité est si riche que toutes ses facettes ne peuvent apparaître sous un seul éclairage, surtout à travers le filtre de l'interview. Ses amis, ceux qui lui doivent tant, et ils *sont* nombreux, estiment que l'image renvoyée était déformée. Il fallait rectifier l'éclairage. Pour avoir une idée *juste sur ce qu'Henri Cartier-Bresson* pense et a écrit lui-même, sur la photo et le métier, le lecteur devrait surtout se reporter à la préface de « Images à la sauvette » (Tériade) et de « Flagrants délits » (Delpire).

DOCTOR C. ET MISTER B.

Jean-Loup Sieff, photographe de mode et de publicité, nous écrit :

Bergman, Fellini ou Godard sont de grands metteurs en scène de cinéma dont le talent et l'importance sont reconnus de tous. Ils ont chacun, et différemment raconté leur univers intérieur en prenant le monde extérieur comme prétexte.

Van Gogh, Klee ou Seurat furent de grands peintres; ils ont chacun, et différemment, peint leurs phantasmes en *utilisant le monde extérieur comme* alibi.

Eugène Smith, Bill Brandt ou Henri *Cartier-Bresson sont de grands photographes*; ils ont chacun, et différemment, montré leurs obsessions en se servant du monde extérieur comme d'un miroir ou d'une loupe

Tous les artistes importants furent, et sont, des « névrosés », et c'est en cela que leur vision est unique et enrichissante. *Je ne veux pas faire de polémique avec* H. C.-B. : ses photographies sont de superbes réflexes domptés par la culture et l'intelligence, mais certains des propos qu'il a donnés au *Monde* dans son interview ont été d'acerbes coups de griffes auxquels il a manqué, je le pense, la réflexion.

Qu'il jette un regard critique sur sa vie et son œuvre est son droit le plus strict et son honneur de créateur exigeant, qu'il paraisse renier la photographie à laquelle il a pourtant tant donné — *et qui* le lui a bien rendu — est une erreur, mais qu'il jette l'anathème sur tous les « névrosés » qui *« préfèrent être ce qu'ils évacuent » est une faute.*

Duane Michals, Sudre ou Diane Arbus *sont des photographes de talent* à *la* sincérité exigeante; une telle intolérance à leur égard et à l'égard de toute forme de photographie qui n'est pas la sienne n'est ni juste ni même honnête. *« La photo n'est en fin de compte qu'une opération de l'intelligence »*, dit H. C.-B., mais que serait l'intelligence si elle n'était portée par l'amour et tempérée par l'ironie... une géométrie aride et inhumaine !

Dieu merci, les photos qu'a faites H. C.-B. contredisent sinon ses goûts, du moins certains de ses propos, et j'aurais aimé que ceux-ci aient eu pour titre : *« Faites ce que j'ai fait, et non ce que je dis... »*

LE BRONZE ET L'HOMME

M. Robert Delpire, directeur artistique, éditeur, publiciste, nous écrit :

La statue d'Henri Cartier-Bresson, vous connaissez ? Au coin de la rue Daguerre. Grandeur nature. Elle a belle allure. N'était la patine du bronze poli, on dirait qu'il est là, en vrai. Le poids du corps porté par la jambe gauche dans une attitude qui est déjà l'amorce d'un mouvement. Un peu penché en avant. Comme entraîné par le poids du Leica rivé à l'œil — on sait qu'il est clair et vif, son œil, on a lu ses classiques, — ou plutôt tiré par ce qu'il voit et qu'il cadre dans un rythme à trois temps qui nous est familier.

Vériste elle est, la sculpture. Comme moulée par un Ségal qui aurait seulement changé de matériau. Précise aussi. Les poches du costume en tweed sont déformées par les bobines. De l'une d'elles sort un *petit* livre. En s'approchant, on peut en lire le titre : *Carpaccio*.

Le grand homme ainsi gelé pour l'éternité est posé sur un socle dont les faces relatent en ronde-bosse les riches heures de sa riche vie : Henri Cartier-Bresson à Mexico (*dans* les bas quartiers), Henri Cartier-Bresson à Bali, à Moscou, Henri Cartier-Bresson chez Matisse, chez Bonnard, en Inde et en Chine.

Le tout très éducatif : un exemple pour les contemporains, un phare pour les générations à venir.

Cette statue-là — je ne devrais pas le dire, — je m'en vais la dynamiter. Sournoisement, une nuit, la mise à feu, la mise en miettes. Quelques éclats de bronze, épars, sur la chaussée. Il ne restera plus rien de ce Cartier-Bresson-là. Il restera l'autre, qui bouge, qui parle, *qui* vit. Car il vit. J'en suis témoin. Il y a quelques jours à peine il est arrivé chez moi pour dîner, *trempé de pluie, son costume de* tweed taché de boue. Il avait glissé. Une statue, ça ne dérape pas. Ça éclate. J'éclaterai la sienne. On n'a pas idée de figer les gens pour cause de talent. Le Cartier statufié, une fois mort, peut-être qu'on cessera de renifler le vivant, de surveiller ses faits, *ses gestes*, de décortiquer les interviews qu'il donne et de prendre sa voix pour celle du Seigneur. Il n'a jamais prétendu *l'être. Boule de nerfs domestiquée* aussitôt qu'il travaille, il a seulement montré ce qu'il voyait avec une lucidité, une constance, une cohérence de pensée, une aptitude à rendre signifiants les signes les plus fugitifs qui font de lui un homme d'histoire. Mais c'est un homme tout court. Avec ses paradoxes et ses humeurs, les chaudes et les froides, ses passions et ses contradictions. Dans l'instant il parle plus de peinture que de photographie. Il dessine. Il a le droit, non ? Il aime celui-ci et moins celui-là. Pourquoi pas ? Tout le monde ne l'aime pas, lui.

Si vous voulez savoir qui est Cartier-Bresson, regardez ses photos. Feuilletez ses livres. Lisez ses textes. Apprenez par cœur la définition qu'il donne d'une certaine photographie. Personne, avant lui, ne s'était seulement risqué à en écrire une. Prenez le thé avec *lui*. N'allez pas fleurir sa statue.

Enfin, M. Hauville, professeur à Caen, nous écrit pour préciser la source de la citation qui servait de titre à l'entretien avec Henri Cartier-Bresson :

Selon la tradition, c'est Platon (428-348 avant J.-C.) qui attribuait aux *mathématiques une telle importance* qu'il aurait voulu faire graver au fronton de l'Académie l'inscription : « Que nul n'entre ici s'il n'est géomètre » (cf. *Histoire générale des sciences*, tome I, page 249, ouvrage collectif sous la direction de R. Taton, Presses universitaires de France). Cette phrase, souvent citée, a dû l'être en particulier à la Renaissance...

LA VIIe BIENNALE INTERNATIONALE DES ANTIQUAIRES

Toutes civilisations confondues à l'éventaire

VOUS avez besoin de quelque mobilier, mais désirez sortir du quelconque. Ouvrez l'œil à la Biennale des antiquaires. Au stand de Bourgogne (Rousset, Mâcon), voici une petite table-écritoire de dame en marqueterie de paille, au rare décor de chinois : élégance et sourire dix-huitième siècle permettant à la plume de s'envoler avec légèreté, tandis que l'heure du passé s'écoule au-dessus de votre tête en un très beau cartel couronné en bronze doré.

Mais, madame, vous désirez avoir les coudées franches, et votre écriture, terriblement penchée comme un bateau qui gîte par bâbord, exige des dimensions plus confortables : adressez-vous à Revillon d'Apreval, chez qui la table-écritoire, valse-hésitation entre Louis XV et Louis XVI — autrement dit transition — vous permettra d'étaler le coude et d'allonger vos falbalas.

Vous préférez sortir de ce qui est à la mode. Théoriquement moins cher, et Stefanovich (Bruxelles) propose alors de ces meubles hollandais dont la marqueterie et le croisillonnage ont un air aussi pimpant que champs de tulipes. Pourquoi ne pas changer de style ?

Le meuble de bois clair est, lui, en vogue. Son spécialiste, Imbert, autorise le spectateur de son stand à se couler dans un bois de citronnier parfumé qui fera vos délices : nichés à deux sur un petit sofa enveloppant, vous vous croyez en 1830 ; puis Charles X vous conduit à une coiffeuse vous permettant de rajuster vos « anglaises » ; et vous vous remettez sagement à l'ouvrage devant une petite table circulaire marquetée, un ravissement ! On fond devant ce tout homogène.

Suivons la courbe du fer à cheval et l'on trouve associés, dans un choix de qualité, Hagnauer, Didier-Aaron et Etienne Lévy : voyez l'incroyable fauteuil en cornes de buffle du premier (anglais dix-neuvième siècle) ; du second, admirez le bureau Louis XVI de Montigny, dont le dessin si strict est tempéré par le mariage du bois de rose et de l'ébène ; vous n'avez plus qu'à vous asseoir, écrasé de merveilles et de fatigue sur les adorables chaises à la lyre du dernier, en vous divertissant à contempler, hypnotisé, la pendule astronomique signée Raingo (c. 1800) que présente Aveline. Cette abstraction concrète d'un temps déroulé à travers des colonnettes de marbre cerclées de bronze doré, où les signes du zodiaque font la pige aux planètes, est l'une de ces « curiosités » dévorant l'attention.

Il en est d'autres qui se découvrent tribord, bâbord : tenez, chez Brandicourt, ce qui apparaît comme un siège en bois pour cabine de bains de mer, est en fait le trophée d'une course de skiffs, découpé dans une partie de l'embarcation où l'on a pris soin d'inscrire le nom des barreurs successifs. Voilà qui tentera les fervents du yachting à terre. Une surprise bizarre et monumentale attend le visiteur à la galerie des Laques : ce n'est pas la Jeanne d'Arc dorée de Frémiet, mais tout juste, un mandarin mandchou (?) trottant sur un cheval raide et court du XVIIIe, dont les pattes s'arc-boutent sur un tapis fleuri déroulé par Mme Catan. Ce monument en bronze gravé de deux mètres de haut n'a pas la fière allure du Colleone à Venise. Toutefois, son style réaliste frappe s'il n'émeut pas, mais son impact aurait gagné à être vu sur un fond uni au lieu du morcellement d'un paravent laqué. Au même stand, une curieuse paire de commodes mexicaines (XVIIIe) chargée de baroque espagnol ne peut qu'effrayer le spectateur cartésien, mais les autres !.. Captée dans une vitrine, un sirène ou déesse en bois sculpté, mains jointes entre les seins, a traversé les mers depuis le Siam (XVIIIe) : ondulation de courbes savantes que présente Ciancimino.

Ainsi l'Extrême-Orient nous ouvre ses portes : Inde, Cambodge, Chine, Japon. Chez Beurdeley, un émouvant grand torse en pierre grise (art du Dvaravati, XIIIe), noble mesure de l'homme sans tête, appelle la main caressante. Chez Roland Do-Huu, l'art khmer donne une représentation presque plus humaine — par suite de mutilation — du dieu Vishnu à quatre bras incomplets (XIe) ; la fleur du nombril et le linge noué qui le ceint poétisent une déité à notre échelle. On retrouve la perfection khmère chez Spink (Londres) — le musée Guimet offre gratuitement au visiteur le plus bel ensemble qui soit au monde de ce grand art — mais la vieille civilisation chinoise est ici présente, et l'on se délecte de ce canard Han si bien conservé, terre cuite, mais pas à l'orange ; des bronzes du Japon du XIIIe, on se lie avec une petite démone à la patine bleue, qui sait si sa magie ne nous tirera pas d'affaire ?

Des fleurs, des fleurs, des fleurs...

Les galeries de tableaux qui exposent leur « marchandise » devraient comprendre que l'alignement d'œuvres sur une cimaise de biennale cherchant à divertir et à renouveler l'aspect des choses, risque de susciter l'ennui, d'autant que la « marchandise » ne sort guère des sentiers battus : des répétitions, des répliques, des suiveurs, d'habiles émules de grands maîtres. Il faudrait rompre désormais avec l'accrochage linéaire et présenter l'objet-tableau dans l'espace aussi bien que sur le mur, il faudrait aussi se limiter aux œuvres d'exception auxquelles on accorde la mise en valeur. Çà et là piquons la pièce qui se détache du commun : une *Scène d'auberge*, signée par David Ryckaert, se distingue du falot (Alex Finck, Bruxelles); il y a de la grande musique dans ce *Paysage montagneux* par Joos de Momper (Robert Finck, Bruxelles), qui sut faire dialoguer dans l'espace ombre et lumière; les œuvres de ce peintre prolifique ne manquent pas à la Biennale : autant de « souvenirs d'Italie », comme aurait dit Corot au dix-neuvième siècle. On eût souhaité voir cet exemplaire détaché d'un contexte trop abondant. Richard Green (Londres) incline aussi à la facilité commerciale... Des fleurs, des fleurs, des fleurs à tous les coins de cimaise, à vous dégoûter de leur défaut de parfum. Mais on s'arrête avec plaisir devant la paire de *Paysages* lumineux par Van Bloemen, dont le surnom, Orizonte, traduit bien le savoir des lointains qu'il affectionnait et qui firent sa réputation, à cheval sur le dix-septième et le dix-huitième siècle.

Herner Wengraf (Londres) fait mieux, malgré la même profusion et le « style galerie », qu'il faudrait réformer en une telle occasion : après avoir piétiné dans la boue des anciennes Halles, le flâneur parisien s'arrête avec bonne humeur devant le tableau animé de *la Fontaine des Innocents*, par le Genevois J.-J. Chalon, mais nous sommes en 1830, le costume des marchandes, badauds et chalands, en fait foi. Ce n'est qu'un souvenir qui ressuscitera dans un nouveau cadre lorsque, son catafalque de protection temporaire, une fois enlevé, l'on pourra revoir les nymphes de Jean Goujon. Ce n'est pas grande peinture, mais un charmant document digne du musée Carnavalet. Une chaude harmonie de bleu et rouge sur fond de vieux cuir fauve pour une *Adoration des bergers* appelle, par son charme, le nom de J.-F. de Troy, peintre de la suite d'*Esther*. La lumière dorée, si particulière à Salomon Van Ruysdaël, inonde un *Paysage de rivière* étouffé par ses voisins.

On retrouve Momper dans sa veine habituelle aussi bien chez Koetser (Londres) que chez De Boer (Amsterdam). Ce dernier offre quelques morceaux de choix : *la Vierge et l'Enfant* donnée à J. Van Clève fait régner un climat de tendresse maternelle que réchauffe encore une nature morte où le carafon de vin rouge et une demi-orange pelée produisent comme un accord de tierce. *Le Bord de rivière* peint en camaïeu de bistre par Van Goyen fait contraste, tandis qu'Avercamp reprend des couleurs aux joues des *Patineurs*.

On apprécie toujours l'effort de la découverte hors du circuit que Joseph Hahn ne ménage pas : le Padouan Pietro Liberi, aventurier sur les bords, nous est révélé par un tableautin peint dans une palette nacrée ne manquant pas de saveur par le jeu de la matière et la finesse des tons : son tableau *Vénus et l'Amour* s'est souvenu cependant du Titien, ajoutant à l'empreinte et à l'emprunt une préciosité qui le situe au dix-septième siècle dans un baroquisme vénitien. Une *Nature morte* de la Réalité demeure dans l'anonymat que, pour un pendant, respecte également Michel Faré dans son ouvrage. Un *Tournoi* où s'affrontent le cheval d'or et le cheval d'argent conserve aussi cette délicieuse qualité de non-identité où le créateur disparu ne laisse planer que le reflet essentiel de son ombre.

Une sainte, une victoire

Impossible d'omettre le « shop » de Marcus en apercevant la *Nature morte à la gravure en trompe-l'œil par* Meiffren-Comte, datée 1641. C'est une signature « maison » à qui l'on doit l'invention du peintre marseillais. Quant à Leegenhoeck (Paris), dans la surcharge de richesse déversée en abondance, si l'œil trouve un agrément historique à panache à deux petits pendants sur toiles par l'adroit P. Van Hilligaert — *Guillaume d'Orange* et *Gustave V de Suède* claironnant leurs victoires en fougueux cavaliers — on peut préférer la tenue ascétique et la pauvreté du jeûne que dispense une *Nature morte* de belle qualité par Forsen Van Es, où le hareng coupé en tranches sur un plateau rouge devient symbole d'un rare et fort dépouillement. *A contrario*, les *Baigneuses* de Joseph Vernet, entrevues sous l'arche d'une grotte marine, avivent chez le regardeur de ces innocences un goût raffiné de la peinture qui se situe en 1786. Ici, le prétexte d'un petit jeu de libertinage ingénu est loin des pauvres turpitudes qu'un bas commerce de l'amour sert aujourd'hui sur écran, sur scène, sur imprimé et sur toile.

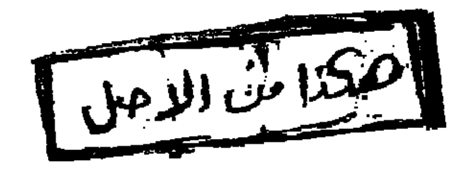
L'art de la haute époque est la gloire d'un Moyen Age qui fut jadis naïvement vilipendé et noirci : les sculptures en bois polychrome que Bresset projette dans un espace réduit — si lointaines soient-elles d'un temps de décadensce industrielle — sont là pour le prouver et dire encore une dignité de la main n'ayant pas rompu avec l'esprit : sur un fond de tapisserie des Flandres animée de nombreuses figures, se détachent une *Vierge à l'enfant*, une *Déposition* et surtout l'admirable *Sainte Elisabeth de Hongrie* (fin XVe) dont le bleu et le rouge patinés, le faire délicat de l'ensemble, en particulier la main gauche, le sentiment rayonnant qui l'éclaire, font de cette statue un suprême témoin de la qualité des ateliers d'Europe centrale. Le mobilier est l'heureux environnement de ces vivants muets ; les chênes, qui firent les longs plateaux des tables de réfectoire, poursuivent une vie sacrale à travers notre âge où le plastique a pris racine. Au lieu de sa froideur de glace, palpez le bois chaud du dressoir anglais (dix-septième siècle) que présente Pinquier. Son architecture solide conforte, et la profondeur de ses tiroirs est hospitalière.

L'antique, non pas l'antiquaille, est aussi de la partie, tout comme les arts primitifs. Mais il serait souhaitable que leur présence soit moins dans le méli-mélo, toutes civilisations confondues, à l'éventaire trop commercial. La mise en valeur des objets de qualité en pâtit. Chez Roudillon comme chez Mme de Monbrison il y a de tout. Chez le premier on aura noté surtout un beau masque du Mexique en pierre dure verte entouré de masques d'or et un fort joli ensemble de poteries précolombiennes : le regard se fixe sur ce vase surmonté d'une anse en étrier, dont l'étonnante plastique, la vraie, est faite de quatre têtes supportant le haut du vase décoré de motifs stylisés ; des quatre visages en haut-relief, deux ont les yeux ouverts, deux les yeux clos ; signe à interpréter. Chez la seconde, distrait-on son attention sur tel masque Baoulé ou Kota ou encore sur tel marbre hellénistique figurant un athlète, alors qu'un vent superbe frappe de plein fouet au visage à la vue de cette Victoire ailée acéphale (h. 1 m) en basalte volcanique provenant du Khorassan, berceau de l'empire parthe (Djebel druse) ? Splendide exemplaire d'art parthe du troisième siècle après J.-C., débiteur de l'art grec finissant, où dans un incroyable mouvement les volutes du vêtement tourbillonnent autour du corps, laissant à découvert par une sorte de mandorle le ménisque convexe du ventre nu, tandis que la ceinture resserre la taille et dégage les seins. Un grand, un très grand objet qui serait peut-être symbolique de cette Biennale.

Car si la joaillerie se niche dans des alvéoles, il ne semble pas que l'on vienne à cette manifestation pour s'emperlouser ou se coucher dans le lit des rivières de diamants (Winston). Malgré l'espace réduit accordé au Palais des Congrès, ou en raison même de ce manque, il fallait, pour être plus démonstratif, s'efforcer de moins achalander. Plus d'exposants internationaux, si possible beaucoup moins d'objets à la montre. Abrégez, abrégez, mesdames, messieurs. Ainsi, qui dit le moins dit le plus.

CHANTELOU.

★ Palais des congrès, porte Maillot.



Expositions

CENTENAIRE DE L'IMPRESSIONNISME. — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (231-81-24). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h., les mercredis et vendredis : jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F (gratuite le 31 octobre). Jusqu'au 24 novembre.

CEZANNE DANS LES MUSÉES NATIONAUX. — *Musée de l'Orangerie des Tuileries* (073-99-48). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 6 F ; le samedi : 4 F. Jusqu'au 28 octobre.

LE MUSÉE DU LUXEMBOURG EN 1874 (peintures). — Grand Palais entrée Clemenceau (231-81-24). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 6 F ; le samedi : 4 F. Jusqu'au 18 novembre

POUR MEMOIRES : BERTHOLIN, BERTRAND, BOLTANSKI, GASIOROWSKI, LE GAC, LESTIE, MONORY, THEIMER, THIBEAU. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, A.R.C. 2, 11, avenue du Président-Wilson (553-48-10). Sauf lundi et mardi, *de 10 h. à 17 h. 45. Entrée* : 3 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 27 octobre.

LES FONDATEURS DE L'ART SLOVAQUE MODERNE. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 3 novembre.

L'HOMME ET SON EMPREINTE. — *Musée d'art moderne de la Ville de* Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 17 novembre.

KOKOSCHKA, aquarelles, œuvres graphiques. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 17 novembre.

DAVID HOCKNEY. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. ; le dimanche, de 11 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 9 décembre.

LE CIRQUE. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Entrée : 4 F.

LES AFFICHES SOVIETIQUES : 1970-1974. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Entrée libre. Jusqu'au 5 janvier 1975.

LA BANDE A SCHNEGG. — Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 3 F. Jusqu'au 1er décembre.

ERNEST RENAN. — Bibliothèque nationale, galerie Mazarine, 58, rue de Richelieu (742-02-51). Tous les jours, de 11 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusque fin novembre.

L'ESTAMPE IMPRESSIONNISTE. — Bibliothèque nationale, galerie Mansart (voir ci-dessus). Du 17 octobre à fin décembre.

LA VIE UNIVERSITAIRE PARISIENNE AU XIIIe SIECLE. — Chapelle de la Sorbonne, place de la Sorbonne (325-24-13). Tous les jours, de 11 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'en janvier.

LES INSTRUMENTS DE MUSIQUE AU XVIIIe SIECLE : FRANCE ET GRANDE-BRETAGNE. — Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (887-24-14). Sauf mardi, de 11 h. à 18 h. 30 ; le mercredi jusqu'à 20 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 4 novembre.

LE SAHARA AVANT LE DESERT. — Jardin des plantes, salle des expositions de la galerie de zoologie, 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire. Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Entrée : 4 F. Jusqu'au 17 novembre.

DELACROIX ET PAUL HUET, PRECURSEURS DE L'IMPRESSIONNISME. — Musée Delacroix, 6, place Furstenberg (033-04-87). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 10 décembre.

GALERIES

COLLECTION EDWARD G. ROBINSON. — Galerie Nichido, 61, rue du Faubourg Saint-Honoré (266-62-86). Jusqu'au 9 novembre.

MERETE ZACHO ET JETTE GEMZOE, Tapisseries. — Maison du *Danemark*, 142, avenue des Champs-Elysées. Jusqu'au 20 octobre.

KOSTA ALEX, collages-reliefs, dessins, sculptures. — Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 31 octobre.

BENN. — Centre culturel juif, 14, rue Georges-Berger (924-13-19). Du lundi au jeudi, de 10 heures à 19 heures. *Jusqu'au 31 octobre.*

SEMPE. — Galerie Marquet, 7, rue Bonaparte (326-74-88). Jusqu'au 5 novembre.

PIERRE SOULAGES. — Eaux-fortes lithographies 1952-1973. Galerie La Hune, 170, boulevard Saint-Germain (548-35-35). Jusque fin octobre.

HELMUT BOOZ et WOLF EGGERS. — Centre culturel allemand, 31, rue de Condé (723-61-21). Jusqu'au 31 octobre.

PEINTRES NAIFS SUEDOIS, DE 1858 A NOS JOURS. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (272-87-50). De 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 17 novembre.

BANLIEUE

ARCUEIL. — Guerrier. (Galerie de l'Hôtel de Ville. Tous les jours, de 15 h à 19 h. Jusqu'au 10 novembre.)

SAINT-DENIS. — Jean Effel, dessins 1935-1974. (Musée d'art et d'histoire, 6, place de la Légion-d'Honneur. Jusqu'au 22 décembre.)

VINCENNES. — Alexis Gorodine, aquarelles, gravures. (Maison des jeunes et de la culture, 1, rue Ch.-Pathé, 308-73-74. Jusqu'au 30 octobre.)

VILLEPARISIS. — Vanarsky, sculptures. (Galerie ou centre culturel municipal, 114, avenue Ambroise-Croizat, tél. 427-07-95). Mercredis et samedis, de 14 h. à 19 h. ; dimanches, de 10 h. à 12 h. et de 14 h à 19 h. Jusqu'au 31 octobre.)

EN PROVINCE

BEAUVAIS. — Jean Barbault, 1718-1762. (Musée départemental de l'Oise. Jusqu'au 15 novembre.)

LE HAVRE. — Montanier, trente-cinq ans de peinture. (Musée des beaux-arts. Jusqu'au 28 octobre.)

CHAMBERY. — Savoie 2000-2050. *Archéologie en Savoie.* (Musée. Jusqu'au 18 novembre.)

TOURS. — La céramique tourangelle au dix-neuvième siècle. (Musée des beaux-arts. Jusqu'au 23 novembre.)

Théâtres

Les salles subventionnées

OPERA, 8, rue Scribe, 9e (073-59-59), les 16, 17, 24 et 26, à 19 h. 30 : Ballets : la Bayadère, acte III, Scherzo fantastique, Agon, le Fils prodigue (les 16, 17 et 24), Circus Polka et Capriccio (le 26) ; le 18 (abon. VI.), à 19 h. 30 : la Bohème ; le 25, à 19 h. 30 : les Contes d'Hoffmann.

OPERA STUDIO, 5, rue Fayart, 2e (742-59-69), les 17, 19, 23 et 25, à 20 h. 30 : la Flûte enchantée.

COMEDIE FRANÇAISE, Théâtre Marigny, carré Marigny, 8e (256-04-41 ou 742-27-31), 20 h. 30 (abon. E le 21, abon. B le 22), mat. les 19 abon. 2), 20 et 23 (abon. série bleue), 26 (abon. 3) et 27, à 14 h. 30 : Hernani (voir aussi Odéon).

ODEON, 1, place Paul-Claudel, 6e (325-70-32), soirées réservées les 16 et 17 (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 16 h. : la Nostalgie, camarade ; le 21, à 20 h. 30 : Soirée littéraire de la Comédie-Française (le Rire).

THEATRE DE LA VILLE, 16, quai de Gesvre, 4e (887-54-42), les 16, 17 et 18, à 20 h. 30, les 17 et 18, à 18 h. 30 : SMIP, journées de musique contemporaine ; le 24, à 20 h. 30 : Orchestre de Strasbourg.

THEATRE DE L'EST PARISIEN, 17, rue Malte-Brun, 20e (636-79-09), (D. soir, L., J.), à 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. : Ubu à l'Opéra ; les 17 et 24, à 20 h., le 19, à 14 h. 30 : Cinéma. — Petit TEP (J., D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 16 h. : Brocabric.

Les autres salles

ANTOINE, 14 bd de Stasbourg, 10e (208-77-71) (L.) 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : le Tube.

ATELIER, place Charles-Dullin, 18e (606-49-24) (L.) 21 h., mat. dim. à 15 h. : ...Et à la fin était le bang.

ATHENEE, square Louis-Jouvet, 9e (073-82-23) (L.) 21 h., mat. dim. à 15 h. : Le sexe faible.

BIOTHEATRE, 4, rue Marie-Stuart, 2e (508-17-80) (L.) 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : 12 rouge, pair, manque, carré, cheval et plein.

BOUFFES DU NORD, 209, rue du Fg-Saint-Denis, 10e (L.) 20 h. 30, mat. sam. et dim. à 15 h. : Timon d'Athènes. (A bureaux fermés du 15 au 22 octobre.)

BOUFFES-PARISIENS, 4, rue Monsigny, 2e (073-87-94) (L.) 20 h. 45, mat. dim à 15 h. : Monsieur Amilcar.

CARRE-THORIGNY, 8, rue de Thorigny, 3e (277-36-39) (D. soir, L.) 21 h., mat sam. et dim. à 16 h. : Pourquoi la robe d'Anna ne veut pas redescendre ?

CARTOUCHERIE DE VINCENNES, avenue de la Pyramide : Théâtre de la Tempête (328-36-36) D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. à 16 h. : le Coït interrompu.

CHARLES DE ROCHEFORT, 64, rue du Rocher, 17e (532-08-40) (L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Les portes claquent.

COMEDIE-CAUMARTIN, 25, rue Caumartin, 9e (073-43-41) (J.) 21 h. 10, mat. dim. à 15 h. 10 : Boeing-Boeing.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES, 15, avenue Montaigne, 8e (359-37-03) (L.) 20 h. 30, mat. dim à 15 h. : Colombe.

DAUNOU, *7, rue Daunou, 2e (073-64-30)* (J., D. soir) 21 h., mat dim. à 15 h. : Hello Douby.

DIX-HEURES, 36, bd de Clichy, 18e (606-08-35) (D.) 20 h. 30 : la B.I.D.

EDOUARD-VII, place Edouard-VII, 8e (073-87-90) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim à 15 h. : la Mamma.

ESPACE CARDIN, 1, avenue Gabriel, 8e (265-97-60), à parir du 22 à 21 heures (D.) : Khoma.

ESSAION, 6, rue Pierre-au-Lard, 4e (278-46-42) (D.), 22 h. 30 : Mougnou-Mougnou ; 20 h. 30 : Comment harponner le requin ? II : 22 h. 30 (D.) : Phèdre.

FONTAINE, 10, rue Fontaine, 9e (874-74-40) *(J.)*, 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : les Jeux de la nuit.

GAITE-MONTPARNASSE, 26, rue de la Gaîté, 14e (633-16-18) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : l'Orestie.

GYMNASE, 38, bd de Bonne-Nouvelle, 9e (770-16-15) (L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : le Cheval évanoui (dernières).

HEBERTOT, 78, bd des Batignolles, 17e (387-23-23) (J., D. soir.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. 45 : l'Amour fou.

HUCHETTE, 23, rue de la Huchette, 5e (326-38-99) (D.), 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon

LA BRUYERE, 5, rue La Bruyère, 9e (874-76-99) (D. soir., L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : De l'influence des rayons gamma sur les marguerites.

LUCERNAIRE, 18, rue d'Odessa, 14e (326-57-23) (D., L.), 20 h. 30 : Parsiphae ; 22 h. : Molly Bloom.

MADELEINE, 19, rue de Surène, 8e (265-07-09) (D. soir., L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : le Tournant.

MATHURINS, 36, rue des Mathurins, 8e (265-90-00) (D. soir., L.), 21 h., mat. sam. à 17 h. et dim. à 15 h. : le Péril bleu ou Méfiez-vous des autobus.

MICHEL, 38, rue des Mathurins, 8e (265-35-02) (Mer.), 21 h. 10, mat. dim. à 15 h. 10 : Duos sur canapé

MICHODIERE, 4 bis, rue de la Michodière, 2e (742-95-22) (L.) 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : l'Arnacœur.

MODERNE, 15, rue Blanche, 9e (874-94-28) (L.) 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : Bonne fête Amandine (à bureaux fermés le 22).

MONGE-PALACE, 34, rue Monge, 5e (033-51-46) (D. soir., L.) 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : Trotsky à Coyoacan.

MONTPARNASSE, 31, rue de la Gaîté, 14e (326-89-90) (D., soir, L.) 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. : Madame Marguerite.

MOUFFETARD, 76, rue Mouffetard, 5e (336-02-87) (D., L.) 20 h. 30 : Question de virilité.

NOUVEAUTES, 24, bd Poissonnière, 9e (770-52-76) (J.) 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. ; à partir du 18 : la Chambre mandarine.

ŒUVRE, 55, rue de Clichy, 9e (874-45-52) (D. soir., L.) 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. : la Bande à glouton.

PALACE, 8, rue du Faubourg-Montmartre, 9e (770-44-37) (D., L.) 20 h. 30, mat. mer. et sam. à *16 h. : Clark Coolbridge contre* l'Assemblée des femmes d'Aristophane.

PALAIS-ROYAL, 38, rue Montpensier, 1er (742-84-39) (L.) 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : la Cage aux folles ; le 21 à 20 h. 30 : Rencontres au Palais-Royal (le Siècle des lumières).

PLAISANCE, 111, rue du Château, 14e (273-12-65) (D.) 20 h. 30 : un Etrange Après-midi.

POCHE-MONTPARNASSE, 75, bd du Montparnasse, 14e (548-92-97) (D.) 20 h. 45, sam. à 20 h. 45 et 22 h. 30 : le Premier.

SAINT-GEORGES, 51, rue Saint-Georges, 9e (878-63-47), dernière le 16 à 20 h. 30 : l'Arc de triomphe.

STUDIO-THEATRE, 20, avenue Marc-Sangnier, 14e (533-07-59). Rétrospective Off-Avignon : le 16 à 21 h. : Orphée-clown. Les 17, 18 et 19 à 21 h. : Louis Ludwig.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES, 15, avenue Montaigne, 8e (359-36-88) (L.) 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : l'Exil.

TERTRE, 18, r. Lepic (606-11-82) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. 30 : la Paix du ménage, la Dame au petit chien (à partir du 19).

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE, 21, bd Jourdan, 14e (589-67-57) ; au Jardin, jusqu'au 19, à 21 h. : Hommes de toutes les couleurs ; à la Galerie, à 21 h. : Nuit de guerre dans le Musée du Prado ; à la Resserre, à 21 h. : Le soleil foulé par les chevaux.

THEATRE DE LA NOUVELLE COMEDIE, 7, rue Louis-le-Grand, 2e (073-54-74) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Zalmen ou la folie de Dieu (à partir du 19).

THEATRE D'ORSAY, quai Anatole-France (548-65-90) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. et dim. à 16 h. : Harold et Maude (relâches exceptionnelles les 19, 20, 21 et 22) ; les 19 22 à 20 h. 30 : Oh ! les beaux jours.

THEATRE DE LA PLAINE, 15, rue du Général-Guillaumat, 15e (842-57-57), me., j., v. et sam. à 20 h. 30, mat. sam. et dim. à 15 h. 30 : Baal.

THEATRE PRESENT, 211, avenue Jean-Jaurès, 19e (203-02-55) (D.), 22 h., mat. sam. à 17 h., dim. 17 h. et 20 h. : Un voyage sous hypnose.

THEATRE 13, 24, rue Daviel, 13e (589-05-99), j., v., sam. à 21 h., mat. sam. et dim. à 15 h. : les Caprices de Marianne.

THEATRE 347, 30 bis, rue Chaptal, 9e (874-28-34) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : Arlequin prend la mouche.

TROGLODYTE, 74, rue Mouffetard, 5e (222-93-54) (D., L.), 22 h. : l'Inconfortable.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN, 6, rue Thérèse, 2e (742-99-79) (D.) 18 h. : Les blonds préfèrent les hommes. 20 h. 30 : Ça va écrase. 21 h. 30 : les Amours de Jacques le Fataliste. 22 h. 45 : Chansons interdites (P. Font et P. Val).

AU VRAI CHIC PARISIEN, 18, rue d'Odessa, 14e (326-73-34) (D., L.) 20 h. 30 : Coucou, me revoilà (Luis Rego).

CAFE D'EDGAR, 58, boulevard Edgar-Quinet, 14e (320-13-68) (D., L.) 20 h. 30 : les Journées de Folopol 22 h. : P. Péchin et Sylvie Joly.

CAFE DE LA GARE, 41, rue du *Temple*, 4e (278-52-51) 22 h. : les Semelles de la nuit.

LA DILIGENCE, 50, rue de Paradis, 10e (246-58-05) (D., L.) 22 h. : On changera demain.

CAFE-THEATRE DE NEUILLY, place Parmentier (624-03-83) du jeu. au sam. à 21 h. 45 : Interrogatoire de l'élève Didier M...

CAFE-THEATRE DE L'ODEON, 3, r. Monsieur-le-Prince, 5e (326-43-98) (D.) 20 h. : Lui + une : Hypothénar tombe la veste. Bonjour, ça va ? 21 h. 30 : Huis-clos. 23 h. : Quand j'serai grande, j'serai paranoïque.

LE FANAL, 85, rue Saint-Honoré, 3e (236-73-68) (D.) 21 h. : Une île pour le five o'clock. 23 h. : Confessions d'une bourgeoise.

PETIT CASINO, 17, rue Chapon, 4e (747-62-75) (D., L.) 21 h. 15 : la Rentrée de Greta Garbo dans « Phèdre ».

PIZZA DU MARAIS, 15, rue des Blancs-Manteaux, 1er (887-97-53) (D.) 20 h. 30, mat. sam. à 18 h. : Sainte-Jeanne-du-Larzac.

LE SELENITE, 16, rue Dauphine, 5e (033-53-14) (Ma) I : 20 h. 30 : Tous des frères. 22 h. : Et pour Mourir Cordoue. 23 h. 30 : les Bous-Bous à Mimi. - II. : 21 h. la Folle. 22 h. 30 : la Jacassière. 24 h. : les Nuits de Sabbat.

VIEILLE GRILLE, 1, rue du Puits-de-l'Ermite, 6e (707-60-93) (L., Ma.) 21 h. : Pourquoi Je ? 23 h. : *Cyglamour* et le Pape.

Les théâtres de banlieue

AUBERVILLIERS - THEATRE DE LA COMMUNE, 2, rue Edouard-Poisson (833-16-16). Les 16, 18, 19 et 20 : Cinéma « Guerre et Résistance ».

CLICHY - THEATRE RUTEBŒUF, 16, allée Gambetta. Le 16, à 20 h. 30 : le Prince de Madrid.

COLOMBES - THEATRE M.J.C., 14, rue Thomas-d'Orléans (782-42-70). Le 18, à 20 h. 30 : Roger *Mason et le New Blue Grass Connection.*

ISSY-LES-MOULINEAUX - THEATRE, 25, avenue Victor-Cresson (642-24-61). Le 18, à 21 h. : Un ensemble à cordes de l'Orchestre national (Mozart).

IVRY - THEATRE DES QUARTIERS, 15, rue Raspail (672-37-43), (L.), 21 h., mat. dim. à 17 h. : le Pique-pique de Claretta.

SAINT-DENIS - THEATRE GERARD-PHILIPE, 59, boulevard Jules-Guesde (243-00-59). Les 18, 19, à 20 h. 30, le 20, à 17 h. : Figaro-ci... Figaro-là...

SARTROUVILLE - CRAC, rue Louise-Michel (962-33-73). Le 18, à 21 h. : Claude Puyalte. Le 20, à 17 h. : le Chant du fantoche Lusitanien

VERSAILLES - THEATRE MONTANSIER, 13, rue des Réservoirs (950-71-18). Le 17, à 21 h. : Duos sur canapé. Le 22, à 21 h. : le Voyageur sans bagage.

VINCENNES - THEATRE DANIEL-SORANO, rue C.-Pathé (808-73-74). *Les 18 et 17, à 21 h. Le 18, à* 18 h. : la Mandore.

La danse

PALAIS DES CONGRES, porte Maillot, 17e (758-27-78), jusqu'au 20, 20 h. 45, mat. sam., à 17 h. et dim. à 15 h. et 18 h. : *Ensemble national* de Hongrie.

PALAIS DES SPORTS, porte de Versailles, 15e (250-79-80) (D. soir, L.), 21 h. ; mat. dim., à 16 h. et 19 h. 30 : Ensemble polonais Mazowsze.

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE, 21, bd Jourdan, 14e (589-68-52), à partir du 22, à 21 h. : Nourkil, théâtre de la Danse (musiques de Janacek, Stravinski).

Festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE

(Rens. et locat. : 246-92-31)

THEATRE

A partir du 23 aux Bouffes du Nord : Timon d'Athènes.

MUSIQUE

Théâtre de la Ville, place du Châtelet, 1er (887-35-39). Le 16, à 20 h. 30 : Orchestre de Paris. Le 17, à 18 h. 30 : Warsaw Music Workshop. Le 17, à 20 h. 30 : Philharmonie Nouvelle de Varsovie. Le 18, à 18 h. 30 : Ensemble 2e 2 M. Le 18, à 20 h. 30 : OPPL.

Théâtre de la Gare d'Orsay (548-65-90). Sessions IRCAM, journées de musique contemporaine. Le 19, à 20 h. : Berio. Le 20, à 20 h. : Globokar. Le 21, à 20 h. : Risset. Le 23, à 20 h. : Boulez.

DANSE

Musée Galliera, 10, avenue Pierre-1er-de-Serbie, 16e (720-85-23), à 20 h. 30. Les 16, 17, 18, 19 et 20 : Meredith Monk.

ANIMATION ET ARTS PLASTIQUES

Musée Galliera. Le 21, à 20 h. 30 : Ben.

EXPOSITIONS

L'art au présent, Musée Galliera, 10, avenue Pierre-1er-de-Serbie (720-85-23). De 13 h. à 18 h. 30 : Entrée : 3 F. Jusqu'au 10 novembre.

Takis - Musicales. Espace Cardin, 3, avenue Gabriel (266-17-30). Sauf dimanche, de 12 h. à 18 h. Jusqu'au 30 novembre.

Boltanski-Monory, Centre national d'art contemporain, 11, rue Berryer (267-46-84). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Entrée : 4 F. Jusqu'au 2 décembre.

Variétés

Les cabarets

CRAZY HORSE SALOON, 12, avenue George-V, 8e (225-67-29), 22 h. et 0 h. 30 : Douze superbeautés.
MAYOL, 10, rue de l'Echiquier, 10e (770-95-08) (Me.), 16 h. 15 et 21 h. 15 : Q nu.
MOULIN ROUGE, place Blanche, 18e (606-00-19), 22 h. : Revue « Festival ».
TOUR EIFFEL (551-19-30), 20 h. : Claude Véga.

Le music-hall

ALCAZAR, 62, rue Mazarine, 5e (633-64-94) (D.), 21 h. : Une nuit à l'Alcazar.
CAF'CONC, 2, rue de Berri, 8e (359-12-63), lundi, mar. et mer., à 21 h. ; jeu. ven. et sam. à 20 h. et 23 h. : Coluche.
CASINO DE PARIS, 16, rue de Clichy, 9e (874-26-22) (L.), 20 h. 45 ; mat. dim., à 14 h. 30 : Zizi, je t'aime.
ELYSEE-MONTMARTRE, 72, boul. de Rochechouart, 18e (606-38-79) (D.), 21 h., mat. sam., à 17 h. : Oh ! Calcutta !
FOLIES-BERGERE, 32, rue Richer, 9e (770-02-51) (L.), 20 h. 30 : J'aime à la folie.
LIDO, 78, av. des Champs-Elysées, 8e (359-72-20), 22 h. 30 et 0h. 30 : Revue « Grand Jeu ».
OLYMPIA, 28, bd des Capucines, 9e (742-25-49), du 16 au 20, à 21 h. 30 ; mat. dim., à 14 h. 30 : Alain Barrière. Le 19, à 17 h. et 0 h. 30 : Leonard Cohen. Le 21, à 21 h. 30 : Yves Simon, avec C. Lara et les Enfants Terribles. A partir du 22, à 21 h. 15 : Claude Nougaro.
RENAISSANCE, 20, bd Saint-Martin, 9e (208-18-50), 21 h. : Mouloudji (jusqu'au 19, à 18 h. 30).

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE, 1, bd Saint-Martin, 3e (278-44-45), 21 h., mat. dim., à 15 h. 30 : La p'tite bui-baisse qui monte.
DEUX ANES, 100, bd de Clichy, 18e (606-10-26) (Ma), 21 h., mat. dim., à 15 h. 30 : Au nom du pèze et du fisc.
DIX HEURES, 36, bd de Clichy, 18e 22 h. : l'Esprit fraudeur.

Les opérettes

BOBINO, 20, rue de la Gaîté, 14e (033-30-49) (L.) 20 h. 30, mat. dim., à 14 h. 30 : Il était une fois l'Opérette.
CHATELET, place du Châtelet, 1er (231-44-80) (J.), 20 h. 30, mat. dim., à 14 h. : les Trois Mousquetaires.

Les comédies musicales

EUROPEEN, 3, rue Biot, 17e (387-88-14) (L.), 20 h. 30 ; mat. dim., à 15 h. : Gomina.
HENRI-VARNA MOGADOR, 25, rue de Mogador, 9e (285-28-80) (L.), 20 h. 45 ; mat. dim., à 14 h. 45 : la Révolution française.

Concerts

MERCREDI 16

EGLISE DES BILLETTES, 24, rue des Archives, 3e, 21 h. : Ensemble polyphonique de l'O.R.T.F., dir. C Ravier (Monteverdi).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 15, avenue Montaigne, 8e (225-44-36), 21 h. : Orchestre national de l'O.R.T.F., direction S. Celibidache (Brahms, Beethoven, Ravel)

JEUDI 17

SALLE GAVEAU, 45, rue La Boétie, 8e (225-29-14), 21 h. : Eric Heidsieck (Haëndel).

VENDREDI 18

SALLE GAVEAU, 21 h. : Janine Dacosta (variations de Mozart, Beethoven, Mendelssohn, Brahms).

SAMEDI 19

SALLE CHOPIN-PLEYEL, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 8e (227-06-30), 21 h. : Suk Soon Kim, cantatrice (Haëndel, Mozart, Berlioz, Brahms, D. del Tredici).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 10 h : Orchestre de Paris, dir. G. Solti avec Rostropovitch (Dutilleux, Brahms).

DIMANCHE 20

SALLE PLEYEL, 17 h. 45 : Concerts Lamoureux, dir. P. Paray (Beethoven).

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : S. Chaisemartin (Dupré, Langlais).

EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h 45 : P. Neumann (Frescobaldi, Buxtehude, Bach).

LUNDI 21

EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 21 h : Orchestre Musica de Cologne (Bach).

SALLE GAVEAU, 21 h. : Eric Heidsieck (Haëndel).

MARDI 22

EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, 20 h. 30 : Orchestre symphonique de la Garde républicaine, dir. R. Boutry (Mozart, Saint-Saëns).

PALAIS DES CONGRES, porte Maillot, 17e, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. G. Solti, avec M. Rostropovitch (Dutilleux, Brahms).





Cinéma

THEATRE DE PARIS, 15, r. Blanche, 18e (874-20-44) (L.), 20 h. 30 ; mat. dim., à 15 h. : les Aventures de Tom Jones.
VARIETES, 7, bd Montmartre, 9e (231-09-92) (L.), 20 h. 30 ; mat. dim., à 15 h. : à partir du 19 : Comme la neige en été.

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(704-24-24)

MERCREDI 16 OCTOBRE. — 15 h., *le Monde du silence*, de J.-Y. Cousteau ; 18 h. 30, *la Cinquième Victime*, de F. Lang ; 20 h. 30, *Quitte ou double*, de A.P. Vasconcelos ; 23 h. 30, *Une abeille sous la pluie*, de F. Lopez.

JEUDI 17. — 15 h., *les Horizons perdus*, de F. Capra ; 18 h. 30, *les Fous du roi*, de R. Rossen ; 20 h. 30, *Train de luxe*, de H. Hawks ; 22 h. 30, *Broadway Bill*, de F. Capra ; 0 h. 30, *la Mort d'un commis voyageur*, de L. Benedeck.

VENDREDI 18. — 15 h., *La vie commence demain*, de N. Vedres ; 18 h. 30, *Désirs humains*, de F. Lang ; 20 h. 30, *Hamburger, Aufstand, Oktober 1923*, de R. Etz ; 0 h. 30, *Dracula*, de P. Morissey.

SAMEDI 19. — 15 h., *le Cardinal*, d'O. Preminger ; 18 h. 30, *le Code criminel*, de H. Hawks ; 20 h. 30, *Ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe sans jamais oser le demander*, de W. Allen ; 22 h. 30, *Taking off*, de M. Forman ; 0 h. 30, *le Monde fantastique de Mathew Mattson*, de H. Herbst.

DIMANCHE 20. — 15 h., *les Niebelungen*, de F. Lang ; 18 h. 30, *Sandra*, de L. Visconti ; 22 h. 30, *El*, de L. Bunuel ; 0 h. 30, *Model shop*, de J. Demy.

LUNDI 21. — Relâche.

MARDI 22. — 15 h., *Tu ne tueras point*, de C. Autant-Lara ; 18 h. 30, *Seuls les anges ont des ailes*, de H. Hawks ; 20 h. 30, *les Cavaliers*, de J. Frankenheimer ; 22 h. 30, *le Pays de la violence*, de J. Frankenheimer.

RUE D'ULM
(033-11-17)

MERCREDI 16 OCTOBRE. — 19 h. 30, *la Grande Muraille*, de F. Capra ; 21 h., *American Madness*, de F. Capra.

JEUDI 17. — 19 h. 30, *les Orgueilleux*, d'Y. Allégret ; 21 h., *la Brute*, de L. Bunuel.

VENDREDI 18. — 19 h. 30, *les Hommes en blanc*, de R. Habib ; 21 h., *Suzanna la perverse*, de L. Bunuel.

SAMEDI 19. — 19 h. 30, *la Déesse*, de J. Comwell ; 21 h., *Amère Victoire*, de N. Ray.

DIMANCHE 20. — 19 h. 30, *Gilda*, de C. Vidor ; 21 h., *le Bonheur*, d'A. Varda.

LUNDI 21. — 19 h. 30, *l'Extravagant Mr. Deeds*, de F. Capra ; 21 h., *Une femme mariée*, de J.-L. Godard.

MARDI 22. — Relâche.

Les exclusivités

AMARCORD (It., v.f.) : P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.o. : Studio Galande, 5e (033-72-71).
ANNA ET LES LOUPS (Esp., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Studio Raspail, 14e (326-38-98).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), La Clef, 5e (337-90-90) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97), Helder, 9e (770-11-24).
CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Dragon, 6e (548-54-74), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
CONRACK (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
COUP D'ETAT (Jap., v.o.) : Olympic, 14e (783-67-42).
LA COUSINE ANGELIQUE (Esp., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LES CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) : Vendôme, 2e (073-97-52), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Hollywood-Boulevards, 9e (770-10-41), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Paramount - Maillot, 17e (758-24-24).
DE LA CHAIR POUR FRANKENSTEIN (It., v.o.) (**) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. (en relief) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), Quartier Latin, 5e (326-84-65), Gaumont - Champs - Elysées, 8e (359-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
DE MAC LARREN A PETER FOLDES (Can., v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 12 h. 30 (sf dim.).
LES DERNIERES FIANÇAILLES Can., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Triomphe, 8e (225-45-76), Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount - Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-35), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Lux-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Plaza, 8e (073-74-55), Arlequin, 6e (548-62-25), Studio Cujas, 5e (033-89-22), Ciné-Halles, 2e (236-71-72).
ERWINKA (Isr., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE FANTOME DE LA LIBERTE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Concorde, 8e (359-92-84), Ermitage, 8e (225-15-99), Caméo, 9e (770-20-89), Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA FOLLE DE TOUJANE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
FROGS (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
L'EXORCISTE (A.) (**), V.O. : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Normandie, 8e (359-41-18), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19). V. F. : Bretagne, 6e (222-57-97), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04), Gaumont - Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70).
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18).
LES GUICHETS DU LOUVRE (Fr.) : Saint - Lazare - Pasquier, 8e (387-56-16), Templiers, 4e (272-94-56), Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
LES JOYEUSES AVENTURES DE LA PANTHERE ROSE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Petits-Poucets - Champs-Elysées, 8e (225-67-29), Petits-Poucets - Rive-Droite, 9e (770-63-40).
KASHIMA PARADISE (Fr.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
LANCELOT DU LAC (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Marignan, 8e (359-92-82), Impérial, 2e (742-72-52).
LARRY LE DINGUE ET MARY LA GARCE (A.) V.O. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71).
V.F. : Hollywood-Boulevards, 9e (824-62-52), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
MAHLER (Ang.), V.O. : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (225 - 67 - 29). V.F. : Templiers, 4e (272-94-56).
LE MARCHAND DE QUATRE SAISONS (All., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) (**) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Murat, 16e (288-99-75) ; v.f. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LE MILIEU DU MONDE (Suis.) : Quintette 4 et 5, 5e (033-35-40), 14-Juillet, 11e (700-51-13), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
LA MOUTARDE ME MONTE AU NEZ (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), A.B.C., 2e (236-54-55), Danton, 6e (326-08-18), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Les Images, 18e (522-47-94), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
MOLIERE COTÉ JARDIN (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
NE VOUS RETOURNEZ PAS (A., (v.o.) (**) : Bilboquet, 6e (222-87-23), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Liberté, 12e (343-01-59), Murat, 16e (288-99-75).
NOUS VOULONS LES COLONELS (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82).
POURVU QU'ON AIT L'IVRESSE (Fr.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
RAPT A L'ITALIENNE (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; v.f. : Rotonde, 6e (633-08-22).
LA RIVALE (Fr.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Capri, 2e (508 - 11 - 69), Publicis-Sofitel, 15e (842-04-68), Passy, 16e (288-62-34).
LE SECRET (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Concorde, 8e (359-92-84), Mercury, 8e (225-75-90), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Lumière, 9e (770-84-64), Maxéville, 9e (770-72-87), Fauvette, 13e (331-60-74), Gaumont-Sud, 14e (331 - 51 - 16), Mayfair, 16e (525-27-06), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES SEINS DE GLACE (Fr.) : Boul'-Mich, 5e (033-48-29), Capri, 2e (508-11-69), George-V, 8e (225-41-46), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount - Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17), Moulin-Rouge, 18e (606-63-26), Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
SOLEIL VERT (A., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-87).
S.P.Y.S. (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Mistral, 14e (734-20-70), Miramar, 14e (326-41-02), Napoléon, 17e (380-41-46), Magic-Convention, 15e (828-20-32).
LA TERRE PROMISE (Chine, v.o.) : Studio - Saint - Séverin, 5e (033-50-91), 14 juillet, 11e (700-51-13).
VERDICT (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Cluny - Palace, 5e (033-07-76), Ambassade, 8e (359-19-08), Gaumont - Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-15), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
VINCENT, FRANÇOIS, PAUL ET LES AUTRES (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Caravelle, 18e (387-50-70), Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74), Hautefeuille, 6e (633-79-38).

Les festivals

SEMAINE DU CINEMA EGYPTIEN (v.o.). — Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25), mer. : le Moineau ; jeu. : la Terre ; ven. : le Caire ; sam. : le Facteur ; dim. : Ma femme et le chien ; lun. : Nuit et barreaux ; mar. : L'Homme qui a perdu son ombre.
W. ALLEN (v.o.). — Acacias, 17e (754-97-83) 14 h. : Take the money and run ; 16 h. : Bananas ; 18 h. : Tombe les filles et tais-toi ; 20 h. : Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe, sans jamais oser le demander.
VINCENTE MINNELLI (v.o.). — Action La Fayette, 9e (878-80-50) mer. : Quinze jours ailleurs ; jeu. : The Clock ; ven. : Au revoir Charlie ! ; sam. : Comme un torrent ; dim. : Celui par qui le scandale arrive ; lun. : la Femme modèle ; mar. : le Chevalier des sables.
DIX ANS DE CHEFS-D'ŒUVRE ITALIENS (v.o.). — New-Yorker, 9e (770-63-40) à 20 h., mer., jeu., ven. : le Jardin des Finzi Contini ; sam., dim. et lun. : les Damnés.
LES CHANTEURS ACTEURS (v.o.). — New-Yorker, 9e (770-63-40) à 22 h., mer., jeu., ven. : Artistes et modèles ; sam., dim., et lun. : le Milliardaire.
JEAN RENOIR PATRON. — André-Bazin, 13e (337-74-39) jeu., ven. et sam. : le Carrosse d'or ; dim. : la Règle du jeu ; lun. et mar. : la Marseillaise.
SCIENCE-FICTION (v.o.). — Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) mer. : les Soucoupes volantes attaquent ; jeu. : le Jour où la terre s'arrêta ; ven et lun. : l'Invasion des Bodysnatchers ; sam. et mar. : la Chose ; dim. la Malédiction des Wathley.
H. BOGART (v.o.). — Action La Fayette, 9e (878-80-50) mer., jeu. : La mort n'était pas au rendez-vous ; ven., sam. : le Port de l'angoisse ; dim. mat. : Casablanca.
QUINZE ANS de CINEMA ANGLAIS (v.o.) — Olympic, 14e (783-67-42) mer. : Qu'est-ce ? ; jeu. : Out Back ; ven. : Comment j'ai gagné la guerre ; sam. : If ; dim. : Music Lovers (**) ; lun. : Charlie Bubbles ; mar. : Performance (**).
FRED ASTAIRE (A.) (v.o.). — Studio Marigny, 8e (225-20-74) à 20 h. et 22 h. : mer et dim. : Entrons dans la danse ; jeu. et lun. : la Belle de Moscou ; ven. et mar. : Parade de printemps ; sam. : Tous en scène.

Les films nouveaux

KID BLUE, film américain de James Frawley, avec Dennis Hopper. — v.o. : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
A BIGGER SPLASH, film américain de Jack Hazan, avec David Hockney. — v.o. : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LA PROPRIETE, C'EST PLUS LE VOL, film italien d'Elio Petri, avec Ugo Tognazzi. — v.o. : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; v.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
MEMOIRES DU SOUS-DEVELOPPEMENT, film cubain de Thomas Gutierrez. v.o. : La Pagode, 7e (551-12-15).
RUBY, film américain de Dick Barclett. — v.o. : La Clef, 5e (337-90-90).
HISTOIRE D'A, film français de C. Belmont et M. Issartel (**). — Omnia, 2e (231-39-36), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Jean-Renoir, 9e (874-40-75), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16).
GATSBY LE MAGNIFIQUE, film américain de Jack Clayton, avec Robert Redford et Mia Farrow. — v.o. : Biarritz, 8e (359-42-33), Saint-Michel, 5e (326-79-17), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Biarritz, 8e (359-42-33), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Mistral, 14e (734-20-70), Cambronne, 15e (734-42-96), Telstar, 13e (331-06-19).
ERICA MINOR, film suisse de Bernard van Effenterre, avec Juliet Berto, Brigitte Fossey et Edith Scob. — Studio Logos, 5e (033-26-42).
ILLUMINATION, film polonais de K. Zanussi. — v.o. : Racine, 6e (633-43-71).

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
ABATTOIR 5 (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
CABARET (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (236-12-83), à 20 h. et 22 h. 10.
LA CHINE (It., v.o.) : le Seine, 5e (326-92-46), à 12 h. (sauf dim.).
FIVE EASY PIECES (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
JOHN Mc CABE (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
PANIQUE A NEEDLE PARK (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (236-12-83), de 12 h. à 18 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
THE LAST PICTURE SHOW (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
VIVRE SA VIE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.

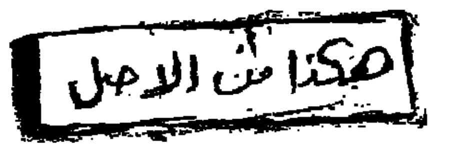
Les grandes reprises

ANNA CHRISTIE (A., v.o.) : Artistic Voltaire, 11e (700-19-15).
CAMPUS (A.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
CHANTONS SOUS LA PLUIE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), En soirée.
GOT TO GIVE (A., v.o.) (Film de montage sur Marilyn Monroe) : Grands Augustins, 6e (633-22-13).
JEUX INTERDITS (Fr.) : Demours, 17e (380-22-44) : Merc., J., V., Sam. et Dim. à 21 h., mat. Dim. à 14 h.
LES QUATRE CAVALIERS DE L'APOCALYPSE (A., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).
UNE NUIT A L'OPERA (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). En soirée.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)







vos bureaux dans un nouveau centre d'affaires

A 15 mn de Paris, Evry Ville Nouvelle : quatre solutions possibles, des prix de lancement

Une vraie ville

Centre administratif et politique avec la Préfecture de l'Essonne, centre de commerce *avec un Centre Commercial Régional de 71000 m², centre de loisirs et de culture avec l'Agora,* centre universitaire avec l'IUT, centre d'habitation avec déjà 6000 logements construits, *3 CES, 1 lycée, et des équipements sportifs et socio-culturels.*

Des avantages propres aux villes nouvelles

Pas de redevance au m², ni de taxe d'équipement, ni de taxe sur les transports. Procédures simplifiées, facilitées par l'Etablissement Public de la Ville Nouvelle d'Evry, et la Préfecture toute proche.

Plus de 70 entreprises implantées à Evry

Belin, les P.U.F., Fulmen, I.B.M., la Société Générale, Total, Kickers, Samod-Carrefour... et Honeywell Bull vient de choisir Evry pour son principal centre de recherches.

Un réseau de communications exceptionnel

Outre l'autoroute A6, la nationale 7 relie Evry à Paris et à Orly-Rungis; l'autoroute F6 atteint déjà, à l'est, Melun Senart. Depuis février 1974 : nouvelle ligne SNCF Paris-Grigny, et, en 75, Paris-Evry Centre en 30 mn.

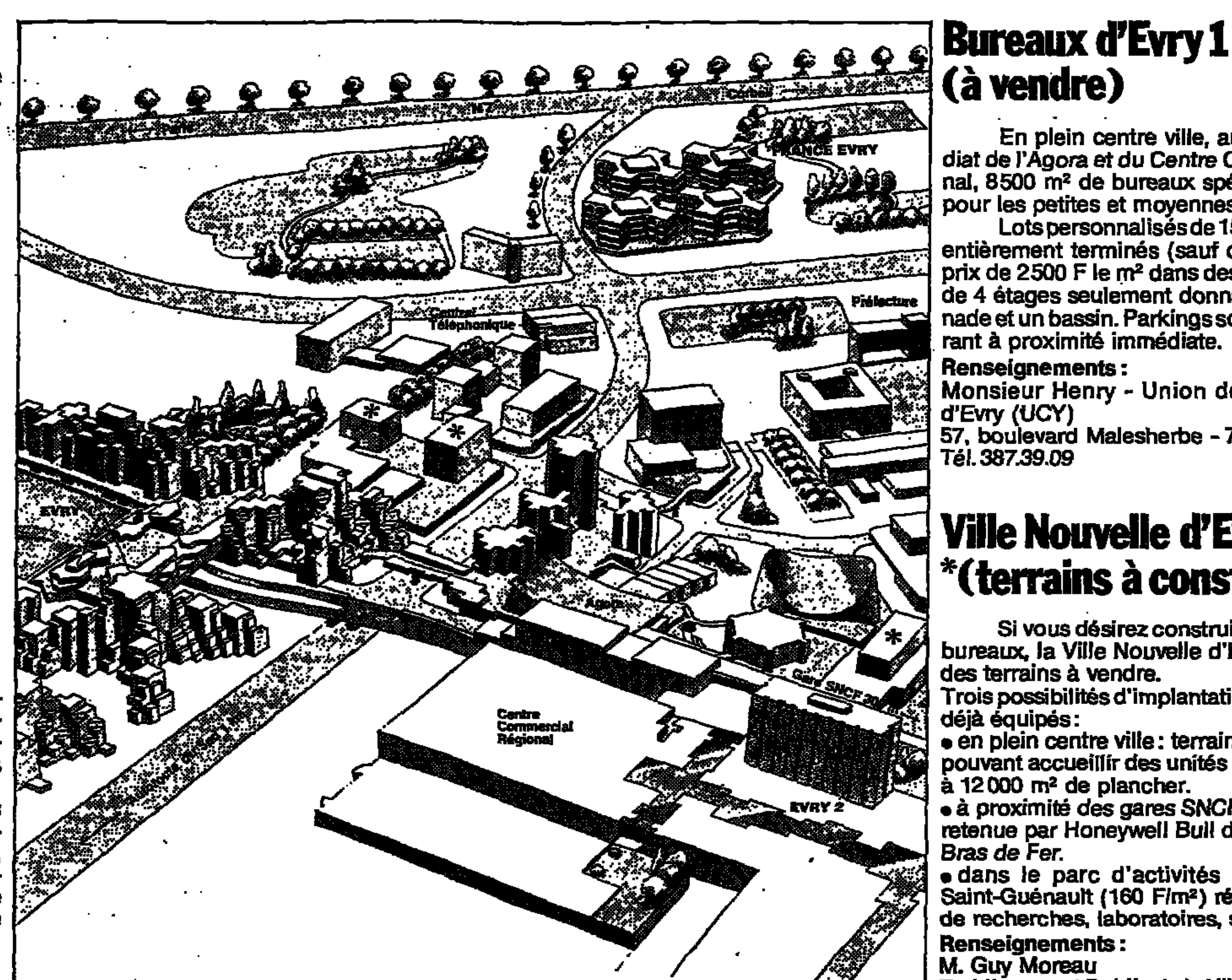
"France Evry"

Certainement les plus beaux bureaux de la région parisienne. Location : 280 F le m². Livraison immédiate.

Dans le centre d'affaires de la Ville Nouvelle, à proximité de 2 gares S.N.C.F. et à deux pas de l'Agora, "France Evry" se compose de 4 immeubles, offrant chacun 11.000 m² de bureaux climatisés répartis sur 7 niveaux. L'im*meuble "Lorraine" est livré. Il est occupé à plus* de 50 %.
Téléphone, cafétérias, banque, boutiques, restaurant inter-entreprise.
Location : 280 F le m²/an H.T.
Renseignements :
Commercialisation : GIM, tél. 260.31.03
3 rue des Pyramides.
75001 Paris -Télex : 68320.
SCI France Evry :
Commercial Union Properties Ltd
Howard Farrow Construction Ltd
Architectes : C.My. Balick - D. Hankey.
Conseil en marketing : Mellersh and Harding.
Réalisation : Jonqua S.A.

Bureaux du centre EVRY2

Dominant le Centre Commercial Régional et l'Agora, 9600 m² sur 11 niveaux, divisibles jusqu'à 150 m² en bureaux aménagés (cloisonnés ou paysagés) ou sur option, livrés bruts de gros œuvre, (avril 1975).
Vous pouvez choisir de vous climatiser, *mais* vous pouvez aussi ouvrir vos fenêtres sur l'Ile-de-France. Et pour *tous vos besoins (vos loisirs,* votre shopping), tous les services de notre Cen*tre Commercial* Régional sont au pied de votre ascenseur (banques, restaurants, agence de voyage...).
Location : 280F/m²/an Vente : 2600 F/m²
Renseignements : Monsieur Robert Trouillet
SEB département bureaux
10, place Vendôme 75001 Paris - Tél. 260.32.56



Le centre ville d'Evry, centre d'affaires.

Bureaux d'Evry 1 (à vendre)

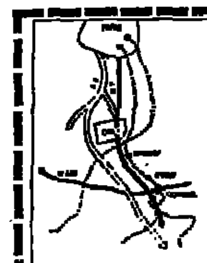
En plein centre ville, au voisinage immédiat de l'Agora *et du Centre Commercial* Régional, 8500 m² de bureaux spécialement conçus pour les petites et moyennes sociétés.

Lots personnalisés de 150 à 600 m², vendus entièrement terminés (sauf cloisonnement) au prix de 2500 F le m² dans des petits immeubles de 4 étages seulement donnant sur une esplanade et un bassin. Parkings souterrains. Restaurant à proximité immédiate.
Renseignements :
Monsieur Henry - Union des Constructeurs d'Evry (UCY)
57, boulevard Malesherbe - 75008 Paris
Tél. 387.39.09

Ville Nouvelle d'Evry *(terrains à construire)

Si vous désirez construire vous-même vos bureaux, la Ville Nouvelle d'Evry vous propose des terrains à vendre.
Trois possibilités d'implantation sur des terrains déjà équipés :
• en plein centre ville : terrains pour construire, pouvant accueillir des unités de l'ordre de 3000 à 12 000 m² de plancher.
• à proximité *des gares SNCF. C'est la solution* retenue par Honeywell Bull dans le quartier du *Bras de Fer.*
• dans le parc d'activités économiques de Saint-Guénault (160 F/m²) réservé aux centres de recherches, laboratoires, sièges sociaux...
Renseignements :
M. Guy Moreau
Etablissement Public de la Ville Nouvelle d'Evry
Avenue de la Préfecture
91011 Evry - Tél. 077.24.73

Evry grandit. Grandissez avec Evry.



Pour recevoir une documentation ou visiter la Ville Nouvelle d'Evry, cochez la ou les cases correspondantes, et renvoyez ce bon à l'Etablissement Public d'aménagement de la Ville Nouvelle d'Evry, avenue de la Préfecture, 91011 Evry - Tél. 077.24.73
Je suis intéressé par le ou les programmes ci-dessous :
Evry 1☐ Evry 2☐ France Evry☐ Terrains à construire☐
Je souhaite visiter Evry Ville Nouvelle☐
Nom : ____________________
Entreprise : ____________________
Adresse : ____________________
____________________ Tél. : ____________________

EVRY VILLE NOUVELLE

CARNET

Naissances

— Daniel Conquaux, Dominique, née Martin-Chave, et Blaise ont la joie de faire part de la naissance de
Fanny et *Florent*.
19, rue Henri-Chéneaux,
13 008 Marseille.

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les *fiançailles* de
Mlle Carmen Asenjo-Caballero
(Madrid)
avec M. M. Lopez-Perrett
(Montevideo. Francfort).
Madrid, le 19 septembre 1974.

Mariages

— M. et Mme Henry Prevost,
M. et Mme Michel Clavier,
ont le plaisir de faire part du mariage de leurs enfants,
Elisabeth et Patrick,
qui sera célébré le 19 octobre, à 15 h. 30, en l'église Saint-Samson de Ouistreham-Riva-Bella.
12, rue Jean-Mermoz, 27 140 Gisors.
64, boulevard de France,
14 150 Ouistreham.

Décès

— Mme E. Alaroze, son épouse :
M. et Mme Victor Marbeau,
Jean-Paul et Jocelyne Michel,
M. et Mme Philippe Castillon,
Florence, Stéphane, Frédéric et Pierre Mendelssohn,
ses enfants et petits-enfants ;
Mlle L. Guignon,
M. et Mme V. Chomaraud, leurs enfants et petits-enfants,
ses belles-sœurs, beau-frère, neveux et petits-neveux :
Mme M.-R. Marbeau.
Et toute la famille,
ont l'immense douleur de faire part du décès de
M. Robert-Edmond ALAROZE,
professeur honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur
(1914-1918),
croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945,
officier des Palmes académiques,
survenu dans sa quatre-vingt-cinquième année, le 15 octobre 1974, à Mâcon.
Cet avis tient lieu de faire-part.
45, *rue de Flacé*, 71 000 Mâcon.

— On nous prie d'annoncer la mort de
Mme Cl. CERCLER de la NOUE,
pieusement décédée le 5 octobre 1974, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.
La cérémonie religieuse a eu lieu le 8 octobre, dans la plus stricte intimité, en l'église vendéenne de Saint-Hilaire-de-Voust, et l'inhumation dans la chapelle familiale.
Ce deuil affecte :
M. René Cercler de la Noue, c. de l'Institut, officier de la Légion d'honneur, et son épouse, née Morel-Roubaud,
M. Eric Cercler de la Noue, architecte D.P.L.G.,
M. et Mme Alain de Werbier d'Antigneul,
M. et Mme Bernard Moreau de Laronde.
Mlle Monique Roubaud.
Le lieutenant-colonel Paul Roubaud, officier de la Légion d'honneur, et son épouse.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
Domaine de La Foye,
79 110 Couture-d'Argenson.
[*La défunte était la mère de notre confrère René Cercier, qui collabora à notre journal pendant plusieurs années.*]

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Henri DAUDET,
avoué *honoraire*
près la cour d'appel de Paris,
croix de guerre 1914-1918,
survenu le 14 octobre, dans sa soixante-dix-huitième année.
De la part de :
Mme Henri Daudet,
M. et Mme Claude Lahaye et leurs enfants,
M. et Mme Louis Daudet et leurs enfants,
M. et Mme Yves Daudet et *leurs fils*,
M. Michel Daudet,
Des familles Daudet, Beau, de Parades, Durteste, Hoarau de la Source, de Terrasson de Montleau, Ducasse.
La cérémonie religieuse a lieu mercredi *16 octobre, dans l'intimité*, en l'église de Concoules (Gard).
Cet avis tient lieu de faire-part.
48, rue Estelle, 34 000 Montpellier.
30, rue Juliette-Lamber,
75 017 Paris.
21, rue des Tanneurs,
13 100 Aix-en-Provence.
45, Anse du Pharo, 13 007 Marseille.

— *Mmes Marie Dienesch, Marie*-Madeleine Dienesch, Anne Dienesch,
Sœur Marie-Marthe,
M. et Mme Jean Dienesch,
MM. Frédéric et Michel Dienesch,
ses enfants et petits-enfants :
Mme Henri Beaufils, sa sœur :
Les familles Alain et Hubert Beaufils,
font part du rappel à Dieu de
M. Alfred DIENESCH,
à Compiègne, le 10 octobre 1974, dans sa quatre-vingt-treizième année.
La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité en la chapelle de *l'Arche, à Trosly (Oise)*, suivie de l'inhumation au cimetière de Gentilly, le samedi 12 octobre 1974.

— Mme Georges Kamenka,
Mme Jean-Jacques Falco,
M. et Mme Gérard Falco et leurs filles,
M. et Mme François Falco et leur fille,
Mlle Mariel Falco,
M. Jean-Louis Falco,
M. et Mme Jean de Cayeux,
Et toute la famille Berline,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Georges KAMENKA,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu *le 14 octobre*.
Le service religieux aura lieu le jeudi 17 octobre, à 14 heures, en la cathédrale Saint-Alexandre-Nevski, 12, rue Daru, Paris-17e.
14, *rue Gaston-Latouche*,
92 210 Saint-Cloud.

— On apprend *la mort du* producteur de cinéma
Georges LOURAU,
décédé à l'âge de soixante-seize ans.
[*Président d'honneur d'Unifrance-Films et de la Chambre syndicale de la production cinématographique française, Georges Lourau a produit un grand nombre de films de qualité à la tête des sociétés Cinédis et Filmsonor.*]

— *On nous prie d'annoncer* la mort de
Mlle Denise PAYEN,
survenue le 15 octobre à Paris.
Les obsèques auront lieu le vendredi *18 octobre*, à 14 heures, en l'église Saint-Ferdinand des Ternes.
De la part de :
M. et Mme A. Payen,
M. F. Duder,
M. et Mme François Bret et leurs enfants,
Le docteur et Mme Georges Ungar et leur fille,
Le docteur et Mme Grillo-Abadie *et leur fille*,
ses frères, belle-sœur et cousins ;
De ses chers amis, Beauvoir, Belloy, Morel, Halliez, Chaumeil, M. Barrau, Magnan, Lasalle, Grimmer.
Et de M. René Buge.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— La direction et le personnel de la United Hias Service ont le grand chagrin d'annoncer le décès de leur *directeur, collègue et cher ami*
Raphaël SPANIEN.
Ils se joignent à sa famille dans *cette douloureuse épreuve*.
Les obsèques ont eu lieu le mardi 15 octobre au cimetière parisien de Pantin.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Remerciements

— *Saint-Chamond.*
M. Benoit Forest, ses enfants, petits-enfants, et toute leur *famille*, profondément touchés par les marques d'amitié et de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
Mme Benoit FOREST,
remercient vivement tous ceux qui ont pris part à leur peine.

— Mme André Guyonnet et sa famille, très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
M. André GUYONNET,
remercient très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur peine.

Anniversaires

— Mme A. Bernard LINDENBERG et ses enfants rappellent le souvenir de leur cher mari et père, à l'occasion du deuxième anniversaire de sa *disparition*.

Messes

— La *famille* et les amis de
Guy RENAUDIN,
ancien colonel d'artillerie,
décédé le 28 juillet 1974, sont invités à participer à la messe qui sera célébrée le vendredi 25 octobre, à 19 heures, en l'église Sainte-Odile, Paris-17e (porte Champerret).

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire de la *mort* du
général Louis HURAULT,
une messe sera célébrée à son intention en l'église Notre-Dame de Vincennes, 82, rue Raymond-du-*Temple*, le samedi 26 octobre 1974, à 9 heures.

Bienfaisance

— Le Club Nathanya des Tournelles organise une *vente de charité* dimanche 20 octobre, de 14 heures à 19 heures, dans les salons d'Auber-*Grand Hôtel*, place de l'Opéra, au profit des enfants d'Israël (ville de Nathanya).

Commémorations

— *Au château de la Muette*, siège de l'O.C.D.E., un hommage a été rendu mercredi 16 octobre à la mémoire de Roger Ockrent, qui a représenté la Belgique près de l'O.E.C.E., puis de l'*O.C.D.E.* de 1953 à 1974. Roger Ockrent, qui fut président du comité exécutif de l'Organisation à partir de l'année 1957 et venait de se voir confier la présidence du Comité de coordination en matière d'énergie, est décédé en avril dernier.

RADIO-TÉLÉVISION

PLUSIEURS BUREAUX DE L'OFFICE A L'ÉTRANGER VONT ÊTRE FERMÉS

A *l'occasion* de l'éclatement de l'O.R.T.F., les bureaux de la radio-télévision française à l'étranger vont faire l'objet de sévères mesures de restrictions à *partir du 1er janvier 1975* :

1) La quasi-totalité des postes de correspondants radio seront supprimés (les correspondants choisis pour la télévision devant assurer l'information radiophonique) ;

2) Le bureau (de production) de New-York sera fermé au profit de deux bureaux d'informations à Washington (*New-York n'aura plus qu'un* bureau de transit et d'accueil). De même seront fermés les bureaux de Rio-de-Janeiro, Tokyo et Abidjan. En revanche, Bonn comptera de nouveau *un correspondant* pour chacune des deux premières chaînes.

En juin dernier, dans le cadre des économies recherchées pour combler le déficit de l'O.R.T.F., une étude du service des délégations à l'étranger avait chiffré certaines de ces mesures : c'est ainsi que la suppression de bureau de *Rio-de-Janeiro correspondait*, pour 1975, à une économie de 833 000 F ; pour Abidjan, 1 146 000 F ; Tokyo, 1 604 000 F, etc.

L'économie totale réalisable sur huit de ces postes parmi les plus importants s'élevait à 4 574 000 F.

En ce qui concerne l'administration des bureaux à *l'étranger*, c'est *l'organisme liquidateur* qui en aurait la charge durant les six premiers mois (au moins) de l'année 1975.

LES POLÉMIQUES AUTOUR DE L'« ORCHESTRE ROUGE »

L'O.R.T.F. acceptera-t-il la participation de M. Léopold Trepper à un débat ?

Me Castelain, avocat de l'O.R.T.F., doit dire ce mercredi *16 octobre* à M. Jean Vassogne, président du tribunal de Paris, si l'Office accepte d'admettre M. Léopold Trepper (en duplex de l'étranger) et son historiographe, M. Gilles Perrault (en personne), à participer à un débat *faisant suite* au sixième et dernier épisode du feuilleton télévisé consacré à l' « *Orchestre rouge* ».

Mes Matarasso et Daniel Soulez-Larivière s'étaient présentés mardi en référé devant le magistrat pour lui demander de contraindre l'O.R.T.F. à procéder à un tel « *débat loyal* » prévu en juillet pour que soit dénoncé ce que les anciens membres de ce réseau soviétique considèrent comme des contrevérités.

Ce qui les a choqués, c'est notamment que l'on représente « *la Gestapo en gants blancs* », que les spectateurs ont l'impression de voir « *de braves commissaires de police faisant la chasse aux méchants espions soviétiques...* ».

Au mois de septembre, M. Marceau Long, P.-D. G. de l'Office, avait promis, affirme Me Soulez-Larivière, que M. Gilles Perrault participerait à la discussion. Mais, le 9 octobre, M. Hélie de Noailles, directeur du cabinet de M. Long, annonça que l'écrivain ne serait pas invité. Quant à M. Trepper, le ministère de l'intérieur a refusé d'autoriser sa venue en France, où il est interdit de séjour.

Me Matarasso a observé pour sa part que le feuilleton produit par la société allemande Bavaria, grâce aux archives de l'Abwehr et à l'assistance d'un conseiller technique ayant appartenu à la Gestapo, a été si choquant que le septième épisode en a été supprimé.

« *Le débat loyal que nous demandons*, assura-t-il, *est souhaitable pour tout le monde. Il convient que la vérité soit rétablie sur ces événements historiques. Au surplus, les personnalités mises en cause sous leur véritable identité sont fondées à invoquer les droits de la personne humaine. Pourquoi refuser la parole à M. Gilles Perrault, seul capable, en l'absence de M. Trepper, de répondre à toutes les questions posées à propos de l'Orchestre rouge ? Ne s'agit-il pas de pression inadmissible de la D.S.T., qui n'a pas désarmé malgré la décision de la justice rendue dans l'affaire Trepper contre M. Rochet, son ancien directeur, et au profit du premier ?* »

Me Castelain a répondu qu'un débat aurait lieu comme prévu. Simplement le ministère de *l'intérieur* ne veut pas laisser venir M. Trepper... et l'on a renoncé à M. Perrault parce que l'on n'a pas voulu en définitive que l'émission prenne l'allure d'un « *débat historique* ».

M. Vassogne a demandé s'il ne serait pas possible de faire participer M. Trepper en direct à l'émission au moyen des procédés de *télécommunication* dont on a fait déjà maintes applications. Me Castelain a indiqué qu'il allait se renseigner à ce sujet auprès des dirigeants de l'Office.

Le magistrat a d'autre part souligné que M. Gilles Perrault était « *celui qui a fait connaître l'Orchestre rouge en France* ».

AYANT DÉCIDÉ DE SURSEOIR A LA GRÈVE

L'Intersyndicale de l'O.R.T.F. engage des négociations sur la répartition du personnel

Après les grèves de la semaine dernière, des négociations semblent s'engager à l'O.R.T.F.

Vendredi 18 octobre à 16 heures, les représentants *de l'Intersyndicale* (S.N.R.T., C.G.T., C.F.D.T., F.S.U. et S.N.J.) devraient rencontrer M. Marceau Long, P.-D.G. de l'Office, M. Erwin Guldner, président, et M. Jean-Claude Perier, vice-président de la commission de répartition des personnels. Cette réunion devrait porter sur « la communication officielle aux syndicats des demandes en effectifs présentées par les présidents des nouvelles sociétés, sur les objectifs et les modalités de fonctionnement de la commission de répartition des personnels et sur le maintien du plein emploi ».

Elle précédera l'ouverture, prévue pour le 21 octobre, des travaux de la commission de répartition.

Estimant cette nouvelle base de discussion non « négligeable » bien qu' « insuffisante » (*le Monde* du 16 octobre) l'Intersyndicale a décidé, mardi, après consultation du personnel, de surseoir à la grève prévue ce mercredi 16 et jeudi 17 octobre, mais a déposé un nouveau préavis pour vendredi 18 octobre à zéro heure. Cependant, la *rencontre* avec M. Marceau Long et les représentants de la commission de répartition ayant été fixée ce même jour, il est fort probable que ce préavis sera sans objet.

Lundi, l'Intersyndicale devrait réunir le personnel en assemblées générales pour l'informer du résultat des discussions. La semaine prochaine, elle devrait *rencontrer un représentant* de M. Rossi, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, porte-parole du *gouvernement*, et *le directeur* du personnel au ministère des finances au sujet des agents des centres *de la redevance*. Elle attend d'autre part une réponse de M. Rossi à une contre-proposition qu'elle aurait déposée à propos des mises en position spéciale, lors de l'entrevue de lundi 14 octobre. L'Intersyndicale demande que les agents entre cinquante-cinq et soixante ans puissent partir en retraite anticipée s'ils le désirent, et dans ce cas que 60 % de leur dernier traitement leur soit garanti, et qu'une *prime de départ supplémentaire* soit accordée aux agents « mis en position spéciale », laquelle devrait être *calculée selon l'ancienneté*.

● *La Confédération générale des cadres* a adressé un *télégramme* à M. Rossi, secrétaire d'Etat, porte-parole du gouvernement, dans lequel elle demande « *une audience sur la situation du personnel d'encadrement de l'O.R.T.F. et la présence de la C.G.C. dans les commissions de répartition de ce personnel* ».

● *Les journalistes du secteur Afrique - Extrême-Orient* de l'O.R.T.F. qui s'inquiètent, dans un communiqué, de la « *menace qui pèse sur l'avenir des émissions en langue anglaise vers l'Afrique* », ont constitué un Comité d'action et d'information. Selon ces journalistes, l'abandon des émissions en langue anglaise « *aurait de graves conséquences : la France deviendrait le seul pays au monde renonçant à s'adresser à l'étranger en anglais* ».



À L'HOTEL DROUOT

Jeudi

EXPOSITIONS
de 11 h. à 18 h.

S. 5. - Coll. M. X... Tableaux mod. S.C.P. Loudmer. Poulain. Cornette de Saint-Cyr.

S. 6. - Atelier *Hofer*. Bijoux. Argenterie. Meubles. Me Libert.

S. 10. - Bibliothèque d'un amateur. *Illustrés de 1900 à nos jours*. Maillol, Pissarro, Picasso, etc. M. Guérin. Mes Ader, Picard, Tajan.

S. 11. - Meubles. *Objets* de vitrine. Etude Audap, Godeau, Solanet.

S. 12. - Meubl. de style. Me Bondu.

S. 14. - Meubles de style. Mes *René* et Claude Boisgirard.

S. 7. - Bijoux. Orfèvrerie ancienne. Argenterie moderne. Métal argenté. MM. Fromanger, Dillée, Déchaut. Mes Ader, Picard, Tajan.

VENTE à VERSAILLES

INFORMATIONS PRATIQUES

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

Télévision et radiodiffusion

MERCREDI 16 OCTOBRE

● CHAINE I

18 h. 50 Pour les jeunes : L'autobus à impériale.
20 h. 15 Feuilleton : Les Fargeot.
20 h. 30 Le grand échiquier, de J. Chancel.
Avec Catherine Sauvage, J.-M. Caradec, F. May, L. Pavarotti, S. Marotto ; les ballets de Pologne : A. Stivel.

● CHAINE II (couleur)

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Le dessous du ciel.
20 h. 35 Film : « Un condé », d'Y. Boisset (1970), avec M. Bouquet, J. Garko, M. Constantin, B. Fresson.

Pour venger son collègue, abattu dans un règlement de comptes entre gens du milieu, un inspecteur de police mène une enquête personnelle, au mépris de la légalité, fabriquant de fausses preuves et tuant au besoin ses adversaires.

Etude d'un cas psychologique donné pour exceptionnel. Style inspiré du film noir américain. Vaut surtout par l'étonnante création de Michel Bouquet.

● CHAINE III (couleur)

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Feuilleton : John l'intrépide.
20 h. 5 Jeu du langage : Francophoniquement vôtre.
20 h. 35 Documentaire : La ligne transatlantique, de M. Briones.
21 h. 20 Reflets de la danse : Chorégraphie de Roland Petit.
« Et ils auront des rêves d'archanges », avec S. Petrova et B. Brians
Histoire d'un ballet : « Giselle », avec Y. Chauviré, R. Noureev, V. Maximova.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Schubert et son époque : « Quatuor de flûtes Sinfonico » (A. Reicha), « Variations sur un thème en la bémol », « Deux marches caractéristiques pour piano à quatre mains » (Schubert), « Sonate en ut » (L. Spohr). — 21 h., Dits et écrits sur la musique : Entretiens avec Jean-Claude Malgoire. — 21 h. 20, La science en marche. — 21 h. 50, Musiques de notre temps. — 23 h., Aux quatre vents. — 23 h. 25, Hommage à un poète vivant : Marcel Thiry.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Musique de chambre. — 21 h. 15 (S.), En direct du Théâtre des Champs-Elysées. Orchestre national et chœurs O.R.T.F., direct. S. Celibidache, avec A. Benedetti-Michelangeli, pianiste ; « Ouverture tragique » (Brahms), « Concerto nº 5 pour piano en mi bémol majeur, l'Empereur » (Beethoven), « Daphnis et Chloé », suites 1 et 2 (Ravel). — 23 h. (S.), Musique française méconnue : Jean-Jacques Werner. — 24 h., Musique et poésie : La Chine et Segalen. — 1 h. 30, Nocturnales.

TRIBUNES ET DÉBATS

EUROPE 1 : 19 h. 15, M. Michel Debré, ancien premier ministre.

JEUDI 17 OCTOBRE

● CHAINE I

18 h. 50 Pour les jeunes : La vie est là.
19 h. 20 La parole est aux grands partis politiques.
Le Centre national des indépendants et des paysans.
20 h. 15 Feuilleton : Les Fargeot.
20 h. 30 Film : « Une infinie tendresse », de P. Jallaud (1969), avec J. Guerra et Jean-Christophe.

Deux petits garçons font connaissance dans une institution pour enfants inadaptés. Bien qu'ils ne puissent ni parler ni marcher, une amitié naît entre eux.

Entrepris avec le concours du Service de la recherche de l'O.R.T.F., ce film a été distribué à Paris, dans deux petites salles, en juin 1972. C'est une œuvre poignante et généreuse, une fiction jouée par deux jeunes handicapés physiques, qui vient éclairer la nuit d'un monde clos.

● CHAINE II (couleur)

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Le dessous du ciel.
20 h. 35 Variétés : French Cancan, de G. Lux.
21 h. 35 Série : L'hiver d'un gentilhomme, de P. Moustiers. Réal. Y. Andrei. Avec : H. Virlojeux, D. Manuel, O. Versois.
En octobre 1771, Olivier de Sagne perd sa charge de conseiller. Avec sa femme, Christine, et sa fille Anne, il se réfugie chez son père, le baron Jérôme de Sagne.

● CHAINE III (couleur)

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Feuilleton : John l'intrépide.
20 h. 5 Reportage : Les mariés du bout du monde. « Au royaume de Tsiam ».
20 h. 35 Reportage : A qui appartient Jérusalem ?
21 h. 30 Variétés : On connaît la chanson, d'A. Halimi.

● FRANCE-CULTURE

14 h. 20, Dossier : « Les enfants psychotiques en France », avec Maud Mannoni. — 20 h., Carte blanche, par L. Siou : « *les Trois derniers jours de M. Beauvilain* », de F. Châtelet, avec P. Nicaud, C. Piéplu, C. Coster, G. Jor, J. Maire (réal. J.-J. Vierne). — 21 h. 20, Biologie et médecine. — 21 h. 50, Livre d'or. — 22 h. 30, Groupe de recherche musicale O.R.T.F. *Autour d'une œuvre* : « *Variations en étoiles* » (G. Reibel). — 23 h., Les noctambules : Les boulangers. — 23 h. 30, Tribune internationale des compositeurs. La radiodiffusion-télévision yougoslave (I. Kulleric, J. Kaicic).

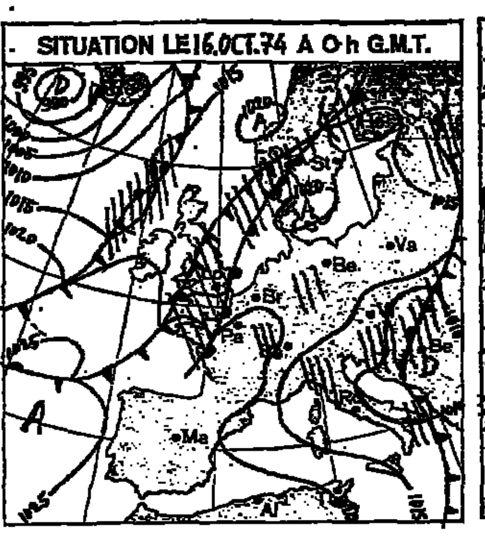
● FRANCE-MUSIQUE

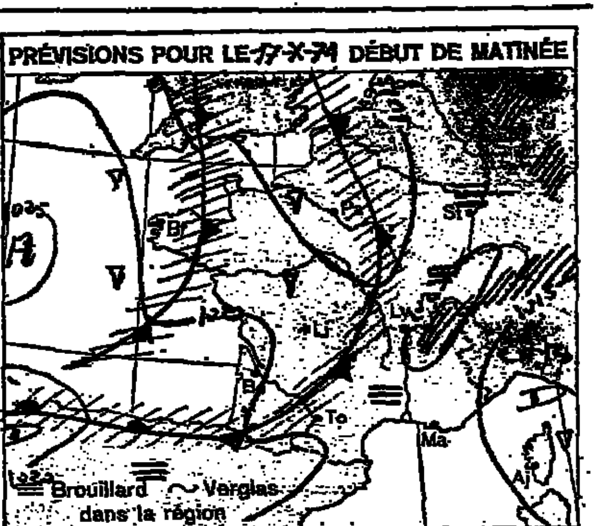
20 h. 30 (S.), *Soirée lyrique* : « *les Indes galantes* », entrées deux, trois, quatre (Rameau), orchestre J.-F. Paillard. — 22 h. 45 (S.), Clarté dans la nuit. — 23 h., Le monde des jazz : L'œuvre de Charlie Parker (1). — 23 h. 40, Jazz panorama : Louis Amstrong. — 24 h. (S.), La musique et ses classiques : Brahms, Paganini, de Falla, Respighi. — 1 h. 30, Pop music.

TRIBUNES ET DÉBATS

TELEVISION (chaîne 1) : 19 h. 20, Le Centre national des indépendants et des paysans.

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses ↯ orages ➡ Sens de la marche des fronts
Front chaud ▲▲ Front froid ▲▲▲ Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 16 octobre à 0 heure et le jeudi 17 octobre à 24 heures :

Les perturbations venues de l'Atlantique, qui atteignaient mercredi matin les îles Britanniques, le nord et l'ouest de la France, vont pénétrer progressivement sur notre pays, et les masses d'air plus doux qui les accompagnent vont éliminer peu à peu l'air froid qui stagnait sur la France.

Jeudi, le temps plus doux aura gagné la majeure partie de la France, à l'exception des régions s'étendant du Nord-Est aux Alpes et au nord-est du Massif central, où le temps sera encore assez froid et très brumeux. Au cours de la journée, le temps doux gagnera lentement le reste de la France, caractérisé par un ciel souvent très nuageux, parfois brumeux, avec des pluies ou des averses éparses.

Ces précipitations tomberont sous forme de neige vers 800 à 1 000 mètres environ en bordure de l'air froid, où des formations de verglas ne sont pas à exclure localement. Toutefois, sur les régions méditerranéennes, on notera encore des éclaircies, mais les nuages y deviendront plus nombreux par l'ouest et le vent faiblira.

Mercredi 16 octobre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 018,6 millibars, soit 764 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 15 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 15 au 16) : Biarritz, 13 et 9 degrés ; Bordeaux, 15 et 5 ; Brest, 12 et 9 ; Caen, 11 et 7 ; Cherbourg, 12 et 8 ; Clermont-Ferrand, 7 et 0 ; Dijon, 8 et 4 ; Grenoble, 7 et 1 ; Lille, 11 et 3 ; Lyon, 9 et 3 ; Marseille, 12 et 7 ; Nancy, 7 et 3 ; Nantes, 18 et 7 ; Nice, 13 et 6 ; Paris-Le Bourget, 12 et 6 ; Pau, 13 et 2 ; Perpignan, 15 et 9 ; Rennes, 15 et 8 ; Strasbourg, 7 et 1 ; Tours, 11 et 2 ; Toulouse, 13 et 1 ; Ajaccio, 17 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 11 et — 2 degrés ; Athènes, 25 et 23 ; Bonn, 9 et 5 ; Bruxelles, 9 et 5 ; Le Caire, 30 et 23 ; îles Canaries, 22 et 19 ; Copenhague, 9 et 5 ; Genève, 8 et 3 ; Lisbonne, 21 et 10 ; Londres, 13 et 8 ; Madrid, 14 et 2 ; Moscou, 7 et 5 ; New-York, 17 et 12 ; Palma-de-Majorque, 16 et 10 ; Rome, 18 et 7 ; Stockholm, 7 et — 1 ; Téhéran, 20 et 7.

Journal officiel

Sont publiés au Journal officiel du 16 octobre 1974 :

DES DECRETS

● pris pour l'application de la loi nº 73-624 du 10 juillet 1973 relative à la défense contre les eaux.

UN ARRETE

● instituant au ministère de l'éducation et au secrétariat d'Etat aux universités un comité consultatif de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés de travaux et de fournitures.

DES LISTES

● *des candidats et candidates* autorisés à prendre part aux concours ouverts en 1974 pour l'entrée à l'école normale supérieure et à l'école normale supérieure de jeunes filles section des sciences, groupe D ;

● *des élèves de l'Ecole nationale* supérieure d'agronomie et des industries alimentaires de Nancy ayant obtenu le diplôme d'ingénieur des industries laitières en 1973.

Éducation

● *Le service d'éducation permanente de l'université de Paris-VII* organise un stage intensif (du 18 au 22 novembre) et un stage annuel (à partir du 14 janvier 1975) sur le thème : « Pharmacologie et pratique des substances médicamenteuses orientales et occidentales. » (S'adresser au service de l'éducation permanente de l'université de Paris-VII, 2, place Jussieu, 75005, tour 45-46, deuxième étage, porte 09.

● *Bourses pour apprendre l'espagnol.* — La Fondation internationale Langue espagnole, organisation sans but lucratif, dont l'objet est d'aider le développement et la modernisation de l'enseignement de la langue espagnole, dispose pour les étudiants de bourses (630 francs) pour des programmes audio-visuels d'apprentissage de la langue espagnole.

★ Renseignements au Centre audiovisuel du collège d'Espagne, 48, rue du Fer-à-Moulin, 75005 Paris.

● *La Chambre de commerce italienne de Paris* organise des cours du soir de langue et pratique commerciale, de traductions techniques, commerciales et juridiques et de sténographie italienne.

Renseignements et inscriptions au secrétariat de la Chambre de commerce italienne de Paris, 134, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8ᵉ ; tél. : 225 39-80, 41-83 ; 359 46-27.

Circulation

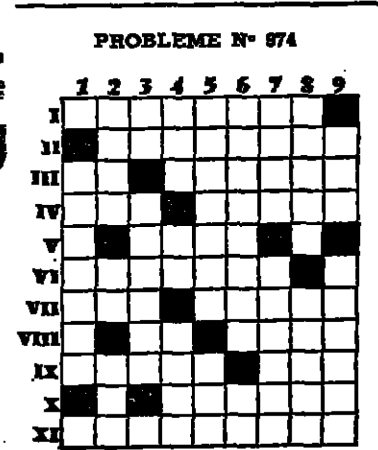
FEUX DE CROISEMENT OBLIGATOIRES, MÊME LE JOUR POUR LES MOTOS

L'usage des feux de croisement (code) sera bientôt obligatoire, de jour et en permanence, pour les motocyclettes, afin qu'elles soient plus visibles pour les autres usagers de la route. Cette mesure, qui fera l'objet d'un prochain décret, a été annoncée mardi 15 octobre par M. Robert Galley, ministre de l'équipement, qui a inauguré sur l'esplanade des Invalides, à Paris, la vingtième « campagne éclairage et signalisation » de la prévention routière (du 14 au 31 octobre). Le ministre a ajouté que l'obligation de l'éclairage diurne serait progressivement étendue à tous les « deux-roues ».

M. Galley a, d'autre part, annoncé le lancement de travaux qui permettront de supprimer en *1975, 120 km* de routes glissantes : la pose de 400 km de glissières de sécurité sur les autoroutes et les routes nationales ; et la mise en service de nouveaux matériels pour lutter contre le verglas et limiter les barrières de dégel sur près de 2 000 km de routes nationales.

MOTS CROISÉS

PROBLEME Nº 974



HORIZONTALEMENT

I. Point d'interrogation. — II. Prouva, en son temps, qu'il n'avait pas du tout l'esprit de famille et qu'il ne reculait devant aucun sacrifice. — III. Symbole chimique ; *Donnent de la force.* — IV. Pieuse inscription ; Refuge de boudeur. — V. Donne froid dans le dos ! — VI. Anéanties. — VII. S'élève dans les Pyrénées ; Adoptent tout ce qui est « in ». — VIII. Canton de France ; C'est là *qu'intervient* l'ordre des facteurs (pluriel). — IX. Laissa passer certaines choses ; 50 % d'un somnifère dangereux. — X. Très « rétro ». — XI. Spécialité chinoise.

VERTICALEMENT

1. Fondent en larmes. — 2. Etat étranger ; Fin de participe ; Contient une forte dose de gros sel. — 3. Participe ; Poulets plus ou moins tendres. — 4. Remué ; Ne sortit pas indemne de l'affaire du Watergate *(initiales)* ; Utilisas. — 5. Marchent bien si elles n'avancent pas ; Le dernier de la classe. — 6. Firent un travail de caviste : Deux consonnes. — 7. Rare, dans nos aspirations ; Le secours est parfois sa raison d'être. — 8. Exige *l'utilisation* de certaines forces ; A conservé son caractère sauvage. — 9. Points cardinaux ; Use d'arguments frappants.

Solution du problème nº 973

HORIZONTALEMENT

I. Egout ; Lis. — II. Sisteron. — III. Plait ; Top ! — IV. Ili. — V. Ratent ; Mu. — VI. Au ; Seules. — VII. NNE ; Siens. — VIII. Cime ; Laie (sentier rectiligne). — IX. Esus ; Erne. — X. Lues. — XI. Brest ; Feu.

VERTICALEMENT

1. Espérance. — 2. Gil (Blas) ; Aunis. — 3. Osait ; Ennule. — 4. Utiles ; Esus. — 5. Tétines ; Et. — 6. Tuiles. — 7. Loto ; Léar. — 8. Ino ; Méninge. — 9. Poussée.

GUY BROUTY.

Visites, conférences

JEUDI 17 OCTOBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 15 h. : métro Ledru-Rollin, Mme Bachelier : « Un décorateur ensemblier du faubourg Saint-Antoine ». — 15 h. : entrée, avenue de Paris, Mme Bouquet des Chaux : « Le château de Vincennes ». — 15 h. : façade du collège de France, rue des Ecoles, Mme Carcy : « Du collège de Coqueret au collège de France et l'abbaye Sainte-Geneviève ». — 15 h. : métro Champs-Elysées-Clemenceau, Mme Pennec : « L'avenue des Champs-Elysées de Le Nôtre à nos jours ».

14 h. : palais des Congrès : « La biennale des antiquaires » (L'art pour tous). — 15 h. : 28, rue Pierre-Lescot : « Les Halles » (A travers Paris). — 15 h. : métro Richelieu-Drouot : « l'Hôtel des Ventes » (Connaissance d'ici et d'ailleurs). — 15 h. : 16, rue de la Faisanderie : « Le musée de la contrefaçon à travers les âges » (Mme Hager). — 15 h. : 17, quai d'Anjou : « Salons de l'hôtel de Lauzun » (Paris et son histoire).

CONFERENCES. — 14 h. 45 : musée des arts décoratifs, 107-109, rue de Rivoli, M. P. Lemoine : « Maisons royales. » — 18 h. 15 : auditorium de FNAC-Montparnasse, 136, rue de Rennes : « Le festival d'automne ». — 20 h. 30 : 17, rue de la Victoire, Mme Regina Yaari : « Les croisades » (cercle Bernard Lazare et cercle Michmar). — 19 h. 30 : salons Poccardi, 9, boulevard des Italiens, M. Georges Elgozy : « Le bluff du futur *ou Demain n'aura pas lieu* » (dîner-débat du club du Faubourg). — 19 h. 15 : salle des Ingénieurs-Civils, 19, rue Blanche, Mᵉ Geneviève Granger-Béglé : « *Renouvellements* et révisions des baux commerciaux » (Société de comptabilité de France). — 20 h. 30 : palais de Chaillot, 9 bis, avenue d'Iéna : « Une grande randonnée au cœur du Maroc » (A la découverte du monde). — 20 h. 45 : salle du Musée social, 5, rue Las-Cases, R. P. Ravier : « Teilhard de Chardin et l'expérience mystique » (Union des croyants). — 21 h. : 11 bis, rue Keppler : « Karma, loi de justice » (Compagnie théosophe).

Vacances

● *Location des places de train pour les départs de Noël.* — Les voyageurs qui envisagent de se rendre dans les stations de sports d'hiver de Haute-Savoie, de l'Isère ou du Briançonnais peuvent, dès maintenant, réserver leurs places dans les trains partant de Paris-Lyon entre le 19 et le 22 décembre et pour leur voyage de retour dans les trains quittant les Alpes entre le 31 décembre 1974 et le 2 janvier 1975. Les mêmes facilités sont offertes dès à présent aux voyageurs à l'occasion des vacances de février (départs de Paris-Lyon du 7 au 9 février, retour des 15 et 16 février 1975) et de Pâques (départs de Paris-Lyon du 21 au 23 mars, retours des 5 et 6 avril 1975).

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	69 F	123 F	177 F	230 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	94 F	173 F	252 F	330 F
II. — TUNISIE	104 F	193 F	282 F	370 F

Par voie aérienne tarif sur demande

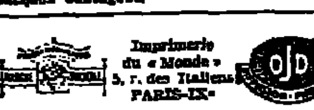
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont *invités à formuler* leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXᵉ

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Société en développement

sopalin Kleenex Kotex Freedom

recherche pour son usine de **ROUEN**

CHEF DU SERVICE TRAFIC ET ORDONNANCEMENT DE LA PRODUCTION

CE POSTE NECESSITE :
- une expérience dans une fonction similaire ;
- un niveau Ecole de Commerce ou équivalent.

Ecr. avec curriculum vitae, photo et prétentions à Société SOPALIN - François ROBERT, 4, Bureaux de la Colline, 92-SAINT-CLOUD.

Discrétion et réponse de rigueur.

---

90 000 - 100 000

2 chefs des ventes
BRETAGNE - BOURGOGNE

Société matériel d'équipement alimentaire, 1ere sur le marché français (400 installations en Bretagne, 380 installations en Bourgogne) recherche pour poursuivre son expansion

DEUX CADRES COMMERCIAUX
POSITION III A

Ils dirigeront une équipe de vendeurs exclusifs et seront très autonomes dans l'organisation de leur travail.

Des références dans un poste similaire sont indispensables.
Résidence souhaitée : RENNES - DIJON.

Ecrire avec CV, photo et rémunérations actuelles sous référence L 1573
plein emploi 119 rue réaumur paris 2

SODETEG ENGINEERING - LILLE
recherche

INGÉNIEURS D'AFFAIRES
CONFIRMES

diplômés Grande Ecole, 35 ans minimum, pour leur confier la responsabilité complète de projets, de l'étude à la réalisation, dans les secteurs :
- Industriel : référence 14112.
- Hospitalier : référence 14113.
- Exportation : référence 14114.

Expérience similaire souhaitable.

Ecrire avec C.V. complet et photo en précisant la référence à : SODETEG ENGINEERING 367, rue Jules-Guesde, 59650 Villeneuve-d'Ascq.

Importante Société Electromécanique
recherche pour NORMANDIE

INGÉNIEUR

Capable d'assurer la responsabilité des fabrications.
Formation E.C.P. ou A.M. appréciée.

Envoyer curriculum vitae sous n° 77.351, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

FINANCIAL CONTROLLER
80.000 F +
(PAYS DE LOIRE)

Nous souhaitons donner un nouveau contour à ce poste. Nous aimerions en effet établir des liens plus logiques et plus étroits entre nos plans prévisionnels et leur réalisation.

Dépendant du Président de notre filiale française, vous prendrez les responsabilités suivantes : supervision du service comptabilité avec l'aide du Chef Comptable, contrôle des résultats avec analyse des écarts et remèdes proposés.

Votre participation au staff de Direction sera déterminante. *Il s'agit d'un travail d'équipe dont le but est de produire et vendre des produits industriels de haute précision et qualité.*

Une solide expérience en comptabilité industrielle, comptabilité analytique, budget, prix de revient, est indispensable.

Nous mettrons tout en œuvre pour faciliter votre réussite.

Merci d'envoyer votre C.V. sous référ. n° 1901 à

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE 6-8, RUE DE LA ROSIÈRE 75015 PARIS

à qui nous avons confié cette recherche

VOSGES

Directeur Administratif et Financier

Société multinationale spécialisée dans le domaine du chauffage, ventilation, conditionnement d'air industriel (C.A. US Dollars 317 millions), nous recherchons le Directeur Administratif et *Financier de notre Siège européen.*

Sous votre responsabilité : le contrôle et l'analyse des résultats de nos 3 usines et de notre *réseau commercial, 25 bureaux en Europe, la direction de l'ensemble des services comptables,* administratifs et financiers (50 personnes).

Vos missions principales : *l'élaboration des budgets et leurs discussions, l'estimation des coûts et des prix de revient,* l'analyse des écarts, le suivi de la trésorerie, le recouvrement du crédit, l'administration commerciale et les procédures administratives en général, les relations avec les banques, le contrôle des problèmes juridiques et fiscaux... Un poste-clef dans notre organisation, donc, pour un jeune financier de grande envergure.

HEC, ESSEC, SUP de CO, vous avez acquis en quelques années une solide expérience professionnelle au sein de la Direction financière et administrative d'un groupe américain par exemple. *Notre équipe de direction est jeune, nous grandissons très vite, il faudra savoir évoluer avec nous. Naturellement,* vous parlez couramment anglais.

Votre rémunération, au moins 100.000 F.

sélé CEGOS garantit toute discrétion à l'étude de votre dossier.
Lettre manuscrite et C.V. *sous référence M 3251,*
33, quai Gallieni, 92153 SURESNES.

Importante Société industrielle cherche

CHEF SERVICE ACHATS

confirmé, expérience matériel industriel, poids lourds ou engins T. P.

Poste vraiment intéressant.
Lieu de travail : AUXERRE.

Envoyer lettre manuscrite + C. V. + prétentions à n° 77.362, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Les entrevues auront lieu à Paris avant le 30 octobre.

Société lyonnaise
VENTE
METAUX MATERIAUX
CONSTRUCTION
recherche pour succursales
AFRIQUE NOIRE
COLLABORATEURS COMMERCIAUX

Les candidats :
- Peuvent être débutants ou *avoir deux à trois ans d'expérience ;*
- *Justifieront d'une formation* de type équivalent à ESCAE, SC. ECO, KIT Commerc., TP *Eyrolles ;*
- Posséderont connaissance courante langue anglaise ;
- Devront envisager carrière de plusieurs années en Afrique ;
- Recevront formation complémentaire sur place.

Adresser C.V., photo et prétentions sous n° 762 à CENTRE DE PSYCHOLOGIE APPLIQUEE, *104, rue Ney, 69006 LYON.*

Très importante Société de constructions électromécaniq. *et électronique* recherche pour usine *située dans grande ville du Sud-Ouest*

INGENIEUR

A.M., E.S.E. ou similaire intéressé par les problèmes *d'organisation des fabrications.*

1 CADRE GESTIONNAIRE
DU PERSONNEL
pouvant également prendre en charge les problèmes de rémunération et de comptabilité analytique.

Facilités de logement, rémunération intéressante dès le départ.

Adr. curricul. vitae à n° 76.297, CONTESSE PUBLICITE, *20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.*

Importante Société de moteurs *aéronautique du SUD-OUEST* recherche

INGENIEUR

débutant Grande Ecole pour calculs de résistance des matériaux.

Ecr. avec C.V. *et prétentions à* HAVAS PAU, D 11.689, qui tr.

Sté industrielle marché national cherche pour son siège social de MARSEILLE

RESPONSABLE SERVICE COMPTABLE

niv. D.E.C.S. ou équival., ayant expér. comptabilité analytique, contrôle budgét. et informatique. Adres. C. V. et prétent. à SUD MARKETING, n° 11.113, 21, rue Bonnefoy, 13006 MARSEILLE.

FONDERIE MODERNE
d'acier moulé (380 personnes) *petite ville, agréable région touristique Nord de la Lorraine* recherche

ADJOINT DU DIRECTEUR TECHNIQUE

A.M., E.N.S.I. ou similaire. 5 à 8 ans d'expérience acier moulé ou formation E.S.F.

MISSION : Supervision des services de fabrications acier liquide, fonderie, ébarbage, usinage entretien général, études de prix.

Logem. en pavillon, établissem. *scolaires sur place permettant* études secondaires complètes.

Poste d'avenir stable.

Adresser C.V. détaillé à S E L E T E C, *Conseil en recrutement, 67089 STRASBOURG CEDEX, sous référence 570.*

ASSOCIATION
recherche
RESPONSABLE ORGANISATION
et gestion personnel d'un réseau départemental accueil, information et orientation travailleurs étrangers.
Langues parlées (au choix) : *espagnol, italien, portugais, turc,* arabe, serbo-croate.
Rém. mens. : 3.000 F + charges sociales et frais déplacements. Candidat. à adr. en même temps qu'un C.V. à Préfet Isère secrétariat général), 38021 Grenoble.

IMPORTANTE SOCIETE PRODUITS AROMATIQUES recherche pour sa région NORD

SON CADRE COMMERCIAL

Le candidat devra être soit INGENIEUR-BRASSEUR *soit INGENIEUR-CHIMISTE* ou équivalent. *ayant si poss. expér. commerc.* Le lieu de résidence *sera impérativement* la région lilloise. Rémunérat. intéress. + avant.

Envoyer C.V., photo (retournée) *et prétent. sous REPER. 6.563. à PRO MULTIS, 47, rue des Tournelles, PARIS (3e), qui tr.*

Importante Groupe Industriel
FABRICATION CABLES ELECTRIQUES
(effectif 500 personnes) recherche JEUNE INGENIEUR A.M. ou similaire débutant ou ayant quelques années d'expérience pour poste

INGÉNIEUR FABRICATION

Lieu de travail : *100 kilomètres SUD PARIS*

Il sera répondu à tte lettre man. accomp. d'un C.V. détail. adr. à **B.E.O.** (réf. 6065), 3, rue de *Téhéran,* 75008 PARIS.

Importante Société de gestion immobilière

recherche pour LYON

RESPONSABLE D'AGENCE

30 ans minimum.

Expér. professionnelle exigée. Connaissances juridiques *indispensables (licence en droit),* diplôme d'études économiques ou commerciales. Formation propre à l'entreprise assurée.

Adresser C.V. et prétentions *n° 595.982,* REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

STÉ INDUSTRIELLE FILIALE STE U.S.

recherche pour son USINE DE MONTAGE 100 KM. OUEST PARIS

DIRECTEUR D'USINE
175 PERSONNES

RESPONSABLE DE LA PRODUCTION EN PETITES SERIES *(Méthodes - Ordonnancement* - Planning, appro. et FABRICATIONS), *ET DE LA GESTION* (Stocks, Comptabilité analytique, Entretien, Personnel).

- INGENIEUR A. M. ou équivalent (dominante mécanique).
- *EXPER.* INDISPENSABLE DE LA DIRECTION D'UNE *USINE DE TAILLE COMPA*RABLE (petites séries).
- ANGLAIS apprécié.

Lettre manuscrite, C.V. détaillé, rémunération et photo (retourn.) sous référence 3.047 à

SC sélection conseil 6, PLACE PEREIRE - PARIS 17e

SOCIETE DU LANGUEDOC
recherche
Analyste Programmeur, 4 ans *d'expérience, connaissant matériel* GE 58 langages gecal et cobol. Adresser C.V. détaillé et prétentions à : Havas, Béziers, n° 88.803, qui transmettra.

SOCIETE MECI
(Matériel électrique de contrôle et industriel)

Suite à décentralisation de son service Achats

recherche

1 ingénieur électronicien

ayant expérience dans les secteurs de laboratoires de développement de méthodes et de prix de revient.
- Pour assurer, à haut niveau, liaisons avec ingénieurs, d'études, de mise en production, *de contrôle, et les fournis. ;*
- Pour informer les services d'études et de production sur les nouvelles techniques proposées sur le marché.

1 Ingénieur mécanicien
mêmes fonctions.

4 acheteurs principaux
- *Un spécialiste électronique ;*
- Un spécialiste usinage ;
- Un spécialiste sous-traitance en chaudronnerie et armoires électriques ;
- *Un spécialiste métallurgie et* pièces du commerce.

3 acheteurs
- Un moulage plastique et métallique ;
- *Un mécanique générale ;*
- Un pièces du commerce.

Ecrire Zone Industrielle, 36100 ISSOUDUN.

---

emplois féminins

Important groupe Retraites et Prévoyance recherche

UNE ASSISTANTE SOCIALE

pour sa délégation sociale régionale à SAINT-ETIENNE. Ce poste conviendrait à une assistante sociale minim. 35 ans, baccal., ayant une personnalité affirmée, le sens de l'organisation et le goût des travaux administrat., capable assumer *larges responsabilités et intéressée* par l'action sociale en faveur *des personnes âgées.* Ce poste implique la POSITION CADRE et est à pourvoir immédiatement. Adresser lettre man. avec C.V. et photo à n° 76.807, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er), *qui transmettra.*

La Société des Produits Industriels ITT
recherche pour développer la fonction fabrication
de son UNITE d'INSTRUMENTATION

metrix (800 personnes)

directeur production

En collaboration étroite avec le Directeur Général, le tenant du poste organise et gère les moyens *nécessaires à la fabrication et l'approvisionnement des* produits commercialisés par l'unité (budget, personnel, investissements ....). Il est responsable de fournir les produits programmés par le Département Commercial en *fonction du cahier des charges dans les meilleures* conditions. Il participe de manière active à la définition de la politique générale du département, à moyen *et long terme. La supervision s'exerce sur 470* personnes environ.

Le candidat retenu aura une formation supérieure et au moins 5 ans d'expérience dans une fonction équivalente *d'une unite de montage en série d'appareils* électriques ou électroniques. Si besoin est, une formation complémentaire aux méthodes de gestion de production pourra être donnée.

La connaissance de l'Anglais est Indispensable.
Résidence : ANNECY.

Un premier contact sera établi en adressant votre CV à V. LAURENT, Département du Personnel, S.P.I.—ITT, 1, av. Louis Pasteur, 92220 BAGNEUX.

ITT plein emploi

FIRME INTERNATIONALE PRODUITS ALIMENTAIRES

propose un poste de :

DIRECTEUR RÉGIONAL DES VENTES

pour la RÉGION CENTRE EST basé à LYON

Il sera directement rattaché au Directeur des Ventes. Ses principales responsabilités seront :
- être le représentant *officiel* de la Société sur son territoire ;
- atteindre des objectifs de vente fixés pour sa région ;
- opérer une gestion économique et efficace de son territoire ;
- recruter, entraîner et former les hommes de son équipe.

Une réussite complète suppose impérativement :
- 3 à 5 années d'expérience d'une équipe de vente dans une Société pratiquant les méthodes modernes de gestion et de formation ;
- un enthousiasme communicatif doublé d'un solide sens des affaires, de l'organisation et de la gestion.

Adresser curric. vitae détaillé, n° 77.254, CONTESSE *Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.*

OPERATION MANAGER
90.000/110.000 F
(VILLE UNIVERSITAIRE DE PROVINCE)

Nous recherchons le bras droit de notre Président pour coordonner, planifier, contrôler nos problèmes de production de petits moteurs électriques. En effet, depuis quelques mois, nous avons mis en *place une équipe de Chefs* de Produits dont les tâches sont calquées sur un système américain qui a fait ses preuves dans notre Groupe, à savoir qu'ils sont responsables de leurs produits depuis la soumission, la commande, la mise en fabrication jusqu'à la livraison.

Ils supervisent eux-mêmes toutes ces opérations. Au niveau de la production, il faut établir un planning, donner des priorités, les bouleverser si nécessaire, coordonner les équipes, assister techniquement les chefs de produits et bien sûr, *donner satisfaction à nos clients.*

Ce poste devrait convenir à un homme jeune souhaitant évoluer. Un diplôme ou le niveau d'Ingénieur et une bonne connaissance de la mécanique et de l'électricité sont nécessaires. Notre Groupe vous donnera si vous le souhaitez des possibilités d'évolution.

Merci d'envoyer votre C.V. sous référ. n° 1.903, à

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE 6-8, RUE DE LA ROSIÈRE 75015 PARIS

à qui nous avons confié cette recherche.

Afin de poursuivre sa grande mutation novatrice qui fait depuis des années son impact sur *le marché.*
SOCIETE PRODUCTION BIENS D'EQUIPEMENTS de réputation internationale (150 km Est Paris) propose à :
- Jeunes A.M. - E.C.A.M. - I.C.A.M. - Centrale.
- Minimum 28 ans.
- 3 ans d'expérience professionnelle dans service recherche, Etude, industrialisation ou product. Secteur *d'activité souhaités : métaux en feuille,* manutention ou production masse.

Situation d'

INGÉNIEUR D'ÉTUDES DE RÉALISATIONS INDUSTRIELLES

- Son rôle : étudier et proposer — dans un souci *permanent de la rentabilité des investissements* — des améliorations et des voies de développement aussi bien au niveau des produits que des moyens de production.

C'est un homme « trempé », novateur et créatif. Il est important qu'il ait une agilité intellectuelle lui permettant *de s'adapter et de prévoir le* changement.

Adresser C.V. dét. *et man.,* avec salaire actuel, à :

MORENO CONSEIL Référence AR 7.500
17, rue Courmeaux, 51060 REIMS, CEDEX.
8, cité d'Hauteville, 75010 PARIS.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
en pleine expansion
C.A. annuel : 150.000.000 de F.
(+ 30 % par an)
recherche
pour son siège social à
LYON

CHEF des SERVICES COMPTABLES

(comptabilité générale, analytique et budgétaire).
Niveau expertise.
5 ans d'expérience.
Pratique de l'informatique.
Anglais apprécié.
Situation d'avenir.
Participation aux résultats.

Ecrire avec C.V. et prétentions à HAVAS LYON, sous n° 5.307, qui transmettra. Discrétion assurée.

Crédit Agricole de Blois

recherche

PROGRAMMEUR H. 6000

- *Confirmé COBOL, IDS - LCP* apprécié.
- Rémunération en rapport avec qualification.
- *Débutant s'abstenir.*

Adresser curriculum vitae et prétentions au Service du Personnel,

CRCAM de Loir-et-Cher, 19, av. de Vendôme, 41000 BLOIS.

هكذا من الاصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat – Vente – Location	24.00	28,02
AUTOS – BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22.00	25,68

offres d'emploi

BERNARD MOTEURS
recherche pour SIÈGE PARIS

CADRES
1) Pour COMPTABILITÉ ANALYTIQUE
2) Pour COMPTABILITÉ GÉNÉRALE
Age : 30 ans minimum

CHEF DE GROUPE
COMPTABILITÉ IIe ÉCHELON

COMPTABLES
IIe ÉCHELON
pour comptabilité générale et analytique

EMPLOYÉ
DE CLASSEMENT

EMPLOYÉ
SERVICE EXPORT
PIÈCES DÉTACHÉES
connaissances formalités administratives export. Langue anglaise couramment, allemand apprécié.
Avantages sociaux - Restaurant d'entreprise
41 h 15 en 5 jours
Adresser C.V. avec photo et prétentions à Direction du Personnel, 12, r. Médéric, 75017 Paris.

DIRECTEUR JURIDIQUE/ SECRETAIRE GENERAL
Fr. 150.000 maximum

Une importante société internationale, leader mondial dans le domaine d'Enginierie et Construction d'Usines "clés en mains", *cherche pour sa filiale française à Paris*, un DIRECTEUR JURIDIQUE qui se verra confier certaines fonctions administratives l'amenant à assumer également les responsabilités de SECRETAIRE GENERAL.

■ La fonction est celle de "Conseil Intérieur", responsable du cadre juridique dans lequel s'inscrivent, en particulier, les problèmes relatifs à la négociation *et à la rédaction d'importants contrats techniques et* commerciaux à l'échelle internationale, ainsi que ceux concernant la fiscalité et le droit des sociétés.

● *Agé de 30 ans minimum, diplômé en droit, cet homme dynamique aura acquis une solide expérience juridique dans les domaines cités, mais aussi dans l'administration des affaires, soit dans un Cabinet Juridique, soit au sein d'un important groupe industriel ou auprès d'une société spécialisée en "licensing", assistance technique, etc... Une expérience financière serait très appréciée. Parfaitement bilingue français/anglais. Il sera Français, Belge ou Américain s'il a travaillé en France pendant plusieurs années.*

Adresser C.V. détaillé sous référence 13.240 à : S.N.P.M. PETITES ANNONCES, 100 Avenue Charles de Gaulle, 92522 Neuilly, en indiquant votre rémunération, votre adresse privée et votre n° de tél.

En tant que Conseillers de Direction, chargés de la sélection des Cadres, nous vous garantissons le secret absolu des candidatures. L'identité des candidats ne sera dévoilée qu'avec leur accord donné à l'issue d'un entretien personnel.

Importante Société recherche pour l'un de ses centres de traitement Informatique

Chef d'Exploitation

Matériel: Deux ordinateurs de 3eme génération et machines annexes. *Réseau de Téléinformatique.*

Personnel : Une vingtaine de personnes.

Responsabilités : Exploitation en *3x8 de l'ensemble des applications* de gestion de la Société, gestion du matériel et du personnel du centre.

Exigences: Expérience de plusieurs années dans le domaine de l'exploitation ou de la production. Aptitude au commandement, à l'organisation et aux contacts avec les utilisateurs.

Voiture indispensable. Téléphone souhaité.

Adresser lettre manuscrite et photo sous Référence No 8428 à :

actions et recherches
31 Bd BONNE NOUVELLE PARIS 2e q.t.

FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE ALLEMAND DE PRODUITS CHIMIQUES EN PLEINE EXPANSION
recherche

Technico commercial

pour industrie polyuréthane,
expérience dans la vente
et notions d'Allemand appréciées.
Voiture de Société.
13ème mois.

Adresser C.V.
photo et prétentions à
GOLDSCHMIDT FRANCE SA
Avenue Charles de Gaulle
78150 LE CHESNAY

Pierre Lichau s.a.



Important Constructeur d'Ordinateurs
recherche

Ingénieurs Electroniciens Grandes Ecoles

Afin de renforcer ses équipes d'étude :

des Ingénieurs CONFIRMES
à qui seront confiés des responsabilités dans les domaines suivants :
- ordonnancement de production
- caractérisation de circuits intégrés.
- conception de coupleurs ou de testeurs.

des Ingénieurs DEBUTANTS
intéressés par :
- la conception logique d'UC et d'Interfaces
- la réalisation de périphériques de calculateurs

Ingénieurs Informaticiens
chargés du développement de programmes d'application dans les domaines suivants:
- gestion administrative
- gestion industrielle
- gestion de production
- programmation linéaire
- mathématiques.

Adresser lettre manuscrite et photo s/Réf No 8427 à:

actions et recherches
31 Bd BONNE NOUVELLE PARIS 2e q.t.

Pour notre société, filiale française d'un groupe international opérant dans 3 secteurs principaux :
agricole, alimentaire et industriel

nous recherchons

un ingénieur sup-élec ou similaire

pour assumer *la responsabilité du service automation* de la division alimentaire.

Directement rattaché au Directeur Technique de la Division, ce poste convient à un ingénieur possédant entre 3 et 5 ans d'expérience de l'automation (chez un constructeur ou dans un engineering).
- Il sera particulièrement chargé de l'automatisation d'installations existantes ou à construire.
- Il travaillera en collaboration avec les spécialistes du Groupe, principalement en Suède.
- Il *interviendra* auprès de la clientèle pour la définition des problèmes et l'élaboration des solutions.
- Il conseillera dans sa spécialité les ingénieurs process.

Lieu de travail : BOUGIVAL
Anglais indispensable.
Adresser C.V. photo et prétentions sous référence 3123 à la Direction du Personnel. Réponse et discrétion assurée.

ALFA-LAVAL
62/70, rue Y. Tourgueneff 78380 Bougival

IMPORTANTE SOCIETE
D'ELECTRONIQUE
PARIS SUD, recherche

UN CADRE COMMERCIAL
CONFIRME
35 ans minim. (diplômé ESSEC SUP de CO ou équivalent)

Ce cadre à forte personnalité, sera responsable de réseaux de distribution de matériels ou de systèmes d'équipements électroniques.

Il devra :
— Animer les réseaux pour accroître les ventes ;
— *Gérer administrativement et* commercialem. les réseaux.

Avantages sociaux, 13e mois.

Ecrire avec C.V. dét. et prét. Nº 77.413 Contesse Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPORTANTE SOCIETE
D'ELECTRONIQUE
PARIS SUD, recherche

UN PREPARATEUR
CONFIRME II ou III en MECANIQUE GENERALE
(connaissances en électronique *appréciées)*

pour :
— Estimation de devis de fabrication en mécanique *de précision et en moyenne* tôlerie d'après dossiers ou maquettes.
— Etablissement gammes de fabrication et contact avec fournisseurs.

Avantages sociaux, 13e mois.

Envoyer C.V. dét. et prétent. à Nº 77.414, Contesse Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

BURROUGHS
Usine de Villers - Ecalles (20 km de Rouen) 500 personnes
Testez votre aptitude à prendre le poste de :

chef département électronique Réf. 423

	OUI	NON
1 - Je suis ingénieur depuis au moins 5 ans	☐	☐
2 - J'ai une expérience confirmée dans l'étude des systèmes électroniques pour l'industrialisation *de grands volumes de production*	☐	☐
3 - J'ai un tempérament d'animateur et d'homme de décision	☐	☐
4 - Je parle l'Anglais très couramment	☐	☐

directeur méthodes Réf. 424

	OUI	NON
1 - Je suis ingénieur depuis au moins 5 ans	☐	☐
2 - J'ai une *expérience d'analyse* de gammes et de temps	☐	☐
3 - J'ai des aptitudes d'organisateur	☐	☐
4 - Je suis familiarisé avec les problèmes de gestion budgétaire.	☐	☐
5 - J'ai déjà exercé des activités d'encadrement du personnel	☐	☐

Si vous avez répondu "OUI" à toutes les propositions se rapportant au poste qui vous intéresse, téléphonez à *Information Carrière* SVP 11.11 qui vous donnera confidentiellement tous renseignements sur la référence concernée.

Information Carrière SVP.11.11

---

responsable des services administratifs

Société d'exploitation minière en plein développement, nous recherchons pour l'Afrique noire francophone *votre Responsable des Services Administratifs.*

Agé au moins de 35 ans, de formation supérieure, vous êtes spécialisé dans la gestion des entreprises et avez eu un premier contact avec l'Afrique.

● *Votre expérience professionnelle vous a familiarisé avec tous les problèmes* d'approvisionnements *d'une usine (achats et réception du matériel, suivi des stocks, contrôle des expéditions...).*

● *De solides connaissances en comptabilité générale et analytique vous permettent de gérer des budgets importants et de suivre l'évolution des prix de revient.*

● *Vous avez également une excellente pratique de la* gestion du personnel, *des relations sociales et êtes habitué au contact à tous les niveaux.*

● *Un séjour de 4 à 5 ans en Afrique paraît envisageable, pour vous et votre famille (climat sain, logement assuré).*

Votre candidature nous intéresse.

Ecrivez sous réf. 2099/M à EUREQUIP que nous avons chargé de ce recrutement.

EUREQUIP
40, av. du Président Wilson, 75116 Paris

SG2
Société Générale de Service et de Gestion pour le compte d'une importante Société implantée en Afrique

nous recrutons

UN RESPONSABLE INFORMATIQUE

QUI SERA CHARGE
- d'assurer le démarrage d'un centre équipé d'un 370/115.
- *de participer au recrutement* et *d'animer* une équipe de programmeurs et une équipe d'exploitation,
- de prendre en charge les applications nouvelles,

ON DEMANDE
- au minimum 5 à 6 ans expérience,
- des références dans la conception et la réalisation d'applications classiques (comptabilité, stocks, paie),
- pratique d'un ou plusieurs langages de gestion (COBOL de préférence),
- une bonne connaissance du matériel IBM *360-370*,
- une expérience de l'organisation et de la gestion d'un atelier.

Lieu de travail : ABIDJAN
Rémunération en rapport avec expérience
2 mois de vacances - logement assuré

Adresser lettre de candidature avec C.V., prétentions (salaire et frais) sous référence P.L. 235-M à :
SG2 12, Avenue Vion Whitcomb 75016 Paris

---

socea
Filiale Saint-Gobain – Pont-à-Mousson

recherche pour faire face à son expansion présente et future à l'ÉTRANGER :

CADRES DÉBUTANTS
parlant anglais
Formation assurée France ou Étranger

— 2 INGENIEURS A.M. (dont 1 Chebap)
  - un pour calculs béton et préparation chantiers.
  - un pour usine éléments béton préfabr.

— 2 INGENIEURS B.T.P.
  - pour conduite chantiers adduction eau ou pipe-lines.

— 2 *SUP. DE CO. (ou équivalents)*
  - pour poste d'adjoint administratif, agences et centres travaux.

Adresser C.V., photo, à SOCEA/S.M.E., B.P. nº 134, 92 RUEIL-MALMAISON - Téléph. : 977-03-39.

SOCIÉTÉ FABRICATION MATÉRIEL MINES ET T.P.
recherche

INGÉNIEUR

Ayant expérience exploitation et mécanisation mines et tous travaux souterrains

LE TITULAIRE DU POSTE DEVRA organiser le service produits travaux souterrains,
il recherchera les besoins du marché pour orienter le bureau d'études.
il suivra la mise au point de prototypes,
améliorera et adaptera les engins existants,
supervisera le service après-vente.

Anglais courant indispensable
seconde langue souhaitée - Déplacements fréquents

Env. curric. vitae manuscrit, nº 77.131, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

offres d'emploi

emplois féminins

propositions diverses

occasions

locat.-autos

demandes d'emploi

cours et leçons

boxes-autos

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

L'immobilier

exclusivités

appartements vente

Paris

Cœur Montparnasse, à rénover ds voie privée, en r.-de-ch., petit 2 p., petit px. DAN. 63-98 ap. 18 h.

C.-Lemoine Ecoles. ODE. 95-10. Triplex lux., aménag. 60 m². Imm. caract. Calme. Soleil.

MARAICHERS, imm. réc. stdg. Sél., 2 ch., c., bns. Impec. 6e ét. Sud. Calme. 185.000. SEG. 55-31.

Campagne à Paris. Gd jardin privé, 2 niv., dble sél., 3 ch. + stud. Soleil. ODE. 42-70.

St-Eustache, Bque de France pptaire dir. petite maison : charm., réception, 2 ch., s. bns, caves tt cft., calme, verdure. Tél. avant 11 h. : 508-84-81.

PARC-DES-PRINCES entfér. s/verd., sup. appt. mod. 190 m², récept., 65 m², 3 ch., 2 bns., ch. serv., gar. 824-61-88.

CITE UNIVERSITAIRE, grand stdg. Imm. réc. Part. état. Liv. 3 chbres, park. 325-89-90.

Pr. CONTRESCARPE, RAVIS. 2 P., cuis., bs. TEL. MOQUET. CALME. 240.000 F. 704-88-18.

P. 12e, 11, R. DE REUILLY je vds dans magnifique imm. récent très grand 3 pces cuis. tout confort, 90 m², décoration exceptionnel, balcon pl. soleil, tél., crédit pos. avec 69.000 F. Me voir sur place, 16-17 octobre de 15 h. à 19 h.

16e ALMA
Petit imm. gd stand. Reste : 2 APPTS 3 et 4 pces. 522-62-14.

ST-PLACIDE Immeuble standing
Très beau 6 pièces, galerie, + triple récept., 3 ch., s. de bs, wc, tél., 2 ch. serv. Prix 830.000 F. Tél. pr rensaign. : 734-98-87.

DENFERT-ROCHEREAU - Dans imm. anc. 4 PCES, c., bns, wc, 280.000 F. 734-73-46.

16e Près AV. FOCH. Imm. p. de t. Appt 220 m², salon, s. à m., 4 ch., 3 bns, 2 ch. serv. Prix 1.100.000 F. - LAB. 13-09.

7e Mo ECOLE-MILITAIRE. Bel imm. p. de t. Double liv. + 3 ch., tt cft, 150 m², étage élevé. Prix 750.000 F. - LAB. 13-09.

Région parisienne

CHATOU. Part. vd 4 p. cft., gar., verd. 160.000 F. 976-93-57, merc., sam. tte jnée ou ap. 19 h.

Province

A NICE
un immeuble bijou
RESIDENCE SOPHIA
Petit immeuble, élégance, grand standing.
A 5 min. de la Promenade des Anglais dans le quartier des nouvel. facultés. 2 et 3 PCES. Prix très modérés, fermes et définitifs. Crédit 50 à 80 %. Livraison immédiate. Documentation sur demande :
SOGEFRANCE
Le promoteur parisien spécialiste de la Côte d'Azur, 13, bd Courcelles-8e. 522-37-60.

appartem. achat

Rech. d'urgence APPTS Gdes surfaces, 7e, 8e, 16e, 17e. Faire offre. KIJOXSON. LAB. 13-09.

bureaux bureaux

Au 17, av. GEORGE V

Il reste à louer
1920 m² de bureaux divisibles
lots à partir de 190 m²
Prestations luxueuses.

Richard Ellis s.a.
17, rue de la Baume - 75008
Tél : 225.27.80 et 551.08.54

URGENT, RECHERCHE : 10 000 à 14 000 m2 de bureaux à l'achat. — Libres ou occupés. Paiement comptant. O.F.I.M.P., 25, rue Marbeuf. — BAL. 09-21.

NOUVEL ORLEANS
PARIS-XIVe
97-99, avenue Général-Leclerc
135 m² BURX avec tél. A VENDRE OU A LOUER
S'adresser sur place au BUREAU de VENTE. Tél. 588-87-11 ou 589-55-74.

Sté loue direct. bureaux neufs aménag. Très bon standing. Rue Sarrette (14e). 230 m2 480 F le m2. Tél. : 077-17-34.

BASTILLE. Propr. loue direct. IMM. ADMINISTR. OU COMM. 3 200 m2 en 1 ou 2 lots. Ent. rénové, climatisé, équipement intérieur au gré du preneur. Bail 3, 6, 9. LOYER EXCEPT. BAL. 66-10.

Trocadéro. Petit immeuble neuf 500 m2 bur + 100 m2 appart. + dépend. Tt conf. libre, bail ss rep. 10 lignes tél. 225-66-10

PEREIRE A louer 600/900 m² en bur., salles conférence, ordinat., dessin, etc. Imm. moderne, tt stand., climat., etc. 17 lig. tél. Prix intér. Concours Agences souhaité - Tél. 755-84-74.

Bail sans pas-de-porte
OPERA 4 bureaux rez-de-ch. Refaits neufs 4 lig. tél. BORDAT : 076-77-42.

R. CAMBON. Ds imm. b. stand. 5 Burx, 105 m2, 4 tél. Telex à céder. Bail neuf. - 887-87-34.

locaux commerciaux

Près Fg SAINT-ANTOINE - LEDRU-ROLLIN
ENTREPOTS - BUREAUX
(725 m2 divisibles)
LOCATION ou ACHAT
160 F HT le m2 — 1.700 F HT le m2
(Plusieurs lignes téléphoniques).
O G I C,
118, rue de la Tour, 75016 PARIS.
Téléphone : 504-16-07.

Entre MAIRIE DES LILAS et bd PERIPHERIQUE. Entrepôt à louer à bail, 3 plans, béton avec rampe. Garage. 5 000 m2 887-87-34. Cabinet NADE.

hôtels-partic.

RESIDENTIEL. Site protégé Bel hôtel part. Joli jardin, part. état. Exclus. 637-14-40, le matin.

locations non meublées

— Offre —

Offre

Importante Société loue SANS COMMISSION Appartements neufs tout conft. PARIS-19e
36-40, r. du Pré-Saint-Gervais Face Mo Place des Fêtes.
2 Pièces, 53 m², 770 F.
5 Pièces, 100 m², loy. mens. 1.400 à 1.500 F.
Charges env. 22 % en sus. Parking 110 F. Renseignements sur place (appartement témoin) 10 à 12 h. et 14 à 18 h.

PARIS (20e)
SANS COMMISSION
Immeuble récent, tout confort 2 pièces, 42 m2. Loyer 731 F. Charges 169 F. Parking 100 F. S'adresser à la gardienne, 21, rue du Repos. Tél. 797-71-14 Mo PHILIPPE-AUGUSTE

PORTE DAUPHINE. CHARM. APPART. 90 m2, liv., db., 2 ch. BALC. TEL. Moq. Imm. stand. Poss. parking. 2 000 - 704-88-18.

PARIS 12e
SANS COMMISSION
Immeuble tout confort
2 pièces 42 m2, loyer 760 F
3 pièces 69 m2, loyer 1 065 F
4 pièces 84 m2, loyer 1 230 F
Charges et parking en sus
S'adresser 24-26, rue Sibuet
Métro Picpus ou Bel-Air.
Tél. : 343-35-77.

16e ORTF S/SEINE. STUD. nf, tél., 1.100 F + ch. 954-15-97

Demande

Pour 2 ans ch. 4 p. (min. 80 m2) Gobelins, Monge, Port-Royal ou Denfert. Tél. : 707-02-45, mat.

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT
Centre Nation : 346-11-74
Centre Etoile : 525-25-25
pour vous loger ou pour investir vous propose :
— 30.000 appartem. et pavillons neufs à l'achat ;
— une document. précise sur chaque programme ;
— un entretien personnalisé avec un spécialiste ;
— des conseils juridiques, fiscaux et financiers.
SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART.
Service gratuit de la Compagnie bancaire.

CHAMPS-ELYSEES
11, RUE DE BERRI
STUDIOS, 2 et 3 PIECES
AU 7e ETAGE 6 PIECES 168 m2 TERRASSE 100 m2
TRES GRAND STANDING
PRIX FERME ET DEFINITIF
Finitions - Livraison début 75
Bur. de vente s/pl. ouvert ts les jours de 14 à 19 h (sf mercredi)
P. DOUX 3, av. Grande-Armée 553-16-62

EXCELLENT PLACEMENT
75 BOXES ET PARKINGS
en un seul ou plusieurs lots
Location assurée
S.A. AZED 25-27, bd Richard-Lenoir (11e) 355-35-34 groupées

Encore quelques appartements disponibles. Exemple :
Le 3 P. 2e étage, 178.000 F, park., cave compris.
Le 4 P. 1er étage, 189.000 F, box, cave compris.
Ferme et définitif. Crédit 80 %.
Mo MAIRIE-de-MONTREUIL
RESIDENCE LAURIAU-GAILLARD
Grand confort - 14 ter à 20, rue Gaston-Lauriau - 93 Montreuil. Visite après-midi mercredi, dim. et samedi tte la journée, ou S.A. AZED, 25-27, boul. Richard-Lenoir - Paris (11e) 355-35-34 (lignes groupées)

TROCADERO 6 et 8, rue CHARDIN
IMMEUBLE HAUTE QUALITE
Reste 1 duplex 120 m2 + terras. 2 beaux 3 pièces 70 m2. Livraison janvier 1975.
PRIX FERME ET DEFINITIF
Appt témoin, vente s/place tous les jours 13 - 19 h, sauf dim. 527 - 33 - 20 et 622 - 16 - 88.

terrains terrains

EXCEPTIONNEL
TERRAINS A BATIR
à
La Celle-St-Cloud Vaucresson
S.F.T.B. 929 91 50

CORSE. Baie de Calvi. Pieds dans l'eau, 14 ha. Viabilité. Accès facile. Possibilité morcellement. Lotissable en partie. Emile GARCIN - B.P. 55 13210 ST-REMY-DE-PROVENCE Tél. (90) 92-01-58 (4 lignes gr.)

viagers

EXCLUSIVITE STE GERARD
GENTILLY Limite PARIS
Près Mo. Coquet appt, ent., 3 p., cuis., s. d'eau, chff. centr. Sera libre décès 1 Tête. 8.000 F cpt + rente 700 F/mois. VOL. 33-97.

villas

Part. vd const. 1972, Crespières, Yvel, gare St-Nom-la-Bretèche, très résid. s. 2 000 m2, 110 m2 habit. + 90 m2 aménag. rapid. + garage s-sol. Style Ile-de-Fr. 690 000 F. Ts droits et taxes comp. - Tél. 461-40-92 ap. 20 h.

propriétés

VERSAILLES résidentiel, dans cadre verdure. Maison bourgeoise, 8 pièces princip., conf., garage, jardin 500 m2 TEL. : 950-56-21

35 KM SUD DE PARIS
Très belle demeure, 25 p., 15 ha, BOISE, tennis. 307-31-62 mat. h.r.

75 KM DE PARIS
rég. Auneau. Maison campag. ou habit. princip., 3 pièces, dépend. Eau, El. Chauff. central. 900 m² jardin. Prix 97.000 F. crédit 80 %.
CHARON 2, av. Gl-Leclerc, RAMBOUILLET Tél. 483-12-67 ou TUR. 26-76

pavillons

PLAIN-PIED 4 pces + 1 chbre à l'étage, tt confort, garage, 530 m2 jardin, calme. Près du lycée ENGHIEN. 989-31-74.

appartements vente

Paris

FOCH-FAISANDERIE
5 Pces gd stand., calme, 5e ét., 2 bns, 153 m², 650.000. RIC. 65-86.

GEORGES-MANDEL (Pr.)
B. 7 P., 200 m² IMPEC., 3 sanit. c. éq. serv. Px intér. 578-93-93.

PLACE FRANÇOIS-Ier
TRES RARE
Appt. Profess. de gde classe 280 m², 7-8 p., 2 bns et cuis., gd luxe, pl. soleil, 2 ch. serv. Px en rapport qualité. 766-23-67.

GAMBETTA
IDEAL PLACEMENT. Nf, stud. en duplex. Tt cft. moderne. Locat. assurée. Gros rapport. 90.000 F. 345-55-10, poste 25.

16e AV. VICTOR-HUGO
ds imm. stdg. GD 9 P, 360 m2 plusieurs sanit. Excellente distribut. IDEAL PROF. LIBER.
SEGONDI - 874-08-45.

JASMIN Lux. 5 pces, 140 m², 3 bns + chbre serv., ds parc, av. 2 park., term. 75, 1.200.000 F - 742-03-11 et après 20 heures 525-50-90.

16e FOCH
EXCEPTIONN. Tr. bel appart. **6 P.** en DUPLEX, 320 m², plusieurs sanitaires, 4 chbr. pers., 3 garag. Px élevé justif. EXCLUSIVITE SEGONDI. TEL. : 874-08-45.

19e PROXIMITE RUE DE FLANDRE
Dans bel imm. briques rénové, PLACEMENT et RENTABILITE SANS PRECEDENT
8 à 12 % immédiats dès livrais. 30 STUDIOS TOUT CONFORT Cuisines équipées. Salle de bns, w.-c. Tapissés, moquettés, décorés, LE PROPRIETAIRE GIRPA - 325-56-78 et 25-25.

VUE IMPRENABLE SUR JARDINS LUXEMBOURG
Grand standing, étage élevé. Magnifique 6 pièces, 225 m², balcons, 2 chbres de service, FRANK ARTHUR - 924-07-69.

UNESCO (Pr.) SOL. 29-10
récept. + 2 chbr., tt conft, tél., 2e sur rue, standing, 410.000 F

PORTE DES LILAS (19e)
Dans bel immeuble rénové **21 STUDIOS** tout confort à partir de 49.000 F. Crédit possible. Le propriét., merc.-jeudi, 14-19 h, 61, RUE DE ROMAINVILLE.

ARSENAL. Imm. P. de T. Mag. 3 p., vue imprenable sur quai, tout confort - 278-22-47.

MUETTE. Ds bel imm. à vdre, grand 5 pièces, cuisine, bains, vue dégagée, 140 m2, 800.000 F. Profession libérale possible. WAG. 96-17, poste 42.

ST-MICHEL. Vue sur Seine Elégant et confort. 6 P., 2 sanit., cuisine aménagée + chbre service. Tél. : MED. 97-48.

SUCHET. Splend. appt 265 m² + terrasse 260 m². Vue panoram. Prix élevé justifié. - ETO. 45-10.

16e. Pr. TROCADERO, bel imm. en cours rénovat., asc., occupés, 2-4 p. DEP. T. 924-56-91, p. 26.

18e. SACRE-CŒUR
Ds petit immeuble montmartrois entièrement rénové, rue bourgeoisement habitée, 18 STUDIOS ET 2 PIECES grand conft, cuisinette équipée, salle de bains, placard. Eléments de location exceptionnels. Location et gestion assurées. LE PROPRIETAIRE GIRPA, 325-25-25 et 56-78.

QUARTIER LATIN
Mini studio, kitch., s. eau, SOLEIL, calme. MED. 97-48.

AUTEUIL. 6, Sq. H.-Pate, 141 m² Profess. S/pl., 13-15 h. LIT.76-47.

PLACE ADOLPHE-MAX
Etage élevé, 5 p., 2 ch. serv. MARTIN, Dr Droit. 742-99-09.

MONTGALLET. Récent, étage élevé. Liv. + 3 ch., verdure. MARTIN, Dr Droit. 742-99-09.

PASTEUR. Immeuble P. de T. Gentil 4 pièces. MARTIN, Dr Droit. 742-99-09.

VAUGIRARD. Très bel imm. 1970. Séjour + 2 chbres, balcon, 4e s/jardin. Pl. soleil. Parking. 325.000. FONCIAL, 266-32-35.

16e. Pr. Trocadéro. 2 p., cuis., s. bs, dep, calme. 924-96-17, p. 26.

12e. PROCHE MARAIS
Dans très beaux immeubles de caractère entièrement et luxueusement restaurés, standing. 2 ascenseurs, v.-o., interphone, grande cour aménagée. Arbres d'ornement. Fontaine. 87 STUDIOS ET DUPLEX soleil, décoration et aménagements recherchés. INVESTISSEMENT DE CHOIX. Location et gestion assurées. LE PROPRIETAIRE : GIRPA, 325-25-25 et 56-78.

ROME. PL. SOLEIL. Immeuble tout confort. Tr. bx 3 p., 55 m². Cuis. aménagée. MED. 97-48.

2e. RUE PAUL-LELONG (BOURSE). Dans magnifique immeuble de caractère entièrement restauré, v.o., interphone, poutres. Prestige ancien. Plafond de 3 à 4,50 mètres. STUDIOS, 2 PIECES, avec loggia en duplex, possible grande surface, décoration et aménagements de classe. INVESTISSEMENT REFLECHI Prix étudiés et définitifs. GIRPA, 325-25-25 et 56-78.

7e. ECOLE-MILITAIRE
LUXUEUX 5 PIECES, 158 m², 2 sanit., ét. élevé, balc., soleil, 878-07-43 matin, 783-43-99 H. B.

16e. Mo Trocadéro. 2 p., cuis., s. de bs, dans immeub. en cours rénovat. complète. Vis. jeudi 17, de 13 à 17 h., 35, rue Vineuse.

CŒUR MARAIS
RENOVATION GD STANDING ascenseur, interphone, v.-o. Magnifique studio tout confort DECORATION TR. RAFFINEE. 225-84-65 - 225-18-01.

IDEAL PLACEMENT
Propr. vend 17e VILLIERS, dans immeuble rénové, lux. studio av. poutres appar., cuis. équip., bs moquette, à partir de 62.000 F - 828-02-74.

VIe ODEON. Magnif. 4-5 p. de caractère, confort, 2 s. de bs, 2 wc, 3e étage, asc., état neuf. 548-22-05, le matin.

PRES AV. HENRI-MARTIN
Lux. 3 p., bs, moderne 95 m², 5e étg., gd cft, chambre service. Michel & Reyl S.A. 265-90-05.

15e FELIX-FAURE
Magn. 100 m², séjour dble, 2 ch., tout confort - 567-22-88.

ILE SAINT-LOUIS
Qu. d'Orléans, 2e ét., face Seine, liv. + 2 p., cuis., bs, tél. Prix 700.000 F. Exclusivité 331-58-95.

PRES AVENUE BRETEUIL
Dans imm. très grand standing
4 P., 132 m² .... 860.000 F
5 P., 168 m² .... 1.104.000 F
DISPONIBLE IMMEDIATEM.
Tél. Mme Raynaud - 256-98-98.

7e AVENUE BOSQUET
DERN. ETAGE. VUE S/SEINE
DUPLEX 250 M2. Balcon TERRASSE. 2.200.000.
EXCLUSIVITE : NEVEU ET CIE - JAS. 51-84.

E.-ZOLA Lux. 2-3 pièces, 70 m2 Vue impren. Verdure. Balc. Px 312.000 F. SUF. 66-35.

VIe BUCCI Ds imm. p. de t. Gd living + 1 ch. 566-01-04.

Région parisienne

EXCEPTIONNEL
930 F LE m²
A FONTAINEBLEAU
près gare, écoles, commerces, 3 et 4 pièces, libres ou occup. Depuis 39.000 F comptant + C.F. à 2,75 %. Rendez-vous uniquement samedis, sur place. - Téléphone : 422-61-13.

PANTIN (Mo Eglise)
Propriétaire vend, libres, studios et 2 pièces, confort. - Crédit important. M. MARTIN, 17, rue Godot-de-Mauroy, 75009 PARIS. 742-99-09.

MARLY-LE-ROI
Appt F 4, 66 m² + loggia. 128.000 F + 6.000 C.F. Sélection Immobil. - 962-50-95.

Parc MAISONS-LAFFITTE
Belle résidence P. de T. avenue Lavoisier, luxueux 4 p., 95 m² + jardinet, 355.000 F garage compris. Sélection Immobil. 962-50-95.

FONTENAY-LE-FLEURY
« Parc-Saint-Cyr »
4-5 pièces, 90 m², 8e étage. Vue panoramique sur verdure. URGENT, 175.000 F. Sélection Immobilière. 962-50-95.

ST-CLOUD Duplex 7-8 pièces, 170 m² + terrasse 60 m² - CALME, SOLEIL. Renseign. ANJ. 18-83 **LARGIER**

NEUILLY SABLONS. Imm. P. de T., tt cft. Gd 4 pièces princip. en duplex, 150 M2 + terras. 100 M2. A rénover entièrement. Visites jeudi, de 14 h 30 à 17 h 30 : 5, rue JACQUES-DULUD

NEUILLY Dans bel immeuble standing, GRAND ATELIER d'artiste avec loggia + 2 ch., cuisine, bains, 150 M2. IMPECCAB. et RAFFINE. Vis. jeudi de 14 h 30 à 17 h 30 : 5 bis, av. Philippe-le-Boucher.

NEUILLY ST-JAMES
APPART TRES GRAND LUXE
140 m2 Liv. dble + 1 ch., parkings + serv. Soleil. S/jard. SAINT-PIERRE - ELY. 33-40

10e PORTE D'ITALIE
Immeub. neuf. Appart. 4 pièces, entrée, cuisine, salle de bains, loggia, parking ELY. 69-36 **139.000 F**

Province

COTE D'AZUR
100 m plage, imm. en constr. près commod., finit. soignées, cuis. équipée, parking.
F1 : 89.000 à 93.000 F.
F2 : 158.000 à 168.000 F.
Ag. MOLLARD, 35, les Arcades du Port, SANARY-S.-MER (Var) (16-94) 74-25-03.

appartem. achat

PARTICULIER A PARTICUL. CHERCHE
3 PIECES CONFORT
70 m² - 3e étage maximum dans Levallois centre. Ecr. No 6.585 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Achète, urgt, rive gauche, préf. 4e, 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, stud. Paie. cpt chez notaire. 873-20-67.

ACHETE, URGENT, COMPT., chbre bonne Paris - 873-23-55.

appartements occupés

LE MARAIS
AFFAIRE EXCEPTIONNELLE
Superbes appartem. tt. conft., 4 et 5 pces dans bel imm. 18e s. Vendu 60 % valeur, libre. 260-30-15.

7e - ECOLE MILITAIRE
Ds imm. P. de T. impec. prop. vd appartem. occupés 3 et 4 pces. 387-35-17.

ERIP. 278-48-41, propose Placements 1er ordre
Gd choix appts occ. 2 et 3 p. dans très beaux imm. MARAIS, Gobelin, Montparnasse, 15e, 16e. De 50.000 à 120.000. Poss. crédit.

pavillons

Partic. vd à Ollainville (2 km Arpajon), pav. 5 p., ss-sol av. gar. (2 voit.), r.-d.-ch., 1er ét. Prix : 165.000 F. Tél. 490-13-83.

SARTROUVILLE
Maison meulière, impeccable, 150 m2 habitable, 6-7 pièces principales, caves, garage 2 voitures, très joli jardin 700 m2 clos et planté d'arbres. EXCLUSIVITE, 430.000 F. Sélection Immob. 962-50-96.

Propriétaire vend pavillon neuf, 77, rue Paul-Louis Courier, Rueil, limite Suresnes. Tél. soir 967-57-89.

constructions neuves

Etude Montaigne, 41, av. Montaigne, 256-16-87, propose : 16e Pompe, stud. à 4 p. term. ; Neuilly-Barrès 3-5 p., mars 75 ; Vaugirard, stud. à 3 p., juin 75 ; Nanterre 2 à 4 p. term. crédit.

VINCENNES
« STUDIOS Ier »
20-22, rue des Vignerons.
DU STUDIO AU 5 PIECES
PRIX FERMES
Bureau de vente et parking visiteurs ouverts : mardi et vendredi 14-18 h., samedi, dimanche 10-18 h.
S.O.G.E.I. 331-65-61 +

locaux commerciaux

EXCELLENT PLACEM. Local comm. PARIS-3e, rapport 10 %. Tél. propr. : 285-17-40, p. 7.

RUE GRENELLE
Cède bail, belle boutique d'angle + appartement 3 pièces. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

BUT MONTMARTRE, tte ppté bout. + appt lumin. tt conf., 65 m2 sl ten. + dépendances. Idéal profess. artistique., tourisme. Tél. 580-61-20, pr. mat.

A LOUER
COYE-LA-FORÊT
(près Chantilly), immeub. très bon stand., 160 m², réception + 8 bureaux, 2 lign. téléph., park. 8 voit., loyer 3.000 mensuel,
DEVIQ 75, Grande-Rue 60 COYE-LA-FORET Tél. : 457-63-40.

maisons de campagne

Part. vd région Rambouillet, maison de campagne, 7 pièces, 1.400 m2. Terrain dépend. 483-06-92.

fonds de commerce

QUARTIER TRINITE
Lux. bout., 100 m² en duplex, poss. habit. ts Cces. 531-47-25.

Propriétaire cède directement Papeterie-Librairie-Journaux Banl. EST. Centre Commercial, 25.000 h. C.A. 1974 : 1.700.000 F en progrès. Prix : 520.000 F + stocks. Tél. Mlle Decorais, 808-64-30, 118, av. Jean-Jaurès, 75942 PARIS CEDEX 19.

Caravaning

S. mieux qu'un imm. de rapp.
CARAVANING Grand luxe
pleine prospér. dans joli parc château, proche Paris, partie contiguë autorisée. Vend cause majeure justif. Aff. tr. import. idéale pr. pers. ou Sté. Aucun risque. Rent. just. Ecr. no 158, Spérar, 75, Champs-Elysées-8e.

propriétés

VESINET, très jolie maison, 1.500 m, terrain angle, réception, 6 chambres, tout confort, 2 garages. TEL. : 567-22-88.

Région AMBOISE, jolie propriété, caractère, très bon état, habitable de suite, compr. entr., salon, s. à mang., cuis., cab. de toil., 4 chbres, 3 gdes pièces dans le roc, habitable, verger, bois 2 ha. Me Anglade, notaire, St-Cosme-en-Vairais, t. 11.

45 KM OUEST. Lisière forêt Rambouillet. Agréab. ppté, 11 p. ppies, tt cft, 2,90 ha EN JARDIN ET BOIS LARGIER, ANJ. 18-83.

villas

JOUY-S./MORIN - 77
Villa neuve 6 p., terr. 1.400 m2, avec 50.000 F + crédit. CHAUVEL - 939-55-25.

viagers

Vendez aux meilleures conditions FONCIAL, 32 ans de références. 19, bd Malesherbes - 266-32-35.

représent. offre

Empl. Constructeur Français
MATERIEL SOUDAGE
Tig-Mig métaux d'apport, ch.
REPRESENTANT
pr secteur 93-77-02, connais. technique apprec., fixe + %. Env. C.V. ss no 4.603 B BLEU, 17, rue Lebel, Vincennes, q. tr.

Marque exclusive parfumerie recherche
JEUNE REPRESENTANT
22 ans minimum à former pour secteur Paris. Doit avoir personnalité et contact humain. Ecrire avec C.V. complet et photo sous no 3.198 B Edit. BLEU Pub., 17, r. Lebel, 94300 Vincennes qui transmettra pour convocation éventuelle.

Recherchons
AGENT COMMERCIAL
bonne culture générale, connaissant problème formation, pour visites entreprises. Fixe + %. F. F., 23 bis, rue de Turin, PARIS-8e. 387-38-73.

IMPORTANTE SOCIETE
de sonorisation, siège Boulogne, rech. Paris, banl. Hommes et Femmes 25 a. min., 15 h./sem., forte comm., poss. 3.500-5.000 F mens. Tél. rendez-vous 605-92-10.

Société importatrice de matériel bureau cherche
VENDEURS ATTACHES COMMERCX
dynamiques, ambitieux, ayant expérience de la vente directe auprès des sociétés pr diffus. Paris, région parisienne. Nouvelle marque en exclusivité de machines à calculer électroniques.
— fixe important ;
— indemnités de déplacement ;
— commissions progressives ;
— primes.
Envoyer C.V. et photo à : M. Collaro, 14, r. de la Néva, 8e

représent. demande

Monsieur 36 ans, réf., 10 ans commercial et Publicité, cherche poste Paris, Région parisienne. Accepte déplacements. Produit motivé. Assurances s'abstenir. Fixe minim. garanti 3.000 + % et frais déplacement journalier, demande voit. fourn. à ch. Sté. Ecr. No 1.910, REGIE PRESSE 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Agent commercial basé à Hong-Kong, effectuant tournées régul. depuis Singapour jusqu'au Japon, cherche cartes à la commission. Ec. HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann 75008 PARIS. No 60.094.

proposit. com. capitaux

Importante Société recherche capitaux privés à court terme. Fortes rémunérations. Garanties importantes. Tél. : 285-17-40, M. Hoffmann, 55, rue de Châteaudun, Paris-9e.

Pour implantation nouvelle en France, Club recheche 11 DELEGUES (EES) responsables secteur étendu, nécessité disposer 60.000 F. Dynamisme, classe, voiture. Avantages : rapport mensuel 10.000 F. Situation except. indépendante. Adresser C.V. à CLUB H — W, 5 place de Rome, 13006 MARSEILLE.

BRESIL
INDUSTRIELS INVESTISSEURS
Votre décision est prise, mais vous n'avancez pas. Votre future implantation au Brésil nécessite une infrastructure de départ à base française et un choix judicieux de partenaires Brésiliens. Ecrire à T. de Monts, 146, bd de Grenelle, Paris-15e.

Organ. gest. financ. et commerc. offre concession (activité indépend.) dans un des secteurs disponibles : Rég. paris., Est, Bourgogne, Franche-Comté, à H. bne formation, sens des contacts. Mise au courant assurée. Nécess. 6.000 F pr le démarrage + pour la prov. avoir bureau-tél. Ecr. 1re lettre à LATRASSE 14, r. Ch.-Divry, 75014 PARIS.

STE D'EXPERT. COMPTABLE fournis. habit. à ses clients serv. élab., situat. tableau de bord. budg. conseil en gestion, organis. comptab. rech. présent. client P.M.E. intéres. Ecrire No T 061.333, REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

IMPORTANT GROUPE PHARMACEUTIQUE
en vue de son développement acquerrait en cession ou participation
USINE DE FABRICATION DE PRODUITS CHIMIQUES
(synthèse, hémi-synthèse, extraction)
Installée sur terrain permettant l'extension :
— Personnel : 10/40 personnes.
— Localisation : FRANCE ou éventuellement ETRANGER.
Envisagerait toutes propositions concernant la CHIMIE.
Ecrire sous réf. 1.329 à S.N.P.M., Petites Annonces, 100, av. Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY-sur-Seine.

enseignem.

ART DRAMATIQUE
Préparation au Conservatoire. Reprise des cours le 15 octobre. Renseig. : 602 - 68 45, le matin.

bureaux bureaux

BUREAUX MEUBLÉS GRAND STANDING
ENTRE
l'ÉTOILE et le TROCADÉRO
SERVICES COMPLETS :
• Hôtesses et Standardistes trilingues.
• Salles de conférences.
• Télex - Photocopies.
• Garage visiteurs.
HERSA - 553-50-11

PARIS-9e
350 à 2.400 m2 de bureaux neufs à louer. ANDRE EICHER - ELY. 83-90.

PROPRIETAIRE
Loue 1 ou plus. bureaux dans immeuble neuf. Tél. : 758-12-40.

NEUILLY
Propriétaire loue 1 ou plusieurs bureaux imm. neuf. T. 758-12-40.

TERNES. Rez-de-ch. sur rue, 4 BUREAUX, 3 TEL. TELEX à vendre. Libre. MED. 18-80.

BD RICHARD-LENOIR
700 m2 burx, stdg, 26 lig. tél. Cess. bail 300.000. 231-47-95.

VIIIe 450 m² BUREAUX. - Dans imm. récent, tout cft, 10 lig. téléph., 4 park. Bail : 225-66-10.

MUETTE SOL. 39-10
pet. imm., 10 burx, cess. bail, 230.000, loyer 30.000 F par an.

MADELEINE Bureaux 110 m²
1er ét. Sur rue, 387-51-15.

locations non meublées

Offre

MASSY-PALAISEAU
Prox. gare, appt. 5 p., tt cft., jardin privatif. 1.450 F + ch. Tél. : 928-43-10.

PASTEUR SOL. 39-10
4 P., 6e ét., asc., cuisine équ., tél., imm. récent, 2.000 F + charges, possibilité parking.

QUART. LATIN beau studio, 850 F. 260-63-24.

16e 4 PIECES, 110 m², neuf. Box en sous-sol, 3.200 C.C. Vis. jeudi de 14 hres à 15 hres, 14, RUE ERLANGER
COURTOIS ANJ. 27-29 ANJ. 49-85.

METRO LIEGE, 6 pces, 170 m², tout confort. Prix à débattre. Visite jeudi, 14 h. 30 à 17 h., 18, rue de Liège.

18e arrdt. Rue LEKAIN, 2 p., cuisine, s. de bains, wc, tt cft, terrasse, 30 m² envir., tél. Loy. mens. T.C.C. : 1.500 F. Pour renseignem. et vis., tél. à 870-58-97 ou 870-25-53.

16e. EXELMANS, 2 p., tt cft, 40 m², 950 F + ch. 266-32-35.

MADELEINE. Gd stud., tt cft, TEL., 1.200 F - 231-62-95.

VUE SUR SEINE et NOTRE-DAME - 100 m², grand standing, 2.900 F. — 744 - 31 - 66.

16e. AV. GRANDE-ARMEE
4 pièces, conft, tél., 5e étage. Tél. matin SEGECO, 522-69-92.

locations meublées

Offre

Buttes-Chaumont. P. stud. pers. seule, cuis., 500 F m. 208-71-61.

hôtels-partic.

Emplacem. exception. en bord. BOIS DE VINCENNES Av. de Gravelle, belle maison 8 p. p., 170 m2, cft, gd jard., gar., terr. 666 m2. 605-10-08.

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
au
233.44.31
pour tous renseignements : **233.44.21**

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

UNE NOUVELLE SUGGESTION

Créer en province deux métropoles comparables à Paris

Deux rapports sur l'avenir de Paris et de sa région vont être publiés. D'un côté 150 pages d'un rapport réalisé par le Hudson Institute, à la demande de M. Maurice Doublet, préfet de la région parisienne, et intitulé : « Paris et sa région, demain » *(le Monde du 4 octobre)*. De l'autre, une étude de 75 pages, que le Conseil consultatif économique et social (C.C.E.S.) de la région parisienne devrait discuter, le 12 novembre. *Son titre : « Place, vocation et avenir de Paris et de sa région ».*

Sous la direction de Mme Jacqueline Beaujeu-Garnier, professeur et expert en géographie humaine, une commission du C.C.E.S. s'est préoccupée de l'avenir de la capitale. *Elle* conclut que la solution aux difficultés actuelles de la région parisienne *« ne se trouve pas dans la dévitalisation du plus grand pôle français ».*

Parmi les solutions retenues par ce rapport, on note la nécessité de débarrasser la capitale des activités *qui pourraient se décentraliser sans* dommage et de fortifier une ou deux métropoles régionales à la taille de Paris. Trois mesures sont proposées aux pouvoirs publics pour que la qualité de la vie soit préservée dans la « région-capitale » *Il faut stabiliser la population de Paris, y provoquer « une nette diminution du nombre brut global des emplois, frappant surtout les « envolées » abusives du tertiaire ».* Ensuite, il faut délimiter des *« espaces rigoureusement préservés de l'urbanisation. Ce serait une catastrophe si cette composante de l'équilibre humain que constitue la vie rurale venait à être chassée de la région proche de l'agglomération ».* Enfin, les auteurs du rapport estiment qu'il faut construire les villes nouvelles *« le plus vite et de la manière la plus efficace ».*

« Trop rose »

Le rapport du Hudson Institute, pour sa part, est jugé un peu « *trop rose* » par M. Doublet, bien qu'il l'ait commandé pour contrebalancer le « *trop noir* » rapport Albert qui *préconisait, l'an dernier, l'arrêt total* de la croissance de la région parisienne.

En effet, les constatations du document rédigé par seize personnes appartenant à six nationalités différentes vont à contre sens des idées *les plus communément admises.*

Paris est à la page : *« La Défense est un ensemble ambitieux et magnifique, un témoignage éclatant de prospérité nationale. »* Le développement des bureaux dans la capitale n'est pas un handicap : *« Les services et « les services aux services » sont la marque distinctive de notre nouvelle société industrielle, le signe d'un développement à encourager et non à récuser. »*

Vivre à Paris n'est pas une *aventure exténuante : « On s'aperçoit que le taux y est inférieur à la moyenne nationale pour les maladies cardiaques et hypertensives, les maladies du système nerveux, l'alcoolisme, les accidents mortels et les suicides. »*

Malheureusement, constate le rapport, l'évolution naturelle perturbe l'équilibre social et politique. Paris et sa proche banlieue vieillissent, s'enrichissent, et s'embourgeoisent. *Les moins fortunés, et les jeunes, sont rejetés à la périphérie : « Il serait sage de renforcer la réussite urbaine de Paris en consacrant des fonds à défendre et à encourager la diversité de la population et de l'économie. Cela coûte cher, mais la France d'aujourd'hui est riche, Paris est riche et une dépense sociale de cette nature non seulement est possible mais constitue une authentique réponse aux problèmes de la cité. »*

La lecture de ces deux études amène à conclure *que la maîtrise du développement* de la région parisienne suppose de l'argent et surtout une volonté politique constante. Pour l'instant, le district de la région parisienne dispose-t-il suffisamment de l'un et de l'autre ? Toute la question est de savoir *si la prochaine réforme des institutions de Paris et de sa région remédiera à cette carence* que la multiplication des rapports ne fait que confirmer.

ALAIN FAUJAS.

POUR ATTIRER LES CAPITAUX ARABES

La DATAR va ouvrir un bureau à Barhein

Hôte de l'Association des journalistes économiques *et financiers*, le mardi 15 octobre, M. Jérôme Monod, délégué à l'aménagement du territoire, a rappelé que, *« dans un monde caractérisé par le changement »*, l'aménagement du territoire était une *« politique fondée sur la permanence ».*

Les six points forts de cette *politique sont aujourd'hui les suivants :*

● L'EMPLOI, et il faudra au moins vingt ans encore pour parvenir à résoudre de façon satisfaisante ce problème dans les provinces.

● LA REGION PARISIENNE, dont il faut bloquer la croissance anarchique.

● L'URBANISME, qu'il convient de réinventer. A cet égard, *selon M. Monod*, la politique d'équipement et d'urbanisme dans les petites villes fait partie de la sphère de compétence des établissements publics régionaux.

● *LES GRANDES OPERATIONS*, pour lesquelles il importe de ne pas s'arrêter en chemin. *L'aménagement de la côte aquitaine*, du Languedoc-Roussillon, du littoral Calais-Dunkerque, de Fos, le plan d'équipement des centrales nucléaires doivent être menés à terme.

● L'ACTION REGIONALE *doit* se préciser et s'amplifier. Des efforts de réflexion sont nécessaires pour déterminer, à l'aube du *VIIe Plan, les rapports qui* doivent s'instituer entre la planification et la régionalisation. A cet égard, d'ici à la fin de l'année, le *gouvernement devra* prendre des *« positions claires et courageuses ».*

● L'accent doit être mis sur les ASPECTS SOCIAUX de l'aménagement du territoire, et la DATAR *prépare* trois rapports à ce sujet sur l'aménagement des zones industrielles, l'emploi féminin et les grands chantiers.

Enfin, M. Jérôme Monod a précisé que la DATAR allait ouvrir prochainement un bureau au golfe Persique, à Barhein, afin d'attirer *en* France des capitaux arabes, notamment dans l'immobilier, les bureaux, la location de bâtiments *industriels* et les grands projets d'aménagement touristique. Une association est en cours de constitution dans ce but.

● LE P.S. ET LE DECOUPAGE DE LA CORSE. — *Le* bureau exécutif du parti socialiste estime que le projet de découpage de la Corse en deux *départements* est un *« acte autoritaire qui constitue une manipulation préélectorale ».*

« La particularité institutionnelle de la Corse, ajoute le P.S. — *un seul département pour la région, — doit, au contraire, amener à l'établissement d'un statut original. Dans le sens du programme socialiste, il s'agit d'assurer l'élection, au suffrage universel direct, d'une seule assemblée bénéficiant de transferts de compétence significatifs, sans lesquels il ne peut y avoir de démocratisation et de décentralisation authentiques. »*

● L'ANCIEN HOPITAL BEAUJON NE SERA PAS DETRUIT. — M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, indique, en réponse à une question écrite de M. Jacques Dominati, député (R.I.) de Paris, que le projet de construction d'une *annexe du ministère de l'intérieur* et d'un central téléphonique à Paris, rue de Courcelles (8e), ne devait pas entraîner la démolition de l'ancien hôpital Beaujon. Le bâtiment, œuvre de l'architecte Girardin, abritait jusqu'à une date récente l'école des gardiens de la paix.

ENVIRONNEMENT

● LA VICTOIRE DES ECOLOGISTES A MARCKOLSHEIM. — Aux élections municipales complémentaires, organisées *le* dimanche 13 octobre à Marckolsheim, onze sièges étaient à pourvoir. Dix conseillers *avaient donné leur* démission pour protester contre le projet d'installation d'une entreprise chimique allemande. D'autre part, un conseiller était décédé, ce que nous avons omis de signaler dans *le Monde* du 15 octobre.

URBANISME

Le parti socialiste propose six réformes pour « libérer » la capitale de l'argent

« Contre le Paris de l'argent. Prenons notre ville en main. » Sur ce thème, le parti socialiste va lancer une campagne (affiches, réunions, etc.) pendant un mois dans les différents quartiers de la capitale. Les responsables de la fédération de Paris *du parti socialiste ont, à cette occasion, présenté*, le mardi 15 octobre au cours d'une conférence de presse, leur point de vue sur l'urbanisme et critiqué les récentes décisions du président de la République dans ce domaine.

Ils ont aussi *proposé* six *réformes* qui permettraient de résoudre les « vraies questions ». Plusieurs figurent dans des propositions de loi déjà déposées par les socialistes devant le Parlement, mais c'est la première fois qu'elles sont rassemblées dans un ensemble cohérent, qui sera d'ailleurs publié dans une brochure.

***On peut regretter le caractère tardif de cette* initiative ou faire remarquer que certaines suggestions entraîneront des réticences du parti communiste (sur l'automobile en particulier), ou encore noter que le gouvernement fait ou étudie les mêmes propositions (ZAD, *logements sociaux*, bureaux, etc.). *Mais la campagne lancée par le* parti socialiste a le grand mérite d'attacher la réflexion politique à des sujets d'une actualité très quotidienne mais trop souvent réservés jusqu'alors aux discussions entre techniciens.**

ÉTIENNE MALLET.

« PRENONS NOTRE VILLE EN MAIN »

Abandon de la voie express rive *gauche*, remise *en cause* de l'aménagement des Halles : ces initiatives de M. Giscard d'Estaing, *« qu'elles aillent ou non dans notre sens »*, ne peuvent être acceptées par les socialistes.

« Cette politique de publicité au coup par coup », a expliqué M. Christian Pierre, premier secrétaire *de* la *fédération* de Paris, ne répond à aucune vision d'ensemble. Elle a pour but de masquer la profondeur de la crise *et* l'aggravation des *conditions* de vie des citadins. En somme, on jette en pâture un os à ronger pour mieux faire passer l'austérité.

D'autre part, la *façon dont* les choix ont été imposés par l'Elysée dénote, ont ajouté les dirigeants socialistes, *« un goût de l'urbanisme clandestin »* et un *mépris* pour les institutions démocratiques. *« Le Conseil de Paris existe-t-il encore ? »* s'est interrogé M. Georges Sarre, *secrétaire* national du parti et conseiller de Paris, avant d'assurer que le groupe socialiste à l'Hôtel de Ville *prendrait* des *« initiatives spectaculaires »* à l'occasion du débat sur les Halles qui doit avoir lieu à partir du 28 octobre.

Pour que la vie collective ne se limite pas au *« métro, boulot, dodo »*, les socialistes *proposent* notamment les six réformes suivantes :

● *Contre la spéculation foncière : généralisation des ZAD.*

Il faut donner aux collectivités le droit d'acheter tous les terrains mis en vente, autrement dit généraliser la procédure des *zones* d'aménagement différé (ZAD). Le P.S. prévoit aussi une taxe foncière de 1 % calculée d'après la valeur des propriétés bâties *ou* non bâties.

● *Pour la participation des habitants : un statut des associations.*

Il faut réformer le statut de la capitale, prévoir l'élection par le *Conseil* de Paris d'un maire, et la mise en place de municipalités d'arrondissement. Il faut créer des ateliers d'urbanisme dans chaque quartier, et réviser la procédure des *déclarations d'utilité* publique et du permis de construire. Il faut mettre au point un statut des associations, qui devront être obligatoirement *informées* des projets d'équipement.

● *Contre l'envahissement de l'automobile : limiter l'accès au centre.*

Il s'agit de restreindre non la possession de l'automobile mais son usage, lorsque celui-ci nuit à la *collectivité*, affirment les socialistes. Dans ce but, il faut notamment limiter l'accès dans le centre aux heures de pointe et *le* stationnement toute la journée. En faveur des transports en commun, davantage de couloirs réservés aux autobus et des réseaux légers *comme* le *semi-métro* (tramway passant en souterrain aux principaux carrefours) sont nécessaires.

● *Pour le logement social : pénaliser la construction chère.*

Le P.S. prévoit l'obligation de construire, dans chaque opération de rénovation *ou de* restauration, un certain pourcentage de logements sociaux, la fixation de densités (coefficient d'occupation des sols) qui favorise dans certaines zones la construction bon marché et pénalise, dans d'autres, la construction chère.

● *Contre le développement des bureaux : pas d'autorisations « en blanc ».*

Le P.S. demande l'interdiction des *autorisations* « en blanc », c'est-à-dire sans destinataire désigné. A l'ouest de la capitale, les autres autorisations doivent être limitées au *seul renouvellement* des bureaux existants. L'est déficitaire pourrait être mieux servi. En outre, il convient de mettre fin à la « *désindustrialisation* » *trop* rapide de Paris.

● *Pour les équipements et la vie de quartier : ouvrir les jardins des ministères.*

Le P.S. prévoit l'aménagement de réseaux de rues piétonnes pour favoriser l'animation et regrouper des équipements sociaux et culturels ; l'utilisation polyvalente, à des heures différentes de la journée et pour des publics différents, des équipements publics (*écoles*, etc.) ; *le libre accès du public* dans les espaces verts collectifs (jardins des ministères par exemple) et le « dégagement » des espaces verts privés.

A Dunkerque

DIFFICULTÉS POUR LE « GÉANT DES FLANDRES »

La société immobilière *Le* Reuze, qui a construit au centre de Dunkerque, à proximité de l'hôtel de ville une tour de vingt-cinq étages, comprenant un vaste ensemble résidentiel, commercial et hôtelier, connaît de sérieuses difficultés financières.

Quatorze appartements seulement ont trouvé preneur, sur un total de *plus de soixante-dix. Le* restaurant panoramique, installé au sommet de l'immeuble sur une plaque tournante, est toujours inutilisé. *Les* traites des entrepreneurs (environ 10 millions de francs) qui arrivaient à échéance n'ont pas été *honorées* et de nouveaux concours bancaires paraissent difficiles à obtenir.

On se demande si le « géant des Flandres », comme les Dunkerquois ont surnommé la tour, n'a pas visé trop haut.

A PROPOS DE...

196 000 LETTRES EN SOUFFRANCE A SAINT-ÉTIENNE

S.O.S. pour la poste

A Saint-Etienne, faute de personnel, 196 000 lettres ne sont pas distribuées : 995 sacs postaux ne sont pas ouverts.

Saint-Etienne, une grande ville moderne, industrielle et industrieuse dans une des régions les plus actives de France et dont le maire est le ministre du travail. Le 14 octobre, suivant les renseignements officiels, au bureau postal de la gare restaient en souffrance cent quatre-vingt-seize mille lettres timbrées à 60 centimes et soixante mille imprimés. En outre, neuf cent quatre-vingt-quinze sacs postaux n'avaient pas été ouverts.

Les syndicats, qui ont alerté l'opinion sur cette situation, l'expliquent par l'insuffisance des effectifs et des conditions de travail très mauvaises dans des locaux trop petits. Ils refusent en même temps les solutions proposées par l'administration : embauche de postiers auxiliaires et heures supplémentaires. On en est là.

En attendant, les usagers... attendent, téléphonent s'ils le peuvent et écoutent en souriant les belles paroles des responsables du gouvernement qui les invitent à redoubler d'agressivité vis-à-vis des marchés extérieurs. Souhaitons que dans les sacs non ouverts ou dans les plis en souffrance ne figure pas quelque proposition pour quelque bonne affaire à l'exportation...

Le mal ne serait pas grave si Saint-Etienne était une exception. Ce n'est pas le cas. Un peu partout en France, le téléphone est encore souvent considéré comme un équipement de luxe et la poste ne cesse de se dégrader. Les usagers en souffrent ; les hommes d'affaires en pâlissent. On le dit depuis vingt ans. — J.-F. S.

TRANSPORTS

Une nouvelle proposition pour l'utilisation du « France »

Un navire-école de la marine marchande ?

Une semaine après le retour du *France* au Havre, le conflit entre les syndicats de marins et les pouvoirs publics s'envenime à nouveau.

Les marins refusent de laisser *le paquebot quitter le quai* Johannès-Convert car, selon M. Augustin Gruenais, secrétaire général de la fédération C.G.T., *« le gouvernement tarde à recevoir les syndicats pour discuter du sort du* France *comme il s'y était engagé ».* Les pouvoirs publics répliquent qu'il n'est plus question pour M. Chirac de recevoir les syndicats puisque ceux-ci ne respectent pas les termes de l'accord tripartite approuvé le 9 octobre.

Pour sa part, M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, a reçu mardi 15 octobre une délégation de quinze maires et députés de grandes villes *portuaires*, à *qui il a confirmé* que ses services étudieraient plusieurs propositions pour réutiliser le *France*.

A ce propos, notons que plusieurs propositions nouvelles ont été faites. L'une est suggérée notamment par M. Jean Chapon, directeur des ports maritimes et des voies navigables et administrateur de la Compagnie *générale* maritime (C.G.M.) : il s'agirait de céder le *France* à la marine nationale et d'en faire un navire-école pour la marine *marchande*. Son entretien serait assuré dans les arsenaux. A bord, l'équipage serait constitué d'élèves, et par conséquent les *frais de fonctionnement* — sauf le mazout — ne seraient guère élevés.

Les solutions étudiées sont donc les suivantes : celle du groupe *Trigano, du Club méditerranée* (club flottant), du promoteur immobilier, J.-C. Aaron, du groupe de promotion Pierre Baton (vente en *multipropriété*), d'un assureur tourangeau, M. Guy Chevrier (navire exposition), de Tourisme et Travail (croisières à *prix réduit*), de la Société d'investissement Finanpar (placement sous pavillon étranger), et celle de M. Chapon.

Enfin le personnel navigant de la *Compagnie* transméditerranéenne, filiale de la C.G.M., a décidé un arrêt de travail de quarante-huit heures avant la fin de *la semaine. Cette grève est motivée* par l'inquiétude du personnel qui redoute de nombreux licenciements. On sait que la situation *financière de cette* compagnie est très préoccupante. — *F. Gr.*

● DES AUTOBUS ELECTRIQUES EN LIGNE. — La première ligne régulière desservie par un autobus électrique alimenté par accumulateurs vient d'être mise en *service* à Moenchengladbach (Rhénanie-Westphalie), en Allemagne fédérale. Ce nouveau véhicule, dont l'autonomie *est de* 20 kilomètres, a l'avantage de ne faire aucun bruit et de ne pas *polluer l'atmosphère. Il a coûté* 18 millions de francs et roule à une vitesse de 70 kilomètres. Toutes les deux heures, au terminus de la *ligne*, les *accus* contenus dans une remorque sont remplacés en quatre minutes.

● LA COMPAGNIE POMAIR DÉPOSE SON BILAN. — La *compagnie* belge POMAIR, spécialisée dans les vols à la demande, a déposé son bilan le lundi 14 octobre. Son passif est évalué à *quelque* 120 millions de francs belges, soit 14,5 millions de francs français. Des mesures ont été prises pour rapatrier les touristes qui voyageaient sur ses lignes. Ce transporteur était *propriétaire d'un DC-8* et en louait deux autres. La disparition de POMAIR illustre les difficultés que rencontrent *aujourd'hui* les *compagnies* charter pour faire face à l'augmentation du prix du carburant.

● SAINT-EXUPÉRY, PREMIERE EPOQUE. — *Icare*, revue de l'aviation française, célèbre le trentième anniversaire de la disparition de Saint-Exupéry en publiant cinq numéros sur la vie de l'auteur du *Petit Prince*. La première livraison est *consacrée* à la *première* époque : *« La jeunesse, l'adolescence, l'uniforme, les débuts aéronautiques et littéraires. »*

Icare n° 69, Cedex A n° 213-94 396 Orly-Aérogare. Prix : 32,50 F.

Après son accord avec T.W.A.

PAN AM NE DESSERVIRAIT PLUS PARIS

Les compagnies américains Pan Am et T.W.A. se seraient mis d'accord pour se partager le marché international et éviter de se faire concurrence sur les mêmes lignes. Les discussions engagées entre ces transporteurs, à la demande du gouvernement, n'ont donc pas abouti à la fusion de la Pan Am *et de* la T.W.A., *mais* à une redistribution des escales, qui devrait permettre à l'avenir à ces deux entreprises de redresser leur *situation financière*.

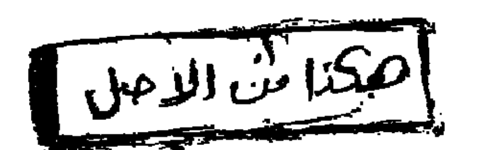
Aux termes de cet accord, qui doit être encore approuvé par le président Ford et le Bureau de l'aéronautique civile (CAB), Pan Am abandonnerait ses services *sur* la France et la plupart de ses vols sur le Portugal, l'Espagne et le *Maroc*, donnant ainsi un quasi-monopole à T.W.A. *En* retour, T.W.A. ne desservirait plus Francfort, laissant ainsi l'exclusivité de l'Allemagne fédérale à Pan Am. D'autre part, Pan Am cesserait de desservir Londres à partir de Chicago, Los Angeles et Philadelphie, tandis que T.W.A. abandonnerait Bombay, Bangkok, Hongkong, Okinawa, Taipeh et Guam.

LA GUERRE DES TARIFS AÉRIENS SE RALLUME SUR L'ATLANTIQUE NORD

Les représentants des compagnies régulières et les émissaires des transporteurs à la demande, réunis, à San-Diego, aux Etats-Unis, n'ont pu se mettre d'accord sur la fixation d'un prix minimum *pour* les vols charters, applicable sur le réseau de l'Atlantique nord. Le principe d'un tarif-plancher avait été accepté par les deux parties *l'été dernier* à Montreux, en Suisse. Mais des divergences sont apparues lorsqu'il s'est agi de préciser le niveau de ce barème.

Les transporteurs à la demande américains ont exigé, en effet, que le tarif minimum charter soit fixé aussi bas *que* possible. Les compagnies régulières ont jugé cette proposition inacceptable dans la mesure où *leur* situation financière ne leur permet pas de s'aligner sur de tels barèmes, ce qui aurait donc abouti à *creuser* l'écart *entre* vols réguliers et vols par charters et à rallumer une concurrence ruineuse.

L'échec de la conférence de San-Diego remet en cause l'accord tarifaire sur l'Atlantique nord conclu par les membres de l'Association du transport aérien international (IATA). Ils avaient *décidé* d'augmenter le prix des billets de 10 % en *moyenne* et de créer un tarif dit APEX avec réservation et paiement à l'avance. Mais le niveau de ces barèmes avait *été déterminé en fonction* d'un prix minimum charter raisonnable qu'aujourd'hui plusieurs transporteurs à la demande refusent d'avaliser.



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LA MONTÉE DES VIEUX

III. — Le troisième âge, phénomène économique

A l'Est comme à l'Ouest, l'Europe est confrontée au phénomène de l'augmentation de la durée moyenne de la vie humaine, liée à la réduction de la durée du travail. Des expériences significatives ont été menées dans le domaine de la gérontologie sociale par le Danemark et la Roumanie (« le Monde » des 15 et 16 octobre).

De notre envoyé spécial JEAN BENOIT

Genève. — L'an dernier, à enève, l'Organisation internaonale du travail (O.I.T.) avait ıncé un cri d'alarme. Plus vite atigués qu'autrefois par le labeur ; par les difficultés de la vie ıoderne, les travailleurs âgés spirent à juste titre au droit au isir. Pour éviter la « cassure » ui se produit lorsque des per-›nnes encore relativement jeunes uittent la vie professionnelle, ıédecins, psychologues et géron-›logues conseillent une retraite rogressive, accordée par paliers, ans l'entreprise. Encore faut-il u'une fois venu le temps du epos, le retraité puisse prendre n charge sa propre liberté.

Sur ce point, les déterminismes ›ciaux, politiques et culturels, nés u travail et de l'environnement e toute une vie, sont prépondéants. L'O.I.T. soulignait ainsi que les ouvriers dont la tâche est trop monotone ou répétitive risquent parfois de n'être plus capables, la retraite venue, de s'adapter à leur nouvelle existence. Plus que par le passé — du fait de la dispersion géographique des entreprises et de l'éclatement des cellules familiales, — l'impression d'être *« de trop »* frappe souvent les salariés âgés, à l'usine ou chez eux. L'inévitable traumatisme que provoque un changement de condition sera beaucoup plus durement ressenti si le travailleur lui-même, son employeur ou tous ceux qui s'intéressent à son bien-être, n'ont pas pris à l'avance les mesures appropriées. L'O.I.T. estime que cinq années au moins sont nécessaires à cette préparation à la retraite, et souhaite que les ouvriers, plus particulièrement, puissent varier leurs occupations dès avant leur départ de l'entreprise, afin de tirer le meilleur parti de leurs possibilités personnelles.

Il y a quelques mois, le groupe patronal Entreprise et Progrès a proposé une retraite *« à la carte »*, progressive et *« personnalisée »*, qui réduirait peu à peu la durée du travail.

Contre la « retraite-couperet »

Dans une société industrielle ›vancée, le passage de la vie active à la retraite doit répondre, elon Entreprise et Progrès, à ıuelques critères de base : pas de *retraite-couperet »*, pas de rupture brutale entre la vie active et *les loisirs forcés de la vieillesse »*. Il faut éviter la soudaine chute les revenus — celle-ci *« devrait être progressive »*... — mais aussi e sentiment d'inutilité sociale et l'isolement. Ensuite, un libre choix entre un « plancher » de retraite ı soixante ans et un « plafond » ı soixante-dix ans, se situant au nême niveau que la retraite des fonctionnaires dans maints pays.

Un système dégressif lierait la durée des activités annuelles du salarié au montant de ses ressources : à soixante ans, activité à 90 %, ressources à 95 % ; à soixante-quatre ans, activité à 50 %, ressources à 75 % ; à soixante-cinq ans, régime définitif, c'est-à-dire 70 % du salaire des dix meilleures années, 50 % de la Sécurité sociale et 20 % du régime complémentaire. L'application d'un tel projet représenterait, selon ses auteurs, une dépense totale au moins dix fois inférieure au coût global de la retraite immédiate à soixante ans, tel que l'a évalué le C.N.P.F. (17 milliards de francs en mai 1971). On voit l'avantage qu'en retireraient en premier lieu l'Etat et le patronat. L'un et l'autre ne seront-ils pas tentés de jouer sur les motivations du travailleur vieillissant ou retraité, qui le conduisent, par désir de s'affirmer socialement, à une assiduité plus grande, à *« un souci de finition plus accentué »*, des efforts constants — et peut-être au-dessus de ses forces — qui compenseront largement les coûts supplémentaires que va supporter l'employeur ?

Les propositions d'Entreprise et Progrès n'ont fait que systématiser au niveau de la théorie diverses expériences tentées en France même : notamment à Annecy, depuis 1972, par les établissements Gillette (environ huit cents salariés), filiale d'une société multinationale. M. Pinard, directeur du personnel de cette usine, avait participé aux sessions de gérontologie de l'université de Grenoble, qu'animent notamment le docteur Robert Hugonot et le professeur Michel Philibert. Il convoqua les salariés de son entreprise — où il n'existe pas de section syndicale — et leur annonça les mesures prises en faveur des *« plus de soixante ans »* : deux semaines de congés payés supplémentaires la première année, quatre la deuxième, huit la troisième, douze la quatrième et vingt la dernière, réparties soit au printemps, soit en hiver. Une quarantaine de personnes étaient concernées par cette *« pré-retraite »* et, bon gré mal gré, l'acceptèrent, soit 5 % de l'effectif environ. Un voyage annuel vers des pays plus ensoleillés et un petit pécule pour le *« banquet d'adieux »* complétaient cette offre.

S'il faut en croire les dirigeants de Gillette-France, il apparaît, après deux ans d'essai, que les ouvriers bénéficiaires de la *« pré-retraite »* s'en estiment satisfaits. *« La limite de fatigue n'est plus atteinte*, dit l'un d'eux. *On prend quinze jours de congé et on est à nouveau d'attaque. On vit moins sur les nerfs. »*

Travail à temps partiel ou travail à mi-temps ? Quelle que soit la formule, elle soulève de nombreuses objections parmi les organisations syndicales, dans la mesure où elle menace directement l'unité et la cohésion des salariés, dans la mesure aussi où elle réduit une frange marginale du salariat — comme les travail*leurs temporaires ou les immigrés* — au rôle de régulateurs de main-d'œuvre, simple masse d'appoint facile à conduire, ou à limoger, en période de crise. Il est vrai que les charges sociales sont rarement limitées par des plafonds à partir du moment où l'on emploie des travailleurs à temps partiel. Côté salariés, les temps de transport dévaluent singulièrement la rentabilité de ce genre d'occupation. Le *« désengagement progressif »* des vieux salariés, dans ces conditions, risque d'être apprécié par eux, paradoxalement, comme un luxe inutile et onéreux.

La pré-retraite, n'est-ce pas aussi une *« récupération »* ? En France, la C.G.T. et la C.F.D.T. s'en tiennent à leur revendication initiale d'une retraite à soixante ans pour les hommes, à cinquante-cinq ans pour les femmes. En Allemagne fédérale, des gérontologues ont estimé, non sans raison, que la capacité de rendement de l'être humain ne dépend pas de son âge, mais de son état de santé, de son degré d'instruction et de formation, de l'impulsion reçue de son entourage, de son entraînement professionnel — car l'homme actif le reste jusque très tard dans sa vie. En même temps, on constate que la quote-part de chômage chez les salariés âgés de cinquante-cinq à soixante-cinq ans est beaucoup plus élevée (environ quatre fois plus en France et en Allemagne) que chez les plus jeunes. Il n'est nullement certain que l'échelonnement de l'âge de la retraite suffirait à résoudre cette équation.

Quels remèdes préconiser ?

Alors, quels remèdes ? La *« montée des vieux »* est d'abord, répétons-le, un phénomène économique. Leur position sociale a changé du tout au tout dans les pays qui s'industrialisent. Dans un premier temps, l'adage selon lequel les cheveux blancs sont nécessairement synonymes de sagesse et d'expérience a perdu de sa force. Un nouveau monde, dur, même aux plus jeunes, surgit en quelques années : *« les vieux »* pas plus que *« les jeunes »* n'y ont leur place. Dans un second temps, alors qu'ils ont été rejetés des circuits de production et de consommation, les travailleurs âgés sont plus nombreux qu'autre*fois à pouvoir s'y insérer. Mais le* pourcentage d'hommes actifs au-delà de soixante-cinq ans reste encore très faible (moins de 20 %) pour l'ensemble de l'ancienne communauté des Six, comparativement à de nouveaux membres comme le Danemark (38 %) ou l'Angleterre (environ 28 %). Pour les femmes, ce pourcentage est plus faible encore.

En France même, il y avait un peu plus de 2 millions de personnes de soixante-quinze ans et plus en 1968. Elles seront 7 millions de plus de soixante-cinq ans à la fin de cette année, selon l'INSEE, soit 13,5 % de la population, et plus de 500 000 d'entre elles auront dépassé quatre-vingt-cinq ans.

Les grands vieillards, le « quatrième âge » si souvent oublié, posent dans le domaine du loge*ment le problème le plus grave* car la proportion d' « autonomes » y diminue, alors qu'augmente celle des isolés et des invalides sociaux. Faut-il l'ignorer ?

On en revient aux théories so*ciales du docteur Ana Aslan, qui* sont aussi celles d'Alfred Sauvy. On ne peut créer des millions de lits d'hôpitaux, dans le monde de demain, pour y installer des grabataires et des « exclus », plus inexistants, pour eux-mêmes et pour la société, que de simples plantes en pot.

La solution réside-t-elle dans une valorisation non seulement professionnelle, mais encore culturelle de la vieillesse ? L'expérience tentée à Toulouse, à Caen et bientôt à Paris, Grenoble, Lille, Montpellier, Metz et Nancy, pour une « université du troisième âge », ouvre à cet égard d'intéressantes perspectives, malheureusement limitées aux seuls retraités « intellectuels » ou encore capables d'assimiler de nouvelles connaissances et de s'y intéresser.

Lors d'un récent colloque international à l'U.E.R., Etudes internationales du développement, de l'université des sciences sociales de Toulouse, l' « université du troisième âge » avait souligné le sous-équipement des infrastructures d'accueil, la dévaluation de l'épargne — qui, pour les retraités, n'est pas compensée par une activité salariale — l'isolement économique, social et familial du troisième âge.

Une priorité : les moyens d'existence

Face à tant de besoins, tant de maux conjugués, ne faudrait-il pas développer l'aide à domicile, créer des antennes de surveillance et d'intervention en liaison avec les organismes médicaux, prévoir l'installation gratuite du téléphone chez les handicapés, les impotents, favoriser enfin les loisirs, les déplacements, des personnes âgées — par des réductions sur les frais de transport et d'hôtellerie — pour compenser l'absence ou l'éloignement d'une famille ? Mais rien ne sera vraiment efficace sans une diversification souple des aides de l'Etat pour le maintien des personnes âgées dans ce qui doit être leur environnement naturel, tant professionnel, *si elles le souhaitent*, que familial.

Compte tenu de ces nécessités essentielles, contradictoires avec la vie moderne — éclatement ou relâchement des liens familiaux, usure plus rapide du travailleur, difficultés de transport et nuisances de toutes natures, — la *« priorité des priorités »* n'est-elle pas d'intégrer le troisième âge dans la société et, pour ce faire, de lui en procurer les moyens matériels par l'augmentation de ses ressources ?

Deux sortes d'actions peuvent être menées de front : d'abord en assurant à tous un niveau de vie décent, par l'octroi d'un « minimum social » garanti et par une aide au logement ; ensuite en multipliant, à l'intention de ceux qui le désirent ou dont la situation de santé l'exige, les équipements collectifs, adaptés, qui sont le complément indispensable d'un service d'aide à domicile. Le premier de ces types d'intervention dépend de la volonté des gouvernements et des législateurs ; le second suppose une infrastructure qui n'est encore — du moins pour la France — qu'ébauchée dans le programme *« finalisé »*, débouchant sur une loi-cadre du troisième âge. Au niveau du quartier ou de la commune d'abord : foyers-restaurants, « foyers-soleils », clubs et centres de jour, véritables éléments-relais qui éviteront, retarderont ou raccourciront le temps redouté de l'hospitalisation (1). Au niveau du secteur ensuite : maisons de santé ou de cure médicale dotées de service de géronto-psychiatrie. Au niveau de la région enfin : centres de gériatrie intégrés et hôpitaux de jour destinés à remplacer, à l'avenir, les hospices qui furent — et sont encore, pour combien de temps ? — la honte de notre société.

Est-il permis de rêver ? Est-il permis, surtout, d'espérer dans le devenir d'une civilisation où les personnes âgées resteraient disponibles, pour participer aux activités qui leur seraient offertes ? Se soucier du troisième âge, c'est aussi, on l'oublie trop, se soucier de son propre avenir.

FIN

(1) La France compte actuellement deux centres de jour, inaugurés récemment par M. René Lenoir, secrétaire d'Etat à l'action sociale, et un seul « foyer-soleil ». Ce dernier, géré par l'Association résidences et foyers (AREFO), fut construit, 21, rue Jean-Leclaire, à Paris-17e, par l'Office central interprofessionnel du logement, pour le compte de l'IRCACIM (Institution de retraites des chefs d'ateliers, contremaîtres et assimilés des industries des métaux). Il comporte un service de repas à domicile, distribués dans les appartements loués à des personnes âgées, dans un périmètre restreint, autour du foyer. (Voir *le Monde* des 11, 12-13 et 14 août 1973.)

LES VIEILLARDS ET LE FROID

Les vieillards sont un groupe social sans défense dans la grande bousculade des intérêts sociaux organisés. Ce groupe social comprend une petite minorité de privilégiés : dans l'ordre des travaux intellectuels l'âge n'est pas, jusqu'à présent, regardé comme disqualification. Il semble même que subsiste à notre égard exclusivement ce gain en considération que l'âge apportait en général et n'apporte plus. Ne devons-nous pas mettre ce crédit au service de ceux qui ne connaissent de l'âge que la faiblesse physique qu'il comporte ?

C'est une idée qui m'est venue avec force grâce au froid. C'est le fait de la vieillesse de moins remuer, d'avoir plus besoin du chauffage. Il y a un danger pesant à présent sur les gens âgés, c'est de manquer de chaleur cet hiver, et je pense notamment aux personnes âgées qui n'ont point quitté nos campagnes mais ont été quittées par la génération active, ou qui se sont retirées dans des pavillons.

Alors que vient l'hiver, ne faut-il pas prendre à leur égard des dispositions particulières ? Les demander, ne pourrait-ce pas être la première manifestation d'un mouvement qui se constituerait pour la défense de ceux qui n'ont point d'armes économiques ?

BERTRAND DE JOUVENEL.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONJONCTURE

Le premier ministre : il n'est pas question de revenir sur l'encadrement du crédit

M. Jacques Chirac a, le mardi 15 octobre, pris la parole devant l'assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie. Après avoir indiqué que la limitation de la consommation d'essence était à l'étude **(voir page 36)****, il a évoqué la situation économique actuelle.**

Pour le premier ministre, si les indices économiques récents *« paraissent encourageants... il serait imprudent de tirer des conclusions définitives de ces chiffres »*.

« Nous sommes entrés dans une longue période d'efforts et de discipline, a poursuivi M. Chirac, *et il faut être conscient que tous les inconvénients qu'entraîne la politique actuelle ne sont rien en regard des conséquences qu'auraient l'inflation et le déséquilibre de la balance des paiements si on n'y portait point remède. »*

Aussi n'est-il pas question, selon le premier ministre, *de revenir sur* l'encadrement du crédit, dont le taux, a-t-il précisé, sera vraisemblablement ramené de 13 % à 12 % en décembre 1974.

Enfin, en ce qui concerne la hausse des salaires, qui atteint, selon M. Chirac, un rythme de 18 à 20 % en un an, elle ne peut être qu'inflationniste. *« Il appartient aux chefs d'entreprise de tirer les conséquences de cette situation »*, a conclu le premier ministre.

LES COMMERÇANTS EN GROS PRÉVOIENT UN RALENTISSEMENT DES HAUSSES DE PRIX

« L'activité continue de se ralentir dans le commerce de gros. Les professionnels jugent à présent leurs ventes inférieures à la normale », indique l'INSEE au vu de l'enquête effectuée en septembre auprès de sept mille chefs d'entreprise du commerce de détail et de gros.

« Les grossistes indiquent fréquemment qu'ils éprouvent des difficultés de trésorerie. Ayant de plus en plus recours aux crédits bancaires, ils jugent que leur obtention est devenue particulièrement difficile. Le climat devient à nouveau plus pessimiste : les professionnels ont l'intention de réduire fortement leurs commandes et restent peu nombreux à avoir l'intention d'investir. »

L'INSEE *conclut : « Pour les deux prochains mois, les hausses de leurs propres prix devraient se ralentir et retrouveraient un rythme comparable à celui observé à la fin de 1972. »*

A partir du 21 octobre

LES PRIX DU PAIN VONT AUGMENTER DE 5 CENTIMES

Toutes les catégories de pain vont augmenter de 5 centimes à partir du 21 octobre à la suite d'un accord intervenu entre le ministère de l'économie et des finances et la Confédération de la boulangerie. La fermeture des boulangeries, prévue pour le 17 octobre, est annulée, *déclare-t-on* à la Confédération de la boulangerie

[Cette hausse du prix du pain a paru légitime aux pouvoirs publics. Le prix de la farine a, en effet, augmenté de 7 F le quintal le 1er août, et de 4 F le 1er octobre. D'autre part, la hausse du fuel a eu des répercussions sur le prix de revient des boulangers.]

M. GISCARD D'ESTAING : la lutte contre l'inflation marque des résultats positifs.

Le président de la République a *abordé deux thèmes principaux* avec M. François Ceyrac, président du Conseil national du patronat français, *mardi 15 octobre dans l'après-midi* : les perspectives de l'emploi vues à partir du récent accord sur les indemnités de licenciement intervenu entre le C.N.P.F. et les organisations syndicales et le problème du rétablissement de l'équilibre des paiement français.

A l'issue de cet entretien, qui a duré un peu plus d'une heure, le *président du patronat* français a déclaré qu'il n'était pas allé à l'Elysée pour présenter un catalogue de revendications *ni* pour *négocier*.

De son côté, M. Giscard d'Estaing a souligné, selon le porte-parole de l'Elysée, que c'était la *première fois* qu'il recevait le C.N.P.F. Il a qualifié d'« heureuse » la convention conclue entre le patronat et les syndicats. Il a rappelé qu'il avait lui-même pris l'initiative d'une telle proposition au cours de la campagne *présidentielle*.

Le président de la République a d'autre part indiqué que l'effort *des entreprises devait « se déployer* vers un développement supplémentaire des exportations ». Il a estimé également que la lutte contre l'inflation commençait à « marquer certains résultats positifs ». Enfin, il a jugé « indispensable que chacun s'associe à l'effort afin que puissent être rétablis dans les meilleurs délais les conditions de fonctionnement et le *développement* de *l'économie* française ».

● L'INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE EN FRANCE a augmenté de 1,6 % en juillet-août par rapport à juin. Cet indice *calculé* par l'INSEE sur la base 100 en 1970 a atteint 128 en juillet-août contre 126 en juin (bâtiment et travaux *publics exclus*). En un an, l'indice montre une progression de 4 %.

CONFLITS ET REVENDICATIONS

LES SALARIÉS AGRICOLES C.F.D.T. MANIFESTERONT A PARIS LE 25 OCTOBRE

Les salariés agricoles affiliés à la Fédération générale d'agriculture (F.G.A.-C.F.D.T.) manifesteront à Paris, le *25 octobre*, avant de se joindre au mouvement des *confédérations ouvrières dans* le courant de l'après-midi. La F.G.A. *souhaite* attirer l'attention sur les *problèmes spécifiques des salariés* agricoles.

« Sous le couvert des difficultés économiques actuelles », l'emploi de quelque huit mille *salariés travaillant* dans une vingtaine d'entreprises coopératives (laiteries, matériel agricole, approvisionnement) est menacé, affirme *la F.G.A. Il en est de même pour* environ quatre mille salariés d'exploitations (viticulture, champignonnières, serres, pépinières, polycultures...). En outre, les organisations *paysannes patronales refusent* de négocier les problèmes en suspens dans vingt départements, ce qui met en cause de cent à cent vingt mille personnes. La F.G.A. *relève, notamment*, que les divers conflits sont *« l'occasion d'une répression contre les délégués C.F.D.T. »*.

Cette fédération estime, en outre, que les exploitants agricoles cherchent à *dénaturer la proposition de loi tendant à aligner* le calcul de la rémunération des heures supplémentaires des salariés agricoles sur celle des salariés de l'industrie et du *commerce. Actuellement*, les heures supplémentaires des salariés agricoles sont payées au-delà de deux cents heures de travail par mois à 25 % de plus que le tarif horaire, *alors que, dans l'industrie et le commerce*, les salariés touchent 25 % de plus entre quarante heures (ce qui correspond à cent soixante-treize heures par mois) et 50 % de *plus au-delà de la quarante-neuvième* heure.

En vertu de ce système, un salarié *agricole* payé au SMIC gagne en moyenne, pour quarante-cinq heures hebdomadaires, 420 francs de moins par an que son collègue travaillant en *usine*.

Enfin la F.G.A. estime que le ministère de l'agriculture est passé de *« l'indifférence à l'agression »* à *son égard*. Elle souligne notamment que pour la première fois la dotation de la promotion sociale collective qui est attribuée pour la formation de ses cadres diminuera en *1975 de 5 %. Dans le même temps*, celle de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (F.N.S.E.A.) augmentera de 25 %.

« Les critères d'attribution se sont politisés », notent les responsables de la F.G.A. en remarquant que sur un total légèrement supérieur à *10 millions* de francs *les organisations professionnelles* paysannes percevront quelque 7 millions de francs.

LE PERSONNEL DE LA CAISSE DES DÉPOTS A DÉCIDÉ DE REPRENDRE LE TRAVAIL

Le personnel de la Caisse des dépôts et consignations, réuni en assemblée générale au siège parisien de l'établissement et dans les délégations de province, a décidé mardi 15 octobre dans la soirée de reprendre le travail ce mercredi à 8 h. 45 (*le Monde* du 16 octobre). Ce scrutin a été acquis par 1 217 voix contre 869, seuls les grévistes ayant pris part au scrutin, organisé à bulletin secret. crets.

L'*intersyndicale* C.G.T., C.F.D.T. et F.O., qui avait lancé ce mouvement le 25 septembre, réclamait une prime de *réorganisation* de 1 300 F en raison du surcroît de travail apporté par la réforme administrative et comptable entreprise à la Caisse des dépôts et consignations depuis plusieurs années. Finalement, l'accord s'est *fait sur une prime exceptionnelle*, non renouvelable, de 800 F, payable immédiatement. Les salariés retraités *depuis* le 1er janvier 1972 pourront également bénéficier de cette prime.

Même terminée, la grève risque *de provoquer* encore quelques perturbations dans les opérations de prêts aux collectivités.

DES MINEURS DE FAULQUEM[ONT] ET DE SAINT-FLORENT MANIFESTENT AU SIÈGE DES CHARBONNAGES DE FRA[NCE]

Une centaine de mineurs ve[nus] de *Faulquemont* (Moselle) [et] de Saint-Florent-sur-Auzon (Gard) ont occupé, mardi 15 oc[to]bre après-midi, le rez-de-chaus[sée] de la direction des Charbonna[ges] de France, avenue Percier [à] Paris (8e). Une délégation condu[ite] par MM. Achille Blondeau, sec[ré]taire général de la Fédération [du] sous-sol (C.G.T.), et Jean Kas[...] (C.F.D.T.) avait été reçue par [le] secrétaire général des Charbo[n]nages de France.

« Nous avons été écoutés, m[ais] pas entendus. La direction ma[in]tient sa décision de fermer [les] puits de Faulquemont et de Sai[nt-]Florent », a déclaré M. Kas[...] aux mineurs rassemblés ave[nue] Percier, et qu'accompagnai[ent] plusieurs *édiles* de *leurs* dép[ar]tement. C'est alors que M. Bl[on]deau a exhorté les manifesta[nts] à occuper l'immeuble.

Les mineurs ont déversé [le] contenu de plusieurs sacs [de] houille dans les escaliers de l'é[di]fice *« pour illustrer le fait q[u'il] y a encore du charbon dans [les] puits condamnés »*.

Le même jour, des mine[urs] avaient occupé le hall de la dir[ec]tion des Houillères du bassin [de] Lorraine à Freyming-Merleba[ch] (Moselle).

● GREVES A PARIS DA[NS] L'EXPEDITION DES TEL[É]GRAMMES. — A l'appel [des] syndicats C.G.T., F.O. [et] *C.F.D.T., des agents du* bure[au] central radio de Paris se so[nt] mis en grève le 15 octobre. [Ils] protestent contre la durée [de] deux heures qu'ils doive[nt] passer devant les consoles [de] visualisation et ils demande[nt] *qu'elle soit réduite* à u[ne] heure. Le bureau central, q[ui] ne fait qu'expédier les tél[é]grammes en France et [à] l'étranger, emploie deux ce[nt] dix personnes. L'administr[a]tion ne prévoit pas de fort[es] *perturbations* du service.

● LA FEDERATION DU LIVR[E] *C.G.T.* annonce que ses adhé[]rents organiseront le 25 octo[]bre, à l'occasion de la journé[e] nationale d'action C.G.T.-C.F.D.T., des réunions d'infor[]mation et des débrayages su[r] les lieux de travail dans l[es] imprimeries de presse et [de] labeur. La Fédération dema[n]dera aux directions de tou[s] les quotidiens d'insérer u[n] *communiqué* dans leur numér[o] daté du 25 octobre.

SALAIRES

RECEVANT M. BERGERON

M. Chirac : les clauses de progression du pouvoir d'achat dans le secteur public seront maintenues

Le premier ministre a ouvert la série de ses entretiens avec les organisations syndicales en *recevant*, le 15 octobre, une délégation de Force ouvrière conduite par M. André Bergeron, secrétaire général.

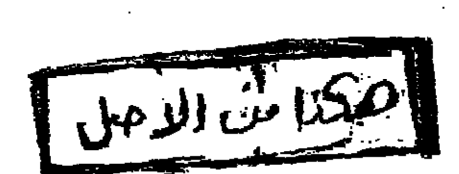
Selon ce dernier, M. Chirac a assuré qu'il n'y aurait pas de politique *autoritaire des revenus*. Il a déclaré catégoriquement qu'il *« n'est pas question de mettre en cause les clauses traditionnelles des contrats conclus dans la fonction publique et dans le secteur nationalisé, y compris les clauses de préservation et de progrès du pouvoir d'achat. Ces clauses sont encore plus nécessaires en période d'inflation qu'en période de stabilité »*.

Force ouvrière, au lendemain de l'accord sur *l'amélioration* de l'indemnisation des chômeurs, a déclaré au premier ministre qu'elle n'acceptera en aucun cas que la puissance publique se laiss[e] déposséder de ses attribution[s] *indispensables*, à savoir : le pla[]cement des travailleurs et l'in[]demnisation de l'Etat dans l[e] domaine du chômage. Des assu[]rances lui ont été données en c[e] sens.

Les syndicalistes ont souhait[é] que les *commissions départementales* consultées sur l'encadrement du crédit agissent sérieusement. *« Désormais, la commission nationale fonctionnera*, leur a-t-il été répondu. *Les entreprises se trouvant en difficulté auront en quelque sorte une possibilité de recours. »*

M. Bergeron a notamment rappelé les revendications *sur* le relèvement des pensions des veuves et, d'une façon plus générale, *sur la Sécurité* sociale.

En conclusion, M. Chirac a beaucoup insisté sur le fait que le *gouvernement* avait la volonté réelle de limiter les conséquences des difficultés économiques dans le domaine de l'emploi.



LA VIE ÉCONOMIQUE

LA CRISE DE L'ÉNERGIE

La solidarité des pays consommateurs de pétrole doit s'exercer seulement pour aborder le problème des prix

a soutenu M. Sauvagnargues au conseil des Neuf

Luxembourg (Communautés européennes). — Les ministres des affaires étrangères, qui ont tenu session mardi 15 octobre à Luxembourg, ont délibéré des affaires énergétiques ainsi que de la manière d'organiser les relations entre la Communauté et les pays de l'Est.

De notre correspondant

La préoccupation prioritaire des tats membres est de voir la rance abandonner l'attitude de neur qui est actuellement la enne et rejoindre le groupe des ouze (ce groupe, créé à l'issue de la conférence de Washington de février 1973, rassemble les pays de la C.E.E. — moins la France, — les Etats-Unis, le Canada, le Japon et la Norvège). Un tel ralliement permettrait, pense-t-on, d'éluder le problème, pourtant essentiel, de la compatibilité entre le développement d'une coopération énergétique menée dans le cadre atlantique et la mise en œuvre d'une politique de l'énergie spécifiquement communautaire.

Une « position de réflexion »

« *La France est pour l'instant ans une position de réflexion* », déclaré M. Sauvagnargues, dont intervention devant le conseil eflète, nous semble-t-il, les hésitations, voire les divisions, du ouvernement et de l'administraion nationale sur l'opportunité de allier le groupe des Douze ou, u moins, l'agence qui va bientôt ii succéder.

Le ministre français a admis, 'est le premier point de son raionnement, que la situation acuelle, caractérisée surtout, a-t-il emarqué, par des prix élevés, ontraignait les pays consommaeurs à une certaine solidarité.

Cependant, a-t-il *observé*, et 'est là son deuxième point, cette olidarité ne doit d'aucune maière conduire à une confrontaion entre pays producteurs et ays consommateurs de pétrole.

Enfin, a-t-il souligné, il est ssentiel pour les Neuf de donner a priorité à la définition d'une olitique commune de l'énergie. M. Sauvagnargues a conclu qu'il faudrait trouver une formule permettant de concilier ces trois éléments.

Les autres observations faites par le ministre français au cours de la réunion révèlent combien il est réticent à l'égard de l'entreprise conduite par les Douze, sous la direction des Etats-Unis. Il a fait valoir ainsi que la convention préparée par le groupe des Douze, telle qu'elle est rédigée aujourd'hui, répond mal au problème du moment : mise à part l'énumération d'une série d'objectifs, qui feront l'objet de travaux ultérieurs, cette convention se contente de proposer un programme de répartittion du pétrole disponible en cas de nouvel embargo. Est-ce là une hypothèse *sur laquelle il est judicieux de* s'appesantir alors qu'actuellement le véritable problème concerne le prix du pétrole ainsi que l'utilisation plus rationnelle de l'énergie ? C'est de cela qu'il *conviendrait de parler, et* dans les meilleures conditions possibles, avec les pays producteurs.

M. Sauvagnargues a expliqué qu'il avait également des doutes sur la compatibilité entre le développement des travaux de l'agence et l'élaboration d'une politique communautaire de l'énergie. La Commission qui a *été priée* par M. Van Elsland de faire connaître son avis à ce sujet, *donnera* sa réponse le mercredi 23 octobre.

Pourquoi M. Sauvagnargues n'a-t-il pas annoncé sans plus attendre que la France n'a pas l'intention de devenir membre de l'agence qui va être créée ? Outre les hésitations signalées plus haut, on peut penser que le gouvernement français, en ne brusquant pas les choses, en menant sa démonstration défavorable au groupe des Douze de façon aussi modérée que possible, cherche à préserver vaille que vaille les chances d'une politique énergétique communautaire.

Une réponse nuancée au COMECON

Les ministres des affaires étrangères se sont également préoccupés des relations entre la Communauté et les pays de l'Est. Ils ont abordé ce dossier sur un double point. M. François-Xavier Ortoli a été récemment invité par M. Fedaiev, le secrétaire général du Comecon, à se rendre à Moscou pour examiner comment pourraient s'organiser les relations entre la Communauté et le Comecon. La commission va adresser à M. Fedaiev une réponse positive mais nuancée. Il sera expliqué que, dans un premier stade, conformément à l'usage, les contacts devront être pris au niveau des hauts fonctionnaires. C'est ensuite seulement, et à la lumière des résultats ainsi obtenus, que le président de la *commission pourrait* se rendre en Union soviétique.

Les ministres ont aussi délibéré du schéma d'accord commercial qui pourrait être offert aux pays de l'Est à partir de l'année *prochaine. A compter du 1er janvier* 1975, la politique commerciale avec les pays à commerce d'Etat devient, on le sait, de la compétence communautaire. Le schéma d'accord qui sera proposé aux pays de l'*Est permettra* de leur offrir le bénéfice de la clause de la nation la plus favorisée. — Ph. L.

L'IRAN PROPOSERAIT A L'OPEP DE SIMPLIFIER LE SYSTÈME DES PRIX PÉTROLIERS

L'Iran proposerait à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) de fixer un prix de base unique du pétrole, indique le 15 octobre le quotidien iranien de langue anglaise *Kayhan*. Il s'agirait de simplifier et de rationaliser le système actuel des prix du brut, fort complexe. « *Le seul prix réel, c'est l'argent que reçoit le pays producteur* », poursuit le journal iranien. Selon ce principe, le prix du brut du golfe Persique s'établirait à 9,84 dollars le baril (prix qui semble correspondre au coût moyen d'accès au brut après les décisions de Vienne).

En outre, l'Iran réitérerait auprès des autres membres de l'OPEP sa proposition d'indexer les prix du brut sur vingt ou trente produits essentiels, afin de lutter contre *l'érosion due* à l'inflation.

Il faut rapprocher ces informations des entretiens secrets qui auraient eu lieu ces dernières semaines entre l'Arabie Saoudite et l'Iran *sur la* question des prix (nos dernières éditions du 16 octobre).

En fait, il apparaît que nombre de pays de l'OPEP seraient favorables à une diminution des tarifs payés par le *consommateur*, mais sans que les revenus qu'ils tirent du pétrole ne soient amputés. En fixant un seul prix du pétrole, connu de tous, ils espèrent ainsi éliminer le préjugé que les consommateurs nourrissent à leur rencontre puisqu'ils sauront exactement *où* va leur argent. Les intermédiaires, c'est-à-dire les compagnies pétrolières, ne pourraient plus jouer sur les multiples tarifs en vigueur et *devraient* alors se contenter de bénéfices plus équitables. Telle serait du moins l'argumentation développée par l'Iran auprès des autres pays de l'OPEP.

● *A la suite de l'annonce d'une découverte de gaz à Thèze* (Pyrénées-Atlantique) (*le Monde* du 13-14 octobre), la Société nationale des pétroles d'Aquitaine a publié le communiqué suivant : « *Le forage de Thèze 301 S.N.P.A. 00 ¢ a rencontré à la cote 782 mètres, dans les marnes de Sainte-Suzanne, quelques manifestations de gaz, fréquentes dans cette formation. La pose d'un tubage 9 pouce 5/8 se déroule comme prévu et le forage reprendra après cette opération.*

» *Il est absolument impossible à l'heure actuelle de dire si l'on est à l'approche d'une couche gazéifère.* »

IMMIGRATION

L'AMICALE DES ALGÉRIENS EN EUROPE ESTIME QUE LES MESURES FRANÇAISES RESTENT INSUFFISANTES

Après la publication du programme d'action du gouvernement français en matière d'immigration (*le Monde* des 6 et 11 octobre), l'Amicale des Algériens en Europe déclare dans un communiqué que ces mesures « *soulignent la volonté des pouvoirs publics d'engager une action globale visant à améliorer les conditions d'accueil, d'emploi et de vie des millions de travailleurs étrangers* ».

« *Cependant*, ajoute le communiqué, *ces mesures sont insuffisantes, notamment en matière de logement, et ce en raison des retards accumulés.* » Selon l'Amicale des Algériens en Europe, « *la Caisse nationale d'allocations familiales ne doit pas être la seule à financer le fonds d'action sociale en faveur des travailleurs migrants. Les caisses nationales maladie et vieillesse, qui réalisent, elles aussi, d'énormes bénéfices dans la gestion des assurés sociaux étrangers, doivent être également mises à contribution pour réaliser rapidement la résorption des bidonvilles* ».

Après avoir souligné que les immigrés algériens continuent de payer un lourd tribut au racisme, le communiqué conclut : « *Plus que d'autres, nous aurions droit, selon le souhait du président de la République, à la « fraternité française » pour avoir contribué, depuis plus d'un demi-siècle, « à la promotion et à la progression de la France* ».

D'autre part, à l'occasion de la Journée nationale de l'émigration, célébrée en Algérie le 17 octobre (1), l'Amicale des Algériens en Europe organise jeudi des assemblées générales dans diverses grandes villes. Un meeting aura lieu, à 19 h. 30, salle des Grésillons, à Gennevilliers (Hauts-de-Seine).

(1) La date du 17 octobre a été choisie « en hommage au sacrifice des patriotes tombés le 17 octobre 1961 ». Ce jour-là, vers 18 heures, quelque 20 000 musulmans avaient manifesté à Paris contre le couvre-feu qui venait de leur être imposé. Il y eut, selon la police, 2 morts, plus de 60 blessés et 11 500 arrestations. Mais, selon d'autres informations, le nombre des victimes aurait été plus élevé et le préfet de police de l'époque, M. Maurice Papon, n'avait pas donné de réponse précise aux conseillers municipaux qui l'interrogeaient sur la découverte de cadavres d'Algériens dans la Seine et dans les bois de la région parisienne.

A L'ÉTRANGER

LE GOUVERNEMENT BELGE RENFORCE LE CONTROLE DES PRIX

Bruxelles (*A.F.P., A.P.*). — Le gouvernement de M. Tindemans a décidé, lundi 14 octobre, de renforcer le contrôle général des prix et de porter de trois à six mois la date d'examen des demandes d'augmentation de prix. De plus, la lutte contre la fraude fiscale sera intensifiée. En revanche, l'impôt sur le revenu (retenues à la source) sera diminué pour les faibles et moyens revenus en fonction de la *différence* qui existe au 1er janvier entre la moyenne du coût de la vie (12,5 à 13 % en 1974) et l'index du coût de la vie. Enfin, le gouvernement va examiner prochainement la question des loyers.

AFFAIRES

LE GROUPE AMÉRICAIN AMAX A ACQUIS 10 % DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ LE NICKEL

Le groupe américain AMAX a indiqué, mardi 15 octobre, qu'il avait acquis 850 000 actions de la société française Le Nickel, soit 10 % du capital, par achat en Bourse. Cette opération, précise le groupe américain, s'inscrit dans le cadre d'une politique de prise de participation menée par la société dans le secteur minier.

L'entrée du groupe AMAX dans le capital du Nickel, si elle n'est pas concertée, n'a pas surpris les dirigeants de la société française. Des achats d'actions Le Nickel s'étaient en effet développées en Bourse ces derniers mois et le nom d'AMAX avait souvent été prononcé. En toute hypothèse, cette prise de participation ne *remet en aucune façon les accords* prévus entre Le Nickel et la Société nationale des pétroles d'Aquitaine (*le Monde* du 18 mars 1974), accords qui doivent prochainement déboucher sur une filialisation des activités industrielles du Nickel et sur une modification de la dénomination de la société, qui s'appellera bientôt IMETAL.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
8 heures	9 1/8	10 1/8	8 1/2	9 1/2	3 1/2	4 1/2
1 mois	9 3/8	9 7/8	9	9 1/2	7 1/2	8
3 mois	10 5/8	11 1/8	9 5/8	10 1/8	9 1/4	9 3/4
6 mois	10 3/4	11 1/4	9 5/8	10 1/8	9 3/8	9 7/8

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations 6,25 % novembre 1967

Les intérêts courus du 10 novembre 1973 au 9 novembre 1974 sur ces obligations seront payables, à partir du 10 novembre 1974, à raison de 22,50 F par titre de 400 F, contre détachement du coupon n° 7, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 2,50 F (montant global : 25 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 3,74 F, soit un net de 18,76 F.

Il est rappelé que les titres de la série désignée par la lettre « D » sont remboursables depuis le 10 novembre 1972.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations 6,75 % novembre 1968

Les intérêts courus du 10 novembre 1973 au 9 novembre 1974 sur ces obligations seront payables, à partir du 10 novembre 1974 à raison de 30,38 F par titre de 500 F, contre détachement du coupon n° 6, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 3,38 F (montant global : 33,76 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt *forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de* 5,06 F, soit un net de 25,32 F.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations 8 % novembre 1969

Les intérêts courus du 2 novembre 1973 au 1er novembre 1974 sur ces obligations seront payables, à partir du 2 novembre 1974, à raison de 36 F par titre de 500 F, contre détachement du coupon n° 5, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 4 F (montant global : 40 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 5,99 F, soit un net de 30,01 F.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations 8,50 % novembre 1970

Les intérêts courus du 23 novembre 1973 au 22 novembre 1974 sur ces obligations seront payables, à partir du 23 novembre 1974, à raison de 38,25 F par titre de 500 F, contre détachement du coupon n° 4, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 4,25 F (montant global : 42,50 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 6,37 F, soit un net de 31,88 F.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations 8 % octobre 1972

Les intérêts courus du 10 novembre 1973 au 9 novembre 1974 sur ces obligations seront payables, à partir du 10 novembre 1974 à raison de 72 F par titre de 1 000 F, contre détachement du coupon n° 2, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 8 F (montant global : 80 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 11,99 F, soit un net de 60,01 F.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres sont effectués sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (Trésoreries générales, Recettes des finances et Perceptions), à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 17, rue Caumartin, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires habituels.

ÉLYSÉES-VALEURS

L'assemblée ordinaire, tenue le 11 octobre 1974, sous la présidence de M. Jacques Rueff, a approuvé les comptes de l'exercice 1973-1974, faisant ressortir un bénéfice distribuable de 6 881 383,58 F.

L'assemblée a décidé de mettre en paiement, à partir du 17 octobre, un dividende net de 6,60 F par action auquel s'ajoute l'impôt déjà payé au Trésor de 0,97 F contre, pour l'exercice précédent, 6 F et 1,12 F.

La croissance du dividende, qui a été de 10 % d'un exercice à l'autre, ajoutée aux augmentations précédentes, se traduit pour le souscripteur d'origine par une progression globale de son revenu de 77 % en six ans.

Comme précédemment les actionnaires auront la faculté de réinvestir le produit des dividendes en actions de la société en franchise totale de commission, et ce jusqu'au 31 décembre 1974.

L'assemblée a ratifié la nomination d'administrateur de M. Eric Lundgren.

Le président a souligné que, depuis le début de l'exercice en cours, le caractère défensif de la gestion a été accentué, notamment par l'accroissement de la part des obligations indexées et convertibles, dont le pourcentage au 30 septembre 1974 s'élevait à 15,40 % contre 9,30 % au 30 juin 1974.

Il a précisé par ailleurs que la valeur liquidative de l'action avait *fléchi de 13,7 % entre* le 30 juin et le 8 octobre, alors que les indices des *différentes* Bourses ont baissé respectivement de 18,4 % pour Paris, 24,67 % pour New-York et 25,2 % pour Londres.

Au 30 septembre, l'actif de 129,5 millions était réparti de la manière suivante :

Actions françaises : 22,41 % ; actions étrangères : 27,16 % ; obligations françaises : 37,82 % dont obligations convertibles : 9,60 % ; obligations étrangères : 0,81 % ; liquidités : 11,77 %.

AUSSEDAT REY

La société publie pour la première fois un résultat au 30 juin après fusion des comptes d'Aussedat Rey et de Papeteries de France, la fusion ayant un effet rétroactif au 1er janvier 1974.

Le bénéfice net s'élève à 9 530 000 F, soit 17 % de plus que l'an dernier pour les deux sociétés réunies. Il s'entend après prise en charge de la contribution exceptionnelle de 18 % pour 956 000 F provision pour impôt de 10 354 000 F (+ 57 %), amortissements de 20 906 000 F (+ 9 %) et provision pour fluctuation des cours de 26 millions 451 000 F. L'an dernier, les sociétés n'avaient pas pratiqué cette provision au 30 juin, mais une provision pour dépréciation des titres de 3 694 000 F.

La mise en route de la nouvelle machine à papier de l'usine de Saillat s'est effectuée, comme prévu, à la fin du mois de septembre et *se poursuit de façon satisfaisante*.

Utilisant les pouvoirs qui lui ont été conférés par l'assemblée générale extraordinaire du 1er juillet 1974, le conseil d'administration a décidé d'augmenter le capital de 11 755 000 F par attribution d'actions gratuites à raison de une action pour cinq actions actuelles.

Précisons que cette attribution s'appliquera aussi bien aux actions anciennes Aussedat Rey qu'aux actions nouvelles à remettre aux actionnaires de *Papeteries de France* à la suite de la fusion des deux sociétés.

INAUGURATION DE LA B.N.P. (Ireland) Ltd, Dublin

M. Pierre Ledoux, président de la Banque nationale de Paris, MM. Edouard Finot, directeur de la Banque nationale de Paris, et Chairman de la B.N.P. (Ireland) Ltd, accueillaient à Dublin, vendredi soir 11 octobre 1974, dans le cadre du Trinity College, de nombreuses personnalités du monde des affaires. Le Dr Garret Fitzgerald, ministre des affaires étrangères de la République d'Irlande, avait tenu à honorer de sa présence cette réception organisée à l'occasion de l'inauguration officielle de la filiale du Groupe B.N.P. en Irlande, la Banque nationale de Paris (Ireland) Ltd.

Dans son allocution, le Dr G. Fitzgerald a souligné l'ancienneté des relations existant entre l'Irlande et la France. Il a ajouté que, par la *création de la Banque nationale de Paris (Ireland) Ltd, le Groupe B.N.P.* serait en mesure non seulement de promouvoir les relations d'affaires entre les deux pays, mais aussi d'apporter sa contribution à l'accroissement des échanges entre l'Irlande et les nombreux pays où le Groupe est implanté (plus de soixante) : l'Irlande attache en effet la plus grande importance à la diversification de ses échanges extérieurs. Cette politique s'est trouvée renforcée par l'adhésion, le 1er janvier 1973, de l'Irlande à la *Communauté économique européenne*.

Répondant au Dr Fitzgerald, M. Ledoux a mis l'accent sur les performances de l'économie irlandaise au cours des dix dernières années et s'est réjoui de l'attribution récente du prix Nobel de la paix à Mr Sean McBride, qui a apporté une contribution personnelle importante à la coopération européenne.

AKTIEBOLAGET SVENSKA KULLAGERFABRIKEN
(Compagnie suédoise des roulements à billes - SKF)

AVIS AUX ACTIONNAIRES

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société Aktiebolaget Svenska Kullagerfabriken du 30 mai 1974 a décidé de porter le capital social de SKr 450 000 000 à SKr 600 000 000 par incorporation de SKr 150 000 000 prélevées à concurrence de SKr 100 000 000 sur le compte des bénéfices non répartis et à concurrence de SKr 50 000 000 sur le fonds de renouvellement figurant au bilan.

En conséquence, il sera attribué gratuitement à chaque actionnaire une action nouvelle de la série « A » pour trois actions anciennes de la série « A » et une action nouvelle de la série « B » pour trois anciennes de la série « B ».

Les actions anciennes non libres donneront droit à des actions nouvelles non libres et les actions anciennes libres à des actions nouvelles libres.

Les actions nouvelles seront créées jouissance 1er janvier 1974.

Le droit de timbre suédois afférent aux actions nouvelles sera acquitté par la société.

De plus, l'assemblée générale a décidé :

1) Que la valeur nominale des actions sera diminuée de SKr 100 à SKr 50 par la division de chaque action ancienne de SKr 100 en deux actions, chacune d'une valeur nominale de SKr 50. La décision de cet amendement des statuts a été entérinée par *l'assemblée extraordinaire* du 26 juin 1974 ;

2) Que la société appliquera la loi suédoise du 20 novembre 1970 sur le maniement simplifié des actions à partir du 15 octobre 1974.

Il sera donc procédé à l'échange *des titres actuels contre des certificats* nominatifs émis par V.P.C. (Organisme assurant la gestion des actions et qui tient en particulier le registre de la société) et immatriculés soit au nom de la SICOVAM, soit à celui des propriétaires réels.

Les actionnaires en France sont invités à présenter leurs actions, coupon n° 65 et suivants attachés, accompagnées du bordereau d'apposition dûment rempli, du 15 octobre au 13 décembre 1974, aux guichets des sièges et agences du Crédit lyonnais qui assure en France la centralisation des opérations d'attribution gratuite et d'échange.

Il est précisé que les actionnaires ne pourront encaisser les dividendes et participer à une éventuelle augmentation de capital que dans la mesure où ils auront fait procéder à *l'échange de leurs actions actuelles*.

CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Sur la proposition du président, le conseil d'administration du Crédit industriel et commercial, en sa séance du 15 octobre, a nommé directeur général, à compter du 1er novembre 1974, M. Dominique Chatillon, inspecteur des finances, actuellement directeur de la Caisse des dépôts et consignations.

silic

Société Immobilière de location pour l'Industrie et le commerce

Le Conseil d'Administration, réuni le 15 Octobre, a arrêté les comptes de l'exercice clos le 30 Juin 1974, qui se soldent par un bénéfice net de 15.347.496,38 F (dont 442.127,50 F de plus-values nettes à long terme) en augmentation de 18,4 % sur celui de l'exercice précédent. Ce résultat permettra de proposer à l'Assemblée Générale un dividende de 16,64 F aux 724.416 actions ayant eu pleine-jouissance durant tout l'exercice (contre 14,80 F au titre du précédent exercice) et de 4,68 F (contre 1,85 F) aux 181.104 actions qui n'ont été entièrement libérées que le 15 Juin 1974. Cette distribution, qui représente 86,5 % du bénéfice hors plus-value à long terme, laissera, après dotation à la réserve légale, un solde de 1.678.271,65 F qui portera le report à nouveau créditeur à 3.857.079,70 F.

Cette progression des résultats provient évidemment de celle des recettes locatives qui passent de 17.986.000 F pour l'exercice 1972/1973 à 26.036.000 F pour l'exercice 1973/1974 (chiffres H.T.).

La progression des recettes se poursuit régulièrement depuis le début de l'exercice en cours : elles s'élèvent, pour le premier trimestre, à 7.382.000 F contre 5.812.000 F pour le même trimestre de l'exercice précédent, alors que les loyers émis le 1er Octobre au titre du trimestre en cours, s'élèvent à 7.792.000 F contre 5.800.000 F au 1er Octobre 1973.

Les travaux de construction à Rungis et à Evry se poursuivent de façon satisfaisante, le financement étant assuré par le produit de l'emprunt convertible de 80 Millions de F émis le 25 Juin 1974.

Au surplus, le Conseil a constaté que la cadence des locations à Rungis se maintenait à un niveau élevé, particulièrement satisfaisant dans les immeubles de bureau où se sont installés les quartiers généraux européens de plusieurs grandes Sociétés étrangères. Il s'est félicité des conditions dans lesquelles démarre la mise en location des premiers bâtiments du Centre Industriel Locatif d'Evry dont les premiers occupants viennent de s'installer. Ces constatations, comme celles du montant des loyers émis depuis le début de l'exercice, attestent la solidité des assises de la Société et constituent des éléments qui laissent bien augurer de l'exercice en cours.

INSTITUT MÉRIEUX

La société, dont l'exercice 1973-1974 aura une durée exceptionnelle de quinze mois, communique son chiffre d'affaires des douze premiers mois (période comparable à celle de l'exercice précédent) qui s'établit, au 30 septembre 1974, à 278 016 035 F, soit une augmentation de 27 %.

Au cours de cette période, le chiffre d'affaires consolidé (société mère, Institut de sérothérapie de Toulouse, Merial, IFFA-CREDO et Laboratoire des stallergènes), s'est élevé à 333 millions de francs contre 263 millions pour la même période de l'exercice précédent.

LA VIE ÉCONOMIQUE

LA CRISE DE L'ÉNERGIE

POINT DE VUE

L'heure de vérité

par
GILBERT GRANDVAL (*)

EN 1973, *la production mondiale de pétrole a augmenté de 8,7 %*, celle du Proche-Orient de 16,8 %. Contrairement à certaines appréhensions, savamment orchestrées, le problème n'est pas *celui de la pénurie d'énergie, de l'insuffisance* de l'offre, le problème est le coût de cette énergie. En 1973, la France a importé pour 16 milliards de francs de brut, les hausses *décidées en fin d'année feront monter* la *note* à 46,5 milliards sans tenir compte de la récente augmentation : or l'excédent de notre balance commerciale s'élevait à 6,9 milliards l'an passé.

Les événements ont mis en lumière, on ose l'espérer pour le grand public, *la dépendance et la fragilité* des économies industrialisées (européennes et japonaise et, à moindre degré, américaine) construites sur l'importation à bas prix et la *transformation* d'énergie *et de matières premières importées*.

Depuis vingt ans, les pays industrialisés *soutiennent un taux de croissance annuel* de leur produit intérieur brut de 5 à 7 % en moyenne (plus faible aux Etats-Unis, plus élevé au Japon, intermédiaire en Europe) grâce à des progrès *de productivité certes, mais surtout* grâce à l'utilisation d'une source d'énergie (pétrole) et de matières premières importées à bon compte. Cette période correspond à un phénomène analogue à *celui qui a été observé au cours de la première phase de* l'industrialisation européenne durant la seconde moitié du dix-neuvième siècle et le début du vingtième siècle, lorsque la nécessaire et massive accumula*tion de capital pour le développement* industriel s'était opéré au détriment des prolétariats internes des Etats. Mais cette fois-ci, l'exploité a été le tiers-monde, l'exploiteur le monde industrialisé *dans* son ensemble.

Or, à la vitesse à laquelle se constituent et se durcissent les nationalismes, *se formule et se précise la contestation des pauvres du* tiers-monde, se multiplie leur nombre, il n'est plus pensable que le système puisse perdurer.

Par un concours de circonstances heureux pour les producteurs de pétrole du Proche-Orient (conflit israélo-arabe et antagonisme américano-russe dans cette zone), les pays *arabes producteurs de pétrole sont* parvenus à renverser les données du marché dominé par les grandes compagnies acheteuses pour en faire un marché maîtrisé par les vendeurs qui peuvent imposer les prix qu'ils *veulent, la phase historique des canonnières* étant dépassée.

L'OPEP, en quadruplant en dix-huit mois le prix *du pétrole, a fait sauter la charnière énergie* de cette exploitation. La charnière matières premières cédera à son tour un jour ou l'autre bien que l'entente soit plus difficile entre des producteurs plus *dispersés et aux intérêts politiques moins homogènes*. Mais il serait vain de croire qu'il ne se passera pas pour l'uranium, le cuivre, le nickel, le minerai de fer, la même chose que pour le pétrole. Aussi le monde *très industrialisé*, en particulier les régions à forte densité de population et à grande dépendance extérieure (Japon et Europe occidentale) vont-ils connaître des temps difficiles. *A cet égard*, la *France a* l'avantage d'une moindre densité, l'inconvénient d'une plus forte dépendance énergétique, que la R.F.A., la Grande-Bretagne, *les* Pays-Bas.

Les comparaisons sont d'ailleurs secondaires à côté du fait que le niveau de vie des pays développés *et surtout* sa croissance sont pour une part construits comme un château de cartes sur la soumission du tiers-monde.

La situation nouvelle née de la prise de conscience aujourd'hui de leur force chez les producteurs de pétrole, *demain parmi les producteurs* d'autres matières premières, est bien plus grave pour l'Europe, le Japon et leurs niveaux de vie que les circonstances des années 30, *du moins si les populations considèrent* comme *un dû* et un phénomène naturel le doublement du niveau de vie tous les vingt ans. *Il n'est pas possible que les gains attendus des* progrès de productivité compensent les hausses d'énergie et de matières premières importées. Il va donc falloir s'habituer à une *croissance très réduite et même, pendant* quelque temps, à vivre avec des ressources moindres, sans pour autant porter atteinte au pouvoir d'achat des *laissés-pour-compte de l'expansion. D'aucuns pourraient suggérer*, pour éviter cette stagnation, un accroissement du temps de travail à rémunération constante, solution impensable *dans un pays d'Europe où la durée* du travail est déjà exceptionnellement longue.

Cette situation est aggravée dans l'immédiat par le risque de destruction du système monétaire international, ou mieux, son incapacité *d'assumer l'ingestion des formidables transferts des créances des pays* pétroliers

On sait, depuis l'échec de la politique des réparations allemandes entre les deux guerres, les conditions et les limites des transferts entre pays ; on sait qu'ils *obéissent à des mécanismes rigoureux, qu'ils ne peuvent excéder* la capacité de recyclage par les pays créanciers, c'est-à-dire la réinjection dans leur appareil économique. L'augmentation des prix du pétrole *représente* des *transferts supplémentaires annuels* d'une vingtaine de milliards de dollars, bien supérieurs à toute l'aide au tiers-monde. Des producteurs à population importante, comme l'Iran, peuvent accroître énormément leurs importations, notamment d'équipements industriels, pour utiliser leurs avoirs *dans les pays acheteurs de pétrole. Ce n'est pas le cas des Etats de la* péninsule arabique ou de la Libye, et l'achat de Mirage ou de Cobra est quand même limité ! Il faudrait donc que les avoirs de ces pays soient *réinvestis dans l'appareil industriel* ou immobilier des pays acheteurs de pétrole pour que la boucle se referme, au prix, certes, d'un transfert progressif de la possession de *l'équipement des pays européens par* des pays arabes. Mais il ne semble pas, pour l'instant, que les choses se passent ainsi. Ces créances, les pétro-dollars comme on dit, sont *surtout placées aux Etats-Unis, et si* l'appareil bancaire de ce pays ne les recycle pas au Japon et en Europe nous courons tous à une catastrophe économico-financière.

Il *est curieux que personne ne* semble vraiment se préoccuper de cette situation ou n'alerte l'opinion. Il est vrai qu'à Byzance... Il est vrai qu'à Paris..., à l'instar des derniers empereurs *byzantins dissertant du* sexe des anges alors que les Turcs étaient aux portes de Constantinople, les princes qui ont voulu nous gouverner en font tout autant. Le sexe des anges, chez nous *aujourd'hui, c'est le timbre à 80 centimes*, la température à 20 °C, la vitesse à 90 km/h : c'est Mme le secrétaire d'Etat à la condition féminine transformant Concorde en cinq cent mille *crèches, M. le ministre de l'éducation* fixant le début du froid au 15 octobre, M. le ministre d'Etat proposant de transformer le *France* en self-service flottant...

(*) Président de l'Union travailliste.

La Finlande commande à l'U.R.S.S. deux nouvelles centrales atomiques

De notre correspondant

Helsinki. — Deux centrales atomiques de 440 mégawatts ont été commandées par la Finlande à l'U.R.S.S. Ce contrat, qui porte *sur 2 milliards de marks* (1 mark vaut 1,25 franc environ), constituera la majeure partie de l'accord sur l'énergie qui devait être signé, le 16 octobre, lors de la visite officielle à Helsinki de M. Podgorny, président du présidium du Soviet suprême d'U.R.S.S., venu célébrer le trentième anniversaire de l'armistice finno-soviétique et *de la fondation* de l'Association Finlande-U.R.S.S.

Il y aura alors six centrales atomiques en construction en Finlande, dont deux du même type *construites* par la société à capitaux publics Imatran Voimaa Oy à Loviisa, qui doivent entrer en service en 1976 et 1978, et deux autres, de 660 mégawatts *chacune, achetées par* la société privée Teollisuus Voima Oy, à la société suédoise Asea-Atom, qui doivent être achevées en 1978 et 1980. Ainsi, en 1983, la Finlande pourrait disposer d'une puissance installée de plus de 3 000 mégawatts pour le nucléaire, mais ce chiffre reste largement en deçà des besoins en énergie du pays. Selon *le rapport publié il y a quelques* semaines par le comité pour la politique énergétique, la Finlande aurait besoin de 5 000 mégawatts d'énergie nucléaire en 1985. La construction de deux centrales de 1 000 à 1 200 mégawatts à proximité de la capitale est envisagée, mais les questions soulevées par la proximité de zones à forte densité de population sont loin d'être résolues.

La Finlande est particulièrement pauvre en ressources énergétiques. En 1973, 11 % seulement de ses besoins étaient assurés par les ressources hydrauliques nationales et 18 % par le bois (qui assurait encore 46 % des besoins en 1960). Le reste était couvert par des importations d'hydrocarbures *(57 %)*, de charbon (9 %) et d'électricité (5 %). Selon le rapport du comité, l'hydraulique, dont les possibilités d'expansion sont pratiquement nulles, n'assurera, *en* 1985, que 8 % des besoins en énergie, le bois 10 %. La part des hydrocarbures sera ramenée à 44 %. La relève sera assurée par le nucléaire (20 %), le gaz naturel (7 %) et même... la tourbe (5 %) dont la Finlande est riche mais qui semble devoir rester une ressource très accessoire.

La question de la substitution rapide des sources importées par *des sources nationales* est d'autant plus cruciale que l'industrie du bois, qui est essentielle pour la Finlande, est très grosse consommatrice d'énergie : (30 % de l'énergie disponible en 1970 et *on prévoit* 27 % en 1985).

Le comité pour la politique énergétique préconise l'établissement de priorités pour les investissements dans le secteur de l'énergie et les industries à faible coefficient de consommation d'énergie, en même temps qu'une réorganisation du système des transports, en particulier par le développement intensif des tran[s]ports en commun.

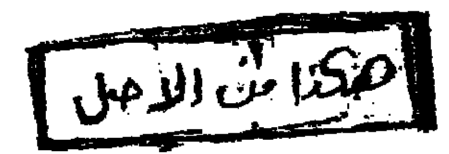
Le gouvernement n'a pas enco[re] établi sa politique à long term[e]. La décision de commander de[s] centrales atomiques soviétique[s] après le refus de l'U.R.S.S. d'au[g]menter les livraisons de pétro[le] brut, répond au souci d'aller vit[e]. Mais elle risque d'être interprété[e] comme un fait accompli par [le] Parlement au moment où celui-[ci] ouvrira les débats sur la politiq[ue] énergétique et ses conséquences.

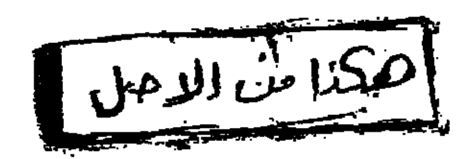
GILLES GERMAIN.

• LE CHOMAGE PARTIE[L] DANS L'INDUSTRIE AUTO[]MOBILE. — La firme ouest[-]allemande Volkswagen a m[is] à pied le 14 octobre, pour un[e] *semaine*, 43 000 de ses ouvrier[s]. Depuis le mois d'avril, trente[-]neuf journées de chômage par[]tiel ont touché diverses usine[s] du groupe, et la direction [a] annoncé que d'autres mises [à] pied seraient nécessaires e[n] *novembre* et décembre.

— A Anvers, la direction de [la] General Motors *vient* d'an[]noncer la mise en chômag[e] technique de 4 000 de ses ou[]vriers du 18 au 25 octobre, pui[s] de 1 600 autres du 21 au 25 oc[]tobre, en raison de la « mau[]vaise situations internationale du marché.

— Enfin, en Italie, le syndica[t] des ouvriers de la métallurgi[e] affirme que la direction d'Alfa Roméo a l'intention de mettr[e] 40 % de son personnel (42 00[0] *ouvriers au total) en chômag[e]* temporaire.





LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
15 OCTOBRE

La reprise s'accélère

Apparemment rassurée par la vitalité et le dynamisme de Wall Street, la Bourse de Paris est repartie de l'avant.

Le mouvement de reprise, qui était amorcé en début de semaine, s'est non seulement accéléré, mais a gagné la plus grande partie de la cote. Tant et si bien qu'à la clôture l'on dénombrait une bonne cinquantaine de hausses d'au moins 2 %. Une fois de plus, le matériel électrique (C.G.E., Bull, Thomson-Brandt, Moulinex, C.S.F., L.M.T., Cit-Alcatel, Alsthom) et les valeurs de croissance en général ont été particulièrement favorisés.

Plusieurs titres, en outre, ont vu leurs cotations différées en raison de l'afflux de la demande : Maisons Phénix, P.L.M., Club Méditerranée, Prénatal, Legrand, Skis Rossignol.

Encore une bonne séance ? Oui sans doute. Mais force est tout de même de constater que la reprise observée ne s'est pas accompagnée d'un accroissement sensible des changes. Dans l'ensemble, les affaires sont restées calmes, témoignant de l'extrême prudence des opérateurs.

La Bourse, en effet, reste assez sceptique sur la solidité du mouvement de hausse à New-York. De plus, la détente des taux d'intérêt outre-Atlantique tarde à gagner l'Europe. Dans ces conditions la méfiance du marché ne paraît vraiment surprendre, d'autant que pour de nombreuses entreprises l'échéance d'octobre s'annonce d'ores et déjà difficile.

Aux valeurs étrangères bonne tenue des pétroles internationaux et des allemandes. Irrégularité des américaines. Nouveau recul.

Sur le marché de l'or le lingot a regagné 240 F à 24 345 F ; le kilo en barre, 150 F à 24 250 F et le napoléon, 1,40 F à 266,50 F. Le volume des transactions a un peu diminué : 17,41 millions de F contre 18,52 millions.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	15/10	16/10
1 dollar (en yens)	298 425	298 135

LONDRES

D'abord indécis, le marché reprend son avance mercredi matin, mais à un rythme ralenti. Les industrielles sont soutenues. Légers progrès des banques et des pétroles. Irrégularité des mines d'or. Recul des Fonds d'État.

OR (ouverture) dollars) : 155 25 contre 155

VALEURS	CLOTURE 16/10	COURS 16/10
War Loan 3 1/2 %	23 3/4	23 3/4
Beechamps	134 ...	133 1/4
British Petroleum	268 ...	268 1/2
Shell	148 ...	150
Vickers	92 ...	91 1/4
Imperial Chemical	165 .	166 ..
Courtaulds	72 ...	70 3/4
De Beers	160 ...	163 ...
* Western Holdings	27 ...	27 1/8
Rio Tinto Zinc Corp.	94 . .	93
* West Driefontein	38 1/2	38 3/4

(*) En livres

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 28 déc 1972.)

	14 oct.	15 oct.
Valeurs françaises	68,4	70,1
Valeurs françaises	75	75,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	58	59

NOUVELLES DES SOCIETES

C. G. E. — Résultats hors plus-values avant amortissements, impôts et provisions du premier semestre : 85,2 millions de francs. Les décalages enregistrés dans les dates d'encaissement des dividendes ne rendent pas comparables ces résultats à ceux au 30 juin 1973 (84,2 millions de francs). Pour l'exercice entier, la Compagnie table sur un bénéfice de 100 millions de francs contre 92,1 millions.

BIC. — *Bénéfice net hors plus-value du premier semestre : 22,5 millions de francs contre 16 millions. Bénéfice net hors plus-value du groupe à taux de change constant : 55,8 millions de francs contre 37,3 millions. Tous les chiffres au 30 juin 1974 s'entendent non compris la majoration fiscale exceptionnelle.*

CHIERS. — Marge brute au 30 juin : 90,5 millions de francs contre 32,95 millions.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Cochery, c. 13	13 p. 5	.. ..
Iaeger, c. 58	4 p. 11	.. ..
Mag. gén. Lyon-Gall., dr.	1 p. 2	17 ..
Providence (I.A.R.D.), dr.	1 p. 4	.. ..
Toffuso, c. 28 et dr.	1 p. 18	0 10
Ziegler, c. 8	2 p. 3	6 30

NEW YORK

Ventes bénéficiaires

Après quatre séances de forte hausse, la tendance s'est inversée mardi à Wall Street. Les ventes bénéficiaires, qui avaient commencé à se produire la veille, durant la seconde moitié de la séance, ont augmenté. D'abord relativement bien absorbées, elles ont fini par peser sur les cours et, en clôture, l'indice des industrielles accusait une perte de 15,10 points à 658,40.

Ce recul n'a pas, à proprement parler, surpris les professionnels. En l'espace d'une semaine, le « Dow » avait progressé de 73,61 points. Il était normal, dans ces conditions, qu'une correction technique intervienne. Des rajustements de portefeuille, en particulier, ont eu lieu. On notera toutefois que cette baisse des cours s'est effectuée dans un marché modérément actif : 17,06 millions de titres ont changé de mains contre 19,77 millions la veille.

Les électroniques, les produits chimiques et les cuivres ont été particulièrement affectés, de même que les « blue chips » et les valeurs de croissance.

Sur 1 827 titres traités, 1 048 ont baissé, 440 ont monté et 339 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 147,40 (— 3,25) ; services publics, 69,75 (— 0,55).

VALEURS	COURS 11/10	COURS 14/10
Alcoa	38 ..	36 ...
A.T.T.	45 ...	44 7/8
Boeing	17 ...	16 1/8
Chase Manhattan Bank	29 1/4	28 5/8
Du Pont de Nemours	113 ..	108 1/2
Eastman Kodak	76 ...	73 3/8
Exxon	66 ...	68 ...
Ford	36 3/4	36 1/4
General Electric	37 7/8	36 1/2
General Foods	20 3/8	20 1/4
General Motors	37 1/8	37 3/8
Goodyear	14 3/8	14 ...
I.B.M.	179 ...	177 1/4
I.T.T.	16 5/8	15 3/4
Kennecott	34 1/4	32 7/8
Mobil Oil	36 ...	35 3/8
Pfizer	28 ...	27 ...
Schlumberger	90 5/8	91 1/8
Texaco	23 ...	22 3/4
U.A.L. Inc.	18 ...	17 3/4
Union Carbide	42 1/4	41 ...
U.S. Steel	41 5/8	40 1/8
Westinghouse	9 3/4	9 3/4
Woolworth	11 1/4	11 1/8

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics	....	.. .. ..
Effets privés	....	13 1/2 %
Moyen terme	....	11 7/8 %

BOURSE DE PARIS — 15 OCTOBRE — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
			France (Vie)	439	422 ..	Séquanaise Banq.	185	188

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ch. France 3 %	99 10	99 10	Fr Cr. et B. (Cie)	.. ..	62 50	Gr. Fin. Constr.	165 .	165	La Mure	78 80	79 50
Abeille-I.G.A.R.D.	d392	*404 d	France-Bail	190 .	188 .	Immindo	96 50	95 .	Leben et Cie	150 ..	156
Abeille (Vie)	257	234	Hydro-Energie	.. ..	37 .	Immoinvest	78 .	77	(Ny) Lardex	109 ..	109
A.G.P.	352	352 60	Immobanque	116 10	115 10	Cie Lyon Imm.	89 ..	90 ..	Cie Marocaine	.. ..	27 10
Concorde	267	267	Immofice	110	110	Sagimo	96	97 20	O.Y.A.I.M.	49 ..	49
Epargne France	395	395	Interbail	114	112 10	UFIMEG	83 80	83 60	OPB-Paribas	95 70	95 80
Fonc. T.I.A.R.D.	75	72 50	Locafinancière	113 10	113 50	U.C.I.M.O.	d 98	d 98	Oueuza	.. ..	21 60
Foncière (Vie)	198 50	198 50	Lyon-Alemand	113	111 90	Union Habit	121	124 .	Providence S.A.	194 50	194 ..
France (I.A.R.D.)	310	315	Soc. Mars. Crédit	255 30	255 30	Un. Imm. France	109 50	110 .	Révillon	402 ..	402 ..

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
465	4,50 % 1973	496 20	498 90	494	495 ..
950	C.N.E. 3 %	956	956	960	959 .
210	Afrique Occ.	214	224	226	224
240	Air Liquide	242	249	248	249 90
50	Als. Part. Ind.	55 10	57 50	57 50	57 .
65	Alsthom	68 .	70 50	71	70 50
29	Antar P. Atl.	26 65	25 75	26 75	25 25
194	Applicat. gaz	223 90	228	232	228
380	Aquitaine	400	426	427	425 ..
77	— (certif.)	73 90	76 90	76 80	75 .
144	Arjom.-Prioux	163 90	163 90	163 90	161 ..
168	Aux. Entrepr.	158 ..	149 80	150 30	148
440	Cie Gle Eaux	454	470	471	470 .
83	Electro-Méc.	92	96	98 20	94 90
240	Eng. Matra	215	218	218 .	220 10
126	E. I. Lefebvre	138 90	140	143	142
58	Esso S.A.F.	67 40	67 90	67 50	68 90
134	Eurafrance	125	129	126 50	131
275	Europe n° 1	282	284 50	284 50	288 50
181	Ferodo	161	167	172 ..	169
110	Fin. Paris P.B.	115 90	117 .	116 50	114 50
51	Fin. Un. Eur	54 .	56 .	55 90	55 .
47	Fraissinet.	44	42	42	42 ..
98	Fr. Pétroles	93 20	95 .	95 50	95 ..
164	Olida-Caby	148	156 .		
72	Opf-Paribas	72 20	72 .		
116	Paris-France	109	110		
114	Patern. S.A.	120 .	121		
53	Pechelbronn	54 50	54 5[illegible]		
112	P.U.K.	110 90	111		
76	Penarroya	73 60	76 5[illegible]		
187	Penhoët	189	199 8[illegible]		
345	Pernod	347	352 .		
135	Perrier	119	125 .		
34	Pétroles B.P.	32 40	33 4[illegible]		
145	Peugeot	136	139		

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
226	BASF (Akt.)	232 80	235 ..	235	230 50
197	Bayer	194 .	193 60	194 ..	191 70
128	Buffelsfont.	133 20	129 .	130 60	130 .
10	Charter	10 50	11 15	11 15	11 .
168	Chase Manh	135 ..	140 50	139 ..	141 30
345	C.F. Fr.-Can.	353 ..	367	367 ..	360
13	De Beers (S)	12 50	12 45	12 60	12 65
190	Dome Mines.	223 ..	225 ..	226	225 .
576	Du Pont Nem	518 .	538 ..	529	540
360	East Kodak.	352 .	361 ..	356	363 50
85	East Rand.	86 .	81 50	88 50	83
208	Ericsson.	213 .	215 90	215 10	214
320	Exxon Corp.	314 .	318 50	313 50	318 50
189	Ford Motor	174	172	178 50	178
149	Free State	150 .	148 80	148 80	149 50
9 50	Rio Tinto Zin	10 10	10 75	10 65	10 65
176	St-Helena.	179 .	174	176 50	175 .
405	Schlumberger	414 .	430 .	434 ..	430 .
18	Shell Tr (S.)	16 35	17 ..	16 90	16 70
345	Siemens A.G.	339	344 80	344 80	349 80
27	Sony	26 65	27 40	27 40	27 .
11	Tanganyika.	12 05	12 30	12 20	12 10
137	Unilever	137 20	137 90	136 80	137 90
28	Union Corp.	24 65	23 50	22 90	23 95
144	U. Min. 1/10	149 50	150 .	148 30	150 .
250	West Driet.	266 ..	263 ..	266 ..	264 .
106	West Deep.	124 .	125 .	126	125 10
225	West Hold.	221 50	219 ..	219 60	219 .
4 10	Zambia Cop.	4 55	4 60	4 60	4 60

« VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 15/10	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 745	4 743	4 73
Canada ($ can. 1)	4 837	4 831	4 78
Allemagne (100 DM)	183 300	183 750	183 ..
Belgique (100 fr.)	12 255	12 287	12 10
Danemark (100 krd.)	78 520	79 800	77 50
Espagne (100 pes.)	8 282	8 285	8 10
Grande-Bretagne (£ 1)	11 086	11 052	11 ..
Italie (100 lires)	0 708	0 708	0 68
Norvège (100 krn.)	86 000	86 000	85 50
Pays-Bas (100 fl.)	178 250	178 450	177 50
Portugal (100 esc.)	18 675	18 690	18 25
Suède (100 krs.)	108 050	108 400	107 ..
Suisse (100 fr.)	162 525	163 160	161 75

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES et DEVISES	COURS préc.	COURS 15/10
Or fin (kilo en barre)	24100	24250 .
Or fin (kilo en lingot)	24105	24345
Pièce française (20 fr.)	265 10	266 50
Pièce française (10 fr.)	198 10	203 .
Pièce suisse (20 fr.)	263 40	266
Union latine (20 fr.)	249 90	251 20
Souverain	260 10	260 .
Pièce de 20 dollars	1322 ..	1322 .
Pièce de 10 dollars	740	735 ..
Pièce de 5 dollars	456 .	455 .
Pièce de 50 pesos	986 50	1000 ..
Pièce de 10 florins	228 10	228 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 16 octobre 1974 a été tiré à 552 855 exemplaires.

Pour diminuer la consommation du carburant

Le gouvernement veut limiter la circulation des automobiles individuelles dans les villes

Un prochain comité interministériel doit prendre plusieurs mesures pour limiter la consommation du carburant. M. Jacques Chirac a, le 15 octobre, précisé à ce propos, devant l'assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie, que le gouvernement n'envisageait ni un rationnement draconien ni une hausse importante des prix à la consommation.

Un catalogue a été établi par le secrétariat d'Etat aux transports. Il prévoit notamment que dans toutes les grandes villes et à l'exemple de la région parisienne (« le Monde » du 4 octobre) *soit établi un plan de circulation* qui prévoirait de réserver aux *transports* en commun un certain nombre d'axes *prioritaires*.

Les autres dispositions proposées au gouvernement sont notamment les suivantes :

LES MESURES ENVISAGÉES

CIRCULATION : des péages sur les autoroutes urbaines ?
— *Réviser ou établir les plans de circulation en donnant priorité aux* transports collectif ;
— Priorité financière à la réalisation de ces nouveaux plans ;
— Réseau primaire à stationnement réellement interdit ;
— Concevoir des projets routiers permettant les transports collectifs ;
— Utiliser les plus-values *fiscales* sur *l'énergie* pour augmenter les dotations pour les transports en commun ;
— Augmenter les taux de subvention des transports collectifs en site propre au moins au niveau de ceux *de la voirie urbaine* ;
— *Quartiers à accès limité* ;
— *Voies prioritaires pour les véhicules à forte occupation* ;
— Rues ou zones piétonnes ;
— *Promouvoir les deux-roues de moins de 50 centimètres cubes* ;
— *Péages sur autoroutes urbaines radiales* ;
— Assurance mensuali*sée* ou kilométrique ;
— Élévation du prix des carburants en y incluant la *vignette*.

STATIONNEMENT : stationnement payant étendu et *plus* cher ?
— *Strict respect des interdictions* dans les *rues empruntées par les autobus* ;
— Stationnement payant étendu et plus cher ;
— Diminution du nombre et tarification des parkings liés aux bureaux dans les centres ;
— Priorité absolue aux parkins des résidents ;
— Taxe de stationnement pour les résidents n'ayant pas de garage.

FONCTIONNEMENT DES TRANSPORTS COLLECTIFS : Suppression des lignes aériennes ?
— Meilleure information sur les réseaux de surface ;
— *Pour augmenter la vitesse commerciale des autobus, couloirs réservés plus nombreux et mieux respectés avec séparateurs physiques,* rues réservées, hausse du taux des amendes pour stationnement illicite dans les « couloirs » ;
— Augmentation des tarifs d'enlèvement des voitures ;
— Extension du versement transport payé par les entreprises ;
— Développer les réseaux et les parcs d'autobus ;
— *Incitations financières diverses : accroissement des prêts pour achats de véhicules, subvention provisoire des nouvelles lignes, etc.* ;
— *Augmenter les fréquences des autobus* ;
— Faciliter l'accès aux autobus ;
— Favoriser le ramassage ;
Prendre les mesures réglementaires, tarifaires et physiques pour augmenter l'usage des taxis ;
— Accélérer la construction de parkings au voisinage des gares de banlieue ;
— Accélérer la mise en place de la réforme tarifaire des transports parisiens (1er avril 1975), c'est-à-dire *la carte unique de transports (« le Monde » du 4 octobre)* ;
— *Textes législatifs* transférant aux préfets les pouvoirs dans les domaines de la circulation et du stationnement ;
— Politique tarifaire trains plus autos ou trains-autos (accroissement du parc des wagons, application aux voitures accompagnées du taux de T.V.A. sur les voyageurs) ;
— Faciliter le louage de voitures ;
— Suppression de certaines lignes aériennes courtes.

A Madrid

UN GOUVERNEMENT PORTUGAIS « DE LA MAJORITÉ SILENCIEUSE EN EXIL » SE SERAIT CONSTITUÉ

Madrid (*A.F.P.*). — Le journal *Nuevo Diario* a annoncé, mercredi 16 octobre, qu'un gouvernement portugais « de la majorité silencieuse en exil » a été constitué à Madrid au cours d'une réunion dans un hôtel de la capitale. Ce gouvernement se proposerait de lutter « *pour libérer la patrie du communisme international, des serres soviétiques et des traîtres au régime Salazar* ».

M. Champalimaud, banquier et industriel très connu, serait, selon le *Nuevo Diario*, ministre de l'économie de ce gouvernement en exil. Un communiqué remercie « *la droite espagnole pour son appui et sa solidarité* ».

Le gouvernement de Madrid a publié une mise au point condamnant cette initiative.

M. WALDHEIM ACCEPTE LES LETTRES DE CRÉANCE DU REPRÉSENTANT SUD-AFRICAIN

Nations unies (*New-York*). — M. Kurt Waldheim a provoqué des remous au sein de l'Assemblée générale des Nations unies en acceptant, mardi 15 octobre, les lettres de créance de M. Botha, chef de la mission permanente sud-africaine auprès de l'ONU. Le 30 septembre dernier, en effet, l'Assemblée générale avait refusé l'accréditation de la délégation sud-africaine et demandé au Conseil de sécurité de se réunir pour examiner l'éventualité de la suspension ou de l'expulsion de la République d'Afrique du Sud.

Ce qui a surpris les milieux diplomatiques de l'ONU, c'est que M. Waldheim ait pris sa décision sans attendre la réunion du Conseil de sécurité, prévue pour la semaine prochaine.

En Somalie

M. EGAL ancien premier ministre EST CONDAMNÉ A TRENTE ANS DE PRISON

Mogadiscio (*A.P., Reuter*). — M. Ibrahim Egal, ancien premier ministre de la République Somalie, a été condamné, mardi 15 octobre, à Mogadiscio, à trente années d'emprisonnement et à une forte amende, pour détournement de fonds publics.

Le verdict est en principe sans appel, mais M. Ibrahim Egal pourra solliciter la clémence du conseil révolutionnaire suprême, qui est l'instance gouvernementale somalienne.

Premier ministre de juin 1967 à octobre 1969, M. Ibrahim Egal était détenu depuis le 21 octobre 1969, date de la prise du pouvoir par la junte militaire.

D'autre part, M. Yasin Nur Hirsi, ancien ministre de l'intérieur, a été condamné à vingt ans de prison, lundi 14 octobre, également pour détournement de fonds publics.

ALFA ROMEO POURRAIT RALENTIR SA PRODUCTION DE 20 % ENVIRON

« *Alfa Roméo devra ralentir sa production de 20 à 22 % cette année* », a déclaré le 15 octobre M. Nino Gullotti, ministre italien des entreprises publiques. Précisant qu'Alfa Roméo, entreprise contrôlée par l'Etat, était particulièrement touchée par la crise en raison de l'orientation de sa gamme vers des modèles puissants, le ministre a expliqué que l'application de cette mesure était actuellement discutée avec les syndicats et qu'elle pouvait entraîner des réductions d'horaires.

En Allemagne fédérale, la situation de l'industrie automobile n'est guère meilleure, et les mises à pied se multiplient. Cette semaine, soixante et un mille ouvriers au total de Volkswagen et d'Audi-N.S.U. ont été mis au chômage partiel, et Opel, filiale de la General Motors, vient d'annoncer de nouvelles mises à pied en novembre et décembre. Au total, au cours du mois de septembre, deux cent soixante-cinq mille ouvriers de l'industrie automobile ont été mis au chômage partiel pour des périodes plus ou moins longues dans trois mille usines, selon les statistiques publiées par le bureau fédéral de l'emploi. — (*A.P., Reuter.*)

● *Le constructeur d'automobiles suédois Volvo* va acquérir la totalité du capital de la société anglaise Bolinders Cy, qui distribuait depuis vingt ans la gamme complète des produits Volvo-Penta (moteurs marins et industriels).

L'OR SAOUDIEN QUITTE LES ÉTATS-UNIS

Les stocks d'or, que l'Arabie Saoudite avait déposés dans les coffres de la Réserve fédérale américaine pour les mettre en sécurité, s'amenuisent rapidement sur l'accélération des retraits effectués par leur propriétaire.

Entre le 1er janvier et le 31 août, les Saoudiens ont retiré un peu plus de 2 millions d'onces de métal, dont 1,5 million durant le seul mois d'août, représentant une valeur de 87,2 millions de dollars au prix officiel de 42,22 dollars.

***Les milieux officiels américains s'interrogent sur la destination de* tout cet or. Selon les *statistiques* du F.M.I., en effet, les réserves officielles de l'Arabie Saoudite n'ont pratiquement pas varié ces derniers mois, et ont même légèrement diminué en août, revenant de 138 à 128 millions de dollars.**

● *L'Union des étudiants juifs de France* a publié un communiqué dans lequel elle « tient à faire savoir la vive émotion des étudiants juifs de France suscitée par la décision de l'ONU d'accepter l'O.L.P. dans le cadre du débat sur la Palestine ». 1

» D'autre part, la position adoptée par la France lors du vote statuant sur l'invitation de l'O.L.P. dans le débat, est un élément de contradiction supplémentaire aux principes définis par M. Giscard d'Estaing lors de la campagne présidentielle.

» La communauté juive de France se doit de réagir rapidement avec force sinon violence. »

LE VIETNAM INTERDIT *(suite)*

Après notre correspondant en Asie du Sud-Est, Jean-Claude Pomonti, et notre confrère du « New-York Times », Sydney Schanberg, un autre collaborateur du « Monde », Patrice de Beer, vient d'être interdit de séjour à Saigon. Les articles qu'il avait publiés après son dernier séjour au Vitenam du Sud (« le *Monde* » des 8, 9 et 10 mai 1974), n'ont *pas plu* aux *autorités* qui les ont considérés, selon les termes d'un membre de l'ambassade sud-vietnamienne à Paris, comme « non conformes aux critères du journalisme responsable ».

Il devient de plus en plus difficile de « couvrir » les événements qui se produisent au Vietnam du Sud actuellement : interdictions de séjour, brutalités — comme celles dont ont récemment été victimes à Saigon deux journalistes américains, Barry Hillenbrand, de « Time », et Haney Howell, de la chaîne de télévision C.B.S. — ou pressions comme celles dont parle le « plan Comète » (« le Monde » du 13-14 octobre) se succèdent. Le sort des journalistes sud-vietnamiens n'est guère plus enviable.

A VARSOVIE

Réunion préparatoire pour une conférence européenne des partis communistes

Varsovie (*A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.*). — Une réunion préparatoire à la première conférence communiste européenne depuis celle qui s'était tenue en 1967 à Karlovy-Vary, en Tchécoslovaquie, s'ouvre ce mercredi 16 octobre dans la capitale polonaise. Elle durera quarante-huit heures et doit, en principe étudier la date et l'ordre du jour d'une conférence européenne.

Vingt-huit partis doivent être représentés. Les Néerlandais n'ont pas répondu à l'invitation et les Albanais n'ont pas été invités.

En revanche, tout en ayant émis des réserves, Roumains et Yougoslaves *prendront part à la réunion*. En 1967, la Yougoslavie n'avait alors délégué qu'un observateur. Le parti roumain pour sa part a publié à la veille de la réunion un communiqué précisant que sa délégation se prononcerait à Varsovie pour de larges contacts entre les partis communistes. A son avis, la conférence doit servir l'unité et le renforcement de la solidarité des partis *communistes* et *ouvriers* ; elle ne doit « *ni critiquer ni blâmer la politique de ces partis, présents ou non à la réunion* ». Définissant d'autre part la conférence elle-même, le parti roumain note qu'il s'agit « *d'un échange d'opinions sur le problème d'une éventuelle convocation de la conférence des partis communistes et ouvriers d'Europe, sur ses objectifs, sur les modalités de sa préparation et l'ordre du jour d'une telle conférence* ».

Les délégations commençai[ent] à arriver ce mercredi à Varso[vie]. Le représentation soviétique [est] dirigée par M. Boris Ponoma[rev] et comprend notamment M. [Ka]touchev, tous deux secrétaires [du] comité central du P.C. de l'Un[ion] soviétique. La délégation tché[co]slovaque est conduite par M. V[asil] Bilak, membre du présidium [et] secrétaire du comité centr[al] et la délégation yougoslave [par] M. Alexandre Grlitchkov. M. Je[an] Kanapa dirige la délégation fr[an]çaise.

M. Trudeau à « Actuel 2 »

M. Pierre-Elliott Trudeau, premier ministre du Canada, est l'invité d' « Actuel 2 » (lundi 21 octobre, deuxième chaîne, 20 h 30), à l'occasion de sa visite officielle en France. Il répondra aux questions de Marc Ullmann (« l'Express »), Yves Cuau (« le Figaro »), Olivier Todd (« le Nouvel Observateur ») et notre collaborateur Michel Tatu.

